3 1761 04575981 8

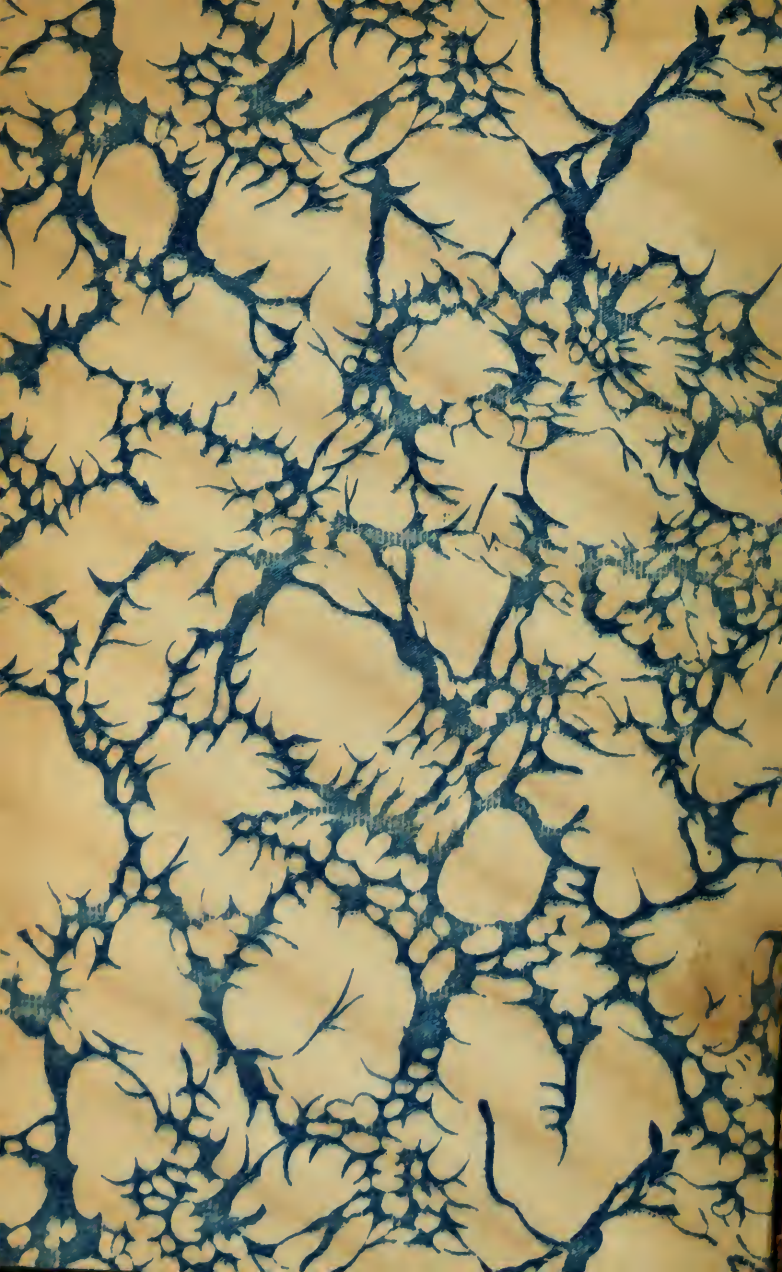

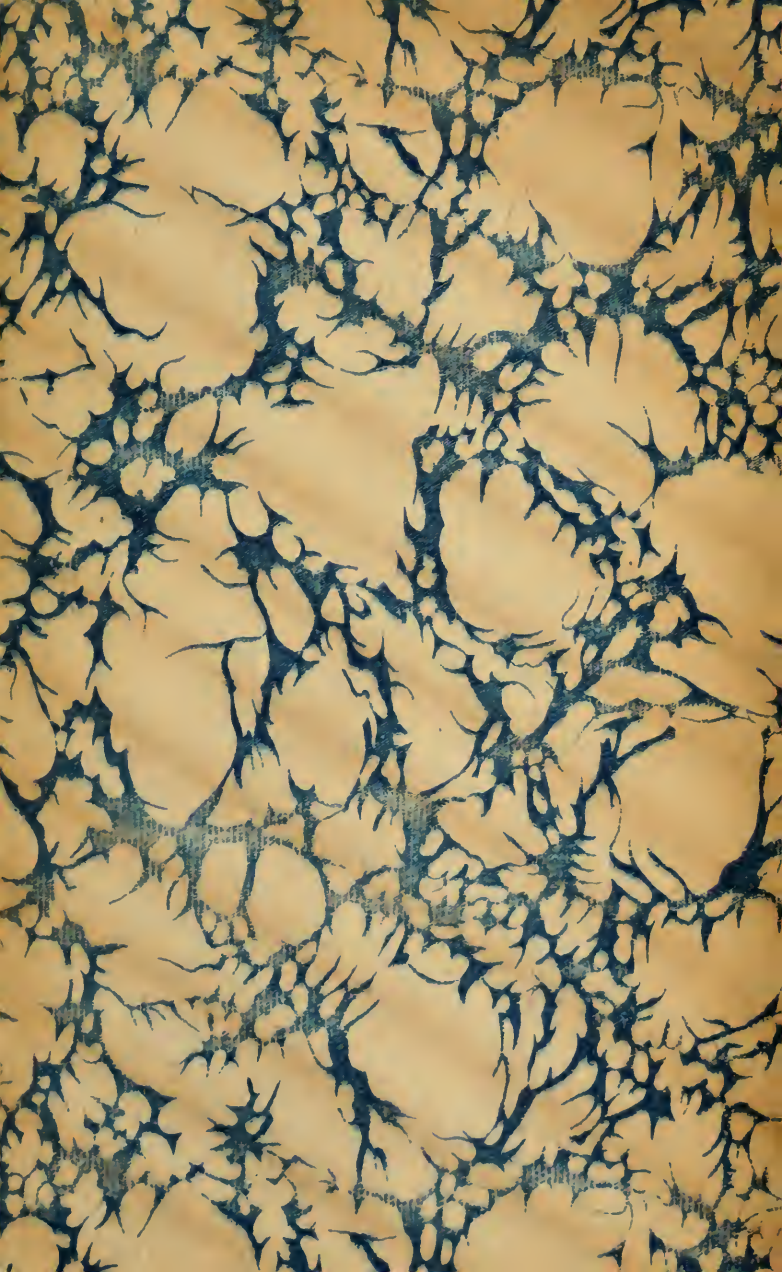

EN ROUTE

POUR

LA MER GLACIALE

DU MEME AUTEUR :

Coup d'œil sur la Nouvelle-Bretagne. *Missions cathol.* Lyon. Pitrat aîné, 1865.
Étude sur la nation montagnaise ou tchippewayane. *Ibid.*
Géologie générale de l'Athabasca-Mackenzie. In-8. Paris, 1874. A. Hennuyer et fils, 7, rue d'Arcet..... 2 fr. 50
Géographie du Mackenzie et de l'Anderson. In-8. Paris, 1875. Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, avec carte en couleurs, d'après l'auteur..... 5 fr. »
Grammaire et dictionnaire Déné-Dindjié. Grand in-4°, avec tableaux synoptiques et monographie. Paris, 1876. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte.. 125 fr. »
Vocabulaire esquimau avec notes grammaticales et monographie. Petit in-4. *Ibid*..... 80 fr. »
Monographie des Déné-Dindjié. In-8. *Ibid*..... 2 fr. 50
Monographie des Esquimaux Tchiglit. *Ibid*..... 2 fr. 50
Six légendes américaines identifiées à l'histoire de Moïse et du peuple de Dieu. Paris, 1877. A. Hennuyer et fils. *Idem* dans *Missions catholiques.*
Deux légendes américaines (fragment), dans *Revue d'ethnographie et de philologie.* Paris, 1875.
Ethnographie des Américains hyperboréens, avec atlas d'après les dessins de l'auteur. Paris, 1878, dans *Missions catholiques.* Challamel, rue Jacob.
Nouvelles notes ethnographiques sur les Américains. Paris, 1883. *Bulletin de la Société de philologie.* Rue Christine, 5.
On the Athabasca district : with a map of the author. London, 1883. *Royal geographical Society* 1, Savile row. Burlington's Gardens.
Essai sur la légende nationale crise d'Ayatç. Paris, 1883. *Bulletin de la Société de philologie.*
La femme serpent. Paris, 1884, dans *Mélusine.* Gaidoz et Rolland, 20, rue Servandoni.
De l'avenir de l'œil de l'homme dans les temps futurs. Réponse à la *Medical Review* de Londres. Paris, 1876. *Bulletin de la Société d'anthropologie.*
Étude sur la nation Déné. Nancy, 1875. *Congrès des américanistes.*
Étude sur la nation des Femmes. Bruxelles, 1877. *Ibid.*
Parallèle entre la famille caraïbo-esquimaude et les anciens Phéniciens. Rouen, 1883. *Association pour l'avancement des sciences.*
Habitat et fluctuations des Peaux-Rouges en Canada. Paris, 1883. *Bulletin de la Société d'anthropologie.*
Sur quelques armes de pierre rapportées d'Amérique, avec atlas, d'après l'auteur. Paris, 1875, *Société de géologie*, et Toulouse, 1875. *Matériaux* de E. Cartailhac.
De la prétendue origine orientale des Algonquins. Paris, 1883. *Société d'anthropologie.*
De la formation de certains mots par un procédé bilingue (fragment). Rouen, 1883. *Association pour l'avancement des sciences.*
Quatre articles sur le cannibalisme dans le nord-ouest du Canada, dans *France illustrée.* Paris, 1886.
Huit articles illustrés, dans le *Journal des Voyages.* Paris, 1886-87. Georges Decaux, 7, rue du Croissant.
Traditions indiennes du Canada nord-ouest. In-18. Paris, 1886. Maisonneuve et Ch. Leclerc, 25, quai Voltaire..... 7 fr. 50
Textes originaux des mêmes légendes. Paris, 1888. *Société de philologie.* Tirage à part, 500 pages in-4. Maissonneuve et Ch. Leclerc.
Chez les Grands Esquimaux. In-8 avec gravures et carte d'après les dessins de l'auteur. Paris, 1887. E. Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière... 4 fr. »

DEVANT BIENTOT PARAITRE :

Trois ans au Grand Lac des Esclaves avec illustrations et carte.

EN PRÉPARATION :

Les Juifs arctiques, avec illustrations et carte,

Sceaux. — Imp. Charaire et fils.

Emile Petitot, prêtre-missionnaire, en costume dindjié.

(D'après une photographie.)

H Am.
P491e

EN ROUTE

POUR

LA MER GLACIALE

PAR

ÉMILE PETITOT
Ancien missionnaire, Officier d'Académie,
Lauréat des Sociétés de géographie de Paris et de Londres,
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Ouvrage accompagné de gravures d'après les dessins de l'auteur.

« In fines orbis terræ verba eorum. »
(PSALM. XVIII.)

135-242
19/11/14

PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER

Tous droits réservés.

A MA SŒUR BIEN-AIMÉE

HOMMAGE

D'AFFECTION FRATERNELLE

ERRATA

Pages.	Lignes.	*Au lieu de :*	*lisez :*
33	11e	autre affluent du même nom,	autre affluent du même lac.
74	9e	renvoya,	envoya.
102	5e	explorateur,	explorateurs.
158	10e	son voisin en face	son voisin d'en face.
180	27e	plus de protecteurs,	plus de protecteur.
211	22e	189 kilomètres,	189 mètres.
293	12e	*shelti ndu,*	*shellpi ndu.*
351	11e	*By Georyes*	*By Georges!*
353	3e	témoignagne,	témoignage.

Imprimerie Charaire et Fils.

INTRODUCTION

Vingt ans de séjour dans les territoires canadiens du Nord-Ouest, vingt-cinq mille lieues d'incessantes pérégrinations, divisées en quatre-vingt-seize voyages de long cours sur la terre et sur l'onde, effectués au moyen de tous les appareils locomoteurs connus, — à l'exception toutefois du ballon, — voilà ce que j'ai entrepris de raconter à mes bien-aimés compatriotes dans un but d'utilité aussi bien que de distraction, au retour de ma vie aventureuse et agitée.

Ce ne sont point d'anciens voyages que je viens narrer au public, c'est une vie de vingt années de voyages qui ne s'est arrêtée qu'en 1883, et par conséquent hier. Les relations trop vieilles sont incomplètes ; les voyages trop récents ne nous apprennent rien du passé. Mes ouvrages auront l'avantage de joindre ces deux extrêmes en montrant les

progrès du temps, de l'industrie, de la religion et du commerce dans le Nord-Ouest canadien.

Au delà du Manitoba, dans le nord, les pays sont stationnaires et à peu près tels aujourd'hui qu'ils étaient il y a vingt-cinq ans. C'est vers l'ouest que se porte la civilisation.

Ce premier volume est consacré au voyage de trois mille lieues qui des bords ensoleillés de la Méditerranée, sur lesquels s'écoula mon enfance, me transporta sur les rivages arides ou marécageux du grand lac des Esclaves, cette petite mer intérieure de l'Amérique du Nord, qui devait être le premier théâtre de ma vie de squatter et d'apôtre.

Les jours de l'*homme du nord* s'écoulent dans de perpétuels travaux, dans des tâtonnements et des progrès successifs qui sont le fruit de son intelligence, de ses efforts ou de son adresse, mais toujours d'une volonté opiniâtre que ne doit point abattre l'insuccès. Il ne peut faire d'apprentissage nulle part ; il doit trouver dans sa propre industrie les ressources dont il a besoin pour accomplir ses projets.

A cette galère bienfaisante de la nécessité qui stimule ses facultés, l'homme gagne autant en virilité qu'il perd ailleurs dans un autre milieu où chacun a besoin d'un chacun et ne peut se suffire à lui-même.

C'est dans ces combats pour la vie que s'illustrèrent ces anciens coureurs de bois français qui servirent de prototypes aux héros de Fenimore Cooper. Ce sont eux qui ont fait de nos descendants américains, les Métis du Canada et de la Louisiane, une race exceptionnellement virile et apte à toute espèce de travaux. Ce sont eux enfin qui endurcissent et façonnent nombre de missionnaires que la France n'a cessé d'envoyer dans ces régions lointaines depuis le temps où elle les donna au monde et où elle y régna en souveraine.

Le peuple français a donc intérêt à connaître les pays qui furent le théâtre des exploits, des aventures ou des labeurs de tant d'enfants de la France, et dont personne jusqu'ici ne l'a encore entretenu avec connaissance de cause.

Mes aimables lecteurs trouveront dans ces pages tout ce qui constitue une vie de Robinson, d'explorateur et de colon; de plus, ils auront la satisfaction de pouvoir se dire que tout y est véridique et de la plus scrupuleuse exactitude.

Presbytère de Mareuil-lès-Meaux.

30 juin 1887.

EN ROUTE

POUR LA

MER GLACIALE

PREMIÈRE PARTIE

LES TROIS ETAPES

CHAPITRE PREMIER

UN AVANT-GOUT DES GLACES ARCTIQUES

L'Angleterre à vol d'oiseau. — A bord du *Norwegian*. — Mes compagnons de voyage. — Je faillis tomber à la mer. — Comment un verre de champagne fit avorter un discours éloquent. — Jacob fut-il le premier des menteurs? — L'alcyon sans pattes. — Bizarre jugement d'un jury canadien. — A travers les glaces. Marche ou crève! — Arrivée dans le Maine.

Triste et mélancolique fut mon départ de France, le 27 mars 1862. Je laissais à Marseille une mère bien-aimée que le chagrin causé par ma détermination devait conduire à la tombe, au bout de six ans de larmes, d'angoisses et de déceptions. Ce trépas pèse encore comme un remords sur ma conscience de fils et de missionnaire.

A onze heures du soir, je m'embarquai à Dieppe pour l'Angleterre.

Ce départ fut mélancolique comme une fuite. Aucun

parent ne m'accompagna à bord pour adoucir à mes vingt-trois ans la tristesse d'une séparation que je croyais être éternelle. Aucune voix amie ne m'envoya un dernier adieu. On n'y agita ni chapeau ni mouchoir. Le vent ne m'apporta ni les saluts d'une foule bienveillante, ni les chants joyeux des matelots. Les hommes du palan m'avaient arraché sans aucune forme mon mince bagage, le laissant tomber dans la cale par l'écoutille, plutôt qu'ils ne l'y avaient descendu.

Je demeurai sur le pont de l'aviso jusqu'à une heure du matin, appuyé à l'arrière contre le couronnement, les yeux tournés vers la France et dévorant mes larmes solitaires. Je n'eus pas même la triste satisfaction d'accompagner du regard ses rivages bien-aimés; un brouillard épais et humide traînait sur la mer, me dérobant non seulement les lumières de Dieppe, mais encore les feux vert et rouge du bateau.

Cela ressemblait aux apprêts d'une exécution à huis clos, d'une noyade sommaire et nocturne. C'était à en pleurer d'ennui.

Je m'arrachai à ce spectacle qui amollissait mon cœur et descendis dans le salon pour y attendre le jour en dormant, car je n'avais pas de cabine. Mais bah! les Anglais qui retournaient dans leurs foyers avaient accaparé toutes les places pendant que je faisais du sentiment au milieu du brouillard. Ils dormaient à poings fermés sur toutes les banquettes et même sur le plancher. Je fus bien heureux de trouver une petite place sur la table, enroulé dans ma *rug* comme un Indien.

Après huit heures de traversée, nous abordâmes aux rivages crayeux d'Albion. Je montai dans un wagon, à New Haven, me rendis le même jour à Londres que je visitai à la hâte, et repartis aussitôt pour

Liverpool, où j'attendis pendant huit jours le départ du steamer de la ligne Allan pour le Canada.

J'avais reçu mission de me rendre à la rivière Rouge du Nord, petite colonie franco-écossaise devenue depuis province de Manitoba, mais qui était alors la *remota Thule* de nos compatriotes de la Nouvelle-France.

L'Angleterre nous est connue; elle est trop rapprochée de nous pour que j'y arrête les pas de mes bienveillants lecteurs, qu'il me tarde de transporter au delà de l'Atlantique.

Le 3 avril, à une heure de l'après-midi, j'étais à bord du *Norwegian* qui devait me faire effectuer cette traversée. Pour la première fois depuis huit jours, le soleil d'Angleterre ne ressemblait plus à une lanterne de papier gris. Son « *cœlum nubibus fœdum* » s'était épanoui, pour nous montrer une dernière fois l'azur de l'Europe.

La Mersey, plus large que la Seine, est couverte de navires de toutes voiles et de tous tonnages, qui se balançent sous la grosse houle de la marée descendante. Au-dessus d'eux, le beau paquebot de la Compagnie canadienne élève élégamment sa vaste carène blindée et à trois ponts. Navire mixte, il porte dans sa mâture les couleurs des trois puissances dont il a reçu les malles. Tout à coup la vapeur siffle, le canon tonne, le pavillon britannique frappé à la corne d'artimon salue par trois fois la ville et la nation; puis le beau steamer s'ébranle, fend les flots et s'éloigne de Liverpool.

— *Farewell! Farewell!*

Commandé par le vieux et aimable capitaine Mac-Murray, commodore de toute la ligne, notre bateau

est monté par un équipage d'highlanders et de Norwégiens; des hommes de six pieds, chevelus et barbus comme des tritons, au teint d'écrevisse bouillie, au regard pers et glauque comme la mer qu'ils labourent.

Aux premières, nous sommes trente passagers dont cinq sont des capitaines yankees qui regagnent leurs foyers. Ces hommes moroses et raides comme des paratonnerres fixent tout le monde dans le blanc des yeux, avec l'air inquisiteur de détectives. Ils parlent du fond de leur nez comme les Peaux-Rouges, s'accoudent sur les tables, crachent dans leur assiette, au dessert, ruminent du tabac *twist* et dorment les jambes en l'air en les plaçant le plus haut possible.

Partout où on les rencontre la description est la même. Ces habitudes bizarres sont évidemment dans leur ordre; mais la race s'en perd. Tout tend à se niveler, aujourd'hui; toute originalité s'éteint et se fusionne dans le type uniforme et cosmopolite du bourgeois civilisé.

L'un de ces Yankees, borgne et privé d'un petit bout de son nez, s'enfuit d'Angleterre sous le coup d'un procès pour baraterie. C'est du moins ce qui se raconte à bord. Il paraît que ce délit nautique est une spéculation assez en honneur chez certains marins peu scrupuleux de la Nouvelle-Angleterre. Quand leur navire est vieux et assuré, ils préfèrent le jeter à la côte que d'aller en vendre la cargaison dans un port de mer. C'est beaucoup plus lucratif et plus tôt fait.

J'étais le seul Français à bord, mais j'eus l'avantage d'y découvrir un Canadien d'origine française, marié à une Parisienne pur sang. Homme d'une gaîté intarissable et d'une amabilité sans pareille, M. Hardy, libraire

à Québec, en était à sa dix-septième traversée de l'Atlantique :

— Et jamais un seul coup de mer, monsieur; jamais ce qui s'appelle l'ombre d'une véritable tempête !

Il y a des gens si chanceux, que voyager en leur compagnie décourage. Pas moyen d'éprouver la moindre émotion avec eux. Que voulez-vous craindre à côté d'un homme qui a déjà fait plus de dix-sept mille lieues sur l'eau salée sans en recevoir une éclaboussure ! Et tout cela pour acheter et revendre des livres. En vérité, il est des négociants sublimes !

Nous doublons bientôt cette petite mais fière île de Man, qui avait pris pour armes trois jambes unies par l'aine et se poursuivant. Cela signifiait qu'elle défiait ses trois grandes voisines : l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse qui la convoitaient, en allongeant symboliquement le pied dans leur direction, d'une manière plus ou moins amicale.

Nous nous engageons ensuite dans le canal du Nord, passons devant le Firth de Forth, et allons jeter l'ancre à l'entrée du golfe de Foyle, à la pointe septentrionale de l'Irlande, pour prendre la malle de ce pays. J'en profitai pour débarquer à Londonderry afin d'avoir une idée des beautés de la verte Erin. Je n'y vis absolument rien d'intéressant.

Le soir même nous cinglions vers la haute mer, naviguant contre le courant du golfe. Deux jours après, je manquai une belle occasion d'aller approfondir les flots amers sans l'aide du scaphandre. Le salon était occupé par la congrégation protestante du bord, à laquelle un ministre baptiste faisait le prêche. En attendant la fin de la cérémonie, je me tenais dans

l'un des deux passages qui conduisaient au salon. Les matelots, profitant du calme et du beau temps, y avaient laissé un sabord ouvert dans le dessein de les aérer. Un mouvement de roulis me fit tomber sur le plancher récemment briqué et encore tout humide, et je glissai jusqu'au bord de l'abîme béant sous mes pas. Qui me retint? Un simple rebord d'un ou deux pouces, ou plutôt la main toute-puissante de Dieu. Je me cramponnai vivement à une saillie de l'immense ouverture, et me tirai de là aussi blême qu'un mort

Si j'avais eu le malheur de tomber à la mer, nul à bord ne s'en serait aperçu.

Le Révérend avait prêché sur la tempérance parfaite, un de leurs topiques favoris. A la sortie on riait, et M. Hardy, qui avait assisté à la cérémonie par curiosité, me dit que le ministre s'était élevé si violemment contre l'usage de toute espèce de liqueur, que ses compatriotes mêmes en faisaient des risées.

Immédiatement après le service, on sonna le dîner où, entre autres desserts, on servit du plum-pudding au whisky, mets essentiellement britannique. Sa Révérence se lécha les lèvres en humant le fumet de l'appétissant gâteau; mais elle n'eut garde d'y toucher, en égard à la liqueur dont il était arrosé et qui nous réjouissait par ses flammes bleues et jaunes. Les protestants les plus scrupuleux ne se firent pourtant pas faute d'y planter la dent, et ils eurent bien raison.

Sur ce, un gascon comme il en surgit partout, même chez nos bons amis d'Outre-Manche, se tournant vers le prédicant, une bouteille cachetée à la main :

— Offrirai-je un verre de champagne à Votre Révérence? demanda-t-il avec respect.

— Y a-t-il du whisky dans le champagne? hasarda

avec une certaine hésitation le ministre, en couvant de l'œil le liquide doré.

— *Of course no!* exclama le gentleman. Pas une goutte, *sir*.

— *Well!* Dans ce cas je puis accepter sans rompre mon vœu de tempérance, reprit le Révérend. Et il avala saintement le champagne à la grande hilarité de toute la salle.

J'en fus confondu pour lui. Le pieux gentleman ne s'était pas même aperçu du piège que son malicieux voisin lui avait tendu. Ce champagne c'était une tentation, mais c'était aussi la péroraison de son discours, qui se montra ainsi en contradiction flagrante avec les prémisses.

Bien que nous nous trouvassions déjà à plus de deux cents lieues des côtes, le 7 avril, je fus bien étonné de voir notre paquebot constamment suivi par un fort volier de goélands bourgmestres qui semblaient vouloir effectuer la traversée de l'Atlantique avec nous. Quel vol puissant ont ces *pigeons du capitaine!* On les perd de vue toute la journée; puis, le soir, à l'heure du repas, qu'ils semblent pressentir, ils accourent à tire d'aile, tourbillonnant au-dessus du sillon écumant que trace le steamer, en guettant leur souper. Sitôt que l'on jette à la mer des déchets de cuisine, cette masse de plumes blanches se laisse tomber sur les flots comme les flocons de neige, en hiver. Puis ils remontent dans les airs, abandonnant au vent leur corps léger que soutiennent d'immense ailes, et poussant ce cri plaintif qui leur est particulier.

Ce sont ces allures vaillantes, c'est ce vol infatigable des mouettes, l'alcyon des anciens, qui avaient porté le naïf chevalier Pigafetta, compagnon et historien de

Magellan, à écrire que ces oiseaux n'ont pas de pieds, qu'ils ne se reposent jamais, et que la femelle pond et couve ses œufs sur le dos du mâle !

A la troisième classe, il y avait plus de trois cents passagers irlandais et allemands qui émigraient en Canada. Parmi eux se faisait remarquer un juif vêtu d'une polonaise fourrée de renard, et coiffé d'une espèce de kolbach. Il se disait asiatique, bien qu'il répondît au nom de Müller. C'était un marchand de pierreries, qui affectait l'indifférence religieuse la plus profonde, excepté lorsque l'honneur d'Israël était en jeu. Dans ce cas, je dois lui rendre cette justice qu'il ignorait tout respect humain. Et il avait bien raison.

A lui seul, M. Müller faisait plus de fracas que ses deux cents quatre-vingt-dix-neuf compagnons de steerage. Il allait, venait, pérorant en allemand, en anglais, en italien, en syriaque. Il tranchait toutes les questions d'un ton autoritaire, paraissait détester les Anglais, vantait les Américains, et rabâchait toute la journée avec un babil de perroquet.

Son aplomb, ses saillies, ses feintes colères, mais surtout sa cassette de joaillier, l'avaient fait admettre sur le gaillard d'arrière, où les passagers de troisième n'ont point accès.

Un matin après le thé, j'entendis ce digne fils d'Israël me chercher sur le pont où nous remontions.

— En quoi, s'il vous plaît, monsieur, lui dis-je poliment, mon concours peut-il vous être utile ?

— Monsieur le curé, s'écria l'Israélite, je désire que vous soyez juge d'un différend. Je suis assuré d'avance que votre sentiment cadrera avec le mien.

— De quoi s'agit-il, monsieur ?

— D'un jugement qu'un jury anglais du Canada

aurait rendu contre un de mes coreligionnaires nommé Jacob ***. Voici M. Cotnam, un respectable Canadien anglais de Québec, qui me soutient depuis un grand quart d'heure que le patriarche Jacob usa de fourberie et de mensonge pour obtenir les bénédictions d'Isaac. Il appuie cette opinion absurde du jugement que vient de rendre le tribunal de H... en faveur d'un Israélite nommé Salomon contre le susdit Jacob que le premier accusait de fraude dans une transaction commerciale. Jacob niait désespérément qu'il eût agi avec fraude. Salomon affirmait avec serment qu'il y avait eu fourberie et duplicité. Il objectait au jury que le patriarche Jacob ayant été le premier menteur, il était de bonne tradition dans la synagogue que tous les Juifs qui se réjouissent du même nom ont hérité de cette qualité paternelle. Un simple phénomène d'atavisme, monsieur.

« En présence de ce témoignage, le jury canadien n'aurait pas hésité à condamner Jacob ***. Croyez-vous cela ?

« Et voilà ce que M. Cotnam appelle une preuve ! s'écriait M. Müller, rouge de colère. Voyez-vous, cela m'indigne, cela m'exaspère, et j'en appelle à votre témoignage. Que dites-vous de ce raisonnement, monsieur ? »

Je me mis à rire :

— Si tant est, lui dis-je, que l'historiette que vous a rapportée M. Cotnam émane d'une feuille anglaise, elle doit sortir probablement des colonnes du *Punch* ou des *Comic clippings*, et monsieur me semble avoir pris un gros canard pour un fait divers sérieux.

« Quant au raisonnement dont vous me parlez, il n'est ni israélite, ni catholique, ni même protestant ; car les protestants croient aussi bien que nous à la sainteté

du patriarche Jacob. Si ce jugement invraisemblable a été rendu à H.... il ne saurait convaincre Jacob de mensonge et je vais vous le prouver facilement :

« Ce patriarche avait loyalement acheté le droit d'aînesse de son jumeau Esaü : il supportait donc dès lors le personnage de celui-ci, de droit et de fait. Si Jacob avait été dans le tort, en réclamant les bénédictions paternelles dues à l'aîné de la famille, sa ruse s'appellerait mensonge et fourberie. Ayant fait usage de son droit, sa conduite n'était plus que de la finesse ; c'était une prudence nécessitée par le caractère violent d'Esaü qu'Isaac n'aurait pas osé braver en accordant ouvertement ses bénédictions à Jacob. Loin d'en imposer à son père, celui-ci lui rendait donc service en le dégageant de toute responsabilité.

— Je le savais bien, s'écria le Juif asiatique exultant, je le savais bien que M. le curé serait de mon avis, ainsi que tous les curés de l'univers !

Là-dessus, il se répandit contre les protestants en une tirade que je me dispense de transcrire ici.

Le 11, la mer parut être de plomb fondu. Une brume épaisse répandant une odeur marécageuse léchait la surface des flots alanguis et nous baignait d'une moiteur désagréable. Nous aperçûmes plusieurs baleines à distance, et le soir même nous rencontrâmes des glaces flottantes. Nous venions d'entrer dans le grand courant du Labrador qui descend de la baie de Baffin et se mêle au *Gulf stream* au delà des bancs de Terre-Neuve.

Le lendemain, à notre réveil, quel ne fut pas notre étonnement de nous trouver prisonniers dans une mer de glace ! L'horizon était occupé par une banquise qui nous enserrait sur trois côtés. Nos derrières seuls étaient

encore libres, et on y voyait flotter quantité de montagnes de glace presque aussi hautes que notre mâture. Les vagues les ombraient d'un magnifique bleu d'azur.

> Peindrai-je les glaçons l'un sur l'autre entassés
> Voyageant sur les mers en montagnes flottantes
> Et se heurtant au gré des vagues inconstantes,
> Désordre du chaos [1] ?...

« Où sommes-nous donc? nous demandions-nous. Le commodore a-t-il pris par mégarde la route de la baie d'Hudson pour celle de l'État du Maine, ou bien est-ce le banc de Terre-Neuve qui arrête au passage ce grand champ de glace? Serons-nous condamnés à nous y frayer une route, ou bien allons-nous dériver avec le courant jusqu'au golfe du Mexique ? »

Voilà ce que chacun se disait avec anxiété; mais nul n'osait questionner les officiers, qui nous paraissaient aussi mystifiés que nous-mêmes.

Les capitaines yankees chuchotaient entre eux les mots fausse manœuvre, témérité, imprudence. Mais ils ne se confiaient point aux autres passagers qui les épiaient.

Il était toutefois évident qu'une erreur de latitude avait été commise dans la gouverne du paquebot, au milieu de la brume, et que nous cinglions beaucoup plus au nord que ne le comportait notre route.

Quoique blindé, ou justement parce qu'il l'était, il n'était guère probable que le *Norwegian* eût pu supporter une aussi forte pression que celle d'une mer de glace, sans éprouver de fortes avaries dans sa machine ou dans sa coque. L'hélice aurait-elle la force de soulever les énormes banquises qui battaient en brèche les

1. Roucher, *Poème des Mois*.

flancs métalliques de notre demeure flottante, ou bien allaient-ils être crevés par ces béliers neptuniens ?

Encore si nous avions eu le vent en poupe pour nous pousser comme un coin de fer dans ce grand gâteau qu'il nous fallait partager! Mais non : nous avions vent debout, et il retardait considérablement notre progrès par sa violence, nous chassant au visage une neige épaisse, et augmentant la rigueur du froid qui nous forçait à nous grouper autour des cheminées de la machine.

Les passagers étaient épouvantés par la perspective d'achever leur voyage sur quelque glaçon flottant, en compagnie des phoques et des morses.

> Dirai-je la pâleur et l'effroi des nochers
> Qui, voguant à travers ces monceaux de rochers,
> Maudissent, l'œil en pleur, leur stérile courage,
> Et glacés et tremblants attendent le naufrage [1] ?

L'avouerai-je, pour la plus grande confusion de mon égoïsme ? Eh bien, je n'envisageai pas un seul instant la possibilité d'un sinistre. Je m'estimais heureux d'obtenir les émotions d'un voyage dans les mers polaires sans être obligé d'aller au pôle nord. De fait, j'avais là un avant-goût des glaces arctiques.

Malgré les efforts du vent du nord-ouest, la mer, écrasée par les masses immenses qui la couvraient, ne pouvait soulever ses flots alourdis. Elle ondulait lentement avec un bruit sourd et caverneux auquel répondaient les sifflements du vent dans les agrès et les cra-

1. Le *Norwegian* devait trouver une fin sur ces mêmes bancs de Terre-Neuve, dans un de ses voyages subséquents. Il s'y perdit corps et biens, comme tant d'autres magnifiques paquebots de la même Compagnie.

quements de la glace qui s'entr'ouvrait sous notre étrave avec des crépitements d'incendie.

Cependant le *Norwegian* continue à jouer le rôle du coin qui fend le chêne. Le brave commodore ne songe pas un instant à dévier de sa route. C'est comme à Inkermann : tout droit devant soi, marche ou crève ! Et le vaisseau de fer d'avancer en s'ouvrant à force de vapeur un étroit sillon dans ce champ de glace qui se referme derrière lui. Tels qu'une armée de guerriers qui s'élancent à l'assaut d'un redan, les glaçons révoltés se relèvent contre les parois du vaisseau, comme pour en escalader le pont. L'hélice soulève des masses énormes qu'elle parvient à entraîner dans son tourbillon. Mais elle est de fonte, et cette fonte cède devant l'eau glacée. Deux de ses ailes se rompent comme un verre fragile, et cet engin tout à l'heure formidable bat l'eau avec ces mouvements irréguliers et frénétiques d'un poisson qui se meurt.

C'en est fait; maintenant nous voilà pris. Le champ de glace s'est refermé derrière nous. Nous sommes au milieu d'une jatte de crème, y pataugeant comme une mouche qui se noie.

> Autour d'eux l'Océan, vaincu par la gelée,
> Est lié tout entier en glace amoncelée.

Sur la banquise sont des phoques qui nous narguent et des canards de Miquelon qui rient de nous : *can ! can ! cancan, cancan, oui !* Personne ne songe à leur imposer silence. La crainte paralyse le courage de presque tous les passagers. Les autres sont retenus dans leurs cadres par le froid qui est intense.

Bientôt le commodore et son état-major ne déguisent plus leur inquiétude. Les trois lieutenants grim-

pent dans la mâture comme de simples gabiers, lunette en mains.

— Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

— *Nothing, Captain, nothing at all !*

C'est effrayant.

Les ordres se croisent, les sifflets des quartiers-maîtres nous faussent le tympan. Que résultera-t-il de la manœuvre qui va suivre ?

Maintenant les cinq capitaines yankees manifestent tout haut leur appréciation : nous courons à notre ruine ; nous allons être broyés comme une noisette. Peste ! la vie de quatre cents passagers, sans compter l'équipage ; plus les malles de trois puissances ! Ils soutiennent que le commandant est coupable de n'avoir pas dévié vers le sud sitôt qu'il s'est aperçu que nous avions le cap sur le Labrador et que nous ne pourrions passer avant le champ de glace qui dérivait.

En dépit du vent violent qui secoue la mâture, le second capitaine, un Écossais tout rouge, aux cheveux rouges, et en vareuse rouge, va se jucher comme un ara sur les barres de perroquet du grand mât. Les autres officiers perchent un peu partout et le plus haut possible. Mais c'est toujours le même cri :

— *Nothing ahead !* Rien à l'avant !

Tandis que nous continuons à broyer de la glace et à pénétrer dans le gâteau, une troisième aile de l'hélice se rompt devant la résistance d'un glaçon long comme un obélisque qui vient de s'engager entre elle et l'arrière du navire La voilà réduite à sa plus simple expression : une aile sur quatre, plus un petit morceau d'une seconde ; tout juste de quoi imprimer au navire des secousses insensées.

Au bout de trois mortelles heures d'angoisses, pen-

dant lesquelles les passagers n'échangèrent pas dix paroles, l'Écossais rouge que les quartiers-maîtres appelaient *sir*, monsieur, — le seul monsieur parmi les officiers, — cria du grand mât :

— *Water in the south!* mer libre dans le sud !

Nous respirâmes plus librement.

Un étroit chenal d'eau vive se montrait loin, bien loin dans le sud. Il fallait dévier à bâbord. Lentement, lentement le paquebot vira sur son axe et mit le cap vers cette mer ouverte qui était au moins à dix lieues de nous.

Clopin-clopant, nous sortîmes de la banquise, ayant pu conserver intacte la quatrième aile de notre hélice. Dans la soirée nous continuâmes encore à voir des glaces, mais elles ne couvraient plus la mer et devinrent de plus en plus rares. Nous jouîmes encore de la vue de véritables montagnes de glace. Il paraît que, semblables à la grosse cavalerie, elles se tiennent sur les ailes pour protéger les colonnes qui défilent entre elles en rangs pressés. Les vagues déferlaient avec force contre ces blancs rochers qu'elles ombraient d'un azur intense. Ils revêtaient des formes bizarres et fantastiques, ressemblant tantôt à des vagues pétrifiées, tantôt à de vastes champignons godronnés en dessous comme des culs-de-lampe mauresques, supportés par un pédicule grêle.

Le 13, nouvelle épouvante : nous donnâmes du talon sur l'extrémité du banc de Terre-Neuve et manquâmes y échouer au milieu de la nuit. Enfin, le 14 avril, nous reçûmes à bord des oiseaux de terre, avant-coureurs du pilote. Des flottilles de macareux et de canards arlequins se montrèrent sur l'eau. Puis la terre colombienne nous apparut, encore oscellée des blanches

livrées de l'hiver. C'était la chaîne du Vermont, les Montagnes Vertes. Sur le soir, une multitude de voiles blanches se promenaient en tous sens entre le rivage et le paquebot. On eût dit des cygnes sur une vaste pièce d'eau. Oh! que cette vue repose délicieusement l'esprit affecté par une longue contemplation du vide primordial! Tout nous étonnait, tout nous semblait étrange et merveilleux. C'était comme une nouvelle création.

A l'Orient, une masse embrasée, incandescente, se balançait sur la mer tranquille, nous laissant croire à un navire incendié qui s'engouffrait. Mais, à mesure que nous nous éloignions, cette chose rouge et enflammée grandissait, grandissait toujours, distorte, ridicule. Bientôt nous reconnaissons avec hilarité le disque moqueur de la lune, contrefait et sanglant comme la face bouffie d'un noyé, large comme une meule de moulin.

A mesure que l'astre des nuits monte dans l'azur éthéré et qu'il se dégage des vapeurs de la mer, il reprend sa forme, son volume et son éclat normaux. Maintenant il est redevenu lumineux comme Diane, mirant sa face rieuse et vermeille dans le vif-argent des eaux où elle abandonne un long reflet de sa gloire.

Par le moyen d'artifices nous demandons un pilote. Il arrive dans un remorqueur lilliputien. On le hisse à bord dans son youyou, sans ralentir la marche du *Norwegian*.

L'instant d'après, nous nous pressions autour du vieux commodore, souriant et heureux d'en avoir échappé belle par deux fois, et qui, satisfait de la joie et de la reconnaissance de tous, distribuait indistinctement de chaleureuses poignées de mains. C'étaient nos adieux au beau navire.

— *Good by! good by!*

— Au dix-huitième, à cette heure! me cria le libraire québéquois. Et pas une éclaboussure, monsieur. Je vous prends à témoin!

Nous étions humblement amarrés le long du quai de Portland, ville de l'État du Maine, et port de mer du Canada dans la saison d'hiver. Il était dix heures du soir. Nous avions mis onze jours pour franchir 952 lieues marines[1] depuis Liverpool, la plus longue traversée que j'aie encore faite. De New-York au Havre on compte mille lieues marines et je les ai franchies, une fois, en 1874, en huit jours, avec le *Péreire*. Il doit encore s'en souvenir, le grand tragédien Delaunay qui était au nombre des passagers, ainsi qu'une charmante artiste qu'il accompagnait.

1. La lieue marine est de 5,556 mètres ; 952 lieues marines ont donc 1,322 lieues kilométriques.

CHAPITRE II

LA NOUVELLE-FRANCE.

Portland. — Chemins de fer américains. — « Ces gros bourgs des *Narraganset* ». — Extermination des Peaux-Rouges de la Nouvelle-Angleterre. — Nos bons amis les Abénakis. — Rivières Alsigantéka et Yamaska. — Le fleuve Katarokwi et le pont-tunnel Victoria. — Montréal et les Canadiens français.

Portland est une ville de 50,000 âmes située au fond d'un magnifique bassin naturel fermé par un goulet qu'éclaire un phare de 28 mètres de haut.

La chaîne des montagnes du Vermont, qui forme le fond du tableau, abrite la ville contre les vents du nord et de l'ouest.

Les maisons en sont élégantes et construites dans ce style que nous avons imité dans les faubourgs opulents de nos grandes villes. Il unit le péristyle grec aux pignons découpés et pointus du chalet suisse, les baies géminées du roman et les clochetons du gothique aux formes carrées de la reine Anne. C'est du style *ad libitum*, américain pur sang, mais que je trouve tout simplement ravissant. Toutefois, pour témoigner de mon mauvais goût, je dois avouer que ce mélange hybride et coquet fait autant le désespoir des classiques qu'un roman de Daudet ou une toile de Laurens. Qu'importe?

Le commerce concentre ses *offices* et ses *stores* autour du port. La ville s'étend alentour avec ses rues en échiquier, régulières et monotones comme le peuple de Puritains qui les parcourt. A peu de chose près, cette description est propre à toutes les cités de l'Union Américaine.

Si je n'avais pas attendu l'an 1887 pour publier mes impressions de voyage, je pourrais m'étendre longuement sur les chemins de fer américains et leurs confortables wagons. Aujourd'hui tout cela est vulgarisé par les relations qui m'ont devancé. Nous avons même eu le courage de copier quelque peu les *Sleeping cars*, tout en nous tenant à une distance plus que respectueuse des *Pulman Palaces*.

Mais je dois dire, à la louange de mon pays, que les voies américaines et canadiennes sont bien loin de valoir les nôtres pour la sûreté, l'aménagement, les signaux, les accessoires et la police. On n'y rencontre pas plus de piqueurs ni de gardes que dans les dépôts ou gares. Les innombrables précautions réputées nécessaires chez nous pour garantir la sécurité des voyageurs, sont là-bas chose inconnue et méprisée. Est-ce insouciance ou parcimonie? Je préfère croire que c'est un effet de la haute idée que les Yankees conçoivent de la dignité humaine ou de leur respect pour la liberté publique. Les trains traversent donc les rues les plus populeuses des grandes villes aussi bien que les bourgs et les campagnes sans autre garde, dans les passages à niveau, qu'un grand écriteau qui porte en grosses lettres ces mots, écrits, au Canada, dans les deux langues :

— *Take care of the engin, when the bell ring !*

— Prenez garde à la machine, quand la cloche sonnera !

Et maintenant, *stranger*, n'ayez pas les yeux dans votre poche ni les oreilles tamponnées. Notre engin beuglant et hululant fait assez de vacarme, et notre cloche de nonnerie assez de carillons pour vous épargner la distraction de vous faire couper en deux. Il suffit.

A New-York cependant j'ai vu des portes établies dans les susdits passages, et un homme préposé pour les ouvrir et les fermer quand besoin était. Voudraient-ils nous imiter?

Pendant la nuit, nous traversons l'État du Maine, capitale Augusta (1820), celui du New-Hampshire, chef-lieu Concord, et l'état du Vermont, capitale Montpellier (1791). Deux souvenirs de la France de Rochambeau et de Lafayette dans un pays essentiellement *Yankee*, c'est-à-dire de pure race anglaise; puisque ce mot et d'autres analogues : *Yinkis*, *Inguis*, ne sont autres que le nom des Anglais prononcé à l'indienne.

En prenant ce mot dans son acception originale on ne peut donc l'appliquer aux Américains qui proviennent d'autres familles humaines.

Par le fait, nous traversons ici la Nouvelle-Angleterre, un pays exploré pour la première fois, en 1605, par l'Anglais Weymouth et l'année suivante par Prynne. Ils n'y firent aucun établissement; mais en 1614 l'aventurier floridien John Smith y débarqua sur l'île Monhigin, qui était alors occupée par les Indiens Loups ou Mahiganiak, que les Anglais nommèrent Mohicans. C'était une nation féroce et pillarde qui peuplait aussi le littoral, entre les fleuves Pénobscott et Kénébek.

L'année d'après, un lieutenant de Smith nommé Hunt, laissé sur ces rivages, captura vingt et un Indiens Pékwanoket qu'il alla vendre aux Espagnols.

Ce fut le point de départ des longues hostilités qui ensanglantèrent ces rivages, entre Peaux-Rouges et Anglais, et qui ne prirent fin qu'avec la complète extermination des premiers.

La Nouvelle-Angleterre offrit cependant ce prodige que, pendant une période de soixante-quatre ans (de 1615 à 1679), une poignée de puritains anglais, réfugiés religieux et politiques, parvint à fonder quatre colonies florissantes et à élever plus de trente villes bientôt prospères, au milieu et en dépit des attaques incessantes de milliers de sauvages dont sept fortes tribus de la nation almouchiquoise, comptant chacune de trois à six mille guerriers, furent totalement détruites.

« Ces gros bourgs des Narraganset » comme les appellent les relations de cette époque héroïque et pourtant si rapprochée de nous, étaient les *Massajoset* ou gens de la grosse montagne, qui chassaient dans l'État qui porta depuis le nom de Massachusett; les *Pekwanoket* ou gens de l'écorce levée, au sud des précédents; les *Nibenet* ou Wabanoak, gens de l'été ou du levant, dans Rhode-Island; les *Mahiganiak* ou Loups, déjà nommés ; les *Narraganset* ou gens sans peur, qui habitaient dans le voisinage de Rhode-Island ; les *Pékwatsak* ou Péquots, gens de l'intérieur, qui vivaient le long du fleuve Connecticut, enfin les *Kinnipiak* ou gens du littoral, que l'on trouvait dans ce qui fut depuis le New-Haven.

Dès l'arrivée des puritains au cap Cod, en 1621, les Pékwanoket s'opposèrent à leur descente et à leur établissement. Les Nibenet et les Pékwatsak s'allièrent à leurs frères. Mais les Massajoset, les Narraganset et les Mahiganiak prirent follement fait et cause pour des étrangers qu'ils ne connaissaient point. Cette scission,

malheureuse pour ces Indiens, — puisqu'elle fut la cause première de leur perte, — fit le salut et la fortune des Anglais. Les Loups avaient à leur tête le fameux *Unkwa* qu'a immortalisé la plume poétique de Fenimore Cooper. Le parti indien eut le dessous.

En 1637, John Masson massacra deux mille Pékwatsak ainsi que leur chef Sasakous. Mille autres furent transportés dans l'Indoustan et vendus comme esclaves. Il ne resta plus de trace de cette tribu alemwiski.

Indignés de ces cruautés, les Narraganset abandonnèrent enfin les Yankis ou Anglais et se réunirent au parti indien. Un traité de paix qui dura vingt-sept ans les calma cependant; mais, en 1671, les violences et la mauvaise foi des alliés européens rallumèrent la guerre. Les Indiens firent des prodiges de valeur pour reconquérir leur indépendance et chasser l'étranger de la patrie de leurs pères. Tout fut inutile, ils y périrent tous!

Ces Indiens avaient pourtant des missionnaires. Les puritains leur avaient procuré des hommes zélés et instruits, tels que les ministres Elliot et Mahews. Ils furent incapables de conjurer cette catastrophe. Ce fut ces deux ministres presbytériens qui, les premiers, émirent l'opinion que les Peaux-Rouges pourraient bien être les restes des dix tribus d'Israël perdues. Et cependant, pour porter ce témoignage délicat, ils ne s'appuyaient que sur le refrain d'un chant indien qui imitait l'alleluia hébraïque.

Les Mohicans, bien qu'ils fussent les alliés des Anglais, n'eurent pas un sort meilleur que celui des vaincus, dans cette guerre fratricide et impolitique. Ils furent punis par où ils avaient péché. Après avoir inutilement versé leur sang pour assurer le triomphe de l'étranger

sur leurs frères, ils eurent le crève-cœur de le voir s'établir en maître dans leur propre héritage, et se virent obligés d'émigrer dans la Pennsylvanie où l'on en trouve encore quelques peuplades aujourd'hui chrétiennes, connues sous le nom de Delawares.

Le nom national et algonquin de toutes ces tribus était *Hllèni-hllèna-be* ou les trois fois hommes. Chacune des divisions de ce nom composé signifie homme.

Ce qui caractérisa les Anglais dans ces anciennes colonies d'Amérique, ce fut leur entente mutuelle pour le triomphe de la cause commune, leur bonne harmonie et leur esprit de concentration; justement ce qui faisait défaut aux Peaux-Rouges. L'union fait la force.

En sortant des gorges pittoresques et boisées des Montagnes Vertes, on franchit les Lignes. C'est une coupe longitudinale à travers forêts, qui sert de frontière entre les États-Unis et le Canada.

Peu après, nous atteignons Island-Pound où nous subissons la visite de la douane, et sitôt après, nous roulons vers Montréal. Nous venions d'entrer sur le sol de cette Nouvelle-France qui est si riche en souvenirs glorieux et que l'on appelle maintenant le Domaine Canadien, *Canadian Dominion*.

Généralement on croit que ce fut Jacques Cartier qui mit, le premier, le pied sur le sol américain, dans les régions dont je parle. C'est une erreur. Ce fut un Florentin au service de la France nommé Verazzani qui découvrit, en 1524, toute la côte d'Amérique comprise entre Rhode-Island et la Nouvelle-Écosse. Il y avait été envoyé par François Ier.

Mais ce hardi marin avouait lui-même qu'il avait été devancé sur ces côtes par des pêcheurs de morue bretons, dont les noms sont demeurés inconnus.

En la même année 1524, l'Espagnol Etiévan découvrit à nouveau une immense contrée ensevelie sous les neiges, à laquelle il donna par ironie le nom de Terre de Labour, *Tierra de Labrador*. Longtemps auparavant, au IXe siècle, les Danois, qui l'avaient découverte les premiers, l'avaient appelée Terre des Vignes, *Wine-Land*.

Quelle dérision !

Ce ne fut que dix ans après ces deux marins, en 1534, que le capitaine malouin Jacques Cartier découvrit l'embouchure du fleuve *Katarokwi*. Il le remonta jusqu'à son confluent avec la rivière des Ottawa, où s'élève une île-montagne de 297 mètres d'altitude qu'il nomma Mont-Réal ou Royal. Au fleuve majestueux il imposa le nom de saint Laurent martyr. Le pays qu'il arrosait s'appelait en iroquois *Kanada* ou amas de cabanes. C'était par métaphore.

En 1604, Pierre Dugast ou du Gua, seigneur de Monts, gentilhomme calviniste, fut envoyé par Henri IV en Amérique, pour y établir une colonie. Il aborda dans la baie Française [1] en compagnie du baron Jean de Poutrincourt et, plus tard, de M. de Pontgravé. Ils s'établirent dans l'Acadie et fondèrent la ville de Port-Royal [2].

Les *Abénakis* et les *Micmac* peuplaient ces rivages et leurs forêts vierges. Ils accueillirent nos compatriotes avec bienveillance ; ils prêtèrent l'oreille aux enseignements des Jésuites et se convertirent en grand nombre au christianisme, dès les débuts de la colonisation, après avoir conclu une alliance avec la France.

1. Aujourd'hui baie de Fundy, dans la Nouvelle-Écosse.
2. Aujourd'hui ville anglaise d'Annapolis.

Ces Indiens nous furent fidèles jusqu'à la mort. Mais il faut convenir que nos frères avaient pris les bons moyens pour se concilier leur affection et capter leur confiance. Loin de les brutaliser, de les mépriser, comme en agirent les Anglais dans le Maine, au rapport de leurs propres historiens, ils recherchèrent leur alliance, ils se marièrent avec des filles indiennes, ils les traitèrent sur le pied de l'égalité et demeurèrent fidèles à la foi qu'ils leur avaient jurée.

Ainsi l'on vit le baron de Saint-Castin, ancien capitaine au régiment de Carignan, épouser la fille d'un chef abénakis, et envoyer ensuite à Paris les fils qu'il en eut pour y faire leurs études, afin qu'ils pussent lui succéder dignement. Ainsi un sieur Enaud de Nipissiguy contracta une union semblable. L'auteur canadien-français que j'ai déjà consulté prétend même « qu'il y a actuellement peu de familles canadiennes en Acadie qui n'aient du sang rouge dans les veines [1] ».

Ce que cet écrivain consciencieux dit de ses compatriotes qui sont aussi les nôtres, je ne crains pas de l'affirmer à mon tour d'une foule d'autres familles canadiennes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la physionomie de ces créoles et surtout de capter leur confiance. Un grand nombre de Franco-Canadiens, que j'ai pratiqués dans mes voyages, m'ont avoué tout simplement être métis. Il ne l'auraient pas confessé devant des Anglais ni des Américains, de crainte d'en être méprisés. Un Français a le cœur plus haut placé. J'aime et j'estime tant les Peaux-Rouges et surtout les Métis, que je ne vois nullement en quoi les Canadiens pourraient rougir d'un état de choses qui honore

1. J.-A. Maurault, *Histoire des Abenakis*. Sorel, 1866, page 73.

autant la bienveillance et l'hospitalité des Algonquins qui reçurent nos pères et fraternisèrent avec eux, que l'excellent esprit et la charité toute chrétienne des colonisateurs français du Canada.

Nos bons amis les *Abénakis* ou gens de la Terre du Levant[1] habitaient depuis le Maine jusqu'à la Nouvelle-Écosse. Ils partageaient ce pays avec les Micmac ou Souriquois. Je ne sais si ce dernier peuple était caractérisé par une plus forte dose d'astuce que n'en possèdent d'ordinaire les Indiens, pour que son nom ait passé dans la langue française comme le synonyme d'intrigue et de sourde cabale. Ils comptent encore 616 âmes.

Les Abénakis se divisaient en sept peuplades ou tribus qui étaient les *Kannibès-innoak* ou gens des lacs, que les Français appelèrent Cannibas ou Cannibales; un mot qui, depuis lors, est devenu bien mal à propos le synonyme d'anthropophages. Les malheureux Abénakis ne le furent pourtant jamais. Les *Patsouïket* ou gens de la terre de fraude. Ils chassaient le long de la Merrimac. Les *Sokwakiak* ou Sokokis, Sokoquois, c'est-à-dire gens du midi, qui chassaient dans le sud-ouest du Maine. Les *Nourhansouak* ou gens qui voyagent en pirogue, sur le fleuve Kénébek. Les *Pentagoët*. Pénawobsket ou Pénobscott, sur le fleuve de même nom. Les *Etémankiak* ou Etéminquois, Etchemins, gens du pays des peaux d'élan. Ils vivaient sur les rivières Saint-Jean et Sainte-Croix, dans le Nouveau-Brunswick. Enfin les *Warastéguiak* ou gens de la rivière aux paillettes d'or, sur la rivière Saint-Jean. Ils furent plus connus sous le nom de *Muskwasoak* ou Rats musqués,

1. Par opposition à d'autres peuplades dont le territoire était situé à l'ouest ou au sud des premiers.

puis sous celui de Malécites ou Amalécites, bien qu'ils ne revendiquassent pas la moindre parenté avec Amalec. Ces derniers Indiens constituaient la tribu la plus populeuse de la nation abénakise; mais, en 1883, on n'en comptait plus, hélas! que 186, alors que les Abénakis Cannibas étaient eux-mêmes réduits à 308 âmes!

Je trouve entre l'abénakis et l'esquimau plusieurs points de similitude, surtout dans la structure des noms propres et dans les éléments du pluriel. Rien ne m'étonnerait que ces Indiens ne fussent le chaînon intermédiaire entre les Innoït et les tribus algonquines. Une comparaison attentive des deux langues pourrait aisément éclaircir ce problème. C'est dans la langue abénaquise que les Innoït avaient reçu leur nom d'*Eskimantik* ou mangeurs de chair crue, dont nous avons fait *Esquimalt*, puis Esquimau.

Toute la portion du Canada que je traversai depuis le Maine jusqu'au lac Saint-Pierre est pleine du souvenir de ces malheureux alliés que nous avons oubliés si complètement. Au delà de Richmont, où se trouve l'embranchement de Québec, nous traversâmes, à midi, la rivière *Alsigàntéka* ou des Potamos, à laquelle les Français donnèrent le nom de Saint-François. C'est encore un souvenir des Abénakis. En 1680, ils y fondèrent leur dernier établissement, lorsqu'ils fuyaient leur pays que saccageaient les Anglais. Quatre ans plus tard, leur village prit le nom de Saint-François de Sales, ainsi que les registres de l'église en font foi. Ils y étaient desservis par des prêtres venus de France [1].

Depuis 1754, la haine des Abénakis contre les An-

1. J.-A. Maurault, déjà cité, pages 272 et suiv., probablement des Sulpiciens.

glais, leurs persécuteurs, avait redoublé. Ils leur donnaient sans cesse la chasse et leur levaient beaucoup de chevelures. Le 4 septembre 1759, le général Amherst chargea le major Rogers d'aller détruire le village de Saint-François. Parti de la baie Missisquoï, sur le lac Champlain, avec un détachement de deux cents hommes, Rogers arriva le 3 octobre à la rivière *Alsigintéka*, surprit dans leur sommeil, à l'issue d'une grande danse de triomphe, les malheureux Abénakis de Saint-François, et en massacra deux cents, femmes et enfants compris. Puis les Anglais mirent le feu au village et à l'église, et emmenèrent captives vingt des plus belles femmes ou filles Abénakises, qu'ils se réservèrent.

On dit que le major Rogers aurait épargné ces Indiens s'il n'avait aperçu dans la grande place de leur village sept cents chevelures d'Anglais qui y étaient suspendues à des perches comme des trophées. Cette vue lui mit la rage au cœur et le porta à ne point faire de quartier.

Il n'y avait alors à Saint-François qu'une faible partie de la population. Les guerriers, divisés en bandes, avaient suivi les troupes françaises dans leurs attaques contre l'ennemi commun qui envahissait la Nouvelle-France. Aussi, en 1760, trouvons-nous encore sept cents Abénakis au village de Saint-François reconstruit. De nos jours, on y en compte à peine trois cents. Ces Indiens appartiennent aux tribus Cannibas et Sokokis. Les premiers ont pour otem ou blason l'ours, *Ougawinno* ou le Dormeur. En conséquence, ils ne tuent jamais cet animal. Les Sokokis ont pour nagual la tortue, *Pélauinno* ou la Lambine. Aussi vénèrent-ils dans leurs maisons de petites tortues en pierres sculptées. Après trois siècles de christianisme, ces

Indiens, la plupart métis, ont donc conservé leurs antiques protecteurs tutélaires des temps de barbarie [1].

Il faut maintenant que je m'arrache au souvenir de ces bons et dévoués amis; car nous venons de traverser la belle rivière Richelieu, appelée aussi rivière de Chambly ou de Sorel. Elle déverse le trop plein du lac Champlain dans le fleuve Saint-Laurent, au milieu de cette large expansion d'eau qui a reçu le nom de lac Saint-Pierre.

Sur les bords de la rivière Yamaska, autre affluent du même nom, je salue Saint-Hyacinthe et le dôme brillant de son université. C'est une ville épiscopale fondée en 1777 sur l'emplacement d'une seigneurie qui fut octroyée en 1748 par le roi de France à François de Rigaud de Vaudreuil, marquis de Cavaignac, le dernier des gouverneurs français du Canada. Sur ces plages fertiles, dit Benjamin Sulte, jamais le cri de guerre de l'homme rouge ne s'est fait entendre; jamais le farouche Iroquois n'a entonné le chant de mort; et si l'Algonquin y a transmis aux siècles futurs le nom de la rivière qui l'arrose, ç'a été sans le concours d'aucune légende de meurtre ni de sang.

Enfin nous voici sur les bords du Katarokwi [2] ou Saint-Laurent, et en face de la ville et de la montagne de Montréal. Le fleuve géant du Canada mesure ici trois kilomètres de large. Comment construire un pont sur un tel cours d'eau? Les Canadiens ont réalisé ce tour de force en créant une huitième merveille du monde. Sur vingt-quatre piles de granit et deux culées, ils ont jeté vingt-cinq immenses tubes de fer, à 60 mè-

1. J.-A. Maurault, page 565, *passim*.
2 Rochers qui trempent à l'eau, en iroquois.

tres au-dessus du Saint-Laurent, de manière à ce que les plus grands navires pussent passer dessous sans démâter. Ce pont-tunnel de la Victoire de Montréal se prolonge pendant 2,750 mètres. Ils y ont dépensé 125 millions de francs, dit-on, et la vie d'un millier de travailleurs. Mais ce dernier détail est peut-être une petite calomnie destinée à ternir la gloire de son exécution.

Cette œuvre gigantesque, qui appartient à la Compagnie du chemin de fer du Grand-Trunc, a été exécutée en quatre années. Commencé en 1856, le pont fut inauguré en 1860 par le prince de Galles. En 1862, lorsque je le traversai pour la première fois, il était donc encore une véritable curiosité. Aussi faisait-il l'admiration de tous les étrangers et encore plus celle des Canadiens.

Ces braves compatriotes de la Nouvelle-France ne se doutent guère qu'ils ne ressemblent pas plus aux Français que les Yankees ne ressemblent désormais aux blonds Anglais. Les influences climatologiques, la propriété du soleil américain de colorer la peau en rouge brun, et le mélange du sang indien ont opéré dans leur physionomie des changements qu'un œil exercé remarque aussitôt, mais que tous ne possèdent pas.

Ces caractères distinctifs sont l'avancement de l'arcade sourcilière au-dessus des yeux qui sont enfoncés et très rapprochés de la racine du nez, le retroussement dédaigneux de la lèvre supérieure, le langage qui est presque aussi nasal chez les Canadiens que parmi les Yankees. Je sais bien que si ces lignes tombent sous les yeux d'aucuns de nos aimables frères du Canada, ils vont pousser des cris de paon et me traiter peut-être en diffamateur de leur race; mais je sais aussi de

bonne source que nombre de Canadiens sont des sang-mêlés et je suis assez entêté pour ne rien voir en cela qui puisse les faire déroger à nos yeux en quoi que ce soit.

Comment en aurait-il été autrement d'ailleurs, alors que dans le Manitoba et les autres territoires du Nord-Ouest la presque totalité des mariages étaient mixtes, en 1862, et longtemps après? Par mixtes, j'entends contractés entre Blancs et Indiennes, ou entre Métis à divers degrés ? Et comment pourrait-on raisonnablement nier que ce qui a lieu de nos jours sur un point du Canada n'ait pas eu lieu également sur d'autres, il y a deux ou trois siècles, alors surtout que la pénurie des femmes françaises était bien plus considérable dans la Nouvelle-France qu'aujourd'hui ?

Ce n'est qu'aux yeux prévenus des Yankees, ennemis jurés des Red-Devils et des sang-mêlés, que le mélange des variétés humaines peut constituer une note d'infériorité. En France, admettre seulement cette théorie serait absurde, déraisonnable. Si j'étais sang-mêlé, je m'en glorifierais et le crierais sur les toits. Sang-mêlé ! Mais que sommes-nous dans notre vieille Europe, et combien y a-t-il d'individus qui puissent revendiquer une origine purement grecque ou romaine ? Car, il ne faut pas l'oublier, à l'exception des Grecs et des Romains, le reste du monde était traité de *barbares*, au temps jadis ; or nous sommes tous fils de ces barbares-là, Anglais et Français, Allemands et Hongrois, et le reste. Les Yankees ne font pas exception, ce me semble. Ils ne sont qu'un peu plus mêlés que nous.

Avec le flot toujours montant de la civilisation qui étend rapidement son influence jusqu'aux confins du monde, le Canadien a perdu l'originalité de son costume primitif. Vous chercheriez vainement aujourd'hui,

dans les rues de Montréal, une polonaise bleue de ciel, à capuchon, serrée autour de la taille par une ceinture ordinairement bleue et quelquefois multicolore, un pantalon collant enfermé dans de grandes bottes, et ces gants sans doigts en cuir noir ou jaune que l'on appelle mitaines. En 1862, il n'y avait pas un *chartier* qui n'en fût revêtu. Les bottes et les fourrures, indispensables en hiver, ont seules continué à être en usage.

Montréal, ville de 125,000 âmes, me frappa par ses vastes dimensions et par le cachet français qu'elle respire. Par ci, par là, quelques bizarreries, s'étalant au milieu de maisons construites à la Mansard, me faisaient seules ressouvenir que je n'étais plus en Europe. Tels des trottoirs en bois disloqués, des maisons de bois plaquées avec de la brique, des panonceaux de notaires ou d'avocats, en papier blanc, collés sur les persiennes, des *licenciés* en vins [1], des *tabacconistes* [2], reconnaissables à leur sauvage en pied, en guise d'enseigne, des *grocers* et des apothicaires [3], des *milliners* [4] et des marchands de confections [5]. Mais des constructions grandioses, de beaux hôtels, des banques somptueuses, de jolies églises, de magnifiques quartiers et surtout les noms français d'une foule de rues et d'enseignes me reportaient aussitôt dans nos plus belles villes de France.

Ce qui manque à cette cité superbe, comme à tant d'autres du Canada et de l'Union, pour en faire une ville accomplie, où l'intelligence trouverait toute espèce

1. Mastroquets.
2. Débitants de tabac.
3. Épiciers et pharmaciens. En vieux français, *grosserie* signifie commerce de gros.
4. Modistes.
5. Pâtissiers-confiseurs.

d'aliments, ce sont des musées, c'est un jardin des plantes, un jardin zoologique, des cercles littéraires, des sociétés scientifiques, des théâtres, des bibliothèques publiques, etc.

Je trouvai Montréal en retard de 4 heures 45 minutes sur Paris : c'est-à-dire que lorsqu'il est midi à Paris, il n'est que 7 heures 15 minutes du matin dans la capitale commerciale du Canada français.

Montréal date du 16 janvier 1642. Nommée Villemarie par son fondateur, le gentilhomme champenois Paul de Maisonneuve, elle occupe l'emplacement d'un ancien village fortifié des Onendats ou Hurons, *Hochélaga*.

Bien que sa latitude soit la même que celle de Turin, de Tulle et de Venise, la température de Montréal ne saurait être comparée à celle de ces cités européennes placées sous le 45e parallèle. De fait, elle est beaucoup plus basse en Amérique qu'en Europe, sans que l'on s'en doute généralement. L'Amérique est un pays froid. A la date où je résidai à Montréal pour la première fois, les villes que je viens de nommer étaient depuis longtemps resplendissantes des dons de Flore, alors que cette dernière et ses environs étaient encore enfouis sous les frimas de l'hiver. En 1862, on y mesura des bancs de neige de douze pieds d'épaisseur. En 1882, j'y vis les haies et les clôtures qui séparent les propriétés disparaître littéralement sous l'épaisse couche de neige qui couvrait la terre.

J'assistai un jour à une de ces réunions demi-littéraires, demi-musicales, que l'on nomme ici lectures. Les Canadiens en ont peut-être emprunté la mode aux soirées des beaux esprits du siècle dernier, à cette différence près que le philosophisme et la galanterie d'alors

en sont toujours bannis. J'aime à croire cependant qu'elles ont conservé l'esprit gaulois et l'exquise politesse de cette époque.

Deux ou trois dilettanti y firent de la musique sur une estrade. Il y avait là un piano, un violon et une flûte : c'était plus que modeste ; c'était maigre. Ils furent pourtant applaudis avec enthousiasme, à grands coups de cannes et de talons sur le plancher.

Lorsque ces virtuoses, une demoiselle et deux messieurs, eurent achevé leurs morceaux un peu surannés mais très classiques, deux orateurs prirent leur place à tour de rôle et discoururent sans pitié aucune l'un sur la formation des nébuleuses, le second sur l'avenir politique et colonial d'Assiniboya, l'ancien établissement de la Rivière Rouge.

Les coups de canne redoublèrent, les talons trépignèrent, toutes les bouches se réunirent dans un bâillement immense, chacun paya trente sols, et nous sortîmes en nous félicitant mutuellement de l'extrême plaisir que nous avions goûté dans cette société de gens comme il faut.

O heureux Canadiens, qui ne connaissez ni le bal Bullier, ni les Folies-Bergère, ni les Concerts Parisiens, pour ne parler que des plus modestes créations du genre !

— Vrai ! me cria un gentleman, en m'abordant à la sortie, vrai ! avouez, monsieur, qu'il n'y a qu'au Canada que l'on s'amuse aussi dignement. Si vous êtes homme de tact et de goût, comme je n'en doute pas, si vous possédez quelques connaissances scientifiques ou musicales, si vous avez fréquenté le monde, vous ne pourrez nier que nulle part ailleurs on ne se divertit avec plus de noblesse et à meilleur marché.

Trente sols, une pareille séance! Mais c'est pour rien. Trouvez-moi, par exemple, — si vous le pouvez, — à Paris, à Londres, à New-York, n'importe où, une société mieux choisie, plus polie et plus morale. Où entendrez-vous d'aussi bonne musique exécutée par d'aussi brillants artistes? Nous possédions l'*Albani*, monsieur, une étoile de première grandeur.

— Mais elle est Italienne, comme son nom l'indique. A moins que ce ne soit *Albany:* en ce cas, elle serait Anglaise.

— Italienne?... Anglaise?... Non pas, monsieur, non pas. L'Albani est un nom de guerre. Elle est *Canayienne*, notre étoile; tout ce qu'il y a de plus *canayien*. Une pure création française, monsieur. Son véritable nom est Lajeunesse. Éternelle jeunesse de l'art! Et dire qu'à Paris ils n'ont pas su l'apprécier! Mais ils la croyaient Anglaise ou Italienne, comme vous; cela explique tout. Oh! ce public parisien!!...

Il n'y avait pas à hésiter, plus à discuter. Il me fallait approuver, louer, exalter, à moins de vouloir encourir la juste indignation de mon interlocuteur et les sarcasmes de mes voisins. Sur le chapitre des institutions et des personnalités canadiennes, le patriotisme de nos compatriotes d'outremer est sourd, aveugle, mais non pas muet, j'en réponds. Personne n'a plus de préjugés nationaux, nul n'est plus intolérant sur le chapitre de la supériorité qu'un Canadien français. En Canada, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est là une rengaine, mais qui est ici parfaitement à sa place.

Gardez-vous donc d'établir des comparaisons devant des Canadiens entre le Canada et la mère-patrie. Méfiez-vous surtout des finassiers qui cherchent à per-

cer votre sentiment en affectant, pendant quelques instants, d'abonder dans votre sens. Approuvez, approuvez, vous dis-je. Je faillis, un jour, me faire jeter à bas d'une voiture de place, parce que je trouvais que payer une piastre (5 francs) pour une course, c'était trois fois plus cher qu'à Paris.

Les Canadiens ont une foule de qualités que nous ne connaissons plus et que nous n'apprécions pas davantage, parce que nous avons progressé en sens inverse de ce que devait être le véritable progrès, si nous étions demeurés chrétiens. Par contre, ils ont, comme tout le monde, quelques petits défauts qu'ils avouent volontiers, à l'occasion, en vous faisant remarquer toutefois, monsieur, qu'ils les tiennent de leurs aimables et toujours bien-aimés ancêtres, les Français de France. De sorte que, en dernière analyse et avec beaucoup d'esprit, ils nous donnent tous leurs défauts sans nous reconnaître une seule de leurs bonnes qualités.

Les blâmerai-je de ce travers? Je ne l'ose pas.

Avouons que les Canadiens ont bien le droit de se venger quelque peu du long oubli de la mère-patrie, et que leur vengeance est bien inoffensive.

Toutefois, attendu que la première chose que l'on remarque chez ses voisins c'est leurs défauts; attendu que l'on ne fait attention à leurs vertus que lorsqu'on les a pratiqués assez longtemps pour en concevoir de l'estime, j'avoue qu'il en coûte un peu à l'amour-propre d'un touriste français de se voir traité en homme inférieur et endoctriné par des compatriotes que le malheur de la guerre, l'occupation étrangère et la cessation de presque tous les rapports avec la mère-patrie ont laissés évidemment en arrière de nous, sous plus d'un rapport. Chez eux, nos défauts se sont outrés de

ceux de l'enfant et de l'Indien. A peine en secouent-ils les langes. Leur littérature elle-même s'en ressent encore, quelque immense progrès qu'elle ait fait depuis vingt ans. Le Français ignore la jactance et la forfanterie, du moment qu'il n'est plus sur les bancs du collège. Il n'y a de hâbleurs que le paysan lettré et l'ouvrier qui fait de la politique. En général, Jacques Bonhomme ne vous assomme pas du panégyrique de ses perfections, ainsi que le fait à tous propos le Canadien Baptiste.

Mais, je le répète, c'est là le défaut des âmes qui sont restées jeunes, qui se sentent estimables et qui n'ont point été déflorées. A côté de cette vantardise puérile, on aime à respirer ce parfum d'antique politesse française que notre pays ne connaît plus, cette aménité des rapports sociaux, cet enjouement innocent et de bonne compagnie, ce respect de l'autorité établie, cette foi vive, cette absence complète de respect humain et de fausse honte, cette jeunesse, enfin, des Français d'autrefois que n'avaient pas vieillis et abâtardis des doctrines perverses et désolantes.

Puissent les Canadiens conserver longtemps encore cette fleur de jeunesse et demeurer heureux sous le plus paternel, le plus juste et le plus libéral des gouvernements !

CHAPITRE III

KAHNAWAKÉ

La Chine et le Sault Saint-Louis. — Le Grand-Feu des *Mohawks*. — Les Hilliné. — Hurons et Algonquins. — Les *Onkwé-honwé* au physique et au moral. — Fabrication du sucre d'érable. — Costumes iroquois. — Berceaux indiens. — Un Indien libre-penseur.

A trois heures de Montréal, par la grande route, et à un quart d'heure, par le chemin de fer, en remontant le Saint-Laurent, on trouve la Chine. Non pas la Chine des Chinois, mais la Chine des Français du XVIe siècle, la Chine canadienne. C'est un fouillis de bosquets et de jolies villas, de parcs et de demeures seigneuriales, de grands arbres en quinconce et de maisons fraîches et blanches qui se pressent autour des flèches jumelles d'une belle église ogivale.

En deux mots, c'est le Saint-Cloud ou le Vésinet de Montréal.

Tout en face, sur la rive droite du fleuve, s'élève le Grand-Feu des Iroquois de Kahnawaké ou Sault Saint-Louis. *Kahnawaké* signifie Eaux-Rapides. Les Anglais l'écrivent Caghnawagha.

Vous ne vous attendiez pas, amis lecteurs, à rencontrer la Chine si loin de l'Empire du Milieu ? Ni moi

non plus. Peu de Français connaissent l'existence de ce bourg canadien, et la France n'a aucun intérêt à s'en souvenir; car ce nom bizarre donné par les compagnons de Cartier à ce site riant qui n'était alors qu'un coin de l'immense forêt, attestera jusque dans les âges futurs que nos bons aïeux prirent le Katarokwi pour le Tigre (à cette époque on plaçait le Tigre en Chine!) et les plaines boisées du Canada pour le Céleste-Empire ou tout au moins pour son voisinage immédiat!

Cependant, n'accusons pas la douce ignorance de nos pères. Leur erreur fut aussi celle de Colomb, et elle fut partagée jusqu'à un certain point par sir Alexander Mackenzie lui-même. En descendant le fleuve qui porte son nom, jusqu'à la mer Glaciale, cet explorateur croyait, en bonne foi, atteindre cette mer Vermeille qui fut pendant deux siècles l'objectif de toutes les expéditions de nos explorateurs, et qui n'est autre que le Pacifique.

Lorsque nos compatriotes se furent convaincus que l'antique et populeuse Cathay n'était point dans l'hémisphère occidental; lorsque les découvertes de l'Espagnol Quadra leur eurent appris qu'un autre océan les séparait encore du royaume des Fleurs, ils prirent le parti de rire de leur méprise, et donnèrent le nom de la Chine à la localité où ils avaient un moment cru la trouver.

Beaucoup d'étymologies ne sont pas plus savantes que celle-là, croyez-le bien.

J'ai eu la satisfaction de visiter la Chine à pied et en chemin de fer, à plusieurs reprises. Un *ferry-boat* ou bac à vapeur, y fait le service de Kahnawaké. Le fleuve n'y mesure que 2,413 mètres de large; une bagatelle, comme vous voyez. On le traverse pour deux sols. Un

peu en amont, s'étend la belle nappe du lac Saint-Louis, vaste expansion d'eau formée par le confluent de la rivière Ottawa. En aval, le Saint-Laurent se rétrécit, traverse une chaîne rocailleuse qu'il n'a pu désagréger, et se précipite pour former le rapide ou saut Saint-Louis.

L'Européen, accoutumé aux calmes et paisibles cours d'eau de son pays, ne peut voir sans frémir les fragiles pirogues des Indiens affronter la fougue des rapides. Mais lorsqu'il aperçoit les bateaux à vapeur eux-mêmes s'aventurer témérairement dans un courant tel que celui de Kahnawaké, et se trémousser sur des eaux écumantes, il est saisi d'une sorte de vertige.

Cependant un Iroquois est à la barre, dirigeant le bateau présomptueux. Il se signe, récite un *Ave*, puis immobile, les bras raidis sur la roue, le corps penché et scrutant de loin les flots de son œil d'aigle, il semble y chercher la pointe de rocher traîtresse qui le guette sous la vague, afin de lui échapper. Tous les passagers sont en émoi, mais aucun cri ne se fait entendre de crainte de distraire l'attention du timonier. Tout à coup l'homme s'arc-boute avec force contre le timon, aidé de deux matelots; le vapeur bondit, se penche, retombe et se balance avec calme, un instant indécis.

Le Sault est franchi.

L'Iroquois sourit dédaigneusement en toisant les passagers émerveillés; puis, silencieux, redescend dans son tronc d'arbre creux et regagne son village en godillant.

Si jamais vous allez en Canada, n'oubliez pas de sauter le Sault Saint-Louis.

Au bas de ce rapide, le Saint-Laurent atteint 4.827 mètres et se couvre d'une myriade d'îlots. Les

KAHNAWAKÈH, GRAND-FEU DES IROQUOIS MOHAWKS DU SAULT SAINT-LOUIS.

(D'après un dessin de M. Petitot.)

Français y bâtirent un joli village appelé La Prairie.

J'entrai dans l'église de Kahnawaké pendant que la congrégation iroquoise y faisait la prière du soir en commun, suivant une pieuse et antique coutume qui s'est conservée chez ce bon peuple. Ils chantèrent l'hymne *Victimæ paschalis*, les litanies de la Vierge et le *Regina cœli* sur les airs accoutumés, mais en leur langue maternelle. Puis ils récitèrent les prières.

Les premiers Jésuites qui convertirent les Iroquois au christianisme avaient obtenu pour eux de grandes faveurs de la cour de Rome. Ces Indiens chantent tous les offices de l'Église en leur langue. Ils sont plus favorisés que nous.

Je trouvai aux hommes une voix gutturale mais assez juste. Les femmes faisaient entendre un fausset aigu si strident, si glapissant, que les oreilles m'en tintaient.

Fondé en 1671, sous le gouvernement de M. de Courcelles, cet établissement ne demeura qu'un peu plus d'un siècle entre les mains des Pères de la Compagnie de Jésus. La révolution qui s'opéra alors dans les idées fut si défavorable aux Jésuites, qu'elle les chassa de cette réduction où ils furent remplacés par les Sulpiciens d'abord, puis par le clergé canadien. J'eus l'honneur de faire, à Montréal, la connaissance de trois anciens missionnaires des Iroquois et des Algonquins appartenant à la congrégation de M. Ollier, MM. Dufresne, Cuoq et Baveux. Le second est l'auteur d'ouvrages de linguistique estimés.

L'établissement de Kahnawaké n'a subi aucune modification. Église, presbytère, attenances, tout y est demeuré intact. Les meubles eux-mêmes appartinrent aux premiers pasteurs de la nation iroquoise. J'eus l'honneur

d'occuper la chambre et de coucher dans le lit du célèbre historien de Charlevoix. J'écrivis même les notes que voici sur le bureau qui avait servi à ce missionnaire des Iroquois devenu ensuite explorateur et écrivain.

Lors de l'arrivée des Français en Canada, ils en trouvèrent l'est et le nord habités par le peuple *Hillini* ou *Hilliné*, que l'on a appelé Algonquin, de l'une de ses innombrables peuplades, les *Algoumékins*. L'ouest et le sud étaient habités par la famille *Kanz* ou *Kanzas*, qui a reçu le nom de Siouse. A la même époque, il arriva au Canada une confédération de cinq tribus qui portait le nom collectif d'*Onkwé-Honwé*. Tous ces noms signifient hommes.

Cette confédération, appelée aussi *Mengwé*, comprenait les *Koninguioné* ou Agounonsionni, Agniès, Mohawks, c'est-à-dire faiseurs de cabanes; les *Onihoutké* ou Oneydas, gens de la pierre levée; les *Senandé-Wanandonné*, ou Cayougas, Goyogouins, c'est-à-dire gens du grand calumet; les *Nandaguéké* appelés aussi Onondagas et Onontagnès, ce qui signifie gens de la petite montagne; enfin les *Noundawaké*, Tsonnontouans ou Sénécas. A ces cinq tribus se joignirent les *Tuscaroré*, tribu siouse comme les Mandanes et les Hurons, et qui fut adoptée par les Iroquois.

Ces Indiens ne vivaient pas sous la tente; ils se bâtissaient des cabanes, ils cultivaient le *maï* ou blé indien, et en faisaient de la farine dont ils composaient un mets appelé sagamité ou Sôgmôipi, repas de chefs. Voilà ce qui explique la grande consommation que l'on fait, en Amérique, du maïs qui pour nous est une plante exotique.

Les Iroquois n'étaient point chez eux, en Canada. C'étaient des intrus qui étaient parvenus à s'y faire une place au sein de la famille Hillini, et à y conquérir

un territoire qui s'étendait depuis le lac Érié jusqu'à la rivière Richelieu.

Sur les rivages septentrionaux de ce lac ainsi que des lacs Huron et Ontario, chassait la tribu siouse des *Onenda* ou Yenda, que les Français appelèrent Hurons, parce qu'ils portaient leurs cheveux hérissés sur la tête, ce qui en vieux français s'appelait une hure. Les Iroquois les en chassèrent peu après l'arrivée des Français en Amérique et les refoulèrent jusque vers l'embouchure du Saint-Laurent.

Ces faits prouvent que les immigrations des Peaux-Rouges, si tant est qu'elles aient commencé à une époque reculée, duraient encore il y a deux siècles. C'est un fait que l'on n'a pas assez remarqué. Les Iroquois étaient donc les derniers flots de ces hordes étrangères, en tout comparables aux barbares qui envahirent l'Europe au ve siècle de notre ère. Le type de ces Indiens se rapproche singulièrement de celui des Polynésiens de l'archipel Hawaï. Il est dur et anguleux.

De nos jours encore on retrouve, aux bouches du fleuve Amour, dans l'Asie orientale, des peuplades tartares appelées *Khillini* qui pourraient bien être des restes de la vaste famille *Hillini*, *Killini* ou *Willini*, c'est-à-dire algonquine, hillinoise.

Wolney donnait aux États-Unis et au Canada réunis une population peau-rouge de 180,000 âmes. Sir John Richardson comptait en Canada, en 1852, 17,709 sauvages. Le recensement de 1875 n'accusait qu'un chiffre de 14,580. Depuis l'annexion des territoires du Nord-Ouest au Domaine Canadien, ce nombre s'est élevé, en 1883, à 28,108 âmes, au maximum.

Les Iroquois du Sault Saint-Louis appartiennent, en grande majorité, à la tribu des Mohawks ou Agniés,

la plus féroce des cinq nations. Mais il s'en trouve aussi des autres et même quelques Hurons. L'entière population de cette paroisse indienne est de 2,200 âmes. Sur ce nombre, on m'a assuré qu'il n'y avait que cinq familles qui fussent issues de pur sang iroquois sans aucun mélange de sang blanc. Si ce fait est vrai, comme je le crois, il prouve une fois de plus que le métissage est beaucoup plus considérable en Canada qu'on ne l'imagine en Europe et que ne l'avouent surtout nos bons compatriotes d'outre-mer.

Il est inutile de dire que les Iroquois de Kahnawaké sont tous d'anciens chrétiens. Ils ont adopté des habitudes encore plus sédentaires que celles qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Ainsi ils sont tous propriétaires de maisonnettes propres et bien construites, qui sont alignées en rues et offrent l'apparence du bien-être et de l'aisance. Ils possèdent des meubles, des vêtements européens, des instruments aratoires, et les machines nouvellement inventées. De plus, ils occupent une réserve de terrain inaliénable, considérée comme une seigneurie et qui est encore telle que le gouvernement français la leur avait jadis octroyée. Seulement, comme les Peaux-Rouges sont considérés comme mineurs par la loi, ils y sont tenus en tutelle par leur curé, de crainte qu'ils ne vendent leur belle propriété pour des bagatelles.

Il m'a paru y avoir peu de goût pour le travail, l'industrie et l'agriculture, chez les Iroquois. A l'exception d'une étroite lisière de terres cultivées, le reste de leurs biens est en friche et couvert de forêts où l'Indien bûche son bois de chauffage, chasse et fabrique du sucre d'érable, une industrie éminement canadienne.

Les essences de cette forêt sont l'érable à feuilles de

frêne, le rouvre, le sapin, le bouleau, l'orme, le frêne et le charme. L'exploitation de l'érable du Canada, un peu moins riche en principe saccharin que celui de Virginie, constitue une des principales ressources de la peuplade. C'est au mois d'avril, au retour de la sève, que se fabrique ce sucre. Le procédé est des plus simples. On pratique une entaille dans l'aubier au pied des arbres, on y fixe un petit tuyau de canne qui fait distiller la sève dans des récipients que l'on vide ensuite dans une chaudière soumise à un feu clair, doux et régulier. La liqueur dorée et poissante qui résulte d'une première ébullition constitue un sirop très fin et très prisé des Canadiens.

Ce sirop, soumis à une seconde ébullition, donne un caramel que l'on appelle vulgairement de la *tire*.

En laissant plus longtemps la tire sur le feu, on obtient le sucre d'érable. Il a l'apparence du sucre d'orge mais de couleur rousse. Moins riche que la canne, l'érable ne rend que le 25 0/0. Les Iroquois m'ont dit qu'ils trouvaient beaucoup plus de profit à vendre du sirop que du sucre, tant à cause du déchet que de la perte de temps et de combustible.

Deux Mohawks père et fils, *Aron-yante* et *Anayonni*, qui m'avaient conduit à près de deux lieues dans l'intérieur de la seigneurie de Kahnawaké, m'expliquèrent ces diverses opérations très simples d'ailleurs par elles-mêmes. Je ne trouve pas au sucre d'érable un goût délicat ni appétissant. Il est âcre et ne serait guère prisé en France où j'en ai apporté des échantillons. Tout au plus en ferait-on une friandise grossière pour les enfants du peuple. En Canada, il est d'un usage général. Il jouit d'une propriété légèrement laxative.

En compagnie de mes deux guides iroquois, je visi-

tai plusieurs maisons où je fus reçu avec politesse, quoique avec un peu de gaucherie et de timidité. Les aborigènes que j'y vis ont le visage large et anguleux, les pommettes hautes et saillantes, le front petit et déprimé, marque d'entêtement et d'un esprit borné. Leurs yeux sont noirs et froids. Beaucoup ont ce que l'on appelle de mauvais yeux. Leur regard brûle et ne plaît pas. Le nez est droit ou aquilin avec le pavillon des narines très large. Les lèvres sont rognées, minces et fréquemment plissées. Le menton est gros, informe et projeté en avant. En somme, c'est la face havaïenne, rude et crue, mais honnête.

Le costume des hommes est celui des Canadiens du peuple. Ils portent des bottes et des boucles d'oreilles pendantes; aux jours de fête seulement, ces Iroquois déploient un appareil guerrier dont Aron-yante voulut bien se revêtir pour satisfaire ma curiosité. Sur une chlamyde de peau souple, garnie de franges et de plaques de cuivre poli, ils portent un baudrier en verroteries servant à suspendre au côté gauche une sorte de sabretache qui est une giberne de chasseur et de guerrier. Cet objet est également brodé. Je le crois une imitation des baudriers que portaient les officiers sous Louis XIII et Louis XIV. Un bandeau hérissé de plumes entoure leur front; des jambières de peau (*Kitas*) s'arrêtant à mi-cuisses, enferment leurs jambes et tombent en manière de guêtres sur leurs brodequins (*àta*) qui enserrent le pied comme un gant le fait de la main; c'est souple, léger et élégant.

Dans ces occasions, ces malheureux restes d'une grande tribu, poussent leur cri de guerre auquel rien ne fait plus écho, et brûlent beaucoup de poudre qui ne sert plus qu'à effrayer les moineaux. Le peuple est le

même partout, sa joie est bruyante. Il n'y a pas de plaisir pour lui sans tapage ni fracas.

Les Iroquoises ont conservé l'étrangeté de leur costume primitif. Elles le portent même au sein des villes et dans les centres de civilisation où elles montrent une réserve et une timidité tout indiennes. Telles je les vis en 1862, telles je les retrouvai en 1883. Elles aiment à brocher les couleurs. Ainsi, sur une jupe rouge, galonnée d'or ou d'argent, elles en porteront une autre en satin vert ou jaune. Leurs mitasses (*karis*) sont élégamment brodées et retenues au genou par des jarretières. Des fleurs brodées en soie ou de jolis dessins en dard de porc épic décorent leurs mocassins. Ce sont les Napolitaines de l'Amérique. Elles adorent aussi les bijoux comme ces Italiennes. Mais toute leur personne se dérobe aux regards des curieux sous les plis lourds d'une couverture de laine striée de vives couleurs.

J'ai rencontré de ces Iroquoises sur les marchés de Montréal, de Toronto et jusqu'à la gare de Chicago. Elles vont y vendre les produits de leur naïve industrie. Les chemins de fer en sont inondés et non pas au meilleur marché. Elles offrent aux étrangers des mocassins, des mitasses, des porte-montre, des blagues à tabac, des pelotes, des paniers en écorce d'érable brodée avec des pailles coloriées. Toute cette bimbeloterie n'est pas plus sauvage que celle que créait l'imagination ingénieuse des galériens. C'est criard, chargé, de mauvais goût; mais c'est foncièrement iroquois. On peut dire que ces pauvres gens jouent au sauvage par industrie et nécessité, parce que c'est le seul et dernier moyen qui leur reste d'attirer les regards, de capter la bienveillance et de gagner leur vie. Ils sont dans leur droit.

Il y a du bohémien, du gipsy dans l'Iroquois et le Huron, sans qu'on s'en doute. Ces descendants des sachems prétendent, en effet, comme leurs analogues d'Europe, avoir la faculté de tirer l'horoscope des personnes crédules et de leur découvrir leur future destinée par le seul examen des lignes de la main. A coup sûr, ce ne sont ni les Français, ni les Anglais qui ont inculqué à ces Indiens ces théories d'une autre contrée, mais peut-être pas d'une autre race.

Je fus touché et ravi à la fois de l'amour des mères iroquoises pour leurs petits enfants (*Kien*). La planche qui leur servit jadis de berceau dans le désert, reçoit encore leurs membres grêles, au sein de la civilisation. Trois cents ans de commerce avec les Blancs n'ont apporté d'autre amélioration à ce lit rustique que la peinture dont il est recouvert; mais ils ont permis aux mères de l'orner de tout ce que l'industrie produit de plus riches étoffes, de passementeries dorées et de broderies. L'enfant, retenu sur le ber par un petit rebord, y est lié avec des bandelettes comme une momie. Ces sangles, de couleurs différentes, se rabattent les unes sur les autres en laissant dépasser leurs bordures frangées ou dorées. Un petit baldaquin, garni de rideaux blancs, protège la tête du marmot contre le soleil, la poussière et les cousins. Enfin, ce rideau est lui-même recouvert d'un voile en tapisserie superbement brodé avec des paillettes métalliques et des perles de couleur.

C'est surchargé, bigarré, voyant, d'un mauvais goût atroce; mais c'est si plein d'amour maternel, de douce et sainte joie, cela respire un tel orgueil, une telle passion féminine, que cela fait venir les larmes aux yeux. J'ai ri et pleuré à la fois devant ces doux berceaux;

j'aurais voulu y être caché. Oh! la dignité, la sainteté de la mère ; oh! l'orgueil et la gloire de la maternité, qui les comprendra comme ces femmes sauvages?

Il y a quelques années, je vis, à Montréal, une fort jolie étude sur les berceaux indiens, par je ne sais plus quel artiste, ni dans quelle revue. Elle est tout à fait intéressante. Il conste de ce travail ethnographique et artistique à la fois, que tous les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord se sont acccordés à placer les nouveaux-nés dans un fourreau lacé, disposé sur une planche, que les mères portent sur leur dos. La forme seule du berceau varie de peuple à peuple selon ses goûts et les moyens dont il dispose. Il en est dont les berceaux ressemblent à un petit cercueil : ce sont ceux des tribus Chahaptin de l'Orégon, telles que les Chouchouapes, les Bella-bella et autres qui appartiennent à la famille Qquiché.

D'autres berceaux ont la forme d'un bouclier, tels sont ceux des Sioux. D'aucuns ressemblent à de petits traîneaux. D'autres, enfin, sont un panier qui repose sur une petite claie. Tout cela doit avoir son symbolisme et tout cela est ravissant.

Jadis les Iroquois du Sault Saint-Louis furent les principaux auxiliaires de la puissante Compagnie de la baie d'Hudson, dont le siège au Canada est justement placé à la Chine. Excellents canotiers, guides braves et intelligents, porteurs robustes et voyageurs infatigables, ils partaient annuellement pour les *Pays d'En-haut* et se créaient par ce moyen des ressources qui les mettaient à l'aise, eux et leurs familles. Ils suivirent les Franklin, les Richardson, les Back jusqu'à la mer Glaciale. J'en ai connu moi-même plusieurs durant les premières années de mon séjour dans le Nord-Ouest. Puis cette

vogue cessa tout à coup avec la création des voies ferrées, la construction des bateaux à vapeur sur les eaux du lac Winipeg et de la Saskatchewan.

Alors, privés de ce moyen d'existence et incapables de se prêter aux exigences d'une civilisation qui les entrave, un bon nombre d'entre eux s'en allèrent fonder une colonie au pied des Montagnes Rocheuses, près le fort Jasper, vers les sources de la rivière Athabasca. Cet établissement est dans un état tout à fait prospère.

Cette vie aventureuse et volage, souvent dissipée, qu'ont menée les Iroquois de Kahnawaké a déteint sur la foi de la portion masculine de la population, en y engendrant l'âpre et désolant scepticisme, cette plaie hideuse des âmes, dans notre siècle. Oui, il y a de prétendus libres-penseurs jusque chez les Iroquois; ce qui signifie qu'il se trouve parmi eux des gens qui ne pensent plus du tout.

Le caractère de ces Agniés m'a paru morose et taciturne. La jeunesse y est sérieuse et apathique. Au moral, ils sont bons, mais faibles. La religion n'a de l'ascendant sur eux que tout autant qu'ils demeurent soumis à l'influence de leurs pasteurs. Mais il est à craindre qu'ils se conduisent plus par vanité ou par une sorte de crainte superstitieuse que par amour.

Telle est, d'ailleurs, la généralité des sauvages. Il est beaucoup de croyants parmi eux qui regrettent le temps de leur ignorance, parce qu'ils pouvaient alors se permettre, sans remords ni frayeur, ce que leur foi actuelle les empêche de faire. Hélas! je connais bon nombre de gens, en France, qui n'ont pas une autre manière d'envisager leur religion.

Je fus témoin, à Kahnawaké, d'une petite scène qui me donna une idée du mal que les idées modernes ont

fait à ce peuple, jadis si profondément chrétien. Là où le souffle de l'incrédulité pénètre, il dessèche les cœurs. Pendant que je m'entretenais avec le curé des Iroquois du Sault, deux jeunes hommes de vingt-huit à trente ans entrèrent sans frapper ni saluer, — manières indiennes, — se contentant de prononcer froidement en leur langue :

— *Ségon, Rakèh!* Ah! je te vois encore, père? *Karro kassé*, bien le bonjour.

Ce à quoi il fut répondu sur le même ton et sans plus de façon :

— *Ségon, Kien!* Ah! te voilà aussi, fils? *Karro kassé.*

Puis l'on s'assit silencieusement sans se faire prier, et l'on se considéra mutuellement le blanc des yeux pendant cinq minutes. Le curé fumait comme une locomotive. Il ne déposa pas sa pipe; mais les Indiens tirèrent la leur, la bourrèrent et se mirent à lui tenir tête.

Au bout de quelques instants, le plus âgé des deux visiteurs dit au prêtre :

— *Rakèh*, je désire me marier.

— Avec qui?

— Avec une telle.

— C'est bon. Suis-moi à l'église; je vais t'entendre.

— Inutile. Pas de ça. Je veux me marier sans me confesser.

— Cela ne se peut, mon enfant. Tu es chrétien et catholique. Tu connais ta religion. Le mariage est un sacrement qui doit se recevoir dans la sainteté de notre âme et non avec le péché dans le cœur.

En Canada il n'existe aucune loi civile qui oblige les chrétiens à contracter devant les autorités laïques de leur commune. Tout protestants qu'ils sont, les Anglais, plus tolérants que nous, ont foi et confiance dans les prêtres aussi bien que dans leurs pasteurs. Tout ce

que le gouvernement demande des curés, c'est de tenir exactement à jour le registre des mariages, des naissances et des funérailles, et de prévenir par écrit le *Registrator* de son district sitôt qu'il a connaissance qu'un mariage va se contracter. Mais, en cas d'éloignement ou d'empêchement, il n'est pas tenu de faire précéder la bénédiction nuptiale de cette formalité qui n'a pour but que d'empêcher toute occasion de bigamie ou de divorce. Le prêtre est donc constitué de par la loi fonctionnaire public et magistrat du contrat matrimonial, de même qu'il est ministre du sacrement par son sacerdoce. Sa position en est simplifiée et bien plus facile.

L'Indien éluda ce double ministère; il se mit à rire sardoniquement en écoutant l'exhortation de son pasteur et répondit :

— Je ne crois à rien de tout cela, père; je veux me marier en ta présence parce que ma future est pieuse et qu'elle ne veut de moi qu'à cette condition. Mais marie moi sans confession, ou bien je me passerai de toi.

— Et à qui iras-tu, malheureux? Tu sais bien que tu ne peux t'adresser à personne autre qu'à moi.

— J'irai trouver un ministre protestant à Montréal.

— Tu es donc devenu protestant?

— Non, je demeure ce que j'étais, mais je ne veux pas me confesser et, plutôt que de le faire, j'irai me faire marier par un ministre.

— Je te donne jusqu'à demain. Réfléchis sur cette conduite qui sera pour le village un motif de scandale. Ce soir je ne puis rien te dire. Ta détermination me fait mal.

Le bon curé parla longuement, mais ce fut en vain. L'Iroquois demeura impassible et froid comme un

glaçon. Il branla la tête sans colère, mais il ajouta :

— Tu perds ton temps, père. Je reviendrai demain, parce que tu le veux ; mais si tu me renvoies encore, j'irai chez le ministre. J'en ai assez dit.

Là-dessus il sortit avec son compagnon sans ajouter un seul mot. Le lendemain à minuit, mon Iroquois fut marié. Sa femme seule le fit chrétiennement. Lui préféra le sacrilège, et, par pitié pour elle, le pauvre curé eut le crève-cœur d'administrer un sacrement à qui n'y était point préparé.

Cette scène, — bien indifférente sans doute pour les gens du monde, — produisit sur mon ardeur de vingt-trois ans l'effet d'une douche à la glace sur un homme en moiteur.

Je me hâte cependant d'ajouter que le drôle dont je viens de parler était une exception dans le village de Saint-Louis. C'était un homme gâté par de longs voyages, le contact des protestants et l'usage outré des boissons alcooliques. Je dois constater même que, grâce à un conseil de prud'hommes qui est présidé par le grand chef de Kahnawaké, à l'instar du gouvernement des réductions du Paraguay si admiré de nos ennemis mêmes, il ne se produit dans ce village iroquois ni acte d'insubordination ni scandale public. Sitôt qu'un délit est signalé, le coupable est traduit par le village devant le conseil des prud'hommes, qui rappelle les anciens d'Israël, et celui-ci lui impose une punition proportionnelle, sans que le curé se mêle en rien à ce jugement ni que la police canadienne intervienne, à moins qu'il n'y ait crime patent.

C'est au grand chef qu'il appartient de réunir le conseil des prud'hommes, d'en approuver les arrêts ou de les modifier, de proclamer les fêtes, de les ouvrir et de les clore.

Personne ne peut nier que cette constitution fait honneur à la sagesse des Pères de la Société de Jésus, et que, dans le gouvernement de leurs ouailles sauvages, ils ont montré autant de prudence, de tact et de modération que leurs ennemis leur reprochent de défauts contraires.

CHAPITRE IV

LES GRANDS LACS CANADIENS

Poésie de la vie au désert. — Lac des Deux-Montagnes. — Kingston. — Le lac Ontario. — Samuel de Champlain et ses découvertes. — Toronto. — Traversée du lac Sainte-Claire. — Une page de statistique. — L'État de Michigan. — Les Grands Lacs. — Colonie française du détroit Sainte-Claire. — Le lac Erié.

Le 5 mai 1862, je quittai Montréal après y avoir séjourné vingt jours. Je faisais partie d'une petite caravane de six personnes, dont un évêque missionnaire, un jeune prêtre récemment ordonné, M. Grouard, deux instituteurs irlandais et un gentleman canadien très original.

Peu d'années avant cette époque, le voyageur qui se rendait dans les *Pays d'En-haut* était encore obligé de suivre la voie découverte et tracée par les premiers coureurs de bois français et les jésuites. Il remontait le cours de l'Ottawa, passait par le lac Nipissing, traversait le lac Supérieur, remontait la rivière Large ou Kaministikwéya, et redescendait la rivière Winipeg jusqu'au lac de ce nom. De là, il se dirigeait où il voulait. Il était au cœur des pays d'En-haut.

En 1862, ces distances étaient bien raccourcies par la vapeur; néanmoins la ligne du chemin de fer du

Grand Tronc n'allait que jusqu'au Missi-Sipiy, grâce à des embranchements américains. Elle s'arrêtait à La Crosse, un ancien fort français. Au lieu des trois mois qu'exigeait la première route, il ne nous fallut que vingt jours pour franchir les sept cent quarante lieues qui séparent Montréal du fort Garry.

Le Pégase aux naseaux fumants et aux ailes de feu vient encore de dévorer cet espace, et les vingt jours se trouvent réduits à cinq. En moins de dix j'ai traversé le continent tout entier, en 1882.

Mais ne me parlez pas de ces voyages à vol d'oiseau que font les modernes. Laissez-moi revenir sur le passé, évoquer l'heureux temps où j'ai parcouru des déserts aujourd'hui peuplés, dans un canot d'écorce ou sur le dos d'un coursier peu ombrageux, campant sous la calotte du firmament, au bord du rapide qui *souffle* ou de la mare qui *boucane :* heureux temps où je faisais des rêves d'or sur un rocher moussu, bercé par le vagissement des grands arbres ou par les mugissements lointains des cataractes. Époque bénie où je trouvais de la poésie dans un repas de pémican assaisonné d'airelles aigres : où mes délices étaient de contempler l'aurore boréale du pont couvert de ballots d'une barque devenue mon lit de camp et ma chambre à coucher; où le *nec plus ultrà* des plaisirs du nord étaient un voyage à cheval de soixante-quinze jours, en été, ou bien, en hiver, une marche forcée de quarante-cinq jours à la raquette, dans des pays inconnus et inhabités.

Mais, à Montréal, on faisait déjà de la prose, en 1862. Nous devions en avaler pendant 520 lieues de *sleeping-car* et de bateau à vapeur.

Au confluent de l'Ottawa avec le Saint Laurent, mes

yeux sont stupéfaits des dimensions colossales des deux cours d'eau. Cette expansion est si vaste qu'on l'appelle Lac. C'est le lac des Deux-Montagnes. L'île Jésus sépare l'Ottawa en deux bouches que nous traversons sur des ponts immenses. Parvenus sur la rive occidentale, nous disons adieu au Bas Canada et aux souvenirs de la mère-patrie. Nous n'avons pas encore quitté la terre illustrée par nos aïeux; mais des noms anglais ou germaniques écorchent nos oreilles et embrouillent les pages si rares de l'histoire.

Kingston! prononcé avec toutes les modulations d'une serinette par la voix flûtée d'un Anglo-Saxon, nous annonce une ville importante, mais anglaise. Primitivement elle fut un simple fort français fondé, vers 1672, par Le Cavelier de la Salle, sous les ordres de M. de Courcelles, gouverneur du Canada. Il s'appelait comme le fleuve, Katarokwi. Ce poste militaire avait été destiné à contenir les troquois alors gonflés d'orgueil par la victoire qu'ils venaient de remporter sur les Andastes et les Chouanons, tribus siouses maintenant éteintes.

Aujourd'hui, Kingston compte 30,000 âmes et est devenu le siège d'un évêché qui renferme 88,000 catholiques. Elle est à 278 kilomètres de Montréal, ce qui fait 173 milles anglais[1].

Le soleil du lendemain nous montra la surface opaline du lac Ontario. L'Ontario! Que de scènes riantes ou terribles cette mer d'eau douce n'évoque-t-elle pas dans les souvenirs d'un lecteur de Cooper? Le chercheur de pistes et le tueur de daims ont vécu là. En ces lieux chassèrent et guerroyèrent le Wyandott et le Mohawk.

1. Le mille anglais vaut 1,609 mètres.

c'est-à-dire le Huron et l'Iroquois du romantique écrivain. Là, rêvèrent Unkwa et Fleur-des-Bois, et plus d'un jeune et bel officier.

Dérisions de la réalité! L'homme à face pâle a passé en ces lieux, et toute cette Odyssée s'est envolée dans le *Far-North* comme une vision de nuit. Le Sioux et l'Onenda ont été pourchassés par la guerre, la famine et la petite vérole, horribles Parques. Le vent de l'orient a soufflé sur l'Ontario, et toute cette défroque d'antan s'est éparpillée comme paille qui vole.

Les environs du lac Ontario formaient le territoire propre des Iroquois des cinq nations. Ils l'avaient conquis sur les Sioux, à la pointe des leurs zagaies et à coups de témahigan. Mais Samuel de Champlain, qui venait d'assurer un établissement aux colons français en faisant défricher le sol de l'île de Montréal et en concluant une alliance défensive et offensive avec les Onendas ou Hurons, Samuel de Champlain jetait toujours ses regards vers l'ouest où il espérait pouvoir découvrir la Chine. Un coureur de bois lui ayant dit qu'il existait dans cette direction une mer d'eau douce, il voulut vérifier le fait et remonta dans ce but la rivière des Ottawa ou Oreillards. Il ne trouva rien; ce qui n'était pas étonnant puisqu'il tournait le dos à l'Ontario.

En 1615, les Onendas et les Ottawa réunis vinrent implorer son appui contre les Iroquois. C'était une guerre inégale comme celle que nous soutenons dans l'Orient contre les Annamites et les Tonkinois. Cependant le devoir et le caractère chevaleresque du gentilhomme l'empêchèrent d'hésiter. Il partit du Sault Saint-Louis, remonta l'Ottawa, découvrit le lac Nipissing, à 60 lieues au nord du lac Huron; puis, redescendant vers le sud, il parvint à Kahiagwé, sur les bords

du lac Ontario, auquel il donna le nom de M. de Frontenac, gouverneur du Canada.

La route que suivit l'éminent Français pour effectuer cette découverte fut un peu analogue à celle que prendrait un Bordelais pour se rendre à Marseille en passant par Paris; mais, peu importe, puisqu'il réussit. Ces tâtonnements s'expliquent par la complète ignorance où l'on était alors de la géographie du Canada.

Kahiagwé, village fortifié de 200 cabanes, devait être attaqué et assurer la victoire au parti de la France. Il en fut tout autrement. Les Iroquois mirent en fuite les alliés et les Français avec eux.

Le lac Frontenac ou Ontario mesure 70 lieues sur 20 de large. Il en a 100 de circuit et atteint une profondeur de 60 à 90 brasses de ligne. Son altitude est de 147 mètres au-dessus de l'Atlantique. Il est le quatrième en grandeur des grands lacs canadiens.

A Trenton, nous traversâmes des forêts mornes et dévastées par le fer et la flamme. Le sol, couvert de détritus et de cendres noires, ressemble à une plaine dévastée par la guerre et ravagée par l'incendie. Des squelettes d'arbres y dressent leurs branches noueuses, semblables à des bras décharnés qui se tordent avec des airs désespérés.

Repassez au bout de dix ans dans ces lieux rendus horribles, vous apercevez de vastes prairies, vertes comme une émeraude, des moissons qui se courbent sous le poids des épis, des cultures qui font la joie et l'aisance de nombreuses familles de laboureurs. Ces belles campagnes ont remplacé le désert.

Le mode de défrichement est le même sur toute notre route. On abat les arbres, on met le feu au pied de chaque souche et on les laisse en terre jusqu'à ce

qu'elles y pourrissent. Sans attendre l'extirpation de ces vieux chicots, on gratte et on ensemence promptement ce sol vierge sommairement déblayé par l'incendie, et l'année d'après il rapporte au centuple. Au bout de trois ans, on passe une forte chaîne autour des souches calcinées, on y attèle plusieurs bœufs, et on extrait assez facilement ce bois miné par le feu et corrodé par les pluies.

La vallée de l'Ontario est sablonneuse sur un parcours immense. Les sables, tantôt jaunes et adhérents, y sont le plus souvent meubles et de la plus pure silice. Il est probable que les cinq grands lacs canadiens ne formaient primitivement qu'une seule mer d'eau douce à laquelle ces sables servaient de fond. Dès la première année de culture, ce sol ingrat est susceptible de rapporter autant que la terre forte et végétale ravie aux forêts, le meilleur de tous les terrains. Mais ensuite, il a besoin d'un engrais abondant pour continuer à demeurer fertile.

En 1862, on en vendait l'arpent (91 ares) une piastre et un quart, c'est-à-dire 6 fr. 50. Et c'était cher.

A 134 lieues de Montréal et à 60 de Kingston nous traversons Toronto, dont le nom iroquois signifie Lieu du conseil. C'est une belle et grande ville de 70,000 âmes qui avait alors pour évêque un Français très original, Mgr de Charbonnel. Son siège comptait 45,000 catholiques. Mais les orangistes, ces turbulents sectaires, ont fait de Toronto leur principal boulevard. Cette ville n'est point d'ailleurs une cité française. Ce fut lord Simcoë qui en jeta les fondations en 1794, après la conquête du Canada par l'Angleterre. Il l'appela Little-York, nom qui ne put prévaloir sur celui de la localité où la ville s'éleva.

Ce pays était autrefois le territoire de chasse des *Missi-Sagwas*, aujourd'hui à peu près éteints. On n'en compte plus que 721 de tout sexe et de tout âge, dans la campagne environnante.

Une ville bien pittoresque est Guelf[1], sur les pentes d'un gracieux vallon au sol accidenté, ayant de jolies maisons, un air propret et heureux qui fait plaisir. Son origine est allemande.

Puis nous traversons successivement Saint-Pétersbourg, Breslau, London, Berlin, Hambourg et je ne sais plus combien d'autres cités européennes que les génies ou les songes ont fait naître sous nos pas, ou qu'ils ont transportées d'au delà des mers afin d'exciter en nos cœurs d'inutiles regrets. Nous avons déjà salué Montpellier et le Maine, bientôt nous visiterons Salem ou Jérusalem et Sion; puis nous nous reposerons à Marseille. Comme on le voit, c'est un fort joli voyage en zigzag que nous faisons.

Mais voici le lac et la rivière Sainte-Claire qui nous barrent le passage. Comment allons-nous traverser cette frontière naturelle du Canada pour passer dans les États-Unis ? Un ponton garni de rails se détache de la rive droite et vient s'emboîter exactement contre le quai où aboutit la voie canadienne. Aussitôt la vapeur est lâchée dans les tiroirs, le train tout entier passe du quai sur le gigantesque ponton qui, se remettant en marche lui-même par la vapeur, se maintient dans une position perpendiculaire au courant au moyen d'éper-

1. Prononcez *Welf*. Ceci me confirme dans une de mes précédentes assertions que le G franco-tudesque est l'équivalent du W anglo-saxon, ainsi que nous le voyons dans les mots *Walles* (Galles), *Welsh* (Gaulois), *Wardour* (Gardeur), *Warenne* (Garenne), *War* (Guerre), *William* (Guillaume), etc.

viers qui roulent sur un cable chaîne. Il retourne ainsi s'encastrer au rivage américain sur lequel nous reprenons notre course sans sortir du wagon.

Il n'y a qu'en Amérique qu'on voit de telles machines : des ponts qui marchent. On nous en promet de semblables pour l'an de grâce 1987, et nous en serons les inventeurs.

Le Canada forme actuellement douze provinces qui sont Québec, Ontario, l'île du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Colombie britannique, Keewatin, Asinniboïa, Saskatchevan, Alberta et Athabasca.

L'île de Terre-Neuve et la colonie du Cap Breton ont refusé jusqu'ici d'entrer dans le Domaine Canadien. Le territoire du Nord-Ouest en fait partie sans constituer une province.

La superficie totale du Dominion est, en chiffres ronds, de cinq millions et demi de kilomètres carrés; c'est-à-dire à peu près la superficie de la moitié de l'Europe. Mais sa population est loin de répondre à d'aussi vastes dimensions, puisqu'elle est neuf fois moindre que celle de la France. Elle ne compte que 4,334,810 âmes. Sur ce nombre plus du quart est d'origine française. On compte, en effet, 1,400,000 Canadiens issus de notre sang.

Le Canada possède 16,907 kilomètres de chemins de fer et de fils télégraphiques qui relient les deux Océans depuis le mois d'avril 1886. La Compagnie du *Grand-Trunc* seule en a 2,233 kilomètres, dont 366 dans les États-Unis. Le *Canadian Pacific* en possède 4,585 kilomètres, l'*International* 1,353, le *Great Eastern* 1,451; enfin le chemin de fer du Nord 546 kilomètres.

En 1880, la marine du Canada comptait 2,997 na-

vires marchands de tout tonnage, dont un bon nombre à quatre et cinq mâts. Ils jaugeaient ensemble 550,448 tonnes.

Les pêcheries canadiennes ont de tout temps été très importantes et constitué une des principales branches du commerce de ce pays. En 1880, ces pêcheries ont rendu 699.189 quintaux de morue, 63.377 barils de maquereaux, 198,268 barils de harengs, 4.895,692 boîtes de homards en conserve, 1,668.088 litres d'huile de foie de morue; et les seules pêcheries du Nouveau-Brunswick ont rapporté à cette province 14,654,520 fr.

De son côté, la Colombie Britannique apporte au pays son contingent de richesses par les rendements de ses mines d'or du Caribou (Haut-Fraser). En 1880, ces mines ont rapporté 4,831.150 francs de rendement. De 1858 à 1880, elles ont fait entrer en Canada 225.504,445 francs. Est-il étonnant, après cela, que le budget du Canada ait enregistré, en 1881, un boni de 20,663,715 francs? Heureux pays qui peut avoir une telle somme à son service pour parer à toutes les éventualités de l'avenir, sans avoir à emprunter à ses nationaux ou aux puissances étrangères!

Et voilà ce qu'ont produit *les quelques arpents de neige* que l'on méprisait tant en France au siècle dernier!

Un pays ne s'enrichit que lorsqu'il force l'étranger à recevoir ses produits et qu'il admet le moins possible de produits étrangers en franchise. Cela coule de source. Plus il entre d'argent dans un pays, plus vite ses habitants arrivent au bien-être. Mais cela ne se peut que par une exportation considérable. Si, au contraire, l'importation étrangère l'emporte sur l'exportation, le pays s'appauvrit d'autant, parce que son argent passe à l'étranger. Eh bien, en 1882, l'exportation

du Canada en excéda l'importation de 33,396,095 fr. C'est assez dire que cette somme entra dans les coffres du public canadien.

Cette exportation consiste en produits des pêcheries, en or provenant des mines canadiennes, en bois de construction et de bâtisse, en chevaux, bœufs, vaches et moutons, en objets manufacturés, tels que beurre, fromage, etc., en numéraire et divers.

Le pays se nourrit lui-même. Il produit des céréales à raison de 26 minots 3/4 par acre (40 ares) pour le blé, 58 minots pour l'avoine, et 55 minots pour l'orge.

Les pommes du Canada ont une réputation acquise. On en compte, dit-on, 841 espèces. C'est probablement exagéré puisque à Paris on ne connaît en tout que 232 variétés connues. Je pourrais presque en dire autant de la pomme de terre, qui, d'ailleurs, est originaire de l'Amérique. Le chanvre, le lin, le tabac, le maïs, la tomate et autres légumes, le melon, la pêche, la prune et la poire y viennent à maturité. On ne peut en dire autant du raisin. Il ne vaut pas mieux que celui du Nord de la France et ne fait pas de meilleur vin.

Les chantiers de bois de construction de l'Ottawa occupent annuellement 25,000 ouvriers. Une seule compagnie emploie 1,500 charrettes à deux chevaux et 1,600 chevaux libres. Elle consomme 100,000 boucaux de lard et 75,600 boisseaux d'avoine.

Que mes aimables lecteurs veuillent bien me pardonner cette longue statistique. Encore une petite page et je n'y reviendrai plus.

Le gouvernement du Domaine Canadien se compose d'un vice-roi ou gouverneur général nommé à temps par la couronne d'Angleterre, d'un cabinet de treize ministres choisis parmi les membres du Parlement,

dont le siège est à Ottawa, ville présidentielle ; d'un sénat composé de soixante-dix-sept membres nommés à vie par le vice-roi en conseil ; enfin d'une Chambre de deux cent onze députés élus pour cinq ans par la voie du scrutin secret, dans chacune des provinces.

Toutes les parties du Domaine Canadien qui sont arpentées, se divisent en cantons (*townships*) de six milles carrés (97 hectares 08 ares) contenant chacun trente-six lots d'un mille carré, dont le prix varie de 15 à 26 francs par arpent ou acre (40 ares) payables à terme.

Ce qui reste de sections paires dans chaque canton, c'est-à-dire seize sections, est distribué gratuitement à raison de 160 acres (64 hectares) à titre d'*homestead*, avec droit à l'achat d'un lot contigu à raison de 12 fr. 50 l'arpent, à titre de *préemption*, payables dans trois ans.

L'*homestead* ou établissement, confère au colon le droit de propriété sur la terre qu'il a reçue. La *préemption* est le droit qu'a le colon jouissant d'un homestead d'acquérir un nombre égal d'acres dans le voisinage de son établissement.

Pour en finir avec les chiffres, je donne ici l'évaluation de la population aborigène, c'est-à-dire sauvage, en l'année 1885, d'après le rapport du département des affaires indiennes. Je dois avertir que ces chiffres sont exagérés bien que quelques-uns soient inférieurs à la réalité.

En somme, je considère ce recensement comme inexact.

De race Hilliné ou Hillinoise.	50.431	âmes.
De race Hurone et Iroquoise.	8.388	»
De race Kanzas ou Siouse.	2.000	»
De race Ninna ou Pieds-Noirs	7.631	»
De race Qquiché et Tête-Plate	36.483	»
De race Dené et Dindjié.	17.038	»
De race Innok ou Esquimaude. . . .	9.046	»
Grand total. . .	131.127	sauvages.

∴

Nous voici dans les États-Unis et dans l'État de Michigan, ancien pays français. La vue du lac Huron me reporta vers les rivages aimés de la Méditerranée lorsque ses ondes calmes et bleues réfléchissent l'azur du ciel de Provence par une sereine soirée d'été. Le soleil incandescent s'éteignait dans le cristal des eaux. L'éther se mariait avec la lumière jaune du soir pour former des teintes d'une douceur infinie dans leurs dégradations. Quel est le peintre qui reproduira ces tons chauds et moelleux? J'ai retrouvé ces mêmes teintes sur les bords du Missi-Sipiy et de la Rivière Rouge, mais nulle part ailleurs. On dirait qu'une partie de la lumière dorée du soleil s'est fondue dans l'air. En effleurant les régions plus denses du zénith, ce jaune passe au vert avant d'atteindre au bleu et au violet. Du côté de l'horizon, au contraire, ils se résout en rouge vif en passant par l'orange. De sorte que la voûte du firmament, si on la contemple de l'occident à l'orient, présente toutes les couleurs du spectre solaire.

Je n'hésite pas à dire qu'un tableau peint dans ces conditions de coloris irisé, serait refusé d'emblée au Salon. Aucun juge de l'art ne voudrait admettre la réalité de ses teintes. Combien souvent le grand peintre de la nature n'est-il pas ainsi en désaccord avec les peintres de convention!

Sur la teinte de gomme-gutte des fonds, des nébules cirrhiques, teintes du vermillon le plus vif par les derniers regards de l'étoile du jour, se dispersaient sur la marge du lac comme des dragons fantastiques; tandis que sur le disque rouge et énorme du soleil, une flottille

de barques de pêche se détachait en noir comme des grillons emprisonnés dans un globe de cristal. Tout près de nous, les ondes glauques du lac Sainte-Claire reproduisaient dans leur sein des rivages délicieux aussi fidèlement que l'eût fait un miroir.

Dans le lac Ontario, l'eau est d'un blanc d'opale; au lac Huron elle est verte. Celles de l'Ottawa, du Saint-Laurent, de la Saskatchewan sont laiteuses. Enfin dans le Missi-Sipiy, la Minnesota et le Wisconsin, les eaux sont couleur de rouille.

Le lac Huron communique avec le lac Michigan par un simple détroit où les Français avaient construit le fort Michili-Makinak ou Grande-Tortue, sur l'île de ce nom. L'île Manitoulin le divise en deux grandes baies. Il reçoit les eaux du lac Supérieur par un bras de rivière très rapide qui porte le nom de Sault Sainte-Marie.

C'est au sortir du lac Huron que se trouve la véritable source du Saint-Laurent. Il y porte le nom de rivière Sainte-Claire. Après avoir couru pendant 44 kilomètres, il forme le lac de même nom; puis se rend au lac Érié sous le nom de rivière du Détroit, sur un parcours de 2.750 mètres, après avoir reçu la Thames.

A sa sortie du lac Érié qu'il traverse, le Saint-Laurent se précipite dans l'Ontario par la rivière et la cataracte de Niagara. Cette dernière a 40 mètres de haut. Après avoir franchi l'Ontario, ce fleuve mesurerait encore 825 kilomètres de cours, d'après les Canadiens. Mais je n'admets pas qu'il porte ce nom au delà de l'île d'Orléans qui en est le delta de l'époque moderne. Là se trouve la véritable embouchure du Saint-Laurent. Au delà, l'eau est salée, son lit n'est plus qu'un fond de mer couvert d'algues et de varech; on y pêche du poisson de mer, du homard et des coquil-

lages ; des troupes de dauphins s'y jouent constamment au soleil. Cela peut-il s'appeler un fleuve ? Certainement que le courant se fait sentir bien au delà de l'île d'Orléans ; mais cela a également lieu pour tous les fleuves du monde, et c'est à tort que ce rétrécissement du golfe continue à porter le nom de Saint-Laurent.

En tout, le Saint-Laurent mesure 4.022 kilomètres 500 mètres de cours. Mais le Mackenzie, le Youkon et le Missi-Sipiy lui sont encore supérieurs en parcours.

Le lac Huron a une attitude de 200 mètres. Le lac Supérieur n'en a que 33 de plus. Le premier mesure 360 lieues de circuit, le second 500. Le premier a 84 lieues de long sur 80 de large ; le second 148 sur 120. La profondeur du lac Huron est de 120 à 200 mètres ; celle du lac Supérieur de 160 à 200 mètres.

Ces beaux lacs sont donc de véritables mers méditerranées. La seule chose que je ne conçoive pas, c'est que les Canadiens en soient aussi fiers que s'ils en eussent eux-mêmes creusé les bassins.

Les cinq grands lacs canadiens couvrent une superficie de 40,225 kilomètres carrés.

— « *Ditröit !* » crie le conducteur de sa voix la plus gutturale. Cela veut dire Détroit ; la première grande ville américaine où nous nous arrêtions. Un omnibus nous conduit à Russel-Hôtel pour y souper et y passer la nuit. C'est un établissement bien tenu et d'un grand genre, mais où, faute d'espace, nous dûmes coucher deux par deux dans le même lit. Le Détroit est une ville de 50.000 âmes au moins, pavée, éclairée au gaz, ayant, comme toutes les villes de l'Union américaine, de larges artères, de belles maisons, des banques, de splendides boutiques et une profusion d'églises appartenant à une foule de sectes.

Voilà ce que les Yankees ont su faire des forêts des *Oumiamis*, des *Pottawatamis* et des *Maskoutimis*. Mais Dîtroït ne fut pas toujours tel. Il fut un temps où il s'appelait le Détroit Sainte-Claire et n'était qu'une simple colonie française. Qui s'en souvient dans notre trop oublieuse patrie ?

La découverte du lac Huron et la fondation du premier établissement français au Détroit datent de l'an 1610. Mais les coureurs de bois qui en furent les pionniers ne nous ont pas légué leurs noms. Trente-six ans après, d'autres Français dont l'histoire a enregistré les hauts faits, les Jésuites Brébœuf, Joggues, Lallemand, Daniel et Raimbault, cinq martyrs, s'enfoncèrent jusqu'aux extrémités du lac Huron et y fondèrent, entre ce lac et le Supérieur, les villages chrétiens de Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Ignace et Sainte-Marie, devenus aujourd'hui des villes. Ils y évangélisèrent les Hurons et les Tchippeways, les uns et les autres haïs et traqués par les féroces Iroquois. Surpris par ces derniers, ces missionnaires en furent mis à mort avec des raffinements de cruauté qui font frémir.

Soixante-dix ans après la fondation de la colonie du Détroit Sainte-Claire, le récollet parisien Louis Hennepin, du couvent de Saint-Germain, qui la visita, écrivait « que le Détroit est plus beau que le Niagara ; que ses berges sont de vastes prairies où la vue est bornée par des coteaux couronnés de vignes, d'arbres fruitiers, de bocages et de forêts si bien disposés que personne ne voudrait croire que la nature seule ait pu produire un point de vue aussi charmant. »

La nature avait créé le point de vue, les coteaux, la prairie et les forêts ; mais les vignes et les arbres fruitiers n'étaient pas de son fait. Leur présence au Détroit

ne peut être attribuée qu'à l'initiative de ses habitants, les coureurs de bois qui s'y étaient établis en 1610. A moins qu'il ne faille voir dans cette gracieuse peinture qu'un effet naturel de l'imagination du pieux explorateur, ce que j'ai peine à croire.

En 1700, M. de Lamotte-Cadillac construisit au Détroit le fort Pontchartrain pour y défendre l'entrée des grands lacs. Quelques années après, la France y renvoya un renfort de colons qui, en se mélangeant avec la population tchippeway, procréèrent des Métis et assurèrent l'avenir de la colonie ; parce qu'on sait bien que les Métis demeurent aux lieux qui les voient naître. Néanmoins, le Détroit demeura un centre d'explorations et de commerce de fourrures pour les coureurs de bois français, qui, de là, s'élançaient chaque année vers la Rivière Rouge du Nord.

« Cinq fois, dit un écrivain américain, cinq fois le drapeau changea de maîtres au Détroit, sans que ces Français songeassent à l'évacuer. Tour à tour française, anglaise et américaine, cette cité naissante redevint encore anglaise pour appartenir définitivement à l'Amérique.

« Jusqu'en 1830, les Yankees ne songèrent point à s'y établir pas plus qu'à coloniser l'immense État du Michigan. Les titres non encore éteints des Indiens, les principes et les opinions des premiers colons français, et, par-dessus tout, la barrière qu'élevait entre le Détroit et les États du Sud le *Marais-Noir*, mirent jusque-là obstacle à l'arrivée des immigrants.

« Forts du droit seigneurial que leur donnaient les anciennes chartes françaises coloniales, les Français demeurèrent paisiblement possesseurs de leur domaine, jouissant de leurs petites maisons construites le long de

la rivière du Détroit Sainte-Claire. Cette disposition donnait à ce bras de rivière une apparence de colonie florissante, alors qu'à 600 mètres en arrière de leurs terres tout était encore forêts et marécages.

« Cette ligne de cabanes s'étendait de la rivière au Raisin, tributaire du lac Erié, jusqu'au lac Sainte-Claire. Il y avait là des Français agriculteurs, d'autres qui faisaient le commerce des pelleteries; il y avait des coureurs de bois illustrés par la plume de Cooper [1]; des voyageurs qui circulaient en canot d'écorce sur l'immense surface du lac Supérieur. Ils vivaient fraternellement avec ces mêmes tribus que nous, Américains, considérons comme perfides et cruelles [2]. Leurs coureurs de bois pénétraient au delà du Mississipi; leurs voyageurs s'en allaient du lac Supérieur au Saint-Laurent, paisiblement et avec succès et profit, alors que les marchands fourreurs appartenant aux autres nations vivaient dans un continuel danger d'être massacrés. Tels étaient les colons français du Détroit.

« Tous ces colons étaient catholiques et dévoués à leurs prêtres qui les avaient suivis sur la terre étrangère. Ils assistaient à la messe le dimanche, puis dansaient paisiblement, le soir, sur la verte pelouse, la gigue et le menuet, comme les bons paysans de Bretagne et de Normandie, patries de leurs ancêtres.

« Lorsque les Américains voulurent s'établir dans ces parages, les droits de ces premiers colons ne furent pas toujours reconnus ni défendus par les hommes de loi yankees. Bien souvent le couteau et le poignard

1. Notons avec soin ce témoignage américain, par lequel il conste que les héros de Fenimore Cooper ne furent autres que des Français travestis en Anglais.

2. Autre aveu précieux à recueillir

vidèrent leurs querelles. En 1812, un massacre de soldats américains par les colons français eut lieu dans un village français devenu maintenant la ville de Monroë[1]. »

Cette page d'un auteur américain est si amicale, si véridique, si impartiale, que je n'ai pu résister au désir de la traduire en son entier pour en gratifier mes lecteurs. La sincérité de cet écrivain protestant et sa franche admiration de nos compatriotes donnent à son témoignage une valeur qu'ils apprécieront.

Quels qu'aient été ces beaux débuts, ils ne peuvent cependant rivaliser avec la fougue colonisatrice des Anglo-Saxons. Ce fut en 1830 que les Américains commencèrent à s'établir au Détroit; sept ans après, sous l'impulsion de ce peuple diable-à-quatre, cette colonie, devenue Ditrôit, était la capitale du Michigan.

D'un côté, 220 ans d'humbles tâtonnements pour former une petite colonie de cultivateurs et de demi-sauvages bientôt expirante. De l'autre, 32 ans seulement pour transformer cette modeste agglomération agricole en une capitale florissante de cinquante mille âmes, sans compter une foule de villes moindres et de bourgs !

Ce phénomène que vit le Détroit s'est produit identiquement le même, de nos jours, à la Rivière Rouge et en infiniment moins de temps. En 1862, les bords de ce cours d'eau présentaient ce même aspect paisible, riant et heureux dont nous venons de lire ici la description. Sitôt que l'élément anglo-saxon eut envahi cette modeste et humble colonie franco-métisse d'Assiniboya, son développement marcha à pas de géants, et Winipeg-City dépasse aujourd'hui la population américaine du Détroit.

1. Appleton. *Picturesque America*. New-York, sans date.

O ma patrie, la jalousie et l'angoisse de mon cœur m'empêchent d'ajouter la moindre réflexion. Hâtons-nous de fuir ces lieux néfastes dont le souvenir est si poignant pour mon patriotisme !

Le 7 mai, je côtoyai le lac Érié, une découverte de deux sulpiciens français, MM. Gallinée et Dollier. *Érié*, en iroquois, signifie lieu plein de cerises. Ce lac, le plus petit des cinq, n'a que 82 lieues sur 21, et 180 de circuit. En France, nous trouverions ces dimensions plus que respectables. Son altitude est de 188 mètres, sa profondeur de 34.

Nous nous arrêtames à Monroë, cet ancien village français qui fut détruit par les troupes yankees, et y prîmes la ligne de Milwaukee. Le terrain y est sablonneux, le sol peu productif. On y voit encore beaucoup de terrains vagues et en jachère. A Coldwater, je vis une batteuse mécanique mue par un cheval qui gravissait un plan incliné dont les marches étaient disposées comme les auges d'une noria. Cette machine américaine a été vulgarisée dans nos campagnes, sous le nom de batteuse à l'écureuil, depuis que les Yankees n'en veulent plus. C'est nous qui l'avons inventée !

CHAPITRE V

DU MICHIGAN AU FLEUVE MISSI-SIPIY.

Wagons à tablier — Lac Michigan. — *An inquisitive gentleman.* — Chicago. — Repas américain. — Un indiscret mis à sa place. — Libertés du sexe aimable. — Une tête romanesque. — La glorieuse cité des Forêts. — Le roman avorte. — Sommes-nous supérieurs aux Américains? — La rivière Ouiscouche et les *Hochoun-Gorah.* — Un vrai géorama. — Arrivée à La Crosse.

A *White-Pigeon*, nous entrâmes dans l'Indiana. La chaleur devint intense et le terrain si sablonneux qu'il nous fut impossible d'aérer notre wagon, à cause des flots de poussière brûlante qui y pénétraient. L'accès du water-closet était tout aussi difficile : vainement l'administration avait-elle fait garnir les côtés du train de tabliers de cuir qui descendaient jusqu'à quelques pouces de la voie, ne laissant d'ouverts que l'avant et l'arrière du convoi. La poussière, comprimée sous les chars, n'en tourbillonnait qu'avec plus de force en s'engouffrant sous le tablier; et avant de sortir par l'arrière avec un mouvement torsif d'hélice, elle encrassait les boîtes des roues, desséchait l'huile des moyeux et s'infiltrait dans les moindres jointures qu'elle disloquait.

J'ai omis de dire qu'au Détroit nous avions subi la visite de la douane américaine. A nous six, nous avions

vingt-six colis d'apostolique bagage. Nous nous attendions donc à être écorchés vifs, ainsi qu'on le dit vulgairement. Il n'en fut rien. Ce chiffre respectable de *trunes* et notre titre de missionnaires catholiques nous valurent des douaniers force saluts et la faculté de passer sans bourse délier ni même ouvrir nos coffres. Tels j'ai trouvé partout les douaniers américains et canadiens.

Nous traversons Bristol comme un éclair pour nous arrêter dans un ancien fort français qui porte le nom de l'intendant colonial du Canada sous le marquis de Vaudreuil, M. de Laporte. Ce fort est bâti dans une savane plate et marécageuse, et me paraît avoir été destiné à commander les abords du lac Michigan dont la vaste nappe nous apparaît bientôt après avec ses rivages tristes, ses prairies inondées et mornes. Michigan, en hilliné *Missi Kamaw*, en tchippeway *Mitchi Gangin*, signifie Grande Eau. C'est un bassin de 117 lieues sur 27, et 333 de circuit. Élevé de 200 mètres au-dessus de la mer, il atteint 60 mètres de profondeur.

Le lac Michigan fut découvert en 1669 par les missionnaires jésuites français Dablon et Allouez qui évangélisaient les *Algonméquins* (Algonquins) du Haut-Canada. Ils y trouvèrent des peuplades encore inconnues : les *Hillinés* ou Ounamis dont on écrivait alors le nom : Illinois ; les *Outongamis* ou Renards, les *Osakis* ou Renards jaunes, Sakis, Sonkaskitons, dont nous avons fait les Sacs ; les *Maskoutimis* ou gens du feu, les *Miamis*, les *Malhomimis* ou gens de la folle avoine, les *Pottawatamis*, les *Ojatinons* ou Ojatespwitons, de race siouse.

Dans ces parages, un *inquisitive gentleman* s'approche de notre évêque dans le wagon même et le saluant familièrement :

— *Well, stranger, who are you?* Eh bien, étranger, qui êtes-vous?

— *A sheeps merchant*, un marchand de bestiaux, répondit le prélat en riant aux éclats.

— Ah oui! je l'avais deviné. Je crois bien vous avoir déjà vu sur le marché de Toronto, n'est-ce pas?

— Précisément, *my friend*, vous y êtes.

Et Sa Grandeur s'en donnait à cœur joie. Mais tout à coup l'*inquisitive gentleman* aperçoit une grosse améthyste à l'annulaire droit du jovial évêque, ainsi qu'un petit bout de chaîne d'or qui brille sous son gilet noir, et il s'empresse de s'éclipser au plus vite sans plus parler de moutons ni de bœufs.

Après douze heures de course folle depuis le Détroit, nous entrâmes dans Chicago. Depuis 1862, cette immense cité, la principale de l'État d'Indiana, bien que Springfield en soit la capitale officielle, a fait tant de bruit dans le monde commercial et s'est acquis une renommée si bien méritée, qu'il me semble presque oiseux d'en faire ici mention. Cependant les voyageurs français qui ont visité et décrit Chicago n'ont pas épuisé la matière. Ils ont même laissé bien des lacunes que je veux combler, parce que, l'ayant traversée quatre fois, je puis en parler avec plus de connaissance. En 1862, *the city of the Prairies* n'avait pas encore été renversée de fond en comble par deux incendies successifs; les intarissables mines de pétrole qui ont fait sa richesse n'avaient point été découvertes par un obscur cordonnier, et le président martyr Lincoln n'avait pas encore expiré sous le poignard d'un assassin. Qui donc alors s'occupait, en France, de Chicago, cet emporium de l'ouest au nom baroque et mal sonnant?

Chicak ouk, en hilliné un trou de putois, est, de

fait, un bien sale nom, ma foi! pour une si belle ville.

Comme toutes les cités des États du Nord et de l'Ouest, Chicago fut d'abord un fort français, le fort *Chingakouk*. C'est ainsi, du moins, que cette localité est mentionnée sur les cartes françaises du Canada de 1683. Elle fut découverte par Jolliet de Mingan et le R. P. Marquette. Les Pères de la compagnie de Jésus y établirent aussitôt une mission d'Indiens Pottawatamis.

Lorsque la Nouvelle-France passa aux mains de l'Anglais triomphant, nos bons amis les Yankees, à l'indépendance desquels nous avions travaillé, s'emparèrent du fort Chingakouk dont ils changèrent le nom en celui de fort Dearborn. C'était en 1804; abandonné en 1812, ce fort fut rebâti en 1816, pour être ensuite démoli en 1856.

Quant à la ville de Chicago, elle ne date que de 1833. En 1831, ce n'était qu'un hameau de douze familles. Deux ans après, elle avait 550 habitants. En 1850, elle en comptait déjà 28,296, et en 1862, la première fois que j'y passai, 109,263. Depuis lors, elle a progressé d'une manière étonnante. En 1870, son recensement accusait 300,000 âmes; en 1881, 503,000; aujourd'hui elle est tout près d'atteindre le million. Du rang de cinquième ville de l'Union, elle est montée au second, et passe immédiatement après New-York qu'elle éclipse en beauté et en agréments.

Cependant le site au milieu duquel s'élève Chicago est triste et mélancolique. C'est une prairie nue, acculée au lac Michigan et coupée en trois parties par la rivière Chicakouk. On ne devinerait pas, à voir les eaux noires et bourbeuses où s'agitent, pataugent, grouillent, sifflent, s'époumonent tout un monde de paquebots, d'hirondelles, de mouches, de ferry-boats

et d'avisos à vapeur, que ce sont ces mêmes eaux vertes et limpides qui font du Michigan le plus beau des cinq grands lacs canadiens.

Les premiers objets qui frappent la vue en entrant à Chicago comme à Buffalo et ailleurs, sont des élévateurs. On donne ce nom à des constructions en brique gigantesques, à six ou sept étages, dont une partie protubère comme la tête carrée d'un mastodonte, tandis qu'il en sort une véritable trompe d'éléphant qui plonge dans la coque des navires amarrés au-dessous. Par le fait, les élévateurs sont de vastes machines pneumatiques servant à charger et à décharger les navires qui portent du grain en grenier. Telle que le suçoir d'un vampire, cette trompe soutire aux navires leur cargaison par une puissante aspiration déterminée au moyen de la vapeur. Elle la transfère dans un étage supérieur de l'édifice où elle est essorée, assainie et demeure entreposée jusqu'à la vente du grain.

En arrivant dans l'élévateur, le grain est mesuré et ensaché par le moyen d'une autre machine.

Quatre ouvriers sont seulement nécessaires pour le débarquement de toute une cargaison de grain, deux dans la cale pour y pelleter le grain vers l'ouverture de la trompe aspirante, deux dans l'élévateur pour répartir le grain lorsqu'il arrive dans la salle d'entrepôt. On m'a assuré que le transfert de quarante minots de blé, par ce curieux et étrange procédé, n'exige pas plus d'une minute, et coûte moins de quinze centimes.

Chicago s'étend à l'ouest du lac Michigan et tout autour de cette mer d'eau douce sur un développement de seize kilomètres et demi, et une profondeur de près

de six kilomètres. En 1871, un incendie qui en détruisit les deux tiers occasionna une perte de 950 millions de francs. Celui de 1874 n'a causé que deux millions de dégâts seulement. Mais, semblable au phénix dont elle pourrait bien adopter l'emblème, Chicago est sortie trois fois plus belle de ses ruines.

La dernière fois que je la visitai, en 1882, elle avait huit grands parcs ouverts à la population et mesurant conjointement 760 hectares de terrains de plaisance. Elle comptait 40 lignes de chemins de fer, 2 tunnels, 50 ponts, 20 arrondissements, 800 rues et 32 églises catholiques. Presque autant que Paris.

Il y entrait journellement 240 trains de voyageurs. Elle possédait 1,600 omnibus ou tramways de 50 personnes chacun, dont plusieurs marchaient sans le secours des chevaux, par le moyen d'un cordage de fer qui passait dans une rainure pratiquée sous les rues. Son château d'eau (*Water works*), dans le genre de la machine de Marly, mais quintuple et bien plus perfectionnée, d'un aspect splendide et grandiose, pompait journellement et élevait dans une belle tour romane de 53 mètres de haut, 338,230,000 litres d'eau par jour.

Chicago élève gratuitement 90,000 enfants, et renferme 25,000 Français ou descendants de Français. Elle possède des maisons de commerce qui rivalisent avec celles du *Bon Marché* et du *Louvre*, si elles ne les supplantent. Une seule maison de nouveautés, Marshall, Field and C°, y réalise annuellement pour 175 millions de francs. Elle occupe 2,200 commis, 150 teneurs de livres, 60 voitures de transport et 150 chevaux. Son éclairage à l'électricité seul lui coûte 150 francs par jour. Elle a huit élévateurs.

Le bazar Lehmann emploie 900 commis [1].

Les quartiers nouvellement construits de Chicago sont d'une splendeur que je n'ai point vue ailleurs. Le boulevard qui fait face au lac, surtout, est une succession de palais, de demeures princières qui rivalisent d'élégance, de luxe et d'un bon ton suprême. La partie commerciale de la ville vaut les boulevards de Paris, quant aux boutiques et aux façades. J'ai surtout admiré le *City Hall*, superbe palais à quatre façades et à trois étages, où les marbres précieux, le granit et le porphyre se superposent en plusieurs ordres d'architecture du plus grand effet.

C'est à Chicago que les Américains ont aujourd'hui l'air le plus cosmopolite. On y rencontre fort peu de ces Yankees traditionnels à l'allure guindée, aux larges épaules voûtées, aux longs cheveux et à l'air plus que vulgaire avec leur barbiche et leur visage émacié. Les incessantes immigrations venues de l'Allemagne, de l'Irlande, d'Angleterre, d'Écosse et du Canada, ont donné à ses habitants actifs, intelligents et industrieux, une allure tout européenne.

Par contre, la simplicité et la piété austère des puritains en sont bannies. Le luxe, le travail du dimanche, l'amour des plaisirs, le vice, s'y affichent de toutes parts pour attester que la dose du mal contrebalance de beaucoup la somme des biens que la civilisation a apportés à Chicago.

Nous traversâmes le Wisconsin pendant la nuit, doucement endormis dans notre *sleeping car*. A 5 heures du matin, le 8 mars, nous nous trouvions à Minnesota-Junction où nous quittâmes la ligne de Milwaukee

1. Le *Cultivateur*, septembre 1882, *passim*.

pour nous diriger vers La Crosse, sur le Missi-Sipiy.

Le sol est partout riche et fertile, ainsi que l'indique le mot *Milwaukee* qui, en tchippeway signifie bonne terre[1]. C'est un terreau noir et odorant, analogue à notre terre de bruyère. Nous le retrouverons dans les vastes prairies de l'Ouest. On y pratique la culture sur une très vaste échelle.

A Portage-City, un gong retentissant nous convie à un déjeuner à la chinoise qui nous est servi dans le *refreshment room* de l'hôtel du chemin de fer. Il est souvent très difficile, dans les États, de trouver une gare. L'édifice qui porte ce nom ou plutôt celui de *dépôt* n'étant le plus souvent qu'un simple petit hôtel-restaurant desservi par de grandes filles efflanquées et sans tournure, vêtues comme des poupées et sérieuses comme la papesse Jeanne. On y est écorché de main de maître. Le plus simple *meal* s'y paye 75 cents. A la vérité cette somme équivaut, en Amérique, à 75 centimes de notre monnaie payés chez nous. Mais pour le touriste français, elle n'en est pas moins 75 sols, soit 3 fr. 75. Or à ce prix, à Paris, on peut faire un repas copieux et d'excellente qualité. En Amérique, où je n'ai jamais pu trouver à en faire à meilleur marché, on a pour cette somme : un affreux bouillon d'eau chaude poivrée dans laquelle nagent des huîtres bouillies, quelque chose d'horripilant ; plus quatre ou cinq soucoupes chinoises qui contiennent : l'une un parcimonieux petit morceau de roastbeef de trois centimètres carrés ; une seconde, deux cuillerées de flageolets sans aucun assaisonnement ; une troisième, une petite pomme de terre bouillie ; une quatrième, quelques

1. Contraction de *miwacin* bon, bonne, et *askiy* terre.

grains de maïs cuits à l'eau qui semblent attendre une poule ; enfin une cinquième soucoupe renferme un morceau de pain d'épice chaud, fait avec de la farine de ce même maïs et du miel.

Avec ce sans gêne des Yankees *at home*, chacun, sans s'inquiéter du voisin, attire à soi et vide dans son assiette le plus de petites soucoupes qu'il peut capturer, et ingurgite ce salmis à l'aide du couteau et de la fourchette simultanément.

Au point de vue de l'aménité des rapports entre voisins et voyageurs, je trouve que le Yankee offre une certaine ressemblance avec la bonhomie du petit peuple français. Sitôt qu'il est en contact avec un voyageur, dans un wagon ou sur un bateau, il entre sans façons en conversation avec lui : et, pour peu qu'il le trouve disposé à lui conter ses affaires, il lui narrera aussi toutes les siennes. J'ai eu à lutter souvent contre ce sans-gêne et cette familiarité qui ne sont pas dans mon caractère, quand bien même la fameuse pancarte que je vis placardée à Madison, dans le Wisconsin, en 1876 :

« *Beware of pickpockets !* Prenez garde aux filous ! » ne conseillerait pas à l'étranger de se renfermer dans les bornes d'une stricte prudence.

En 1874, j'étais dans un train qui roulait entre Chicago et Toronto, lorsque je fus accosté par un Yankee efflanqué :

— *Well stranger*, un bien beau pays, n'est-ce pas ?

— Mais oui, monsieur. Seulement je ne suis pas *étranger* comme vous le supposez. Je suis Américain.

— *Ah ! oh ! well ! a Duchman there, I guess*, ah bien, alors vous êtes Allemand je suppose.

— Pas précisément, bien que je sois originaire de quelque pays qui avoisine l'Allemagne.

— Très bien. Je vois. Voyageant pour affaires, naturellement. Moi aussi, je suis négociant, *sir*. Et quelle est votre partie ? Faites-vous dans les blés ou dans les draps ? Mais je vois à votre accent que vous venez de Saint-Pol : moi aussi je connais Saint-Pol. J'y passe souvent, *sir*.

— De Saint-Pol ou d'ailleurs, peu importe, je pense. Chacun a ses affaires.

— *Of course, of course*. Et quelle est votre partie ? disais-je. continua-t-il avec une opiniâtreté de maringouin.

Je commençais à perdre patience. Sa pertinacité m'irritait.

— *Rags merchant, sir*. Marchand de chiffons, monsieur.

— Oh ! oh !... fit-il d'un air de doute prononcé et en écarquillant les yeux. Puis, après une pause :

— *It may be*. Cela se peut. Quand le commerce va bien. cela peut être une aussi bonne partie qu'une autre. Et vous venez de ?...

Pour le coup je n'y tins plus. et je voulus couper court à cette ennuyeuse inquisition :

— *From the moon. sir*. De la lune, monsieur.

Telle fut ma réponse. Spontanément, et comme s'il eût reçu un coup de fouet, mon Yankee me tourna le dos et s'éloigna sans pousser plus loin ses impertinentes perquisitions.

Voilà à la lettre ce qui vous arrivera neuf fois sur dix avec des Américains. Cette familiarité plait à beaucoup de gens. Moi, elle m'agace et provoque mon impatience. On la tolère à la rigueur dans une voiture de Paris-Ceinture, quand on revient harassé des bois de Boulogne ou de Vincennes, en compagnie de modestes

boutiquiers et de gentilles ouvrières. On pardonne à ces petites gens aimables leur curiosité parfois indiscrète, on indulge leur familiarité, parce que cela ne tire pas à conséquence, que ce sont des concitoyens, et que cela fait trouver moins longue l'enfilade de remparts gris entre lesquels vous roulez de compagnie. Mais de l'autre côté de l'Atlantique, de la part de quidams nasillards et effrontés que l'on ne connaît point, et qui peut-être se serviront de vos confidences pour vous nuire, on est excusable, ce me semble, de couper court à toute familiarité de ce genre, à moins que l'on ne voyage en compagnie et que l'on ne puisse avoir le beau rôle.

Je sais bien qu'en agissant comme je le fis, on s'expose parfois à passer pour des ours et des sauvages, aux yeux de gens bienveillants et amis. Mais cela est moins dangereux que d'être flibusté; ce qui peut aussi bien arriver.

Le sexe aimable présente à l'observation une autre face du caractère yankee. C'est une prétention exagérée à capter vos hommages et à vous imposer des adorations.

J'étais dans l'Iowa en 1882, venant d'Omaha. Dans le wagon où je me trouvais seul avec un Indien, entrèrent deux jeunes filles bien mises qui se rendaient à Des Moines.

Que dites-vous, amis lecteurs, de ce joli nom de ville? Et si vous en entendiez la prononciation : *Dî-möïun!* — Tous les coins étaient pris et j'en occupais un moi-même, ayant devant moi mon portemanteau et ma *rug* roulée dans sa *strap*.

L'une des deux demoiselles se plante devant moi et, après m'avoir prié de déplacer mes effets, s'assied dans

le coin qui me fait face. Jusque-là rien que de très juste.

En France, la seconde demoiselle se serait contentée de s'asseoir à côté de sa compagne. En Amérique, c'eût été trop modeste. Elle s'adressa à moi comme l'autre :

— *Please sir*, voudriez-vous bien me céder votre coin ?

Cela me fut dit avec tant de grâce, un petit doigt levé et de si jolies petites mines, que je me dressai d'un bond, le chapeau à la main, me confondant en excuses et lui offrant ma place toute chaude.

Cependant je réfléchis ensuite que c'était, de la part de cette jeune fille, une outrecuidance choquante que de déranger un voyageur respectable pour avoir sa place. Et je me demandais ce que j'aurais fait si, à la place de ce petit lutin si gracieux, c'eût été une grosse maman épaisse, laide ou hargneuse qui eût convoité mon *corner*.

Cela ne vaut cependant pas le bon tour que me joua une jeune personne dans un omnibus de New-York, en 1876. Je me rendais de Central-Park, où j'avais été visiter le *zoo* [1], à Beaver-Street, chez le consignataire du navire que commandait mon malheureux frère, que la mer emporta par-dessus bord, deux ans après. A l'époque dont je parle, il était à New-York occupé à y compléter son chargement dans East-River, qu'avoisine Beaver-Street.

Avec deux sols, en Amérique, vous faites cinq ou six lieues dans l'intérieur d'un confortable tramway. J'eus la dernière place du *tram* et nous filions à toute vitesse, lorsque, au coin de la 28e rue et de la 5e avenue, une

1. Le Jardin zoologique, style yankee.

jeune fille bien mise fit signe au conducteur qu'elle voulait monter.

J'ai dit que le *bus*[1] était complet. Néanmoins, par respect pour le beau sexe, le conducteur l'arrêta et reçut la jeune *mamzelle*[2]. Elle demeura un instant debout et indécise, attendant sans doute qu'un homme complaisant voulût bien se lever et lui céder sa place. Personne ne bougea. Alors sans plus hésiter, elle me fit un salut courtois mais sérieux, et s'assit sans façons sur mes genoux.

Il me prit une envie de rire démesurée. Puis je me sentis rougir et j'interrogeai silencieusement du coin de l'œil tous mes voisins. Ils étaient aussi graves que la jolie voyageuse, et plus d'un homme paraissait envier le doux poids qu'elle m'avait si cavalièrement confié. Un autre à ma place aurait entonné à l'oreille de ce grand bébé le refrain de la *Berceuse :*

En attendant, sur mes genoux,
Ange aux yeux bleus endormez-vous!

Mais c'était l'usage, pensai-je, et je demeurai passif et impassible. Je m'attendais cependant qu'après un tel acte de familiarité, la jeune demoiselle lierait conversation avec son fauteuil. Il n'en fut rien. Quelqu'un descendit du *bus*, et j'eus le déplaisir de voir l'Américaine, sans plus de préférence pour ma bonne mine et mes perfections, me remercier par un simple : *Thanks sir!* et s'empresser d'aller occuper la place laissée vide.

Plus aimable, sans contredit, fut une autre belle dont le hasard ou ma bonne étoile me fit faire la connais-

1. Omnibus, style yankee.
2. Demoiselle, *idem*.

sance à Dunkirk, le 12 avril 1876, dans un sleeping-car du *Great Western and Erié Railroad*. Cette ligne longe le rivage méridional du lac Erié sur tout son parcours, en coupant un petit morceau de la Pennsylvanie, connu sous le nom de *Triangle*. Les Français, qui l'appelaient la *Presqu'île*, y avaient bâti, en 1753, le fort Girard.

Au milieu d'un orage épouvantable, il entra dans mon wagon, à 8 heures du soir, tout une famille d'artisans aisés qui se plaça dans le compartiment qui m'avoisinait, me laissant tout seul dans le mien où j'étais étendu, jambe de-ci jambe de-là sur les banquettes de velours, dégustant un cigare, afin de me donner les poses les plus yankees possibles.

Une jeune fille de dix-huit à vingt ans, qui appartenait à ladite famille, n'hésita pas à entrer dans mon compartiment et à prendre le coin qui me faisait face. Par respect, je pris aussitôt une posture moins cavalière et jetai mon cigare par le vasistas.

Puis, comme le mouvement du train envoyait de l'air et de la fumée au visage de mon joli vis-à-vis, elle me pria d'échanger ma place contre la sienne, ce à quoi je condescendis volontiers. Quelque impolies que soient de telles demandes, même chez une femme, il est difficile à un homme bien élevé de les refuser. Par reconnaissance, ma gentille voisine entra aussitôt en conversation avec moi avec une aisance et une simplicité charmantes, tout en m'étudiant de la tête aux pieds et *vice-versâ*.

Un quart d'heure après, elle se lève, se penche sur le dossier de son siège pour parler à sa mère, assise avec elle dos à dos, et lui insinue à demi-voix :

— *Mother*, c'est un gentleman. Il est tout à fait bien (c'était plus que flatteur). Il doit être riche, car il

a une grosse giletière en or et un chapeau à haute forme. Il me plaît beaucoup.

Cela fut dit de manière à ce que j'entendisse tout. Cela économisait une déclaration d'amour. La mère répondit :

— *Nonsense, foolish girl!* Pouvez-vous croire que cet étranger pense à vous? C'est quelque chercheur d'aventures. (Merci du compliment.)

— Oh! certainement non, mère, il m'a parlé avec beaucoup de respect, et m'a même fait partager son lunch : des dattes, du chocolat et des oranges. Mère, descendons à l'hôtel avec lui.

Cette déclaration me mit mal à l'aise. En parlant poliment à cette jeune tête romanesque, j'avais été bien éloigné de penser à en faire la conquête. Eussé-je été laïque, que je n'aurais pas cherché à allumer le flambeau de l'hymen aux quinquets d'un wagon. Et quand même le joli minois rose et les yeux noirs de la fillette eussent captivé mon cœur, les sentiments qu'elle avait manifestés en s'accrochant à une giletière en doublé, qui m'avait coûté dix francs sur le boulevard Poissonnière, n'étaient pas assez élevés pour que je lui eusse abandonné ma destinée et le soin de mon bonheur.

Par devoir, je dus donc battre à froid avec elle, afin de m'éviter des désagréments. Bientôt la sensible Américaine se rassit et retourna à sa conversation. Notez qu'elle me prenait sérieusement pour un de ses compatriotes.

— *Where are you going to?* Où allez-vous? me demanda-t-elle.

A un homme, j'aurai fait une réponse dans le genre de celle que reçut mon quidam de Saint-Pol. Avec cette demoiselle, je fus plus poli :

— A Saint-Pol, dans l'État de Minnesota, répondis-je.

— Est-ce bien loin cela?

— Mais pas mal. Vous ne connaissez donc pas votre pays?

— Je n'ai pas assez d'instruction pour cela. Je suis une pauvre fille irlandaise. *A poor Irish girl.*

— *Catholic?*

— Oh! bon Dieu, non, *sir*. Je suis méthodiste, et née en Amérique.

— Ah! bien.

— Et je dois vous dire, *sir*, que je me moque pas mal de religion. *I don't care of any creed, d'you see?* Mais dites-moi, continua-t-elle, où est cela, Saint-Pol? Est-ce plus loin que Sandusky?

— Sandusky, dites-vous, Sandusky? *What upon earth!* Qui donc sur la terre connaît Sandusky?

Elle fit un petit geste d'horreur.

— Sandusky? Mais c'est la ville où nous demeurons, répliqua-t-elle. Comment, vous ne connaissez pas Sandusky?

— *Not a bit.* Pas le moins du monde.

— Il y a là beaucoup de moulins et de scieries, et de belles boutiques, et de larges rues, et de nobles maisons, *and a beautiful city-hall, sir.* Comment ne pas connaître Sandusky?

Elle me rendait la monnaie de ma pièce.

— Non, j'avoue que c'est la première fois que j'en entends parler.

— Eh bien! il faut absolument que vous fassiez connaissance avec Sandusky. Il faut que vous veniez avec nous. *You must come along with us.* Oh! vous viendrez, n'est-ce pas?

C'était dit avec prière. Cela me troubla. Je souris

tristement sans répondre, mais avec un signe de tête négatif. Je ne voulais pas que la gentille enfant s'aperçût de mon commencement d'émotion. Je gardai donc le silence.

Elle demeura toute déconcertée, faisant une petite moue charmante. Pendant que je paraissais observer la campagne au clair de la lune, — car le temps s'était rasséréné, — je vis qu'elle étudiait ma physionomie et cherchait à y lire mes pensées.

Cependant nous approchions de Cleveland, *the glorious city of the Forests*, la glorieuse cité des Forêts, comme la nomment pompeusement les Yankees. Car, là-bas, chaque ville importante porte une étiquette ronflante qui la désigne dans le style littéraire comme une réclame sonore. New-York est la Cité impériale; Buffalo, la Reine des Lacs, *the Queen of the Lakes;* Chicago, la cité des Prairies; Milwaukee, la Crème des cités des Lacs; jugez donc, la crème! *and* Cleveland, *sir*, c'est la glorieuse cité des Forêts. *And so forth.*

La petite tête romanesque comprit qu'elle devait se hâter, si elle voulait réussir.

— Vous descendez à Cleveland, n'est-ce pas, monsieur?

— Non, mamzelle.

— Comment, vous ne descendez pas à Cleveland? Nous autres, nous y descendons. C'est si affreux de passer la nuit en voiture. *It is so dreadful; is it not?* Dans quel hôtel descendez-vous?

— Mais j'ai eu l'honneur de vous dire que je ne compte pas descendre à Cleveland du tout, mademoiselle. Je n'ai qu'y faire.

— Cependant vous devez être bien fatigué de la voiture. Car vous ne venez pas seulement de Dunkirk,

vous. Sûrement vous devez venir de bien loin. Eh bien! moi, je suis déjà littéralement rouée. D'ailleurs, il faut que nous descendions ici pour prendre l'embranchement de Sandusky.

Je me mis à rire de nouveau de tant d'ingénuité. Elle crut que je me laissais gagner.

— Oh! voyez-vous, il faut absolument que vous veniez à Sandusky. C'est si joli, si joli...!

— J'en suis bien fâché, mademoiselle; cependant je ne le puis pas.

— Comment, vous avez un billet de tour. Il vous donne une latitude de trois mois pour accomplir votre voyage. Vous pouvez vous arrêter où vous voulez. Oh! ne le niez pas. J'ai vu votre billet quand le conducteur l'a piqué.

— Malgré cela je ne quitterai pas cette voiture que je ne sois arrivé à ma destination.

— A votre destination! Mais alors qu'êtes-vous donc, sir, officier?

— Non, mademoiselle, je suis prêtre catholique, répondis-je en lâchant la bombe pour mettre fin à ce roman qui me faisait mal.

— *Oh! indeed, indeed*, s'écria-t-elle. *It is too much!* Oh! vraiment, c'est trop fort! Et elle se renversa sur la banquette avec une expression d'épouvante qui m'aurait beaucoup amusé, si toutes ces agaceries n'eussent excité ma sensibilité.

Elle se renferma dès lors dans un mutisme complet, bien que j'eusse gardé avec elle la même affabilité. Fort heureusement que Cleveland mit bientôt fin à notre pénible situation. Le convoi s'arrêta et la jeune créole se levant tout d'une pièce comme mue par un ressort, s'élança hors de la voiture sans me jeter un regard ni un adieu.

En rejoignant sa mère et ses frères, sur le parapet, j'entendis qu'elle leur disait tout haut :

— *Pshaw! it is not a gentleman, it is only an horrid priest.* Bah! ce n'est pas un gentilhomme, ce n'est qu'un abominable prêtre!

Cette réflexion discourtoise dut sans doute consoler la jeune méthodiste de sa mésaventure, car il n'y parut plus sur sa jolie figure lorsqu'elle passa sous mes yeux avec le flot de la foule.

Pour quiconque a l'habitude de voyager, je ne connais rien de plus commode que ce qui se pratique en Amérique aux abords des grandes villes, dans les chemins de fer.

Votre billet (*ticket*) pris, vous allez, vous venez sur la voie, dans les salles. Nul obstacle. Vous choisissez votre place où bon vous semble et disposez vos effets avant que la cloche du départ ne sonne et que la voix du conducteur ne crie : *All at board!* Personne ne vous en empêche.

Arrivé à destination, des employés attachés aux principaux hôtels montent dans le train, une ou deux stations avant l'arrêt. Grâce à la facilité que l'on a de pouvoir parcourir tout le train en passant d'un wagon dans un autre, ils vous proposent tel ou tel hôtel, et moyennant une somme modique se chargent du transport de vos bagages. Vous n'avez pas à craindre d'être volé, parce que ces agents sont autorisés par la Compagnie du chemin de fer qui assume la responsabilité de leurs actes.

Sitôt que votre choix est fait, ces facteurs vous donnent autant de jetons en cuivre marqués d'un chiffre que vous avez de colis, ils attachent à vos colis les doubles de ces jetons, et s'en vont.

Lorsque vous sortez du train, vous trouvez une série de petits omnibus appartenant chacun à un hôtel. Vous montez dans celui de l'hôtel de votre choix et en arrivant à destination, vous êtes étonné de voir vos colis qui vous attendent déjà dans le vestibule de l'hôtel. A votre insu, un fourgon les y a transportés. Le même manège se reproduira à votre départ, sans vous occasionner plus de trouble.

Avouez qu'il n'y a que les Américains qui sachent voyager. Et tout cela s'opère sans confusion, avec célérité, fidélité et sans dégâts.

— Savez-vous ce qui a fait des États-Unis un pays d'une civilisation aussi avancée? me dit le gentleman qui voyageait avec nous. Je vais vous le dire; mais ne vous emportez pas. C'est l'absence de toute contrainte; c'est la confiance que le gouvernement place dans le public, et celle que le public a dans son gouvernement; c'est la grande marge que l'État laisse à l'initiative privée; c'est l'énergie quelque peu sauvage du Saxon; c'est l'absence de partis, cette ruine des nations et surtout de la vôtre; c'est la passion du travail.

« Tout cela vous manque.

« En France, c'est à qui mettra le plus d'entraves à la liberté d'un chacun. Vous êtes accablés de droits, de taxes, de charges et d'impôts. Cote personnelle et cote mobilière, cote immobilière et cote des portes et fenêtres, impôt sur les chiens et sur les chats, sur le tabac et sur les liqueurs, sur le sel, sur toutes choses. Sans vous en douter et malgré tout le fracas que vous faites avec votre liberté et les grands principes de votre glorieuse révolution, vous continuez à être le peuple le moins libre, le plus entravé, le plus espionné, le plus taquiné qu'il y ait sous le soleil; et avec cela le peuple le moins apte

à jouir dignement et avec fruit de la liberté que l'on vous donnerait. Il faut que l'on vous conduise en tutelle, ce qui n'empêche pas qu'il y ait dans vos grandes villes plus d'assassins et de vauriens que partout ailleurs.

« Voltaire traitait ses compatriotes de Welches ; on le lui a reproché aigrement. Il souhaitait que la botte du grand Frédéric, une sorte de Bismarck bourré de littérature, de philosophie malsaine et de franc-maçonnerie, se fît sentir sur le cou tendu de ces Welches de Français agenouillés devant lui. Eh bien! je finis par croire que Voltaire avait presque raison, quoique je déteste cet homme. Il enrageait de se sentir Français lorsqu'il voyait comment la France était gouvernée et se laissait gouverner.

« Vous me direz : nous n'en sommes plus au siècle de Louis XV, ce roi trop aimé qui a fait tant de mal à la France par ses mauvaises mœurs et son gouvernement de femmes : ce roi qui lui a valu le Régent, les mariages à la mode de Paris et le règne de la Terreur ; moi, je vous dis que vous ne faites pas mieux que de ce temps-là. Au siècle dernier, vous avez émancipé les Anglais d'Amérique et vous avez abandonné les Français du Canada. Il fallait sauver votre colonie du Canada et laisser les Yankees se débrouiller comme ils auraient pu. Dans ce siècle-ci, vous avez troqué la Louisiane, et, après avoir conquis le Mexique, vous n'avez su ni le garder ni le confier à des mains viriles.

« Vous êtes chevaleresques et désintéressés, dites-vous. Personne ne le nie. Mais qui l'était davantage que don Quixotta de la Manca? Non, non, n'essayez pas de discuter, ajouta-t-il, voyant que j'allais m'échauffer, vous ne parviendriez ni à vous défendre ni à me convaincre. Tout ce que vous pouvez créer, vous autres,

Français de France, c'est un second Empire du Milieu, avec ses prohibitions, ses tarifs, ses octrois, ses administrations de mandarins, ses lettrés et sa politesse de convention. Mais rivaliser avec l'Union-Américaine, vous n'y parviendrez jamais, vous n'êtes pas taillés pour cela. »

Peste soit du gentleman!

La rivière Wisconsin, ou, comme l'appelaient nos ancêtres, la rivière Ouiscouche, m'offrit un panorama aussi grandiose que sauvage. Son nom, qui signifie eau sale, en sioux, n'est justifié que par la couleur ferrugineuse de ses eaux. Cet affluent du Missi-Sipiy fut découvert par Jolliet et le P. Marquette. Il est profondément encaissé entre des falaises tantôt calcaires et tantôt siliceuses. Ces dernières affectent les formes les plus singulières et se sont laissé découper par les eaux en manière de bonshommes, de gigantesques bouteilles et de grandes quilles coiffées de chapeaux comme les immenses pions d'un jeu d'échecs de géants. De belles forêts se penchent sur ces eaux sombres que de nombreux Rapides blanchissent d'écume et hérissent de rochers. En maint endroit l'eau s'est creusé dans le grès des excavations et des retraites souterraines qui imitent les glens de l'Écosse. C'est un paysage d'un haut pittoresque qui ferait la fortune d'un peintre.

Tout à coup, un groupe de *Winibagous* vint compléter cette scène digne de Salvator Rosa. Cette fois c'était de vrais sauvages, un petit spécimen de ces Puants qui se montrèrent toujours si bons amis de nos explorateurs français d'antan. Ils appartiennent à la grande famille siouse; leur nom véritable est *Hochoun-Gorah* ou gens des truites. Les Français, toujours plaisants, les avaient transformés en Chats-Gras ou Chats; de même que des

Arricarah, autres Sioux, ils avaient fait des Ris, et des Killistinok des Cris.

Les pieds chaussés de grossiers mocassins, le corps entièrement caché par une couverture jadis blanche, la tête nue, et les mains armées d'arcs et de flèches, ces Puants cheminaient en file indienne, les femmes portant sur le dos leurs petits enfants. Ils s'arrêtèrent avec étonnement pour voir passer le train, mais sans manifester d'admiration ni de joie. Il est plus probable que leur cœur, — s'il a conservé quelque patriotisme, — était en proie à la rage et au désespoir. Ah! s'ils avaient su, les malheureux, lorsqu'ils accueillirent avec tant d'hospitalité nos compatriotes, s'ils avaient su que leurs forêts seraient, un jour, transformées en terres arables, que leur pays deviendrait la patrie d'hommes blancs semblables à ceux qu'ils fêtaient, et qu'ils n'y seraient plus, eux, que des mendiants et des ilotes, ne se seraient-ils pas tous ligués pour repousser l'ennemi commun? Mais non, un anathème pesait évidemment sur cette race. Il avait été décrété par la Providence qu'elle disparaîtrait du sol où elle avait cherché un refuge, où elle était venue peut-être cacher une honte!

Nous traversons Lisbonne, Orange, Sparte, Bangor et Jérusalem. L'Amérique est un grand géorama. On y parcourt le monde entier sans faire beaucoup de chemin, et le plus souvent en dépit des distances géographiques.

Saluons le nom de La Fayette dans un trou sablonneux, où l'arène prend l'éclat et la blancheur du cristal de roche. Il y a une vingtaine de La Fayette dans les États. Cela honore la reconnaissance des Américains? Mais pourquoi prononcent-ils ce nom fameux comme s'il y avait *Les fillettes?*

De plus en plus nombreux surgissent les Winibagous. Ils sont encore ici dans leurs pays, plus fortunés que tant d'autres peuplades qui ont été refoulées loin du leur. Ils passent à côté du convoi, de leur pas lourd et traînant, regagnant leurs loges pointues à travers les hautes herbes et des flots de poussière. Tout à coup les forêts s'écartent, un vaste horizon se déploie, et devant nous le majestueux Missi-Sipiy roule ses eaux rouges. Nous stoppons devant La Crosse, encore un ancien fort français construit par Lesueur ou par M. de Bourgemont, vers l'an 1700. Nous allons nous y réfugier momentanément dans un hôtel.

CHAPITRE VI

SUR LE HAUT MISSI-SIPIY.

Panorama splendide. — Le colon français comparé au squatter anglo-saxon. — Bateaux à vapeur missisipiens. — Explorateurs français du bas Missi-Sipiy. — Le Béquillage. — Lac Pépin. — Saint-Pol de la Minnesota. — A propos des Américains. — Amour des honneurs et des titres. — Explorateur français du haut Missi-Sipiy. — Multitude de forts français. — Les Sioux ou *Kanzas*.

Figurez-vous une nappe d'eau limpide à teinte de rubis, large de 2,200 mètres, qui glisse majestueusement entre des rivages bas, inondés et couverts de luxuriantes forêts, mais bordés à distance d'une double chaîne de collines dentelées. Au sein de cette nappe, quantité d'îlots semblent nager à la surface des flots comme des corbeilles pleines de fleurs et de verdure.

Tel est le Missi-Sipiy devant La Crosse.

En aval de cette jeune ville, des dunes capricieusement ondulées se hérissent de sapins et d'érables. Sur le saphir transparent du ciel les grands arbres découpent leurs festons, tandis que l'air épaissi du soir revêt les montagnes de la rive droite d'une teinte bleuâtre qui passe bientôt au violet. Tout en face de nous, le soleil se dérobe derrière un rideau de forêts qu'il embrase. Son disque enflammé, réfléchi par les eaux, s'y allonge

en une traînée d'or liquide qui bout dans le creuset du fleuve. Il n'est pas de palette qui puisse rendre les tons chauds et moelleux, le flou, les teintes suaves, les dégradations insaisissables de cette lumière, lorsqu'elle passe par le prisme que l'air et l'onde interposent comme un écran devant ce grand peintre de la nature.

Mais ce tableau magnifique, qui me tient hors d'haleine et pénétré d'admiration, s'obscurcit enfin. L'étoile du jour se voile en léguant aux nuées et aux couches supérieures de l'air la livrée flamboyante qu'elle prêtait tantôt aux forêts et aux eaux, rentrées maintenant dans les crêpes sombres de la nuit.

L'œil qui vient de contempler cette scène ravissante de la nature et l'habitant primitif que Dieu a donné à cette belle contrée, se porte avec tristesse sur les grandes maisons blanches de l'antique fort La Crosse, où le drapeau *with stars and stripes* a remplacé l'ancien pavillon français. Une ville dans ce désert est quelque chose de si disparate, elle offense si vivement l'imagination en la reportant trop brusquement de la nature prise sur le fait à la civilisation la plus raffinée, elle choque si profondément le sentiment poétique, elle viole si fort la couleur locale, elle jure tant dans ce paysage fait pour des Peaux-Rouges, des faunes et des naïades, que l'on se sent porté à y mettre le feu.

— Je vous en prie, mon cher ami, me dit le gentleman canadien auquel je communiquais ces réflexions, ne débitez jamais pareille tirade devant un Américain, si vous ne voulez passer à ses yeux pour un enthousiaste et un utopiste. Rien de si positif, de si utilitaire qu'un Yankee. Ces gens-là courent après les espèces sonnantes comme vous. Français, après les idées. Ah ! vous voilà bien ! Vous vous ressemblez tous... Vous recherchez la

poésie et vous ressemblez au chien de la fable qui lâche la proie pour l'ombre.

« Comprenez-vous, maintenant, pourquoi vous n'avez jamais réussi dans ce pays, fruit de vos découvertes? Vous en êtes vous-même une preuve vivante. C'était des idylles que venait jouer ici la jeune noblesse française de Bretagne et de Normandie. Pensaient-ils, ces jeunes hobereaux, à venir construire des villes, en Amérique, à couvrir ses fleuves de vaisseaux chargés de marchandises? Pas le moins du monde. La noblesse n'est pas mercantile. C'étaient des marchands, des Israélites, qu'il eût fallu envoyer dans la Nouvelle-France et la Louisiane au lieu d'y envoyer des soldats pour occuper ce pays militairement.

« Des forts, voilà tout ce que vous savez faire. Les Yankees, eux, bâtissent des villes.

« Quand vous avez construit un fort, établi une garnison et arboré les trois couleurs, vous vous dites : « Maintenant je suis chez moi. Ce pays est à moi pour « toujours! » Erreur, mon cher, erreur. Ce sont les avantages commerciaux qui asservissent et attachent au conquérant les peuples conquis, et non pas les armes et les citadelles. C'est le commerce qui use les aspérités du caractère sauvage, qui adoucit la trop grande barbarie des mœurs, qui porte les esprits à la conciliation par l'appât de l'intérêt. Une armée de négociants juifs fondant des comptoirs, de capitalistes et d'industriels bâtissant des villes, et d'agriculteurs ouvrant le sol, vous eût acquis à jamais la possession de ce pays. L'occupation militaire vous y a fait régner et dominer, sans y laisser de fondements durables.

« D'ailleurs vos instincts sont trop poétiques, et vous entendez la poésie trop drôlement. *Atala* et *René* ne sont

à vos yeux qu'un roman cocasse et presque bête. Du temps de Chateaubriand, ce n'était qu'une illustration fidèle du genre de vie que vos jeunes nobles venaient encore mener de ce côté-ci de l'Océan. Lord Milton, un Anglais pourtant, en a édité dernièrement une nouvelle et curieuse édition. Ils choisissaient un beau site au sein d'une heureuse peuplade, ils y bâtissaient de grandes cases de bois reliées par des palissades, qu'ils décoraient du nom de forts; et de là ils étendaient leurs courses à travers les forêts, vivant de la vie des sauvages, s'unissant à des *Atala* et à des *Céluta* pour peupler ensuite les déserts de leurs petits *de populo barbaro*. Ils faisaient des pastorales en action, après en avoir joué dans les jardins de Versailles pour amuser le Grand Roi. Et c'est avec ces idées sentimentales qui cadraient si bien avec l'indépendance, l'amour du repos et des plaisirs qui caractérisent les Peaux-Rouges, qu'ils s'en étaient fait des alliés, des amis et des parents.

« Colons, ils ne le furent jamais. Ils se répandirent dans les forêts et explorèrent les déserts du Nord-Ouest, inscrivant leur nom en blanc et en rouge chez toutes les peuplades, clouant leur cotte d'armes sous tous les sapins et sous tous les chênes du désert. Coureurs de bois, ils engendrèrent d'autres coureurs de bois. A cette époque on était coureur de bois comme de nos jours on appartient au *Jockey* ou au *Rowing Clubs*, c'était la mode.

« Eh bien! cette vie de polichinelle ne sera jamais comprise par un Anglo-Saxon. A eux il faut de beaux champs, des fermes bien pourvues, des demeures confortables, des villes respectables, le roastbeef, le pudding et des pommes de terre ; jusqu'à ce que devenus Yankees, ils se contentent de jambon frit, d'œufs et

d'eau claire, mais avec *plenty money* en poche Cela aussi c'est de la poésie. mais elle est solide et durable. Vous en voyez partout des exemples ici. »

Il était cocasse lui-même, mon excellent gentleman, sans qu'il s'en doutât. Ses tirades me plaisaient si fort que je les consignais aussitôt dans mon journal, comme Lavenette. Je prie seulement mes lecteurs de vouloir bien leur pardonner ce qu'elles ont de trop rude pour l'amour-propre français. par égard pour la somme de vérités qu'elles peuvent contenir; car cet homme, Français d'origine, était un vrai patriote.

Le Missi-Sipiy sépare l'État du Wisconsin d'avec celui de la *Minnésota*. Nous allons voguer sur une frontière mouvante. Le soir même de notre arrivée à La Crosse, nous prenions place sur le *Washington*, qui devait nous conduire à Saint-Pol. C'était un grand chaland à fond plat comme un bateau-lavoir de la Seine, supportant un édifice à triple étage de galeries superposées. Il était flanqué de deux immenses cheminées, entre lesquelles se mouvait un grand balancier en manière de pompe à incendie. Figurez-vous l'établissement de bains de la Samaritaine se promenant du Havre à Paris avec une roue de chaque côté, et vous aurez une idée à peu près exacte des vapeurs missisipiens.

Ces curieuses embarcations ne tirent pas plus de deux pieds d'eau. mais elles s'élèvent de vingt à vingt-cinq pieds au-dessus du fleuve. Les Rapides et les bancs de sable qui obstruent le cours du Missi-Sipiy ont exigé ce genre de construction navale. Leurs machines sont à haute pression et font entendre constamment des soufflements de locomotive. A la proue sont fixés verticalement deux mâtereaux qui passent dans des anneaux et sur lesquels deux palans opèrent une pesée qui soulève

le navire sitôt qu'on les fait mouvoir. Ce sont des *béquilles* destinées à faciliter au bateau le passage des barres et des battures.

A l'intérieur, ces bateaux ressemblent à des hôtels. On y jouit du même confort; on y est à table d'hôte, et les cabines ont l'agrément de s'ouvrir et sur la véranda et dans le grand salon central. Ce dernier appartement est meublé comme celui des Transatlantiques, avec lustres, glaces, boiseries de luxe, tapis, banquettes de velours, jardinières et piano.

Tout à coup la cloche sonne, la vapeur beugle, les soufflements puissants et alternatifs des deux hautes cheminées se font bruyamment entendre, et nous nous ébranlons en remontant le Missi-Sipiy.

Ce fleuve fut découvert, en 1673, par l'explorateur français Louis Jolliet et le missionnaire jésuite Marquette, suivis de cinq autres Français. Ils le descendirent depuis la rivière Wisconsin jusqu'à l'Arkansas et s'en retournèrent par la rivière Chikak ou des Putois, à laquelle ils donnèrent le nom de rivière des Hillinois, à cause des Indiens de cette race qu'ils y trouvèrent. Le Missi-Sipiy reçut d'eux le nom de fleuve Colbert, qui n'a point prévalu.

En 1679, Le Cavelier de La Salle tenta aussi l'exploration du Missisipiy, mais il s'en revint du lac Supérieur, laissant à son compagnon, le récollet parisien Hennepin, le soin de continuer seul son voyage. Ce ne fut qu'après 1682 et avec le récollet Mambré qu'il descendit le fleuve jusqu'au golfe du Mexique, donnant à toute la contrée qu'il arrose le nom de Louisiane. Il en prit possession au nom de Louis XIV [1].

En 1689, Nicolas Perrot dressa l'acte de prise de

1. Ferland. *Histoire du Canada.*

possession, au nom de la France, de la baie des Puants sur le lac Michigan, des rivières aux Renards et Ouiscouche, du Missi-Sipiy et du pays de *Nadowésioux*, dont les Français firent les Sioux. Ce nom en hilliné signifie petits Iroquois. Les Français n'en conservèrent que le suffixe diminutif *siw* ou *siou*, qui veut dire *petits*.

L'année 1723 vit une nouvelle exploration du Missi-Sipiy, celle de MM. de Bourgemont et de Saint-Ange. Ils visitèrent le bas Missi-Sipiy, le cours de l'Arkanzas, du Kanzas, affluent du Missouri, du Colorado, ainsi que les plaines du Nouveau-Mexique. Cette expédition fit connaître d'autres tribus indiennes appartenant aux trois grandes familles siouse, caraïbe et dènè : les *Pàdoucas*, les *Chouanons*, les *Arricarah*, les *Wasatch* (ours) ou Osages, les *Kanzas* ou Sioux, les *Omahas* et les *Halitané* ou Serpents.

Parmi les soldats de M. de Saint-Ange, premier explorateur du Missouri, se trouvait un Parisien nommé Sans-Chagrin dont j'ai administré le fils à son lit de mort, dans un îlot du haut Missi-Sipiy, au mois d'avril 1876. C'était un vieillard auquel on donnait 85 ans, mais qui pouvait bien en avoir 90. Il a laissé deux rejetons.

En 1739, eut lieu l'expédition française des frères Mallet et de six autres Français, dans le sud-ouest du Missi-Sipiy. Ils remontèrent la rivière Plate ou des Pàhni-Mahas, gros affluent du Missouri, l'espace de 28 lieues, au mois de mai 1740; s'élançant ensuite vers le sud, ils traversèrent plusieurs cours d'eau et revinrent par la rivière des Arkanzas, après s'être abouchés avec des *Laïtané*, tribu encore inconnue des Européens.

Nous verrons plus loin ce qui concerne la découverte et les explorations du haut Missi-Sipiy.

En attendant, nous voilà en route pour la capitale

de l'État de Minnesota. La nuit est calme et sereine. Dans le ciel une aurore boréale essaye vainement de se dessiner. Au fond des bois, dans la direction de Trempe-à-l'Eau, un incendie projette des lueurs sanglantes en envoyant vers le ciel des tourbillons de fumée noire et rose. De chaque côté du fleuve, les lointaines et belles rives rentrent dans les ombres de la nuit avec leurs dentelures et leur revêtement de forêts. Après avoir fait glisser sur les eaux quelques chants patriotiques, aimés des Américains, la *Marseillaise* entre autres, nous rentrons dans nos cabines pour goûter le repos.

A minuit, une commotion nous réveille en sursaut. Nous venons de toucher sur un banc. Vite, on renverse la vapeur et le béquillage commence. C'est donc ici que les bateaux ont des jambes, ou plutôt qu'ils marchent sur des échasses.

Peu d'heures après, les forêts se réveillent sous les caresses de l'aurore. De leurs retraites, mille oiseaux font retentir l'air de leurs gazouillements. La lumière dorée du matin, en passant entre les troncs pressés des érables, des hêtres et des chênes, transforme les bois en un palais de fées, en une sorte d'Alhambra fantastique et magique. Cette décoration théâtrale change à chaque détour du fleuve. Ce sont des collines tantôt coupées à pic, tantôt dentées en scie; ici alignées en table, plus loin arrondies en mamelon et toujours à demi ensevelies dans la sombre verdure des forêts, tandis que leurs têtes rougeâtres surgissent comme des crânes scalpés qui saignent.

Nous sommes devant Minioka. Le Missi-Sipiy s'est rétréci et ne mesure guère plus d'un kilomètre. Mais, bientôt, il atteint deux lieues de large sur six de long

et prend le nom de lac Pépin; c'est celui de deux frères français qui comptèrent au nombre de ses premiers explorateurs. Le paysage y est triste; ce sont toujours des collines calcaires ou d'alluvion qui bordent le fleuve, mais elles sont dénudées, elles y plongent presque à pic, superposées en terrasses pleines de talus rapides et de cavernes qui renferment des ours et des serpents à sonnettes.

Plusieurs jeunes villes en briques rouges sont assises dans ces plateaux rouges, portant des noms rouges : *Red-wing*, *Red-logs*, *Red-rocks*, *Red* toutes sortes de choses. Au bout du lac, dans un paysage rouge, s'élève une île rouge qui offre une arête précipiteuse de 192 mètres. C'est le saut de la Pucelle (*the maiden's rock*), ainsi nommé parce qu'une jeune fille indienne, pucelle ou non, se précipita dans le fleuve par dépit d'amour. Les forêts aussi recèlent leurs mystères et leurs faits divers.

Ah! voici les ruines de Missisipiy-la-Galette, ce vieux fort français construit en 1722 par Pachot, le seul fort d'Amérique dont le peuple français ait conservé et consacré le souvenir dans la finale de sa vieille chanson d'*Arlequin et Colombine*. Toujours sérieux, les Français. Ce fort était situé au confluent de la rivière Sainte-Croix, découverte par le coureur de bois français, M. de la Croix, avant 1660. Il y laissa ses os. Les Yankees l'appellent maintenant Prescott, et c'est une ville.

Le 9 mai, à 4 heures de l'après-midi, nous avions franchi les 273 kilom. 530 mètres qui séparent Saint-Pol de La Crosse et les 1,805 kilom. 298 mètres que l'on compte entre La Crosse et Montréal; en tout 520 lieues françaises. Nous abordâmes sous cette jeune ville de Saint-Pol fondée en 1825, qui, en 1848, n'avait encore que trois cabanes, et qui, cependant, comptait

15,000 âmes en 1862. En 1883, quand j'y repassai pour la seconde fois, elle en avait 50,000. Voilà comment les villes progressent aux États-Unis.

Mes aimables lectrices voudront bien me dispenser de leur faire la description de Saint-Pol. Toutes les villes de l'Union se ressemblent; toutes sont tirées au cordeau, disposées comme les cases d'un échiquier, avec des rues numérotées et coupées par des avenues qui le sont aussi; toutes offrent, pour la curiosité du coup d'œil, une profusion de clochers pointus, carrés, en télescope, souvent alignés dans les mêmes avenues. Mais Saint-Pol possède plusieurs curiosités que toutes ses sœurs n'ont pas. Elle a un grand pont de bois sur le Missi-Sipiy, en forme de montagne russe, et elle est construite sur une immense carrière de pierre de taille aux stratifications horizontales, qui forment rempart au bord du fleuve. Il y a là des matériaux pour une ville deux fois grande comme Paris. Ces assises constituent un dallage naturel à ses rues, aux caves et aux basses offices de ses maisons. Rien de plus solide, de plus propre et de plus économique; mais aussi rien de plus froid.

En outre, Saint-Pol est le point de départ ou le terminus de cinq voies de chemin de fer. Enfin, elle est l'entrepôt général et naturel de toutes les productions du Nord-Ouest, et le caravansérail de toutes les caravanes qui arrivent de la rivière Rouge ou qui s'y dirigent. Aussi, la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson y a elle une agence spéciale.

Je vis à Saint-Pol le bureau de poste le mieux organisé et le plus curieux qui se puisse voir. Dans une grande salle semblable à celle d'une gare, se dresse un immense lambrissage de chêne, qui en occupe tout le

fond et qui est divisé en milliers de boîtes à lettres. Ces boîtes n'ont pas de guichet. Elles sont numérotées et ferment au moyen d'une serrure de sûreté dont, seul, le propriétaire a la clef. Avec l'intérieur du bureau, ces boîtes communiquent par un guichet qui sert aux employés pour la distribution des lettres.

Rien de plus sûr et de plus commode que ce procédé. Il vous suffit, par exemple, d'envoyer vos lettres *à Monsieur* 4320, *Saint-Pol, Minn.* pour que la lettre arrive à destination sans même que l'on connaisse le nom du destinataire. Elle va tout droit dans la boîte 4320 où son propriétaire la prend en faisant sa tournée journalière au bureau. Dès lors plus de vengeance de la part des facteurs, plus d'abus de confiance de la part des employés, des concierges, des voisins; plus de détournements, de soustractions, ni d'interceptions possibles.

Les seuls inconvénients du système sont le déplacement pour les particuliers, l'encombrement de la foule au bureau et la nécessité pour la poste d'avoir un nombre incalculable de boîtes à lettres.

J'imagine seulement que ce système n'est qu'à l'usage des abonnés. En ce cas, on conçoit qu'il est de beaucoup préférable à un casier ouvert et placé à la merci des commis.

Les terrains sont chers, à Saint-Pol. En 1862, l'arpent carré (91 ares carrés) y coûtait $ 7.50, ce qui fait 37 fr. 50. L'Évêché catholique y possédait quarante arpents achetés à ce prix pour la somme de 1,500 francs. Cependant, à l'heure qu'il est, la valeur de cette propriété est tout à fait hors de proportions avec cette somme relativement minime.

C'est cette non-valeur primitive des terres qui fait

les grandes fortunes, en Amérique, comme elle les créa jadis dans l'Europe occidentale. Combien ne seraient pas injustes les Américains, si quelque beau jour il leur prenait fantaisie de déposséder ces légitimes propriétaires des domaines qu'ils ont acquis au prix de quelques oboles ou par le droit du premier occupant, sous le spécieux prétexte que les terres ont acquis plus de valeur, ou que l'on désire une égale répartition de la propriété entre les citoyens. N'est-il pas de la plus stricte justice que les hardis et courageux pionniers qui se sont établis les premiers dans un désert dont personne ne leur contesta l'occupation première, parce qu'il n'offrait au colon que peines et durs labeurs, demeurent dorénavant les légitimes et seuls possesseurs de la terre qu'ils ont défrichée à la sueur de leur front, ou qu'ils ont fait fructifier à leurs frais et dépens?

Il me semble que ce ne sont point là des prétentions exagérées, mais un droit incontestable et irréfragable.

Une pensée unique me serrait le cœur, à Saint-Pol comme sur toute ma route, depuis le jour où je mis le pied en Canada, c'est que j'y étais chez moi, dans une nouvelle patrie découverte et conquise par mes pères, et que cette terre ne nous appartient plus. C'est que nous avons passé par ici comme dans tant d'autres contrées, sans y laisser d'autres traces que des noms et des souvenirs. C'est que, en dépit de nos belles et bonnes qualités : la vaillance, le courage, l'honneur chevaleresque, l'amour des découvertes et l'esprit de conciliation pour les peuples soumis, nous avons perdu ces vastes contrées avec autant de légèreté et d'insouciance que l'on en met à un jeu de hasard, sans un regret, sans un effort pour les récupérer; et que nous les avons oubliées si complètement que rappeler nos

gloires à nos compatriotes, en rassembler les documents épars, paraît à plusieurs un travail stérile et oiseux, sinon un récit invraisemblable.

Le grand et jeune peuple qui possède aujourd'hui cette dernière contrée, que les découvertes de cinq Français donnèrent à Louis XIV, y a déjà taillé huit ou dix États, en attendant d'y en découper d'autres d'après les besoins et l'accroissement de la population. Possédant au plus haut degré les génies colonisateur et industriel, il a su les unir et les faire concourir à son extension. L'amour du travail poussé jusqu'à une espèce de fanatisme a fait le peuple américain ce qu'il est. Mais les Yankees ont encore d'autres qualités. Ils sont sobres comme des dromadaires, doux, paisibles et religieux, et cependant si modérés, si libéraux sur le chapitre de la religion, qu'on peut pratiquer chez eux n'importe laquelle, sans se voir exposé à des insultes ni à des attaques malhonnêtes. Ils ont le bon sens de ne point faire de la religion une pratique incompatible avec le gouvernement républicain, encore moins un motif d'injuste ostracisme.

Loin d'envier les étrangers, ils les accueillent avec générosité, les adoptent comme des frères, leur distribuent des terres de premier choix où le colon s'enrichit au bout de peu d'années, ou du moins acquiert une aisance et une propriété qu'il ne possédait pas dans sa patrie. Ils sont doués d'une activité fébrile, d'une ardeur entreprenante que rien n'abat, d'une énergie de Celte, d'une persévérance toute germanique, d'un courage gaulois sans être cependant des hommes violents. En un mot, ils ont les qualités du peuple anglais, unies à celles de l'Allemand et de l'Indien.

A côté de ces vertus qui font les grands peuples et

les nations stables. les Américains ont des défauts. C'est inévitable. On a ridiculisé ces républicains à cause de leur amour des titres et des distinctions, sans réfléchir qu'ils ne font nullement exception sur ce point. Il est certainement curieux de voir une foule de gens se donner le titre de général, colonel, capitaine, juge, justice, docteur et même celui de sergent. C'est une nouvelle preuve que nous avons besoin de la considération d'autrui pour nous respecter nous-mêmes. Mais je préfère de beaucoup les hommes qui savent se relever aux yeux de leurs concitoyens et des étrangers, à ceux qui prennent à tâche d'abolir tout ce qui peut distinguer le mérite, ennoblir la vertu ou le travail. Ceci n'est nullement de l'essence d'une bonne république.

Tout ce qu'on peut reprocher aux Américains sur ce point, c'est le manque d'initiative et la vulgarité. Ils auraient dû créer de véritables titres qui eussent caractérisé leur genre de noblesse : celle du travail et de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Ils se sont exposés au ridicule en assumant comme titres ce qui, dans tous les pays civilisés, est considéré comme grades. C'est une méprise.

Mais je trouve bien plus absurdes les hommes absolus qui ont cru rétablir l'égalité parfaite en abolissant tous les titres et toutes les distinctions héréditaires; parce que d'hommes parfaitement égaux à tous égards, à tous honneurs, à tous droits et à tout salaire, il n'en existera jamais, pas même dans une république. Un sénateur ou même un député seront toujours plus considérés qu'un simple citoyen; et les républicains eux-mêmes se verront toujours forcés d'admettre des différences entre l'honnête homme et le coquin, entre le citoyen d'une vertu héroïque et l'homme vulgaire, entre le vaillant

capitaine et le simple soldat, entre le savant et l'ignare, l'explorateur hardi et l'homme timide, le conquérant et le lâche.

Alors, à quoi bon proscrire les titres? Ne serait-il pas plus rationnel de proscrire la vertu, la valeur, le courage, la science et le mérite?

Personne n'ignore qu'en France c'est le mérite militaire qui fut l'origine de la noblesse. Les conquérants des Gaules s'en partagèrent le sol. Les premiers nobles furent des soldats francs, des hommes d'équipe (*barons*, hommes, en tudesque) des compagnons de fortune (*comites*, comtes) du chef heureux (*dux*, duc, général) qui établit sa domination dans la terre des Celtes-Gaulois.

Tels furent les compagnons de Hlowis et de Karl le Magne. Ceux d'Hugues Capet et de Napoléon Bonaparte ne firent qu'imiter leurs prédécesseurs. Tous sont dignes d'admiration et constituent notre gloire, parce qu'ils concoururent à enrichir les fastes de notre histoire, à établir la renommée de notre nom et de nos gestes, à fonder notre prépondérance ou notre influence, à étendre notre domination, à confirmer notre grandeur.

Répudierons-nous ces hommes? Leur dénierons-nous les titres par lesquels le souverain et la patrie récompensèrent leurs services et léguèrent leur renom aux siècles futurs? Ce serait autant injuste que peu patriotique, parce que des titres ne sont pas incompatibles avec le bien de la chose publique. Ils sont nécesssaires à entretenir entre citoyens une noble émulation pour le bien commun. Il n'y a que des misérables, indignes du nom de citoyen et de Français, qui voudraient faire de la chose publique (*respublica*) le synonyme d'irréligion, de licence et d'anarchie par le renversement de toutes les institutions, de tous les droits et de tous les titres.

Qui empêcherait que le premier magistrat, c'est-à-dire le citoyen élevé à la souveraineté transitoire de la nation, qu'il fût prince ou avocat, prêtre, général d'armée ou tailleur d'habits, n'imitât, dans leur exquis discernement des esprits et des génies, un François Ier, un Louis XIV ou un Napoléon le Grand? Qui empêcherait qu'il ne s'entourât des hommes les plus remarquables de son temps, dans quelque rang de la société qu'ils se rencontrent, et qu'il ne renouvelât les actes royaux qui mirent en évidence tant d'enfants du peuple tirés de l'obscurité par l'œil d'un souverain habile à discerner leurs incontestables mérites? Qui empêcherait que le président de la chose publique ne se composât ainsi une pléiade de ces hommes qui jetteraient un éclat réel sur sa gestion des affaires gouvernementales?

Rien, absolument rien que la médiocrité. Les hommes vulgaires s'entourent de gens vulgaires et ne sauraient s'illustrer par un choix qui exige une hauteur et une ampleur de vues que n'atteignent pas de simples particuliers. C'est là le travers principal de tout gouvernement démocratique, quels que puissent être ses avantages par ailleurs. Il ne fait que des bourgeois et ne dépasse pas la limite des vues bourgeoises, même en Amérique.

Où en est la raison?

Dans le défaut de prestige inhérent aux fonctions présidentielles; dans la brièveté de leur exercice qui limite leur action, détruit la confiance chez des hommes supérieurs, et porte le premier magistrat à profiter du temps bien court qui lui est donné, pour songer à ses propres intérêts et à ceux de ses créatures; enfin, dans l'espèce de jalousie qui empêchera toujours un simple souverain nommé à temps, de mettre en lumière et de

présenter à l'admiration de son peuple des hommes qui l'éclipseraient aussitôt et qui lui seraient préférés.

Revenons au Missi-Sipiy.

Quand Le Cavelier de la Salle se fut séparé du récollet Hennepin, en 1680, ce dernier continua seul l'entreprise de l'exploration du Missi-Sipiy. Mais, au lieu de descendre le fleuve à partir de la rivière de Chicakouk par laquelle il y arriva, Hennepin, suivi de deux autres Français, que je soupçonne fort être les frères Pépin, le remonta jusqu'aux chutes auxquelles il donna le nom de Saint-Antoine de Padoue, un des patrons de son ordre. Là, il fut capturé par les Sioux Sonkaskitons ou Osakis, retenu prisonnier avec ses deux compagnons, puis enfin remis en liberté.

Cette exploration de découverte du P. Hennepin est confirmée pleinement par le témoignage du coureur de bois Daniel Greyselon du Luth, auquel l'Américain Spark, qui en a fait à tort un Yankee, a faussement attribué les découvertes du religieux parisien.

Du Luth raconte lui-même que, parti de Montréal le 2 juillet 1679, il se trouvait au mois de juin de l'année suivante à l'extrémité occidentale du lac Supérieur, ou Fond-du-Lac, lieu où fut établie, depuis quelques années, la ville de Duluth ; qu'il y découvrit et dénomma la rivière Saint-Louis dont il remonta le courant fougueux jusqu'au lac des Sables; que de là il passa dans un autre cours d'eau qu'il découvrit également et qu'il dit se jeter dans le fleuve Missisipi [1]. Du Luth ne se doutait pas qu'il venait de découvrir la source même de ce fleuve.

Il s'embarqua sur ce cours d'eau et apprit bientôt

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, Paris 1886, t. VI. Expédition de Duluth.

des Sioux *Soukaskitons*, des *Wadbatons* de la rivière Sainte-Croix et des *Atinitons* ou Têtons des prairies, que Louis Hennepin et deux autres Français avaient été capturés et conduits sur un trajet de 300 lieues jusqu'aux chutes Saint-Antoine, dont Du Luth se trouvait alors distant de 80 lieues vers le nord. Aussitôt, emporté par son bon cœur, ce coureur de bois, avec quarante autres Français qui composaient sa troupe, se hâta de descendre le Missi-Sipiy, rejoignit Hennepin et reprocha aux Sioux d'avoir attenté à la liberté des trois Français.

Les Sioux avaient toujours été jusque-là amis et alliés de la France et de ses colons canadiens qui fondèrent, en 1727, une compagnie commerciale tout exprès pour eux. Elle se composait en majeure partie de nobles aventuriers comme les deux compagnies qui l'avaient précédée, celle de Richelieu et celle du prince de Condé.

Du Luth eut le tort d'obliger Hennepin à le suivre à la rivière des Outougamis, pour être conduit ensuite à Michilinakinak, chez les jésuites, et de là à Montréal Il était d'autant moins autorisé à user de coercition envers ce récollet libre et inoffensif, que les Sioux avaient déjà fait réparation envers ce missionnaire en lui chantant deux calumets de paix, et en lui indiquant la route qu'il aurait à suivre pour regagner le lac Michigan.

Aussi, Hennepin blâma-t-il Du Luth devant les jésuites en le traitant de chef de parti. Ce furent ces reproches qui poussèrent Du Luth à reprendre sa victime et à la traîner jusqu'à Montréal, non sans s'être fait délivrer auparavant des certificats et des lettres de recommandation de la part des jésuites du lac Supérieur [1].

Dans cette conduite, il est difficile de ne pas suspecter

1. Pierre Margry.

Du Luth et les jésuites d'avoir cédé à un mouvement de jalousie envers le malheureux Hennepin; car nul ne pouvait nier qu'il n'eût remonté le Missi-Sipiy depuis la rivière des Illinois jusqu'au sault Saint-Antoine, et qu'il n'eût, par conséquent, fait la découverte de cette portion du fleuve Colbert que Du Luth venait de redescendre depuis sa source.

Mais ni le coureur de bois ni les jésuites n'ayant le monopole des voyages ou des découvertes, la contrainte que le premier exerça sur le récollet ne peut qu'être taxée d'injustice et d'envie.

La conduite de Du Luth fut désapprouvée par les gouverneurs du Canada, quelque soin qu'il prît à se disculper de tout blâme à leurs yeux.

L'histoire de la Louisiane ne nous offre plus d'explorateurs du haut Missi-Sipiy jusqu'en septembre 1701, époque à laquelle un Français nommé Lesueur, qui avait obtenu du roi la faculté d'ériger une compagnie pour l'exploitation de mines de cuivre qu'il aurait découvertes dans la vallée du Missi-Sipiy, se rendit à ce fleuve par le Wisconsin, le remonta jusqu'à la rivière Minnesota ou Saint-Pierre — sans doute ainsi dénommée par Hennepin qui l'avait vue avant Lesueur — s'engagea ensuite sur ce cours d'eau pendant 44 lieues jusqu'au confluent de la rivière Terre-Bleue, où il fonda le fort Lhuillier, par 44°31′ de latitude nord. Mais l'année suivante, ce poste fut abandonné par les Français, et Lesueur s'en retourna avec deux mille quintaux de *terre bleue* dans son bateau! Puis il repassa en France pour rendre compte au roi de ce bel exploit[1].

« *Spectatum admissi risum teneatis, amici.* »

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français*, etc., t. VI, *passim* et p. 95.

Les peuplades de la contrée visitée par Lesueur étaient des Sioux *Octotutas* et des *Yawais* qu'il appelle *Ayavois*, avec l'orthographe du temps. Les Américains en ont fait les *Iowa*. Leur pays a formé un des États de l'Union. On appelle aussi ces Indiens *Kiowais*.

Ainsi donc, cinq Français contribuèrent, chacun pour sa part, à la découverte et à l'entière exploration du Missi-Sipiy : Marquette et Jolliet depuis la rivière Wisconsin jusqu'à l'Arkanzas; La Salle depuis l'Arkanzas jusqu'au golfe du Mexique; Louis Hennepin depuis la rivière des Illinois jusqu'aux chutes Saint-Antoine, et Du Luth depuis ces mêmes chutes jusqu'à la source du fleuve.

Mais à part ces cinq vaillants hommes et les autres Français dont j'ai déjà fait mention pour leurs explorations partielles, il faut encore citer M. Boucher de la Perrière qui, en 1727 et pour le compte de la Compagnie des Sioux, s'en alla avec deux Pères jésuites construire un fort et une mission à 70 lieues en amont de la Wisconsin; ce qui nous reporte au fort Saint-Antoine de Padoue, où il existe par le fait les ruines d'une ancienne mission française pour les Sioux Osakis. Les débuts du fort Saint-Antoine ne furent pas brillants. Achevé au mois d'octobre de la même année, il fut envahi par la crue des eaux, au mois d'avril suivant, affamé par le manque de provisions, et évacué la même année [1]. Il a été remplacé par le fort américain Snelling, construit en l'honneur du général Josiah Snelling.

M. de Linctot rebâtit ce poste plus bas que la rivière Wisconsin, en 1733, et il y fut bientôt remplacé par le

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français*, etc., t. VI, *passim* et p. 571.

capitaine Le Gardeur de Saint-Pierre[1], qui appartenait à la même compagnie.

Le nom collectif de la famille siouse est *Kanx* (homme) qui fait *Kanbi* au pluriel. On en a fait Kanssa ou Kanzas et même Canzès. Ils se divisent en plusieurs nations subdivisées à leur tour en peuplades. Ces nations sont : les *Yessa* ou Putelos, qui habitent la Nouvelle-Caroline et qui étaient alliés aux anciens Allouaques. Les *Hikatso*, qui habitent dans la Virginie. Les *Pâdàni*, Mantànes ou Mandans, appelés aussi Indiens Welches. Ils chassaient dans le haut Missouri et comprenaient les Corbeaux et les Numankaki. On les disait issus de Madoc et de ses compagnons, parce qu'il y en avait plusieurs parmi eux qui avaient des yeux bleus et des cheveux blonds, signe de métissage non équivoque. Les *Hotchoun-Gorah* ou Winibagous. Les *Teiwères* qui se divisaient en Aricarah, Taënsa, Klamoët, Ménomonis, Pâhnis ou gens des chevaux. Pâhni-assa, et Pâhni-mahas. Les *Téguiha* qui comprenaient les Kanssa ou Arkanzas, les Pâdoucas ou Kadoucas, les Chouanons, les Wasatch ou Osages, les Kwappas, les Ponkas, les Omahas et les Octotatas ou Mactotatas. Les *Dakota* ou Sioux proprement dits des Canadiens, qui habitent le Minnesota et l'État de Dakota. Ils se subdivisent en Mantantons, Mendéwakantons, Kwivépétons, Psinoumantons, Ewadbatons, Oujatespwitons, Ojatinons, Tintangagwiatons, Atinitons dont on fit des Tètons, Ongwetguéodatons, Wasikontètons et Hinhanétons. Les *Chayennes* ou Ayennis: les *Yanktons;* les *Yassons* et enfin les *Iyesga* ou Assiniboines[2].

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français*, etc., t. VI, *passim* et p. 572.

2. D'après le P. de Smett, J. O. Dorsey, le P. de Charlevoix, Lesueur, Du Luth, les frères Mallet (cités par M. Pierre Margry) et H. H. Bancroft.

Les Yassous étaient très impudiques et adonnés aux abominations de Sodome. Dans leurs guerres avec les Tchippeways, qui n'étaient pas moins corrompus qu'eux, lorsque les deux peuples concluaient la paix, ils faisaient l'échange symbolique de leurs flèches, cérémonie que l'on retrouve chez d'autres nations américaines. Puis, de chaque camp, les filles et les femmes s'en allaient dans le camp opposé afin de consacrer cette alliance par le saphisme. Cette abomination revêtait aux yeux de ces immondes un caractère sacré de concorde et de bonne harmonie.

Est-il étonnant que ces misérables aient tous disparu?

Est-il possible qu'un peuple puisse se reproduire et se perpétuer avec de telles mœurs? Et s'il a été voué à un irrévocable anathème, n'est-ce pas la nature outragée qui a revendiqué cette annihilation comme un hommage à ses droits inaliénables?

Les Sioux avaient cependant certaines qualités. Ils considéraient aussitôt comme ami tout prisonnier qui, après leur avoir échappé, se réfugiait sous une de leurs tentes. Le foyer de la famille devenait pour ce malheureux un asile que nul ne violait, et il était adopté sur-le-champ. Cette coutume louable et touchante est partagée par les Esquimaux [1].

Quoique sabéens, les Sioux adoraient un esprit souverain sous le nom de *Wakan-Tonka*. Ils vénéraient aussi un feu sacré composé de trois bûches disposées en triangle, qui se consumaient en l'honneur du soleil; car ils se prétendaient être de race solaire, comme tant d'autres peuples américains ou asiatiques.

1. Émile Petitot. *Les Grands Esquimaux*, Paris 1887. E. Plon, Nourrit et Cie, p. 319.

CHAPITRE VII

LES PRAIRIES DE LA MINNESOTA

Un *stage-coach*. — Le Sault Saint-Antoine. — A propos des Diables-Rouges. — Politique américaine et popularité des Français vis-à-vis des Peaux-Rouges. — Marseille. — Spéculateurs en villes. — L'enfance chez les Américains. — Saint-Cloud. — Faune des prairies. — Beautés des prairies roulantes. — Sauk Center, Chippeway et Pomme-de-Terre. — Un repas homérique. — L'égalité devant la loi. — Les prairies plates.

Le 14 mai 1862, un *stage-coach* attelé de quatre forts chevaux m'emportait de Saint-Pol vers Georgestown, sur la rivière Rouge du Nord.

A cette époque, les cinq voies de chemin de fer qui desservent Saint-Pol n'étaient encore qu'à l'état de projet. La seule qui fût avancée était la *Wisconsin-Central* que retardait alors la guerre de la Sécession. On en était donc réduit aux *stages*.

On appelle de ce nom, dans les États du Nord, des diligences incommodes qui ne sont que des camions surmontés d'une capote en toile blanche, à travers laquelle passent le vent, le froid, la pluie et la neige. Oh ! que j'y ai souffert pendant les sept jours et demi que j'y suis demeuré assis.

Nous eûmes pour compagnon d'infortune un reporter

du *Globe*, de Toronto, nommé Wallis, attaché à titre d'historiographe à une expédition de trois cents orpailleurs ontariens qui se dirigeaient vers les mines du Fraser, dont on commençait à parler. En remontant la Saskatchewan, ils devaient aussi étudier les sables aurifères de ce cours d'eau.

A Saint-Antoine, où nous entrâmes au bout de deux heures de course, on voyait, il y a peu d'années, les chutes qui valurent à cette localité le nom de Sault Saint-Antoine. Des bâtardeaux et de nombreux moulins les ont gâtées et modifiées.

En face du Sault Saint-Antoine est Minnéapolis ou la Cité de l'Eau qui rit. Cette ville, aussi récente que Sioux-City, doit son nom à la cataracte de *Minné-haha*, l'Eau qui rit. Encadrée par de belles forêts formant dôme au-dessus de ses eaux limpides, cette chute, qui mesure cinquante pieds de haut, ressemble à un voile de moire d'argent qui miroite au soleil en y prenant des teintes irisées. De perpétuels arcs-en-ciel se suspendent à ses eaux comme des sylphes aériens.

A Saint-Antoine, je vis plusieurs Indiens *Dakota* qui s'y rendent annuellement en bandes pour y toucher leur quote-part du prix de leurs terres ; car le gouvernement a préféré leur acheter leur pays que d'exposer les colons isolés à être égorgés par ces malheureux dépossédés.

Ces Sioux sont de beaux hommes aux traits européens, dont les belles proportions fourniraient des modèles à la statuaire. Ils ornent leur chevelure, hérissée sur l'occiput, de plumes d'aigle et de crins de cheval. Une chlamyde, des mitasses, un pagne, des brodequins et des mitaines de peau assouplie et blanchie avec de la craie font tous les frais de leur costume de gala. Ils

se drapent dans une couverture qui n'abandonne jamais leurs épaules. Il faut ce costume aux Peaux-Rouges pour qu'ils soient passables. Revêtus de nos vêtements européens ils sont laids et ridicules.

Le cabinet de Washington a acheté à bas prix aux Sioux et autres Indiens des prairies les vastes plaines qui furent leur patrie première, en leur abandonnant seulement des Réserves sur lesquelles ils sont tenus de demeurer et d'où ils ne peuvent s'éloigner sans un laissez-passer signé de leur agent. On prétend même que tout Indien qui est trouvé loin de sa réserve sans être muni de ce permis peut être tué par le premier Blanc venu, comme s'il s'agissait d'un loup ou d'un chien enragé. Cette mesure est sévère. Nos anciens compatriotes n'avaient pas eu besoin de toutes ces prohibitions pour se faire estimer et aimer des Peaux-Rouges. Aux États-Unis, elles sont jugées indispensables. Mais je crois que la principale raison en est dans l'horreur insurmontable que le sauvage inspire à l'Anglo-Saxon. Cette horreur il la transporte même au métis. Tel, Pat l'Irlandais ne peut s'entendre avec John Chinaman sur aucun chapitre, ni vivre en bonne harmonie avec lui.

Grâce à ces traités conclus entre le gouvernement américain et les Sioux, ceux-ci n'ont pas inquiété les voyageurs depuis nombre d'années. Mais le feu couvait sous la cendre par la faute des agents des Indiens que le gouvernement place sur chaque Réserve. Ces fonctionnaires ont, dit-on, deux moyens de parvenir promptement à la fortune : ou bien ils exagèrent le nombre d'Indiens qui vivent sur leur Réserve, afin de s'approprier le surplus de l'allocation bisannuelle qui leur est faite ; ou bien ils détournent sans vergogne une partie des fonds destinés à la population réelle.

Jeune Sioux Dakotah, fils de chef.

(D'après une photographie.)

On nous dit que les Sioux étaient très surexcités, et que la traversée des prairies de la Minnesota et du Dakota offrait des dangers réels. Cependant dès que nous eûmes quitté Saint-Antoine, et sur tout le parcours de 494 kilomètres que nous eûmes à franchir en *stage*, nous ne rencontrâmes pas un seul de ces ennemis jurés des *Isan-Tonka* ou Grands Couteaux. Mais nous apprîmes plus tard que nous avions été épiés et vus par eux, et qu'ils nous auraient fait un mauvais parti s'ils ne nous avaient reconnus pour Français et missionnaires.

L'année qui suivit notre voyage, ces Indiens mirent à feu et à sang la contrée que nous avions parcourue entre Saint-Pol et la Rivière-Rouge. Pas un seul colon ne survécut de tous ceux que nous rencontrâmes en route. Ce furent ces cruautés qui déterminèrent l'expédition du général Sibley contre les Sioux. Elle n'eut qu'un bien mince résultat. Les prairies roulantes sont tellement accidentées, elles offrent tant de plis de terrain, de bouquets d'arbres et de savanes, qu'il ne fut point difficile aux cavaliers peaux-rouges de s'y cacher et de faire beaucoup de mal aux soldats de l'Union. Après plusieurs escarmouches inutiles, Sibley se borna à faire quelques prisonniers qui furent conduits à Saint-Pol et pendus.

Depuis la pacification des Sioux à la suite de la victoire remportée par leur chef *Red-Cloud*, nombre de ces Indiens ont préféré s'exiler et venir demander aux Anglais une hospitalité qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie. Ils sont aussi paisibles dans les territoires du Nord-Ouest qu'ils étaient turbulents dans les États-Unis.

Les vices de la race rouge et les châtiments que la Providence inflige à ses crimes en décrétant son

extinction ne sauraient excuser les Américains de l'animosité et de la mauvaise foi qu'ils ont apportées dans leurs rapports avec les Red-Skins. Ils sont loin d'avoir mieux fait que les Espagnols du Sud. Ceux-ci ont procréé des métis. Les Yankees ont en horreur de telles alliances.

Il est vrai que des efforts ont été tentés pour améliorer le sort de l'Indien. On l'encourage à se construire des maisons, à cultiver la terre; on lui distribue des instruments de labour, des animaux de trait, des bêtes à cornes. Rien ne réussit de manière à récompenser cette philanthropique initiative. Notre civilisation raffinée ne peut s'assimiler ni bonifier ces éléments trop primitifs, trop bruts, trop hétérogènes. Il leur aurait fallu passer par une sorte de moyen âge, par un milieu rude et grossier comme eux, par une gouverne seigneuriale qui eût en même temps intérêt à les faire travailler et à ménager leurs forces et leur vie. Les moines et les nobles furent des tuteurs et des instructeurs pour les barbares que vomit en Europe le ve siècle. S'ils eussent trouvé en Occident la civilisation du XIXe siècle, jamais Teutons, Goths, Vandales ni Huns ne fussent parvenus à former souche ni à s'implanter dans les contrées qu'ils ont habitées et peuplées depuis l'invasion. Aussi qu'arrive-t-il en Amérique? Le contact des Blancs, loin de relever les Indiens de leur abjection séculaire, ne leur apporte qu'un surcroît de maux, au moral comme au physique.

Si l'on ne jugeait des choses que par les apparences, on pourrait soutenir que la condition des Peaux-Rouges s'est beaucoup améliorée depuis la colonisation de leurs déserts. Ils ont, dit-on, des vêtements plus chauds et plus sains, du linge, des ustensiles, des haches, des batte-feu, des armes et jusqu'à des carabines à répéti-

tion. Ils connaissent le thé, le café, la farine, le sucre et le brandy. Mais l'on oublie que, au milieu de cette abondance de superfluités, l'Indien constate journellement d'un air désolé que son pays se dépeuple toujours davantage des animaux qui formaient sa subsistance, et qu'il mourrait de faim s'il n'était nourri par les Blancs qui les tiennent en tutelle. Vainement l'Américain crie aux Peaux-Rouges : « Imitez-nous, cultivez la terre. Elle seule vous sauvera ! » La vie sédentaire et le travail des mains sont deux opprobres que ne supporteront jamais ces hommes foncièrement nomades. Ils ne seront jamais que les Bohémiens de l'Amérique civilisée. Les avantages que la civilisation leur a procurés ne sauraient compenser à leurs yeux la perte de leur liberté, l'expropriation du sol qui les vit naître, la concentration forcée sur un petit nombre de points déterminés, la nécessité absolue, sous peine de perdre la vie, de ne point s'éloigner de ces réserves, la honte de ne pouvoir plus se suffire à eux-mêmes, l'héritage de maladies incurables et d'épidémies qui leur étaient inconnues, l'avilissement et enfin l'extinction lente mais sûre et irrémédiable de leur race.

Pour bien juger la question indienne, il faut donc se mettre à la place des vaincus. Il est facile de dire : « Nous sommes la grande majorité, nous avons le droit de nous fixer et de demeurer sur toute terre dépouvue d'habitants ou dont l'immense superficie est en disproportion avec leur petit nombre. » Personne ne le nie, et les malheureux Peaux-Rouges moins que qui que ce soit. La manière dont ils accueillirent les Européens l'a bien prouvé. Mais notre droit n'empêchera pas que nous ne soyons pour cette race des instruments de ruine, et qu'il est de toute justice d'empêcher leur extinction et

de la prévenir par tous les moyens en notre pouvoir, en assurant à ces hommes, nos frères, des moyens d'existence, des garanties de conservation et de peuplement pour l'avenir, et surtout l'usage de leur liberté.

Malgré les imperfections que j'ai constatées dans notre système colonial au Canada et dans la Louisiane, les Anglais qui nous ont succédé dans le premier de ces deux pays, ont été bien heureux d'hériter de nos errements vis-à-vis de la race peau-rouge. S'ils ont aussi complètement réussi parmi les tribus du Nord-Ouest, c'est que, abandonnant la tactique que les Puritains avaient adoptée dans la Nouvelle-Angleterre, et celle que suivent encore les Américains dans l'Ouest, ils ont imité la délicatesse des sentiments, le respect des coutumes, les ménagements des susceptibilités populaires qui avaient présidé à nos rapports avec ces mêmes Indiens. Ils n'ont jamais porté atteinte à leur liberté. Les Anglais ont même tellement su se mettre à notre place dans le nord-ouest du Canada, qu'ils y ont pris jusqu'à notre nom. Ils se sont mis en quelque sorte dans notre peau pour se gagner les esprits, et ils y ont parfaitement réussi.

Jamais découvertes et conquêtes ne furent à la fois plus glorieuses et plus pacifiques que les nôtres. N'eussent été les entraves que nous suscitèrent les Anglais, pas une goutte de sang indien n'eût été répandue par nous, en Amérique. Elles furent entreprises et conduites par des chrétiens et par des prêtres français. Avant de connaître l'eau-de-feu et les balles homicides, les Peaux-Rouges apprécièrent la douceur et les vertus de nos missionnaires, la courtoisie et les belles manières d'une noblesse pauvre et aventurière, il est vrai, mais vaillante, et péchant plus par excès de galanterie et de

cordiale expansion que par morgue, cruauté ou calcul.

La religion, l'antique honneur et la droiture de ces *gais compagnons* firent tout le prestige des Français. en Amerique. Qu'ils oublient ces procédés humains et conciliateurs pour épouser ceux d'une démocratie haineuse et grossière, telle qu'est celle des Yankees vis-à-vis du Peau-Rouge, ou une contrainte froide et égoïste, telle que la professèrent les Puritains de la Nouvelle-Angleterre, et toute notre influence s'évanouira.

Du Sault Saint-Antoine, le *stage coach* nous transporta à Anoka et de là à Marseille, une ville en herbe qui poussait au milieu des fleurs sur les bords rapides du haut Missi-Sipiy, au sein des prairies immenses, tout comme de chaque côté de la Canebière.

Cet homonyme de l'antique cité phocéenne était certes loin d'être comparable à la grande ville provençale aux 380 mille âmes. C'était quelque chose comme les rudiments de cette fille d'Homère lorsque, antérieurement à Pythéas et à Euthymème, la patrie de ces hardis explorateurs de l'*Ultima Thule* ne se composait encore que de la cabane du Grec Euxène et de sa femme Gyptis, mère de Massilia.

Je trouvai à Marseille un vieux Canadien, d'origine marseillaise sans doute, qui habitait depuis cinq à six ans dans ce désert en compagnie de huit habitants, y compris ceux qui mangeaient au râtelier. Agitant sous mon nez un long index bruni :

— Un jour viendra, monsieur, me dit-il, du ton inspiré d'un nabi, et on peut prévoir que ce sera bientôt par la rapidité avec laquelle s'élèvent les villes en ce pays, que la Marseille du Missi-Sipiy éclipsera son émule de la Méditerranée.

— En tout cas, lui répondis-je, cette dernière est loin

de se douter que son nom et son antique gloire ont fait écho si loin des rivages de la Madrague et du Roucas-blanc!

Hélas! la destinée de cette future cité devait être la même que celle du Massaliote qui croyait en lire les grandeurs futures dans les astres. Le printemps suivant, le squatter français tombait sous le *maouspé*[1] d'un Sioux, sa cabane était brûlée et ses animaux emmenés par ces Peaux-Rouges!

Sans cette catastrophe, Marseille aurait pu devenir aussi importante que tant d'autres petits postes qui se sont trouvés sur la route du *Northern Pacific*. Les Américains ont tant de talent pour faire éclore et pousser une ville! Tel, par exemple qui possède un terrain impropre à la culture, pierreux ou marécageux, ne se tient par pour battu. Il avise un moyen adroit, digne en tout d'un fils de Jacob. Il se rend à la ville voisine, cherche un architecte complaisant, se fait dresser un plan de ville, divisée en *blocks* et subdivisée en *squares* d'un certain nombre d'acres. Il porte son plan au *Registrator* qui l'approuve aussitôt, parce que le gouvernement de Washington n'a aucun intérêt à empêcher le pays de se peupler. Puis, le plan admis et enregistré, mon *industrious and smart fellow* publie un article à sensation dans le journal le plus en vogue : Il tient en disponibilité des *blocks* et des *squares* dans une ville splendide qui s'élève dans un site unique. Cette cité est décorée d'un nom pompeux que justifie sa position. C'est *Green-field* (champ vert), ou *Clear-Water* (Eau claire), *White-stones* (rochers blancs) ou *Mille-roses*, enfin tout autre nom facétieux que ne démentira nulle-

1. Casse-tête.

ment la localité, parce que l'acquéreur n'y trouvera pas autre chose que ce qu'annonce l'enseigne. Mon Yankee fait ensuite ressortir les avantages incomparables qu'offrirait cette ville si elle existait telle qu'il l'a conçue. Des entrepreneurs se présentent, l'Américain leur vend très cher un mauvais terrain qui ne lui a rien coûté, sur lequel il s'est établi librement et dont il veut se débarrasser avec profit. et sa fortune est faite.

L'âpreté au gain, l'amour de l'argent sont les péchés mignons des Américains. Ils y rapportent toutes choses. Ils vénèrent Mammon comme certains peuples cultivent Bacchus et d'autres courtisent Vénus. *Make money!* Fais de l'argent, dit le père à son fils sitôt qu'il a quitté les noix de l'enfance. *Make money!* dit la mère à sa fillette, *make money and be smart!* Faire de l'argent, atteindre au plus vite et par n'importe quelle industrie à la fortune, tels sont les invariables principes que l'on inculque à la jeunesse américaine. Bercée par cette perspective dorée, l'enfance s'y montre aussi ardente au travail qu'elle y répugne ailleurs; mais elle y gagne quelque chose d'empesé, de pédantesque qui choque l'étranger. Adieu l'innocence et la simplicité qui rendent cet âge si aimable sous d'autres cieux. Adieu cette belle insouciance qui en fait le bonheur. Tel n'est point le lot enviable de l'enfant yankee. Il a un air rogue et important. Il marche avec prétention en affichant les allures de l'homme fait. Il est fat. Il vous froisse par sa ridicule affectation. Il ne veut plus être traité en enfant. N'a-t-il pas été déchargé du joug de la soumission par les auteurs de ses jours, eux-mêmes? Il s'attend à de la déférence. En un mot, c'est l'enfant démocrate tel qu'on nous le fabrique depuis bientôt vingt ans; l'enfant plein d'orgueil et de suffisance.

bourré de demi-science et de sottise, lequel, à la vérité, pourra bien faire son chemin et gagner de l'argent, puisque tel est son mobile, mais qui a dépouillé tout ce qui faisait le charme et les délices de l'enfance chrétienne et vertueuse.

Avec de tels principes, il semble que l'Amérique devrait courir à l'anarchie, à la démoralisation et à la ruine, comme nous nous y précipitons à grands pas. Eh bien! non. Ce qui sauve l'enfance chez ce peuple, c'est le bon sens anglais, c'est le bon cœur allemand, c'est la foi irlandaise. Voilà les trois planches de salut sur lesquelles surnage la société américaine pour ne pas s'engloutir comme la nôtre. Quand cette fougue d'ambition s'est calmée, beaucoup de ces hommes adoptent ou reprennent vraie croyance et deviennent vertueux.

A la nuit tombante, nous traversons une dernière fois le Missi-Sipiy au rapide des Sacks. A la ville de Saint-Cloud nous avions déjà parcouru 96 kilomètres depuis Saint-Pol. Le printemps répandait ses sourires sur ces belles prairies naturelles, océan de verdure au milieu duquel notre *stage* tirait des bordées comme une barque qui louvoie. Elles étaient alors couvertes de pulsatilles, de ficaires et de fumeterres jaunes. Chaque mois y amène un changement de décoration et de coloris.

Du milieu des touffes de brome et de nard odorant bondissent des écureuils terrestres, barrés de noir et de jaune comme des gardes suisses, dont ils portent le nom (*Tamias striatus*). Le bruit de notre voiture met en fuite des voliers de beaux étourneaux habillés de satin noir et portant un collier d'or, avec de larges oscelles blanches sur les ailes. Je crois que c'est l'*Icterus xanthocephalus* d'Audubon. Une autre espèce a les flancs maculés de rouge.

Enfin les nombreux étangs que nous rencontrons tout le long de la route fourmillent de *musqwach* ou rats musqués, dont les gros nids s'élèvent du milieu des roseaux.

Nous traversâmes ensuite plusieurs villages allemands catholiques, desservis par des bénédictins. Ces bons Germains un peu lourds, mais sensibles et doués de bon sens, ne s'expatrient qu'en traînant la patrie avec eux, comme un escargot sa coquille. Ils viennent s'implanter en Amérique par villages entiers, burgmaster et curé en tête. De la sorte l'exil est à peine sensible pour le cœur. En deux ou trois ans de labeur, ces villages deviennent prospères et présentent un aspect florissant.

A Cold-Spring (Source fraîche) nous prîmes notre repas dans une misérable cahute en planches, tapissée de vieux journaux illustrés. A travers les fissures de cette pauvre demeure, le froid et la pluie entraient librement. Autour d'elle, la plaine immense et verte s'étendait solitaire et sans un seul arbre. Dans une cour formée par de misérables palissades, un volier d'orioles dorés picorait entre les pieds des chevaux. Ce sont de beaux oiseaux au plumage d'or avec les ailes rayées de brun (*Oriolus phœniceus*). Les Mexicains les appellent *Commendatores*, au dire de Richardson. C'est une pitié de voir ces splendides loriots chercher leur vie dans le fumier. Combien souvent les extrêmes se touchent dans la nature!

Les prairies roulantes sont accidentées et formées d'une succession de coteaux qui, vus d'une éminence, présentent à l'œil comme une multitude de vagues de verdure. On dirait un fond de mer que les fluctuations des eaux auraient strié et ondulé.

Pendant l'hiver, ce pays doit être épouvantable par son immensité et sa complète pénurie d'arbres. Aux premiers jours du printemps, alors que, diapré des dons de Flore, il se trémousse sous les chauds rayons du soleil, il est trois fois beau. La prairie est alors un riche tapis de verdure, onduleuse comme une écharpe, veloutée comme de la moquette, égayée de mille couleurs et mirant dans les conques d'argent de myriades d'étangs la tendre végétation qui les borde; car au bord de l'eau seulement on voit parfois un peu de bois.

Le Tout-Puissant semble avoir voulu se jouer en reproduisant dans les prairies les grands spectacles de la mer. Vertes comme elle, fluctuantes comme elle, leurs grandes houles élèvent tout à coup leurs horizons, semblables à une marée qui monte; puis tout à coup elles s'affaissent, en découvrant un chapelet de lacs, qui ressemblent à ces mares que le reflux abandonne dans le sable des plages en se retirant. Ailleurs c'est une mer courroucée dont les lames moutonnent, chevauchant les unes sur les autres, pressées, éperdues, comme un troupeau qui fuit devant le loup. Cent mamelons se succèdent au près et au loin, couronnés des blancs panaches des amélanchiers et des prunelliers en fleur qui imitent l'écume des flots.

Depuis que nous avons quitté le Missi-Sipiy, nous sommes entrés en plein désert. Tout au plus si l'on rencontre une cabane, aux heures des repas, qui sont celles des relais de poste. Si nous avions à traverser en caravane les 123 lieues qui séparent Saint-Pol de Georgestown, nous y emploierions près d'un mois. Grâce à la Compagnie Burbank, nous franchissons cet océan de verdure en cinq jours.

Avant de quitter les prairies roulantes, je voulus les

contempler pendant la nuit. Je laissai donc égarer mes pas à l'aventure au milieu des ténèbres, pour en savourer la sauvage poésie. C'était à Sauk-Center, cabane unique, perdue dans le désert. Des vapeurs amoncelées dans les bas-fonds transformaient chaque repli du terrain en un lac magique, dont le niveau éprouvait des mouvements de hausse et de baisse. Ces ondes fantastiques, spectres aériens, s'éloignaient au fur et à mesure que je les poursuivais, pour se reformer un peu plus loin. La lune, voilée d'une gaze satinée, comme une déesse, promenait lentement sa face radieuse dans l'éther silencieux. Les étoiles rasaient l'horizon, d'où elles surgissaient, grossies par les vapeurs et étincelantes comme des escarboucles. Toute la prairie semblait avoir pris vie et mouvement avec l'obscurité. Elle retentissait sur tous les tons des bruissements et des cris de mille êtres invisibles et insaisissables, parmi lesquels, pareils au son argentin de petites clochettes ou aux notes cristallines d'un harmonica, résonnaient de mélancoliques : « Pi ! pou ! pi ! pou ! » Ce sont les cris, j'allais dire les chants, des crapauds d'Amérique. Ces charmants batraciens coassent ici comme certains oiseaux chantent ailleurs; tandis que, de l'étang voisin, répondaient les mugissements de la grenouille géante (*rana mugiens*), semblables aux sons d'une trompette funèbre.

Nous passâmes la nuit du 16 mai dans une méchante baraque appelée Chippeway, où nous trouvâmes des gens à mine si rude, si sinistre, que nous nous demandions si nous ne ferions pas mieux de continuer notre route.

Le lendemain, nous déjeunâmes à Pomme-de-Terre. Quel joli nom pour une future ville, n'est-ce pas? Pour-

quoi faut-il qu'elle n'ait pu sortir de terre et qu'elle ait avorté avant maturité? Vous figurez-vous un des princes de l'industrie américaine visitant Paris, quelque beau jour, en se glorifiant du titre d'Honorable General Jonathan Simpleton of Pomme-de-Terre!

Nous trouvâmes dans ce petit coin rustique de braves Irlandais catholiques qui voulurent absolument nous régaler gratuitement d'un repas bœuf. Sur nos assiettes, larges comme des plats à barbe, nous nous vîmes servir simultanément et non sans une secrète horreur, de neuf mets différents de goût et d'aspect. Il y avait là, amoncelés comme une vraie tour Malakoff, du porc rôti et de la mélasse, du beurre frais et de la choucroute, du veau et de la sauce au gingembre, du jambon et de l'oseille, des pommes de terre bouillies et de la confiture d'attocats. Nous eûmes trois breuvages : du lait froid, du thé sans sucre et du café sucré.

Dans quel but, me direz-vous, les Yankees mangent-ils si mal, alors même qu'ils ont d'aussi bonnes choses? Évidemment pour ne pas perdre de temps, conformément à leur fameux adage : *Time is money*. Le temps vaut de l'argent.

L'Américain tient aussi peu à demeurer à table que nous aimons à nous y prélasser. Il dévore ses repas à la manière des rapaces, afin de pouvoir substituer sur la table, le plus promptement possible, la portion inférieure de son individu chaussée d'énormes bottes. La sobriété est une vertu incontestable. Cependant je me demande comment on doit la caractériser quand elle ruine la santé en débilitant l'estomac. Ces bonnes gens ont tous le teint blême et une figure de papier mâché. Ils sont presque tous atteints de dyspepsie et d'anémie. Quand on leur demande pourquoi ils font un tel gachi

dans leur assiette chargée à pleins bords, ils répondent en riant que cet amalgame s'opérant dans leur estomac. ils ne voient aucune espèce de raison pour ne le point préparer au préalable. C'est du temps d'économisé. Eh bien! dois-je l'avouer? je n'aurais jamais cru que l'exemple pût être aussi contagieux. Pendant vingt ans j'ai imité les Américains et, quand l'occasion s'en présente, je tombe dans la récidive même en France. Seulement j'y mets le temps nécessaire.

Le déploiement de luxe gastronomique dont nous jouîmes à Pomme-de-Terre se retrouve dans toutes les fermes du *Far-west*. La table d'un cultivateur aisé est toujours abondamment servie, et prouve que, pour être séquestré de la civilisation et réduit à mener une vie d'anachorète dans le désert, le paysan américain n'en est pas plus malheureux. Il est hors de doute que l'Irlandais nouvellement arrivé dans cette seconde patrie et qui a fait les dents longues chez son *landlord*, dans la verte Erin, ne doit pas être fâché de n'en être plus réduit au régime de *fresh water and cold patatoes* que nous présente l'historien protestant Cobbett comme le menu de tout tenancier de tant de vertueux Anglais. Ici, du moins, Patrick est propriétaire et seigneur, de par Dieu. Il se suffit à lui-même tout en défrichant et en cultivant à l'aide des machines puissantes dont le génie américain a doté le monde, les plus vastes propriétés qui se puissent voir et qu'il n'a point eu besoin d'acheter.

Si l'état de sa bourse ne lui permet point encore d'agir en maître, et s'il se voit obligé pour un temps de prendre du service transitoirement chez des cultivateurs plus fortunés que lui, Pat y est traité avec honneur et sur le pied d'égalité avec son patron, à la table

duquel il boit et mange des mêmes mets, se servant des mêmes appartements, et dignement appelé *sir* ou *mamzelle*, selon son sexe.

J'ai eu l'avantage d'avoir des parents établis en Amérique. Ils m'ont affirmé que les servantes américaines y sont si exigeantes, que l'on ne peut rien en obtenir si l'on ne met, une fois par semaine, le salon de famille à la disposition de ces jeunes *misses* afin qu'elles puissent y recevoir celui qu'elles nomment tendrement leur cœur doux, *their sweet heart !*

Ce niveau égalitaire est poussé ici à un tel point, que le titre de *sir*, qui équivaut à notre *monsieur*, bien qu'il signifie sire ou sieur, est indistinctement donné aux serviteurs comme aux plus grands personnages. Les évêques mêmes ne portent pas d'autre titre que celui de docteur ou de *sir bishop*, ou plus communément encore *bishop* tout court, comme l'on dit colonel, capitaine. Mais ce qui est plus fort, c'est que ce même titre, *sir*, les Yankees l'appliquent aussi aux chevaux et aux chiens. Du matin au soir, notre conducteur de *stage* ne cessait de dire à ses bêtes, de la voix caline d'un muletier castillan et sans plus d'invectives à la bouche :

— *Go on, sir, go on, sir Arthur ! sir Georges ! sir John !* Marchez donc, monsieur, avancez, monsieur Arthur, monsieur George, monsieur Jean !

Cette humanité pour les bêtes me plaît. Mais n'y a-t-il pas dans cette gentillesse de procédés quelque chose qui excite l'hilarité ? Et ne voyez-vous pas jusqu'où ces bons républicains poussent la dévotion pour l'un de nos grands, grands principes de 89 : l'égalité devant la loi ? Naturellement, les chevaux y trouvent leur compte. Mais je ne vois pas trop ce en quoi l'humain bipède y profite.

Les prairies plates, dernière portion de notre route, nous offrirent une grande diversité de vie animale. Un Nemrod européen les eût traversées avec enivrement. Canards, grues, grèbes, coqs de bruyères, poules de prairies, bécasses, courlis, vanneaux, tourterelles sillonnaient les nues de leurs voliers disposés en V, parcouraient l'herbe tendre, dansaient en rond sur les buttes comme des poulpiquets sur un cromlea'ch, grattaient le sable des étangs, se sauvaient sous le couvert des amélanchiers et des éléagnus, ou bien fuyaient à tire d'ailes à notre approche. Tantôt un vol de tourtes rouconlantes frissonnait dans l'air, tantôt une bande de chevaliers, sans reproche mais non sans peur, rasait notre voiture avec la rapidité de la flèche en jetant au vent leurs triolets aigus. Là-bas sur un étang, se plaignait la poule d'eau ou hululait le butor. Là-haut dans la nue, qu'il escaladait par une succession de spirales, l'engoulevent s'apprêtait à se précipiter pour recommencer encore le même manège.

Les entrailles de la terre répondaient à cette fête de l'air. Les chiens de prairie (*Cynomys murinus*) répandus en vedettes sur les buttes de leurs villages nous étudiaient au passage, debout sur leur bienséant, leurs petits petons de devant pendants comme des mains, et leur nez curieux, emmoustaché à la hongroise, au vent. Puis tout à coup « *tsik! tsik!* » ils faisaient la culbute et disparaissaient tête première dans leurs clapiers d'où s'envolaient des hiboux minuscules à yeux de perdrix.

Leurs dignes émules, les gophers à bourse (*Geomys bursarius*), les imitaient en petit, comme le rat musqué imite le castor son aîné, c'est-à-dire à son escient et sans le copier.

Le seul animal qu'il nous tardât de voir et d'admirer, le bison ou buffalo, ne se montra pas une seule fois dans cette *traversée* des prairies. La civilisation l'en a chassé à jamais. Seuls, ses nombreux ossements jonchent la prairie, et ses massacres bordent la route, semblables à des reliques profanées que l'on aurait exhumées de leurs sépulcres.

Le 17 au soir, nous franchîmes la rivière Queue de Loutre, qui n'est autre que la *Miskwa-Kamaw-Sipiy* ou Rivière Rouge du Nord. Aussitôt, faisant nos adieux à la Minnésota, nous pénétrâmes dans les prairies plates du Dakota, à cette époque l'État le plus septentrional des États-Unis.

CHAPITRE VIII

LE DAKOTA ET LA MISKWA-KAMAW-SIPIY.

Un palais dans un désert. — Incendie de prairie. — Georgestown. — Prouesses d'un bateau à vapeur américain. — La *Miskwa-Kamaw-Sipiy* ou Rivière Rouge. — L'haliète ou aigle pêcheur. — Une peuplade de Tchippeways. — Discours de l'Ours Jaune. — Scène hideuse. — Aspect de la Rivière Rouge en 1862. — Les Métis ou Bois-Brûlés.

Après avoir traversé la Queue de Loutre, nous tournâmes tout à fait le dos à Crow-wing, source occidentale du Missi-Sipiy, pour redescendre vers le nord-nord-ouest, le coteau des Prairies. On donne ce nom à un plateau qui sépare les sources du Missi-Sipiy du cours du Missouri et qui recèle les sources de plusieurs grandes rivières telles que la Minnésota, la Miskaw-Kamaw ou Rivière Rouge, la Chayenne et la Rivière à Jacques.

Dès lors, nous entrâmes dans des prairies entièrement plates et sans autre horizon que le firmament.

Quel ne fut pas mon désenchantement d'apercevoir, au milieu de ce désert, seul, solitaire et défiant tout concurrent, un superbe hôtel à trois étages, ayant sept à huit croisées de façade, et orné d'un perron à balustres. Jusqu'où la civilisation prétentieuse va-t-elle

se nicher! Et voyez-moi quels airs de petite maîtresse affiche cette prose fardée au milieu de cette luxuriante poésie de la nature!

Eh bien! cette maison n'était qu'une pompeuse réclame, la spéculation d'un Yankee courageux et confiant dans l'avenir, qui appelait à grands cris et impatiemment une ville pour en orner son hôtellerie.

Et quel nom portait ce phénomène? Sans doute, quelque chose de bien ronflant. Point du tout. *Brickenbridge*, Pont de Briques! Voilà tout ce que cet honnête restaurateur avait pu trouver de plus poétique pour une future capitale du Dakota. Notez que ledit Pont de Briques était encore à l'état de conception, puisque nous traversâmes la rivière dans un tronc d'arbre creux. Allons, ce qui nous console, nous Français, quand nos voisins et nos amis font montre de plus de succès ou de bon sens que nous, c'est qu'ils n'ont pas toujours autant d'esprit.

De crainte d'avoir à payer les frais de la boutique, nous ne voulûmes pas prendre un seul repas à ce Pont de Briques. Nous nous hâtâmes vers Green-Point, une modeste auberge où nous eûmes à discrétion d'excellent jambon au sucre, frit avec des œufs, et du pain de maïs au miel. Nous y passâmes la nuit.

A deux kilomètres de là, s'élève le fort Abercromby. Encore une ineffabilité que ce nom. Qu'a donc fait, je vous prie, de si sublime, ce général anglais qui se laissa frotter à la bataille de Carillon, au bout du lac Champlain, avec 16,000 hommes de troupes, par un petit détachement de 3,500 Français et Hurons réunis, pour avoir mérité l'honneur d'afficher ici son nom? Les Américains ont-ils cru faire de ce nom un épouvantail pour les Peaux-Rouges, ou bien ont-ils voulu perpétuer

la mémoire de la défaite de ce grand homme en la transmettant aux âges futurs?

A Lewistone, je ramassai dans la prairie une ramure de grand cerf qui mesurait 1m,80 d'ouverture. Sa blancheur et son extrême porosité attestaient son grand âge. C'est l'*Apara* des Mexicains, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'élan que les Anglais appellent *moose*, et même avec l'*elk* ou cerf-rouge. L'espèce en est perdue.

Près de la rivière du Bœuf, les prairies étaient en feu. Mais nous traversâmes sans difficulté le foyer de cet incendie bénin, à cause de la nature de l'herbe qui couvre ces plaines, une cypéracée roide comme le poil du loup et si courte qu'il suffit de tracer deux ou trois sillons concentriques à la charrue pour en préserver fermes et granges. C'est l'herbe qui affriande les bisons. De tels incendies sont traversés impunément par les bœufs de Virginie; mais ils sont fatals aux buffalos à cause de la longueur de leur crinière. Quant aux chevaux, les plus stupides des herbivores quoi qu'on en dise, ces feux de prairies les épouvantent tellement qu'ils demeurent immobiles de crainte, comme pétrifiés, et se laissent étouffer par la fumée.

A Georgestown, petit fortin américain, sis à 123 lieues et demie de Saint-Pol, et à 219 lieues et demie du fort Garry, finit notre pérégrination en *stage-coach*. Nous atteignîmes ce poste à sept heures du soir et y fûmes reçus avec cordialité par M. W. H. Murray, esquire, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un brave Ecossais et un artiste qui a résidé nombre d'années au fort Youkon, dans l'Amérique Russe. Il ne voulut pas nous voir demeurer ailleurs que chez lui, en attendant le départ de l'*International*, un bateau à vapeur que l'on venait de construire à Georgestown

et qui devait chauffer incessamment pour le fort Garry.

Les trois cents orpailleurs ontariens dont M. Wallis avait été chargé de narrer les exploits, nous avaient devancés à Georgestown. Leurs tentes blanches, disposées comme un camp militaire, donnaient quelque peu d'animation à ce site sauvage et plat, pauvre hameau composé d'une poignée de cabanes en troncs d'arbres, demeures des Bois-Brûlés ou Métis français qui avaient travaillé à la construction du pyroscaphe. Leurs propriétaires, un crin-crin sous le menton, se divertissaient en raclant des gigues sous les grands hêtres, autour de feux allumés en plein air, devant lesquels leurs dignes compagnes préparaient le frugal repas du soir : du pémican et de la galette sans beurre.

Le fort américain était une simple casemate en bois, sans plus de palissades que son rival de la Compagnie d'Hudson. Il y avait cependant là un détachement d'infanterie sous les ordres d'un lieutenant canadien nommé Caribot.

Malgré son diamètre exigu qui n'excède guère, en ce lieu, celui de la Marne, la Rivière-Rouge avait déjà été fouettée par les roues d'un vapeur, l'*Anson-northup*, un vrai bachot maintenant démoli et remplacé, moyennant cent mille francs, par l'*International*, bateau doué de poumons à haute pression, mais au demeurant un vrai château de cartes quant à la construction.

Sa devise emphatique : *Germinaverunt speciosa deserti !* allait recevoir bientôt un public camouflet. La *speciosa she boat*[1] devait nous donner de tels échantillons de sa germination dans le désert, que nous crûmes à plusieurs reprises qu'elle allait s'épanouir comme

1. Tout bateau est du genre féminin, en anglais.

une belle fleur qui s'entr'ouvre, et lancer ses passagers dans l'espace comme une fleur déhiscente jette son pollen.

Cette devise prétentieuse et ses emblèmes internationaux : un lion de ménagerie, louche, et un aigle américain grincheux se menaçant l'un l'autre de l'œil, de la griffe et du bec, de chaque côté d'un tonneau de whisky marqué H. B. C., achevèrent de rengainer mes idées un peu trop engouées de sauvagerie.

Enfin le 20 mai, nous fîmes nos adieux à nos nouveaux amis de Georgestown et prîmes place sur le bateau à vapeur, impatients d'atteindre cette colonie d'Assiniboya qui devait être pour moi la troisième et dernière étape de mon long voyage. Les deux premières avaient été Liverpool et Montréal.

Nul ne semblait douter, à Georgestown, que les 136 pieds de ponton que mesurait l'*International*, ne pussent se mouvoir à l'aise sur un cours d'eau aussi étroit que la Miskwa-Kamaw. Un ancien cocher de *stage* yankee, passé capitaine marin, monta dans le roulle où se tient le timonier, et donna ses ordres.

Aussitôt le lieutenant Caribot fit exécuter à ses recrues des évolutions bizarres, probablement renouvelées de Léonidas ou de Spartacus. Avec leur veste noire trop courte, leur pantalon bleu trop large, et leur sombrero gris empanaché, on aurait pris ces soldats pour des paysans déguisés en mousquetaires. Il en était de toutes les tailles et de toutes les mines. L'un se glorifiait d'une superbe moustache, l'autre d'une paire de favoris en poire qui aurait fait honneur à un garçon de café. Tel n'avait que la traditionnelle barbiche et tel autre était velu comme la paume de la main. J'ai vu un de ces soldats qui était borgne et un autre à peu près bossu.

Tout à coup la cloche sonne, la vapeur siffle, le capitaine postillon lance un nasillard « *All's right !* » et nous partons. Alors c'est à qui rivalisera de maladresse entre les bachi-bouzoucks de M. Caribot et les chercheurs d'or de M. Wallis. Les fusils ratent, d'autres font feu de file au lieu de feu de peloton. Tel recharge son arme quand son camarade n'a pas encore lâché son coup. C'est une scène divertissante à l'excès que toute la gravité, tout l'enthousiasme du moment ne servent qu'à rendre plus désopilante.

Cependant *la* noble *International* est partie à toute vapeur, se laissant emporter par l'ardeur martiale qu'on lui inspire et voulant confirmer l'exergue qui accompagne ses emblèmes. La *speciosa* se précipite à travers les grands chênes qui bordent la tortueuse Rivière Rouge, avec la valeur d'un bataillon de zouaves qui monte à l'assaut d'une redoute. Elle rase la côte en enfilade, brisant tout sur son passage, comme si elle eût lâché une bordée de canons. Finalement elle s'en va germer au milieu de la forêt, belle de fougue, amoureuse d'indépendance, après avoir défoncé le rivage bourbeux, abattu ses hautes cheminées, rompu ses câbles-chaînes, ébouillanté les passagers trop curieux d'admirer ses vaillantes gambades, et haché comme paille les colonnettes et les découpures de sa galerie de tribord. Après cet exploit elle lâche toute sa vapeur avec des grondements, des trépidations et un fracas tels, que les dames du bord poussent des cris de détresse en pressant leurs petits enfants dans leurs bras : *My poor baby !*

Un orage qui éclate sur ces entrefaites augmente le conflit en nous arrosant d'une pluie averse. Nous voilà cloués sur place pour le reste de la journée. Oh ! oui, *germinaverunt speciosa deserti ! speciosa* en effet.

Quand nous entrâmes dans le bois à toute vapeur, un cri terrible poussé par 400 poitrines avait retenti sur l'*International*. Nous nous attendions tous de voir sauter la machine. Il n'en fut rien. On rechercha alors la cause de cet accident. Elle fut promptement découverte, le capitaine et le timonier étaient aussi ivres l'un que l'autre !

La *she boat* fut donc amarrée entre deux gros ormeaux qu'elle avait prudemment choisis pour ses tuteurs, et nous attendîmes avec patience que les dommages fussent réparés et que nos conducteurs eussent cuvé leur whisky.

La Rivière Rouge du Nord mesure 1.287 kilomètres (322 lieues) de cours y compris sa principale source, la Queue-de-Loutre. Sa direction générale est du sud au nord, dans des plaines basses où elle s'est creusé un lit tortueux, en partie bordé de bois. Ses principaux affluents sur la rive gauche sont les rivières Pembina, Sale et Saint-Charles ou Assiniboine. Sur la rive droite, elle reçoit les rivières du Bœuf, du Lac Rouge ou Grande Fourche, des Roseaux, la Seine et des Morts.

Comme tous les cours d'eau qui sillonnent les prairies, la Miskwa-Kamaw [1] (rouge eau) est bordée d'une lisière de grands arbres dont les principales essences sont le chêne rouge, l'orme, l'érable à feuilles de frêne, le tilleul, le bouleau à pirogues et le bois de fer (*ostrya virginiaca*) dont les Sioux font des casse-têtes. Des lianes, les flexibles sarments de la vigne vierge enlacent les uns aux autres ces puissants végétaux. Mais le sapin de Virginie est rare dans cette zone hors laquelle tout n'est que prairies dénuées de bois.

1. Le mot *Kamaw* signifie *eau* en cris comme en hottentot.

A partir de cette latitude (46° 24′ nord) jusqu'à la mer Glaciale, on ne rencontre pas le moindre reptile venimeux, pas la moindre plante vireuse, à l'exception de la ciguë aquatique ou carotte à Moreau. Sur les eaux de la rivière, j'ai admiré un magnifique grèbe à collier rouge (*podiceps rubricollis*), que la Compagnie recherche à cause de sa peau avec laquelle on fait des manchons estimés.

Au-dessus de nos têtes, les grands arbres qui nous enfermaient de manière à nous laisser l'illusion d'une forêt, recélaient quantité d'aires de l'aigle à tête blanche ou aigle pêcheur (*Haliætus albicilla*). J'ai vu jusqu'à huit de ces rapaces planer au-dessus de nous en décrivant de grands cercles. On me dit que cet oiseau présente ce phénomène que ses couples se reforment aussitôt qu'on les a démembrés. Un pasteur d'Assiniboya a vu une allusion à ce phénomène ornithologique dans ce passage de la Bible : *Renorabitur ut aquilæ juventus tua.*

Les Cris et les Tchippeways font du tonnerre (*Piésiw*) un grand aigle. Ils croient avec les Anciens que ce rapace en produit les grondements par le bruit de ses ailes, et les éclairs par le feu de ses regards. Aussi, se gardent-ils bien de détruire l'aigle, dont les plumes duquel ils se parent pour la guerre.

Cependant, l'*International* continuait ses spéciosités d'une manière peu glorieuse pour ses constructeurs et encore moins pour son capitaine-cocher. Un jour, elle éprouvait une commotion et nous manquions sauter. Un autre jour, elle brisait les rondelles en fonte de sa roue de moulin placée à l'arrière. Une troisième fois, un piston se détraquait et, faute de fonctionner, manquait faire éclater la chaudière. Bref, c'était tous les jours des alertes à faire perdre l'appétit et le sommeil.

Le 25, nous atteignîmes le fort américain de Pembina. Il est construit sur la frontière anglaise. On compte de ce point 273 kilomètres depuis Georgestown, 112 jusqu'au fort Garry et 177 jusqu'au lac Winipeg. Ainsi donc, nous n'avions pas mis moins de cinq longues journées pour parcourir 69 lieues de rivière. Nous devions en employer encore deux et demie pour franchir les autres 28 lieues. A pied, un homme eût fait autant de chemin dans le même temps.

Je n'ai point dit que les passagers de l'*International* s'attendaient à être arrêtés et dévalisés par les Sioux et les Tchippeways mécontents. Le fait est que, de crainte d'une surprise nocturne, nous avions toujours en vedette sur le pont des gens armés de carabines et de revolvers. L'antipathie de ces Indiens pour les Américains se reportait naturellement sur tous les étrangers quels qu'ils fussent. Ils n'avaient pu voir sans le plus grand mécontentement la construction du nouveau vapeur, et le bruit courait parmi les Métis que nous serions immanquablement arrêtés en route par les sauvages. La présence à bord des trois cents chercheurs d'or canadiens, tous armés jusqu'aux dents, rassurait la Compagnie Burbank et ceux des passagers qui ne portaient point d'armes sur eux, *inter quos ego.*

Tout à coup, à un brusque détour de la rivière, un formidable *wi! wi! wi!* nous accueille au passage, et trois cents Tchippeways nous saluent de bruyantes démonstrations. Il faut toujours ménager la susceptibilité des sauvages. La vapeur fut donc stoppée, et l'*International* aborda à la rive gauche de la rivière comme si nous avions affaire à des amis.

Il n'y avait cependant qu'à jeter un coup d'œil sur le costume fantaisiste de ces *Anich-inna-béwok* (les trois

fois hommes) pour se convaincre qu'ils avaient revêtu leurs oripaux de guerre, et n'étaient accourus à la rencontre de l'*International*, avec des apparences amicales. que pour mieux dissimuler leurs véritables intentions, et s'emparer du nouvel engin que les Longs-Couteaux du Sud venaient de lancer à travers les plaines du Dakota.

Notre nombre et nos armes en imposèrent à ces sauvages, renommés pour leurs instincts féroces. Ils les portèrent à simuler une amitié qui n'était pas dans leur cœur.

Ils avaient la tête ornée de plumes d'aigle, dont le nombre correspond à celui d'ennemis qu'ils ont scalpés. Leur visage cuivré et grotesque était peint de rouge, de noir et de blanc, ce qui ajoutait à leur laideur. Leurs cheveux hérissés étaient liés avec des touffes de crin de cheval. D'aucuns les portaient tressés et pendants sur la face. Les hommes avaient sur l'occiput une rondelle de cuivre poli du diamètre d'une tonsure. Plusieurs, à l'exception des mitasses et d'un pagne carré, semblable au petit tablier des francs-maçons, étaient entièrement nus sous leur couverture. Mais. même ceux qui avaient revêtu des blouses en peau d'élan ou de bison, laissaient à l'air et exposaient à la vue cette portion notable de notre individu que nous recouvrons par le fond du pantalon.

Si ce costume quelque peu primitif avait été net. il aurait pu avoir le mérite du pittoresque. Mais comment rendre la saleté et l'odeur de ces nippes dégoûtantes que ne dépeint jamais le crayon de l'artiste?

Voyant que les choses tournaient à bien. des femmes et des enfants se montrèrent bientôt d'un air lubrique et effronté, mais respirant encore la méfiance.

L'Ours-Jaune, chef Tchippeway du lac Rouge.

(D'après un dessin de M. Pelitot.)

Après les Sioux, ces Tchippeways, appelés par les Métis *Pillageurs du lac Rouge*, sont les sauvages les plus corrompus et les plus cruels du Nord-Ouest. Leur figure aux traits caraïbes respire le vice et la dépravation. Chez les jeunes gens, les yeux étincellent comme ceux du serpent et pétillent d'une malice diabolique. Chez les vieillards, ils sont à demi fermés et clignotants comme ceux de la panthère au repos et cpue. Un menton charnu et proéminent, une b ouche rarge et sardonique, d'énormes mâchoires prognathes, garnies de dents fines et acérées que la caducité ne détériore point, dénotent chez ces hommes, que l'on dirait dater de l'âge préhistorique, des appétits matériels, une sensualité de Sardanapale et des instincts de rapaces.

A ce portrait qui n'est pas flatteur, quoique tracé par un sincère ami des Peaux-Rouges, joignez l'horrible bariolage du vermillon et une crinière inculte, toute reluisante de graisse, et vous aurez une faible idée de la noble physionomie de ces hommes de la nature.

L'*Anikawabang* ou grand chef, l'Ours jaune, remarquable entre tous par sa laideur et une absence complète de toute parure, demanda à parlementer avec le capitaine des Longs-Couteaux du Sud. Une Métisse franco-tchippeway, qui se trouvait à bord, se présenta pour servir de trucheman, et le discours suivant fut sommairement traduit au postillon-capitaine de l'*International :*

— Mon cœur est triste, dit l'Ours jaune, et mes eunes gens ne sont pas contents. Les *Kitchi-Mokouman* ont pris nos terres, le pays de nos pères, ils nous ont chassés dans ces prairies à l'extrémité de nos anciens domaines, sur les confins du territoire des Bois-Brûlés,

et maintenant ils veulent que nous mourrions de faim.

« Depuis que leurs grandes pirogues à moulin battent les eaux de la Rivière Sanglante, en vain tendons-nous nos filets; en vain passons-nous des journées entières à l'affût du gibier ailé. Le poisson a disparu de ces eaux continuellement agitées. Le gibier a peur des grondements et du sifflet de leur bateau; et nos petits enfants, privés de poisson et de viande, meurent de faim.

« Depuis que les traîneaux roulants des *Kitchi-Mokouman* parcourent les prairies, on n'y voit plus ni gazelles, ni chevreuils, ni bisons. Les animaux qui formaient notre nourriture se sont enfuis vers les Montagnes Rocheuses, et, pour les suivre, il faut que nous nous expatriions. Le buffalo diminue journellement, et nos petits-enfants meurent de faim.

« Nous avons fait dire à notre Grand-Père que le cœur des *Anich-inna-bévok* est dans l'ennui, parce qu'il est dur de déterrer la hache de guerre et de planter la flèche rouge sur le sentier de l'homme blanc. Alors notre Grand-Père, qui a le cœur bon pour ses enfants du désert, nous a fait promettre des vêtements, du *soniaw* (de l'argent), des munitions de chasse et des instruments de labour. Et notre cœur s'est apaisé, et nous n'avons plus pensé à la hache de guerre, et nous avons continué à fumer l'*Ouspragan* aux plumes blanches, calumet de paix.

« Mais les intentions de notre Grand-Père n'ont point été respectées. Les Grands-Couteaux ont la langue double et fourchue du serpent. Ils ont pensé que les *Anich-inna-bévok* n'étaient que des vieilles femmes, et ils les ont méprisés en se moquant d'eux. On nous a frustrés dans notre légitime attente; on nous a leurrés par des

mensonges, et l'homme rouge a été dédaigné. On a continué à traverser son chemin de chasse, à remuer l'eau de ses rivières pour en chasser le poisson, à faire mugir les pirogues à moulin pour effaroucher le gibier; et maintenant on vient de construire une pirogue encore plus grande que celle qui existait déjà.

« On ne craint pas de pousser le cœur de l'Indien au désespoir et sa main à la violence. Et puis, s'il s'élève contre l'homme blanc, on l'accusera. C'est pourquoi je dis à mon beau-frère qui gouverne la grande pirogue à moulin, que la colère monte à notre cœur et que nos yeux voient tout rouge. J'en ai dit assez.

Tout laid et quelque méchant qu'il pût être d'ailleurs, cet Indien parlait sensément et avec modération. Mais notre capitaine ne pouvait rien contre son éloquence native. Il n'était pas le fondé de pouvoirs du cabinet de Washington. Il n'était chargé d'aucune mission vis-à-vis des Sioux ni des Tchippeways. Son bateau appartenait à des Anglais, actionnaires de la Compagnie d'Hudson. Il n'avait rien à bailler aux Saulteux, sinon des encouragements à temporiser, le conseil de ne pas se révolter, la vague espérance que les promesses de leur Grand-Père Lincoln seraient accomplies dans un bref délai.

Comme les Tchippeways montrèrent qu'ils étaient bien décidés à ne plus se payer de grimaces, en compensation des avantages sérieux que leur faisait perdre la circulation de l'*International* dans les eaux de la *Miskwa-Kamaw*, ils se prirent à murmurer en consultant les Métis du regard. Parmi ces derniers il en était qui avaient fort mauvaise mine, tout issus de Français qu'ils fussent. Ils se prirent à ricaner, à chuchoter entre eux en langue crise ou tchippeway. Un d'entre

eux me manqua même gravement de respect en me méprisant, parce que j'étais un nouvel arrivant.

Il fallait se hâter de satisfaire les Tchippeways pour plaire à leurs relations métisses. Le capitaine fit donc répondre à ces Indiens qu'à titre d'Américain il ne pouvait rien pour eux, parce qu'il était à la solde et au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et que nous nous trouvions à Pembina, c'est-à-dire sur le territoire américain, où il ne pouvait agir. Mais que s'ils voulaient se rendre à un kilomètre plus bas, sur le territoire anglais, il leur ferait un présent qui satisferait momentanément tout le monde, en attendant que la Compagnie leur envoyât un dédommagement valable.

Ce subterfuge réussit. Les Indiens qui étaient à bord descendirent à terre, et l'on ne garda que le lieutenant de l'Ours jaune, comme gage de la sincérité de leur parole et de nos promesses. La frontière américaine dépassée, le capitaine fit déposer sur le rivage un baril de whisky de 36 litres, et nous échappâmes à la colère des Tchippeways.

Alors nous fûmes témoins d'une scène hideuse. Le baril fut défoncé séance tenante, et tous ces sauvages ignobles et dépenaillés, ces femmes échevelées et les seins ballants, ces enfants qui n'avaient pas même sur eux une ficelle, burent à longs traits l'ivresse avec des éclats de rire frénétiques et une joie de démon qui me fit mal. Puis aussitôt, nous regardant d'un air stupide, l'œil atone, bégayants, titubants, ils tombèrent comme des masses les uns sur les autres, sifflés, moqués, repoussés et brutalisés par les matelots et les orpailleurs qu'ils venaient de menacer l'instant d'auparavant avec tant de sagesse et de raison.

Quelques gouttes de ce poison que l'on nomme l'eau-

de-feu avaient suffi pour annihiler tous ces beaux discours, pour frapper de stérilité toutes ces menaces.

L'impression que me laissa ce spectacle ne s'est jamais effacée. Je compris en ce jour que si jamais on voulait détruire complètement les Peaux-Rouges, on pourrait le faire plus sûrement que par le fer et le feu. Il suffirait de laisser un certain nombre de pipes d'eau-de-vie à leur disposition. L'Indien est incapable de surmonter une telle tentation. Il en accuse les Blancs de tout son cœur, parce qu'il comprend qu'on le leurre et qu'on le bafoue en l'empoisonnant; mais il n'a pas la force de résister à la séduction de l'ivresse et il se tue en les maudissant.

Cependant ces hommes se souvinrent plus tard qu'ils avaient été trompés. Le printemps suivant, une longue clameur s'élevait dans la Minnésota et le Dakota, depuis Saint-Pol jusqu'à Pembina. Pour la première fois peut-être, Sioux et Tchippeways, réconciliés et unis contre leur ennemi commun, faisaient main basse sur tous les établissements des Blancs, et en égorgaient tous ceux des habitants qui n'étaient pas Sang-mêlés. De leur côté, les Pilleurs du lac Rouge arrêtaient l'*International* et s'en appropriaient la cargaison. Il y avait sur ce bateau pour sept mille francs d'objets propres au culte et destinés aux missions catholiques du Nord-Ouest. Ils ne furent pas plus respectés que les autres. On vit des Saulteux, revêtus d'aubes brodées et de chasubles étincelantes, se pavaner devant leurs compatriotes et danser leurs sarabandes dans cet attirail sacré.

La vengeance des *Anich-inna-béwok* avait été tardive mais sévère.

Les missionnaires français et canadiens ont fréquemment essayé de convertir au christianisme les Saulteux.

Ils n'ont réussi que partiellement et sur un très petit nombre. Presque partout ils se sont vus contraints de renoncer à leurs desseins. Semblable à l'hyène, le Tchippeway ne s'apprivoise pas ou rarement. A la religion du Christ il préfère les initiations de la *Maëkiw* ou magie, et les festins de chien blanc dans la loge du travail ou Mitéwi.

Le septième jour depuis notre départ de Georgestown, nous atteignîmes enfin le fort Garry et Saint-Boniface, son voisin en face, où l'*International* nous fit l'honneur de nous déposer avant d'aller s'élonger dans les eaux de la rivière Assiniboine, sous les murs du fort anglais.

Nous étions en pleine Nouvelle-Bretagne et dans le chef-lieu de la colonie franco-écossaise d'Assiniboya, devenue depuis lors province de Manitoba.

* * *

En 1862, Saint-Boniface était loin d'être une ville. Ce n'était pas même un village. C'était une localité. La paroisse de ce nom comprenait, à la vérité, 1.400 habitants, tous Métis français avec un faible mélange de Canadiens ; mais cette population minime était disséminée le long de la rive droite de la Rivière-Rouge, entre la Seine et la rivière des Rats musqués. En face du fort Garry, très peu redoutable par lui-même et parfaitement solitaire dans la vaste plaine où s'est élevée depuis comme par enchantement la ville de Winipeg, on voyait un grand couvent de Sœurs de charité, qui y étaient installées depuis 1844. Ces bonnes filles y tenaient un hospice ouvert à toutes les nationalités et à toutes les croyances, un pensionnat de demoiselles, une

école gratuite de filles qui comptait alors 88 élèves, plus un orphelinat pour les deux sexes.

Comme pendant à cet établissement, mais assez loin en aval de la rivière, s'élevait le collège des garçons que dirigeaient des prêtres français et canadiens. Il est maintenant confié aux Pères jésuites, premiers missionnaires pionniers de la colonie.

Entre ces deux établissements on voyait les ruines couvertes de cendres de l'ancienne cathédrale, sur lesquelles travaillait une équipe de maçons, et tout à côté une maisonnette en bois à un seul étage, qui était l'évêché provisoire, depuis que l'ancien palais épiscopal avait partagé le sort de l'église. On y mangeait dans les basses offices avec les écoliers, et on y couchait un peu partout dans des boîtes en forme de cercueils qui, de jour, devenaient des banquettes pour les visiteurs de l'évêque.

Derrière cette résidence si peu épiscopale, qu'il séparait d'un repli de la Seine, un bois de trembles et de peupliers balsamiques formait une ceinture aux cottages des Métis.

Sur la rive gauche de la Rivière-Rouge, à peu de distance du fort Garry, on voyait une unique ferme. Entre ce cottage et le fort, quelques rares *mikiwaps* de Saulteux d'où sortaient des chants traînants et le bruit des tambours de basque.

C'était la sauvagerie d'un côté et à peine une demi-civilisation de l'autre. En cet endroit, la *Miskwa-Kamaw Sipiy* mesure 105 mètres de large et 12 de profondeur, dans le milieu. Il n'y avait pour la traverser qu'un méchant bac mal installé. Chaque habitant aisé possédait un bachot creusé dans un tronc de liard, qui servait aux besoins de la famille et des voisins.

A l'exception de 100 ou 150 Canadiens ou Européens, l'entière population d'Assiniboya était métisse et comptait des Métis français et des Métis écossais. Fort peu d'autres provenances.

C'est une belle race d'hommes que les Métis, grande, forte, robuste, bien faite et heureusement douée. Si l'on ne connaissait l'aptitude des Peaux-Rouges en général pour tous les travaux manuels, l'adresse dont les Métis font preuve dans une foule de métiers sans les avoir jamais appris paraîtrait prodigieuse. Quoi que ce soit qu'entreprenne un Métis, il le conduit à bien. Faut-il diriger une caravane de trente charrettes à Carlton-House, dans la Saskatchewan, ou à Saint-Pol, dans la Minnésota, il ne recule pas et il y parvient. Voyager est son bonheur, lasser, dompter et conduire des chevaux est sa gloire. Vous faut-il un adroit timonier pour vous piloter à travers un dédale de chenaux ou un labyrinthe d'îlots, pour sauter des rapides fougueux? Vous faut-il un rameur infatigable, un porteur robuste? Ne prenez personne autre que Baptiste, le Métis français. Avez-vous résolu d'entreprendre un voyage d'exploration ou d'agrément dans le *Far-West?* Vous proposez-vous de chasser le bison, ou, comme il l'appelle, *la vache*, au pied des Montagnes Rocheuses? C'est encore à Baptiste, le Métis, qu'il faut vous adresser.

Dans les prairies comme dans les bois, sur terre comme sur l'onde, Baptiste se montre supérieur à n'importe quel spécimen de l'humanité, sans en excepter l'Indien. De celui-ci il a en partage l'aptitude pour les langues, le sang-froid, l'aplomb, la sagacité, l'instinct, le discernement des éléments et des pistes d'animaux, le regard d'aigle, l'oreille de lynx, l'*accoutumance* aux plus dures fatigues, aux marches forcées,

aux bivouacs en plein air, à cette vie de Bohémiens et de bohèmes qui fait le charme du désert.

Mais Baptiste est supérieur à l'Indien parce qu'il est de notre sang, qu'il en a la délicatesse, l'urbanité et les sentiments; parce qu'il nous aime et nous honore comme ses compatriotes. Il est de beaucoup supérieur au paysan parce qu'il n'est point fourbe et qu'il a un bon esprit. Si vous voulez lui témoigner de l'intérêt, il vous tiendra lieu de tout. Tour à tour il sera guide, chasseur, pourvoyeur, cuisinier, trucheman, canotier, menuisier, postillon, maréchal ferrant, charron, maçon, trappeur, agriculteur, boucanier, etc. Et avec cela un compagnon aimable et fidèle, riant et badinant avec indifférence sous la pluie qui le transperce, aussi bien qu'au milieu des cascades écumantes qu'il franchit en se jouant.

Ah! un bon Métis est un trésor, croyez-moi, et ces trésors-là sont communs dans le Nord-Ouest. Ce que je dis de Baptiste, je le répète trait pour trait de Souzette (Suzette), sa digne moitié, et de Souzanne (Suzanne), sa fille bien-aimée.

On se demande vraiment où et comment ces chastes et bonnes créatures ont appris tout ce qu'elles savent. A la maison, elles cousent, brodent, tissent, font de la tapisserie, des vêtements, des couvre-chefs élégants aussi bien que des souliers si mignons qu'ils rendraient jaloux un chaussetier. Elles préparent et fabriquent pain, gâteaux, beurre, savon, sucre, sirop et chandelle. En voyage, elles font la cuisine, montent à cheval comme des hommes, conduisent les véhicules, préparent et boucanent la viande, tannent les peaux et en font des habits d'homme; elles fabriquent du pémican et de la viande pilée. Il en est même qui manient le fusil comme de vraies amazones.

Avec ces qualités, elles sont douces, modestes, prudentes, ne parlant avec qui que ce soit, hors leur mari et maître; et si bonnes chrétiennes!

J'avoue, amis lecteurs, que je ne tarirais pas d'éloges si je pouvais demeurer plus longtemps sur ce chapitre, tant j'estime, j'apprécie et j'aime de tout mon cœur nos bons compatriotes d'Amérique, les Métis français. Ah! il faut avoir comparé comme je l'ai fait, cette race virile et chrétienne, avec tout ce qu'il y a d'avili et d'impie, d'infâme et de désespéré dans notre nouvelle génération populaire, telle qu'on nous la fabrique, pour comprendre et apprécier toute l'étendue de mon désenchantement et de mon mépris pour celle-ci, de mon admiration et de mon amour pour celle-là.

La seule chose qui puisse consoler un cœur patriotique, à la vue de nos défaillances, c'est que si nous dégénérons ici, nous sommes dignement représentés là-bas.

Les Métis ne sont beaux garçons que lorsque la proportion du sang blanc l'emporte sur le sang rouge: c'est à dire chez ceux qui sont au moins quarterons. La face des autres tient plus de l'Indien que de l'Européen: parce que le sang de la mère l'emporte ordinairement sur celui du père. Ainsi, lorsqu'un Indien est marié à une blanche, ses enfants sont blancs. Il en est autrement si la mère est Peau-Rouge, les enfants lui ressembleront. Ceci m'explique pourquoi, chez les Indiens, les enfants appartiennent toujours au camp de la mère.

Chez les Métis sant-en-arrière, c'est-à-dire qui s'allient avec de pures sauvagesses, les enfants reprennent les traits durs et anguleux, la face large ou en lame de couteau du Peau-Rouge.

Dans la même famille on est parfois témoin de sin-

gularités frappantes : De deux quarteronnes, l'une sera parfaitement blanche avec une chevelure blonde, soyeuse et bouclée, et une figure ravissante; tandis que sa sœur aura un visage d'Indienne, sombre, brun et sans beauté, avec une chevelure rude, noire et roide.

On trouve chez eux des types de toute couleur, depuis le rouge bistré jusqu'au blanc rosé de l'habitant du nord de l'Europe; et des chevelures de toutes teintes et de tout aspect. Sous ce rapport, il est donc absolument impossible de tracer un portrait physique du Métis en général. Mais avec un peu d'habitude, on découvre facilement, d'après les linéaments du visage d'un chacun, les provenances alsacienne ou bretonne, gauloise ou écossaise, les mélanges cris ou tchippeway, tête-plate ou dénè.

A vrai dire, et au jour où nous vivons, il n'y a presque plus de différence à établir, à Manitoba, entre les Métis et les Canadiens de notre sang, eu égard à ce que j'ai dit des croisements de race chez ces derniers. A Winipeg, on ne peut plus les distinguer. Les uns et les autres nous font honneur et n'ont nullement à rougir de leur double extraction. D'ailleurs les Métis ont assez de bon sens et d'esprit pour n'avoir aucune fausse honte touchant leur naissance. Ils s'en glorifient même au besoin. Je suis bien de leur avis.

Je me rappelle que, dès les premiers jours que j'étais avec eux, j'avais de la peine à prononcer le mot Métis, et jamais, au grand jamais, je n'aurais voulu tutoyer un de ces dignes compatriotes, de crainte de froisser son amour-propre. Je fus bien vite gueri de ma discrétion exagérée. Je ne rencontrai pas un seul Métis qui ne me dit aussitôt avec fierté, quand je le traitais de Canadien :

— Pardon, père, je ne s'is pas Français de France, moë, ni Canayen. Je s'is t'un *mitif*[1], et ma mère est une chavagesse directe.

Leur simplicité me touchait.

Quelquefois les jeunes gens, plus habitués à la langue indienne de leur mère qu'au français du Canada de leur père, ne me comprenaient pas bien, de prime abord; mais pour moi, leur langage n'était pas pire que celui de nos paysans du Nord, et je les entendais parfaitement. Seulement leurs inflexions de voix sont crises ou tchippways avec des chutes saccadées très drôles à entendre.

L'hospitalité des Métis est telle qu'on ne peut leur rendre visite sans qu'ils ne se croient obligés de vous servir des rafraîchissements. Refuser serait les blesser. Leur honnêteté se passe de clefs et de serrures et peut dormir à poings fermés sous une simple tente de toile. Partent-ils pour un voyage de chasse qui durera tout l'été, ils considèrent leur avoir et leur maisonnette en sûreté lorsqu'ils ont cloué une ou deux planches devant les fenêtres ou en travers de la porte. Aimable simplicité des cœurs droits!

Entre Métis de provenance différente, on observe les mêmes divergences qu'entre leurs pères. Ainsi, les Métis écossais et anglais sont plus sérieux, plus amis de l'instruction, de l'agriculture, de la vie rangée et sédentaire que nos Métis français. C'est chez les premiers que l'on trouve les propriétaires les plus riches et les maisons les mieux tenues. Toutefois, sous ce rapport encore et depuis que le commerce a été *permis* aux Métis français, ceux-ci ont réalisé des progrès si éton-

1. Métis.

nants que certains d'entre eux ont acquis une très belle aisance et ont pris des airs de gentlemen.

Au demeurant, le Bois-Brûlé français est plus léger, plus imprévoyant, moins ami du travail et moins persévérant dans ses œuvres que son homonyme écossais. Il est pionnier; celui-ci est colon. Il est explorateur, chasseur et pourvoyeur; l'Écossais est commerçant. Il est entrepreneur de transports et de roulage; l'autre est agriculteur et ami de la case. L'un et l'autre ont les défauts de leurs qualités; mais on serait injuste de ne louer que l'un aux dépens de l'autre, de ce que leurs aptitudes et leur caractère ne se se ressemblent point.

CHAPITRE IX

LES PRAIRIES DE L'AMISKA-SIPIY

L'aurore boréale. — Les *Whip-poor-Will*. — Beautés des prairies. — Un orage-ruban. — La prairie du Cheval-Blanc et les Métis chasseurs. — Découverte de la rivière Assiniboine. — Fondation des forts La Reine, Pierre, Rouge, Dauphin et Bourbon. — Découverte des lacs Manitoba, Dauphin et Winipégous. — Expéditions françaises du haut Missouri et de la Plate. — Présence d'esprit de Le Gardeur de Saint-Pierre. — Départ.

Le 28 mai, à dix heures du soir, je me promenais sur les bords de la Rivière-Rouge, repassant en mon esprit toutes les scènes dont j'avais déjà été le témoin ou le héros depuis mon départ de Marseille, lorsque, dans l'éther accalmé, le firmament s'illumina soudain, au couchant, des lueurs rouges de l'incendie. Peu d'instants après, les flammes qui consumaient les hautes herbes se montrèrent au-dessus de l'horizon, se poursuivant comme des vagues, tandis qu'une fumée rose s'élevait en spirales vers le ciel.

En la suivant du regard, un spectacle bien plus beau et tout à fait nouveau pour moi se déroula à mes yeux ravis. Ma plume pourra-t-elle le décrire ?

D'abord une nuée lumineuse, que je pris pour le reflet de l'incendie, commença à poindre dans l'occident. Elle prit bientôt une telle intensité et un éclat si

vif que le feu matériel qui léchait et dépouillait la terre, au-dessous, me faisait l'effet d'une lampe fumeuse comparée à un jet de lumière électrique. Puis la nuée lumineuse s'ouvrit et il en sortit un ruban étincelant qui se mit à onduler, lumière vivante, ténia gigantesque aux immenses replis. Cela était blanc, jaune, rouge et vert. Cela se roulait et se déroulait sur soi-même comme une banderole agitée par une main invisible.

Notez que le jour n'était pas encore couché et que les étoiles brillaient cependant au ciel à travers l'aurore.

Quelques moments après, des rayons semblables à des traits de foudre se dirigèrent par milliers de haut en bas et dans toutes les directions, comme une pluie d'orage, mais une pluie lumineuse, irisée, dont tous les jets se seraient épanouis en gerbe, au zénith, en formant au-dessus de la tête du spectateur une coupole d'artifices éclatant en tous sens et se répandant jusqu'aux points extrêmes de l'horizon.

C'était quelque chose de splendide et de terrifiant à la fois, que cet orage magnétique.

Tout à coup, et comme par un enchantement féerique, le prestige disparut, les traits fulgurants, éparpillés comme les fusées d'un bouquet final, s'éteignirent dans l'espace assombri. Il ne resta plus que la nuée lumineuse qui, elle-même, s'effaça bientôt pour aller sans doute donner le même spectacle dans d'autres parages.

J'ai décrit l'aurore boréale.

Pourquoi ces phénomènes qui se manifestent à la Rivière-Rouge sont-ils si rares dans notre hémisphère aux mêmes latitudes, à Paris, à Lille, par exemple, qui sont sous le même parallèle? Malgré toute sa science, Humboldt, qui a traité magistralement ce sujet, n'a pas pu nous l'apprendre.

N'y aura-t-il pas de la pédanterie de ma part d'en assigner la cause? Je la trouve dans l'inclinaison de la terre vers l'est, en Amérique, et vers l'ouest, en Europe.

Le pôle réel formant un angle avec le pôle magnétique, si la lumière polaire rayonnait autour du premier, elle devrait être également répartie dans les deux hémisphères. Mais si elle forme une *couronne* autour du pôle magnétique, comme je le pense, il est évident que le bord externe de sa circonférence doit descendre plus bas vers l'équateur céleste, en Amérique, qu'en Europe; parce que le pôle magnétique en est plus rapproché.

Pendant que j'admirais ce beau météore magnético-électrique, des vociférations retentirent du côté du fort Garry. Elles partaient du groupe de loges qu'occupait la petite peuplade des Saulteux : c'étaient des jongleurs indiens qui évoquaient leur *Wabano* ou esprit familier, pour faire le dieu. *Manito kasou.* De temps en temps tout faisait silence, puis de nouvelles clameurs et des chants lugubres m'arrivaient à travers l'air calme et le silence de la nuit, mêlés aux cris du *Whip-poor-Will.*

A propos de cet oiseau nocturne, qui est de l'espèce des engoulevents [1], il est curieux d'observer de combien de manières différentes le même son est perçu par des oreilles humaines. Le cri de cet oiseau, qui est le triolet *ré, la, ré*, répété à outrance et sans répit, imite parfaitement la phrase Ouip-pour-Ouill, qui, en anglais, signifie : fouettez le pauvre Guillaume ! De là le nom de Fouette-Guillaume que certains voyageurs ont donné à ce tissirostre.

Mais les Canadiens et les Métis lui entendent dire : *Bois-pourri !* En conséquence ils lui donnent ce nom.

1. *Caprimulgus vociferus.*

A leur tour, les Tchippeways affirment que cet engoulevent crie : *Wakowouch!* ô mes parents! Et ils l'appellent par cette onomatopée.

Maintenant, lequel de ces trois peuples a l'organe le plus délicat, et laquelle de ces épithètes est le nom vrai de l'oiseau? J'incline pour la première.

Cette contrée a des aspects extraordinaires que la nature ne revêt point en Europe. Nous venons de la voir pendant la nuit. Il faut la voir aussi le soir, quelque temps avant que le soleil ait accompli sa course, pour se faire une juste idée de ses beautés. Je jouis de ce glorieux spectacle, un soir, en revenant de Saint-Norbert où j'étais allé passer la journée. Le ciel, la terre et l'onde étaient noyés dans les flots d'une lumière dorée et diaphane que l'on voyait et que l'on semblait palper comme ces rayons qui entrent dans les appartements et qui font distinguer même les atomes répandus dans l'air. On aurait dit que le soleil se fondait dans la nature. On semblait vivre dans un immense globe de cristal resplendissant, à l'instar de ces poissons jaunes et rouges de la Chine, que nous conservons vivants dans des aquariums. Cette scène était magique et excita mon admiration.

Le lendemain, je fus témoin d'un autre spectacle. Le ciel était d'encre; un vent violent et froid soufflait du nord-est, chassant le long de la Rivière-Rouge de lourdes nuées qui balayaient la prairie. En rien de temps la nuit s'était faite et le tonnerre faisait un fracas épouvantable, illuminant cette scène lugubre des zigzags répétés de la foudre. Il pleuvait par torrents.

J'aime la foudre et ses terrifiants éclats. C'est un spectacle d'une sublime horreur. J'ouvris donc ma fenêtre et je me mis à contempler ce désordre des éléments.

Un feu-follet sauta sur le rebord de ma fenêtre. On aurait dit l'apparition d'une âme.

Je me penchai en dehors et j'en vis, avec une certaine horreur, une foule d'autres qui surgissaient et sautillaient sur la façade de la maison, sur le pavé de la rue, à la surface de la rivière, en un mot sur tous les corps mouillés, devenu bons conducteurs. Je refermai bien vite ma fenêtre, m'imaginant que nous allions être foudroyés et que c'était le feu du ciel qui tombait ainsi.

On m'assura que ce n'était que des feux de Saint-Elme flottant à la surface des eaux ou sur les pointes, les arêtes des édifices, avant et pendant une de ces affreuses tempêtes ou cyclones que l'on appelle ici orages-ruban.

Je n'ai encore contemplé ce curieux météore que deux fois et seulement à la Rivière-Rouge, en 1862 et en 1876. Y aurait-il des lieux mieux appropriés que d'autres à sa production? Pourquoi n'en voit-on point ailleurs, et qu'elles sont les causes atmosphériques ou terrestres qui y donnent lieu? Les savants rendraient service à la science en élucidant ces deux points.

Le 30 mai, j'allai passer deux ou trois jours à la prairie du Cheval-Blanc, qui est à sept lieues du fort Garry. Je m'y rendis en tilbury, après avoir traversé Saint-Charles, Saint-André et Silver-Heights. Ce dernier village renferme de beaux cottages de deux Métis irlandais.

Une humble chapelle menaçant ruines, cinq ou six maisons de bois éparses entre elle et la rivière des Assiniboines, voilà tout Saint-François-Xavier du Cheval Blanc. C'est cependant une paroisse de 1,200 âmes dont la fondation remonte à 1824.

Le lendemain qui était un dimanche, je vis toute cette population métisse affluer de tous côtés pour

assister aux offices. Il arrivait des files de haquets fabriqués par leurs propriétaires sans l'aide d'un seul clou. Ces charrettes légères étaient pleines de bambins roses et joufflus, de jeunes filles timides, de femmes vêtues de robes noires ou bleues, drapées dans des châles de tartan ou de cachemire aux vives couleurs, qui ne laissaient paraître qu'un œil noir et ardent ou un seul coin du visage, à la mode de Lima.

Les hommes arrivèrent par escouades au galop de leurs poneys brillamment caparaçonnés, gais, joyeux et élégants dans leur simple costume. Si l'on veut contempler le Métis français dans toute sa gloire, c'est à cheval qu'il faut le voir, quand il traverse au galop de sa monture l'immense prairie, penché sur le cou d'un dextrier aussi amoureux que son maître d'indépendance.

Assis sur une petite selle de velours brodée de verroteries, œuvre d'une main aimée, portant en travers de sa chemise blanche l'écharpe de soie des anciens preux, ou bien revêtu d'une polonaise noire ou bleu de roi, le bonnet penché sur l'oreille, les reins entourés d'une ceinture multicolore et les jambes enfermées dans des mitasses frangées, il se laisse emporter comme un tourbillon. Tout en galopant il bourre sa pipe, il charge son fusil, il tire et recharge son arme, poursuivant le bison, guidant son coursier d'une seule main ou d'un gentille pression des genoux.

Dans cet équipage : un cheval, un fusil, une pipe et un petit sac de pémican, le Métis peut entreprendre seul, sur le dos verdoyant de la prairie, des voyages de 75 jours.

Quels hommes nous avons laissés dans le Nord-Ouest !

Dans l'occasion présente, les Métis du Cheval-Blanc n'étaient ni en voyage ni en chasse ; ils se disposaient à partir. Ils venaient faire leurs dévotions dans leur

paroisse et mettre ordre à leur conscience, avant de reprendre de nouveau et pour tout l'été leur vol périodique vers les grands déserts de l'Ouest.

Je m'aperçus bien vite que parmi ces gens intéressants, personne ne parlait français, bien qu'ils me comprissent tous. Il est à peine croyable qu'une faible distance de sept lieues établisse autant de divergence entre deux populations françaises aussi homogènes que celles du fort Garry et du Cheval-Blanc. La raison en est dans la vie errante et on peut dire sauvage que les Métis de cette dernière paroisse mènent au milieu des Cris, des Pieds-Noirs et des Assiniboines du *Far-West*, dont ils partagent l'humeur nomade et vagabonde.

Ce sont des chasseurs émérites, pourvoyeurs-nés de la colonie. Mais leurs manières et leurs allures se ressentent de leur mode d'existence et de la langue dont ils font ordinairement usage.

J'ai parlé tantôt de la rivière des Assiniboines ou Saint-Charles. Elle est appelée *Amiska-Sipiy* ou rivière des Castors, par les Cris. C'est le plus considérable des affluents de la Rivière-Rouge. Elle a deux sources principales, la rivière aux Cygnes qui vient du nord, et celle du lac Qui-appelle, qui coule de l'ouest.

Pierre Gauthier de Varennes de la Vérandrye, qui découvrit la rivière des Assiniboines, il y a cent cinquante ans, et qui lui donna le nom de Saint-Charles, confondit, paraît-il, le mot *Amisk*, castor, avec *Miskwa*, rouge; ce qui le porta à croire que c'était l'Assiniboine qui était la branche-mère de la Rivière-Rouge. Son erreur a été reconnue. Il n'en est pas moins vrai que Varennes rapporte qu'après avoir atteint, en septembre 1738, le fort Maurepas, que son fils cadet, appelé Pierre comme lui, avait construit en mars 1734, à l'embouchure de

la rivière Winipeg, il poursuivit sa route et entra « *dans la rivière des Assiniboines, laquelle est à quinze lieues du fort Maurepas* ».

Ce nom était fautif. C'est bien la grande fourche du lac Rouge ou *Miskwa-Kamaw* (rouge eau) qui donne son nom à ce cours d'eau jusqu'à son embouchure dans le lac Winipeg. Il y a si peu de différence entre *amiska* et *miskwa*, pour une oreille qui n'est pas exercée aux sons indiens, que le quiproquo est bien excusable.

Ce qui est avéré toutefois, c'est que les Indiens *Iyesga* ou Assiniboines, qui maintenant habitent au pied des Montagnes Rocheuses, chassaient à cette époque dans les prairies situées le long de la Rivière Rouge, entre l'affluent qui a conservé leur nom, l'*Amiska-Sipiy*, et la Saskatchewan ; c'est-à dire sur les rivages occidentaux des grands lacs Winipeg et Winipégous. De là le nom de lac des Assiniboëls ou Assinipoils que les anciens explorateurs français donnèrent au premier de ces grands bassins d'eau douce.

L'embouchure de la Rivière Rouge du Nord se trouvant effectivement à quinze lieues de celle de Winipeg, où fut construit le fort Maurepas, il n'y a pas de doute que la rivière des Assinipoils ne soit la rivière Rouge continuée par l'Assiniboine et à laquelle Varennes donna le nom de Saint-Charles que l'on ne voit mentionné sur aucune carte.

La Vérandrye rapporte qu'il remonta la rivière Saint-Charles pendant soixante lieues, puis qu'il construisit, au lieu où il s'arrêta, le fort de La Reine. C'était le 3 octobre 1738. Il ajoute « que du fort de La Reine il y a un portage de trois lieues au nord-est pour tomber au lac des Prairies[1] ».

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français en Amérique*, t. VI, p. 590.

Cette description convient en tous points au *Portage de la Prairie:* car on compte justement 182 milles anglais ou 60 lieues $^2/_3$ du lac Winipeg à ce village, qui est sis sur la rivière Assiniboine. Et il existe un portage de trois lieues pour atteindre de ce point le rivage méridional du lac Manitoba, en suivant la rivière Toutogan ou Champignon.

On interprète généralement le mot Manitoba par *Manito-wapan* (Diable-détroit) ou Détroit de l'Esprit, à cause, dit-on, de l'agitation des eaux de ce lac. Je me demande si Manitoba ne serait pas une corruption de *Matatoba* qui est le nom des Sioux des Prairies qui jadis couvraient toutes ces plages.

La Vérandrye construisit deux autres forts entre celui de Maurepas et le fort La Reine. Ce fut le fort Pierre, à cinq lieues anglaises du lac Winipeg, qui existe encore sous le même nom, et le fort Rouge, au confluent de l'Assiniboine, actuellement fort Garry. Ces deux postes furent abandonnés avant 1751. La Compagnie de la Baie d'Hudson les rétablit. On a remarqué que les sites choisis par les premiers explorateurs furent toujours les meilleurs.

Le fort de La Reine construit, Varennes de la Vérandrye envoya ses fils au lac des Prairies ou Manitoba, pour y construire le fort Dauphin.

« Après avoir atteint le lac des Prairies, dit la relation, on suit le sud du lac jusqu'à la décharge d'une rivière qui vient des grandes prairies, au bas de laquelle est le fort Dauphin. Il y a une route de là pour aller au fort Bourbon, qui est le sixième établissement [1]. »

Cet énoncé est encore parfaitement conforme à l'exa-

1. Pierre Margry. *Découvertes et établissements des Français en Amérique*. t. VI, p. 617.

men des lieux. En suivant le rivage sud-ouest du lac Manitoba, on atteint le lac du Dauphin et les rivières de l'Ocre et de la Vallée qui viennent, l'une du sud, l'autre de l'ouest. Entre ces deux cours d'eau, existent encore le fort et la montagne du Dauphin. Je n'admets donc pas que cet établissement ait été construit à l'embouchure de la rivière la Biche, un des tributaires du lac Winipégous, qui d'ailleurs portait à cette époque le nom de grand lac Bourbon.

Ce dernier poste serait plutôt le fort Bourbon ou sixième établissement français, entre lequel et le fort Dauphin il existait, dit la relation, une route qui contournait le lac; parce que jusqu'ici, par le fait, il n'est point encore fait mention, dans cette relation, de la rivière Paskoïac dont le petit lac Bourbon est traversé.

D'ailleurs, Varennes n'appelle le lac Winipégous que lac Népigos, et non point lac des Prairies.

Mais, avant la découverte des grands lacs dont je viens de parler et la construction des forts Dauphin et Bourbon qui les commandaient, il convient de placer la tentative que fit Varennes pour découvrir la mer Occidentale, appelée depuis océan Pacifique.

Il partit au commencement de l'hiver 1738, du fort La Reine avec deux de ses fils, les frères de Lamarck, vingt Français, quatre guides sauvages et son domestique, et se dirigea vers l'ouest-sud-ouest à travers les prairies.

Après maintes fatigues, ils arrivèrent chez les Indiens *Mantânes* où ils trouvèrent un grand village de cent deux loges. Varennes fut très bien reçu par ces sauvages qu'il dépeint comme blancs et barbus avec des yeux bleus, ce qui est un indice de métissage. Le 11 février 1739, il s'en revint à la rivière Assiniboine, sans être

allé plus loin, mais après avoir laissé deux Français chez les Mantânes [1]; ce qui me prouve qu'il y construisit également un fort de traite, probablement le fort Mandan, sur la rive droite du Missouri, au confluent de la rivière du Couteau.

Le 29 avril 1742 vit se former une autre expédition française au fort de La Reine. Deux des fils de la Vérandrye, le chevalier et son cadet, Pierre, suivis de deux Français, repartirent pour une exploration dans l'Ouest, dans le but avoué de découvrir la mer Occidentale. Elle n'eut pas plus de succès que la première et n'amena que la découverte de nouvelles peuplades sauvages.

Les trois documents, ayant trait à cette expédition, que j'ai sous les yeux, ne sont pas d'accord. Une lettre de Varennes de la Vérandrye citée par M. Pierre Margry [2], ne donne que les noms français de ces peuplades. Comme les noms des tribus peaux-rouges ont changé maintes fois, ce document est donc de peu de valeur aujourd'hui. Un mémoire de Bougainville sur la Nouvelle-France [3] fournit les noms indiens de ces tribus, mais dans une langue qui leur était étrangère, celle des Cristineaux (*Killistinok*) du lac des Bois, qui étaient sans doute au service des explorateurs. Ces noms-là ne sont donc point les véritables noms de ces Peaux-Rouges, mais seulement des sobriquets en langue crise.

Mon journal de voyages à travers le *Far-West* est le troisième document que je consulte. Mais lui aussi est en désaccord avec les deux premiers, à cause des

1. *Découvertes et établissements des Français en Amérique*, t. VI, page 590.

2. *Ibidem*, page 598.

3. Dans : *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer*. Paris, Challamel, 1867, pages 54, 55. Je le dois à l'obligeance de M. Margry lui-même.

déplacements considérables qu'ont soufferts la plupart des tribus dont il est ici question.

Avec les nomades, impossible de localiser.

De là, la grande difficulté que j'ai trouvée à établir l'identité de ces Peaux-Rouges. Essayons, cependant :

Le 19 mai, les deux frères parvinrent chez les *Mantânes*. Dans ces Indiens je vois, ai-je dit, des Sioux de Prairies ou *Mantantons*, *Matatobas*, visités le long du Missouri et du Missi-Sipiy depuis le temps de La Salle, et qui, par conséquent, devaient posséder dans leurs rangs un certain élément métis. Ils les trouvèrent sur les bords du Missouri dans sept grands villages fortifiés par des palissades et des fossés de circonvallation.

Remontant cette rivière, nos explorateurs traversèrent le territoire des Brochets ou *Kinongué Iriniwok*, en tchippeway. Il y en avait trois camps. Ils sont maintenant près du fort Pitt sur les bords du lac et de la rivière aux Brochets, où je les vis dès 1873. Il en sera parlé ailleurs.

Parvenus chez les *Mahantas* du haut Missouri (probablement les *Mahas* ou *Omahas*), dont ils virent aussi trois villages, nos Français redescendirent ce cours d'eau en se dirigeant sur les *Pâhnis* ou gens des Chevaux, qu'ils ne trouvèrent pas. Ils les attendirent du 14 août au 11 septembre, occupant leurs loisirs à construire une petite maison dans les montagnes habitées par ces Indiens. C'est du nom des *Pâhnis* que dérive le mot *poney* qui désigne une petite espèce de chevaux propre aux prairies de l'Ouest.

Ces *Pâhnis*, alors en guerre avec les *Hactanes* ou *Halitanes*, gens des Serpents, occupaient, dit Bougainville, les plaines du haut Missouri jusqu'à la rivière des Coquilles ou Wabick, un affluent de la rive droite par

107° 40′ de longitude ouest (Muscle-shell river, des Anglais). Je me demande si cet écrivain n'a pas confondu ce cours d'eau avec une autre rivière des Coquilles qui se jette dans la Plate du nord, par 98° 05′ longitude ouest, et où je vois porté sur la carte un village de *Pawnis*, nom anglais des gens des Chevaux.

Les montagnes des gens des Chevaux seraient alors les Black-Hills du Dakota, où les frères de La Vérandrye virent vingt-trois villages de ces Indiens. Je m'en tiens à ce dernier énoncé comme me paraissant beaucoup plus probable que l'opinion de Bougainville.

Le 14 septembre, ils visitèrent un village de Beaux-Hommes (?), qui était situé en face des Mahantas, de même que les Pieds-Noirs habitaient en face des Brochets, et les gens des Plats-Côtés en face des Mantanes. Voilà une disposition peu compréhensible et probablement arbitraire et toute d'imagination.

Le 11 novembre, ils rencontrent les Petits-Renards ou *Makech*, en tchippeway, qui les conduisirent à un village de *Pioya*, dans lequel je vois des *Kiowais* ou *Iowa*. Il y a une source de la rivière Saskatchewan du Sud, qui porte le nom de *Makech-Sipiy*. Les Anglais l'écrivent *Mokoatch*. Ce mot signifie effectivement *renard*.

Dix jours après, les deux frères étaient chez les gens de l'Arc, ou *Atchubiy Iriniwok* en cris, *Utah-Sibuout Chaktas* en assiniboine. Ce dernier nom semblerait indiquer qu'il s'agit ici d'une fraction de la nation des Utes, qui ont donné leur nom à l'État de l'Utah, dans l'ex-Nouveau-Mexique. Ils appartiennent à la famille des Serpents. Il y en avait trois villages. Nos Français devaient donc se trouver aux sources de la Plate, entre les Black-Hills et les Montagnes Blanches, dans le pays qui constitua plus tard le Nouveau-Mexique.

Par le fait, le 1er janvier 1743, ils parvinrent au pied de ces dernières montagnes en compagnie des gens de l'Arc. Elles font partie de la Cordillère des Montagnes Rocheuses ou Orégon et sont parallèles à celles de l'Anahuac, dont elles sont séparées par la vallée du Rio del Norte.

Cependant il ne faut pas oublier qu'une des sources de la Saskatchewan du Sud se nomme rivière de l'Arc (Bow river).

Les frères de La Vérandrye ne gravirent pas les Montagnes Blanches. Ils passèrent près de deux forts espagnols et parvinrent chez les gens de la rivière Cerise ou *Karoskiw*. Un affluent de la Plate, branche sud ou Pàhdouca, porte effectivement le nom de rivière Cerise ou Batsoah.

C'est au pied de cette double chaîne et sur les deux rives de la *Wonaradéba* ou rivière de la Graisse, que Bougainville place les Serpents ou *Hulitanes*. J'ai tout lieu de croire que ce cours d'eau n'est autre que le rio Colombia, qui porte aussi les noms d'Orégon, de grande rivière des Serpents et de rivière Lewis. Sur ses bords habitent en effet les Indiens Serpents.

La relation de La Vérandrye ne fait aucune mention des *Bouàssa* ou Grands Parleurs, des *Kakakoschéna* ou gens de la Pie, et des *Seskipisoun Winiwok* ou gens de la Jarretière, dont parle Bougainville. Tous ces noms étant en langue crise ne nous apprendraient rien si la linguistique ne venait à mon secours. *Bouàssa* est un nom des Assiniboines, en cris, et *Kakakiw* veut dire Corbeaux. Ce qui prouve qu'à leur retour nos explorateurs traversèrent le pays des Corbeaux et des Assiniboines, ainsi que cela devait arriver naturellement.

Qu'était-ce que les gens de la Jarretière? C'est ce qu'il

m'est aussi difficile à établir que ce qui concerne les gens des Plats-Côtés, les Beaux-Hommes et les gens de la Belle Rivière. En fait de Belle Rivière, je ne connais que l'Ohio auquel ce nom convienne; ce qui nous reporterait un peu trop loin de la Plate.

Quant aux gens de la Flèche-Collée, que les deux Français visitèrent avant d'atteindre le fort des Mantânes, ils ne peuvent être que les mêmes Sioux *Matatobas* ou Mantantons, dont le blason était un renard portant dans sa gueule une flèche. Il est probable que ce sont les mêmes Indiens que l'on a nommés ailleurs *Makéch* ou Renards.

L'expédition française regagna la rivière Assiniboine le 2 juillet 1743, après quatorze mois de campagne.

En somme et à mon avis, la sphère d'action de ces deux célèbres explorateurs français s'exerça, du nord au sud, entre la Saskatchewan du Sud ou Fourche des Gros-Ventres et la rivière Plate; et entre le coteau du Missouri et les Montagnes Blanches et Orégon, de l'est à l'ouest. Il est réellement fâcheux que les deux frères de La Vérandrye n'aient pas pu reconnaître la grande rivière des Serpents ou Colombie qui les aurait conduits si sûrement à l'océan Pacifique, dont ils étaient si peu éloignés.

Au commencement de l'année 1751, le fort La Reine reçut un nouveau maître. Les La Vérandrye n'avaient plus de protecteurs et avaient été remerciés. Au marquis de Beauharnais avait succédé, comme gouverneur de la Nouvelle-France, l'amiral de La Jonquière, qui avait donné sa faveur à un capitaine d'infanterie de marine nommé Le Gardeur de Saint-Pierre. Celui-ci ne voulut à aucun prix des services des fils de La Vérandrye. Il s'adjoignit son propre neveu, le lieutenant

baron de Niverville, et le P. jésuite de La Morennerie, puis alla prendre possession des pays d'En-Haut, en s'installant au fort la Reine, sur La rivière Saint-Charles. Ce poste était devenu dès lors le quartier général des explorateurs français dans le Nord-Ouest [1].

Le Dr Charles Taché, député-ministre de l'agriculture en Canada, a raconté avec esprit un beau trait de bravoure et de présence d'esprit de M. de Saint-Pierre. Je regrette de ne pouvoir le citer tout au long.

Le Gardeur de Saint-Pierre n'était pas populaire chez les Sioux. Il en avait été assailli et expulsé de son fort du Missi-Sipiy à cause de sa violence et de sa morgue. Il y avait arraché l'oreille à un jeune Sioux pour lui enlever un cachet d'argent dont cet Indien s'était fait une pendeloque. Au fort la Reine, sur la rivière Assiniboine, il se voit, un beau jour, envahi et désarmé par deux cents Sioux. D'aucuns disent par des Assiniboines. Mais peu importe, ces Indiens appartiennent à la même famille. L'interprète de M. de Saint-Pierre le trahit, d sorte qu'il se trouva entièrement à la merci des Peaux-Rouges.

Le Gardeur ne se trouble point. Il saisit un tison dans la cheminée, court au magasin où se trouvent des barils de poudre défoncés et crie aux assiégeants : « Sortez sur-le-champ ou je vous fais tous sauter. »

Les Peaux-Rouges se sauvèrent à toutes jambes, et le fort fut aussitôt fermé aux verrous.

* * *

Le 3 juin, je quittai les bords de l'Assiniboine et la prairie du Cheval-Blanc, m'arrachant avec peine à ces

1. Pierre Margry.

souvenirs glorieux pour rentrer à Saint-Boniface. Chemin faisant, je saluai la caravane des trois cents gambusinos qui se dirigeait vers les Montagnes Rocheuses, au delà desquelles les attendaient la fortune ou la plus affreuse misère.

Enfin le 8 juin, jour de la Pentecôte, je m'embarquai pour les *Pays d'En-haut*, en compagnie de M. Grouard, ce jeune prêtre avec lequel je venais de voyager depuis Montréal.

Il était destiné à Athabasca. J'avais reçu en lot la mission du fort Bonne-Espérance, sur le bas Mackenzie et sous le cercle polaire. J'y devais remplacer M. Henri Grollier, pionnier de l'Évangile dans ces contrées, que la maladie réduisait à l'inaction et que l'on rappelait.

J'avais déjà franchi 2,462 lieues depuis la France. Il m'en restait encore 1,200 à parcourir avant d'atteindre ma destination. C'était trois mois de voyage dans cette *terra incognita* du grand Nord.

Quel bonheur !

CHAPITRE X

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF SUR UN PASSÉ GLORIEUX

Le Domaine Canadien. — Compagnie française du Castor. — M. de Bourdon, premier pionnier du Nord-Ouest. — Autres explorateurs français. — Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson. — Le Moyne d'Yberville. — Gauthier de Varennes de La Vérandrye et ses quatre fils. — Massacre des Français par les Sioux, au lac des Bois. — Le P. Arneau. — Compagnie franco-écossaise du Nord-Ouest. — Colonie d'Assiniboya. — Des soldats de Meudon fondent Saint-Paul et Mendotta. — Assiniboya en révolte. — Nouvelle province de Manitoba.

Lorsque nous étions encore maîtres de nos découvertes en Amérique, toute la partie de la Nouvelle-France qui s'étendait au delà de la latitude du lac Supérieur portait le nom de pays d'En-Haut. Elle avait été octroyée à la Compagnie française du Castor par une charte de Louis XIII, datée de 1627, et placée sous le protectorat du cardinal de Richelieu. En vertu de cette charte, cette société en commandite avait été investie de l'entière possession des pays inconnus qui s'étendaient au delà des grands lacs canadiens.

A la vérité, quinze ans auparavant, c'est-à-dire en 1612, l'Anglais Henry Hudson avait découvert la mer intérieure qui depuis porta son nom, et que les Indiens du Canada appelaient *mer de l'Ouest*, par op

position à l'Atlantique. Mais ce marin était alors au service de la Hollande, qui ne s'en était plus occupée, et il n'avait fait aucune découverte le long des côtes, se bornant à prendre possession de la baie au nom de la Hollande, avant de mourir en mer, abandonné par son équipage.

Un document manuscrit, trouvé le 16 novembre 1877 dans les archives de la factorerie d'York, ancien fort Bourbon, nous a révélé que, si Henry Hudson découvrit réellement la baie qui porte son nom, ce fut des Français qui abordèrent les premiers à ses rivages et en prirent possession au nom de la France.

Telle est la relation du pionnier des explorateurs français, le sieur de Bourdon. « Il pénétra dans ladite baie, dit ce document, jusqu'à l'embouchure du fleuve Bourbon, appelé depuis *Nelson River*. En arrivant au lieu où fut construit depuis lors Port Nelson (devenu ensuite York-Factory), il s'agenouilla sur le rivage, priant Dieu de bénir cette terre nouvellement découverte. Et, bien qu'il fît un froid rigoureux, il y planta une croix, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et à ses pieds il déposa les armes de Louis XIV, gravées sur une lame de cuivre, entre deux feuilles de plomb, pendant que les matelots remerciaient Dieu de les avoir délivrés des périls des mers du Nord.

« Les autres explorateurs qui l'accompagnaient, Dablon, Vallière, Duguet, suivirent l'exemple du sieur de Bourdon. »

En 1666, un autre Français, le sieur Médard Chouart des Groseillers, accompagné d'un nommé Raddison, découvrit une route par terre, au nord du lac Supérieur, pour atteindre la *mer du Ouest* (*sic*), c'est-à-dire la baie d'Hudson. Le premier il remonta la rivière

Large (*Kaministikwéya Sipiy*), découvrit le lac la Reine, dont les Anglais firent longtemps plus tard *Rainy lake*, ce qui signifie lac la Pluie; puis le lac du pays des Bois, qu'il appela lac des Cristineaux (*Killistinok*), la rivière Ouchichig (*Otchipway Sipiy*) ou Winipeg, appelée aussi *Tamanioun;* et de là il gagna le grand lac des Assinipoëls (lac Winipeg), qu'il traversa de bout en bout jusqu'à son déversoir dans la baie d'Hudson, le fleuve *Katchawan* ou Rapide, auquel il donna le nom de fleuve Bourbon.

Ainsi l'appelle, dès 1687, le colonel marquis de Denonville, gouverneur du Canada, dans une lettre adressée au coureur de bois Du Luth [1]. En 1721, Charlevoix confirme cette dénomination dans son rapport sur l'exploration du Missi-Sipiy :

« Le sieur Jérémye, qui a commandé à Port-Nelson, m'a dit qu'il avait envoyé au lac des Assiniboëls, d'où sort la rivière *Bourbon;* qu'on lui a apporté de l'argent, et qu'on l'a assuré que cela est dans un très beau pays [2]. »

Ce fleuve Bourbon ou Nelson, appelé par les Savanais *Katchawan*, le Rapide, n'est autre que l'immense rivière *Kisiskatjiwan* ou Grand-Rapide, dont les Anglais ont corrompu le nom en celui de *Saskatchewan*, qui ne signifie rien du tout. Elle conserve son nom en sortant du lac Winipeg, qu'elle traverse à son extrémité septentrionale sur un trajet très court.

Les guides du sieur Chouart étaient des Assiniboines.

Après Chouart des Groseillers, un autre Français, nommé Péret ou Pérey, était parvenu, par le nord du

1. Pierre Margry. *Découvertes*, etc., t. VI, p. 52.
2. *Ibid.*, p. 528.

lac Supérieur, à un large et grand cours d'eau qui se jette aussi dans la mer d'Hudson, au sud-ouest. Ce doit être le fleuve Albany ou le fleuve Moose.

Aussitôt les frères Greyselon du Luth et de La Tourette, accompagnés d'un nommé Boisguillot, reçurent de M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France l'ordre d'y établir un fort, ce qui fut fait entre les années 1665 et 1672 [1].

A leur retour en Canada, Chouart des Groseillers et Raddison proposèrent à Daniel de Remi de Courcelles, gouverneur du Canada, de conduire des navires dans la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure du fleuve Bourbon, et de là au cœur du pays d'En-Haut. Leur offre ayant été repoussée, ils offrirent leurs services à l'Angleterre qui les accepta, nolisèrent un navire, pénétrèrent dans la baie d'Hudson et la baie James, en 1667, et allèrent construire le fort Rupert-House, à l'embouchure du fleuve de ce nom qu'ils découvrirent.

Ce fut alors que Charles II, roi d'Angleterre, profitant aussitôt de la faute du gouverneur du Canada, fonda la Compagnie des Aventuriers de la Baie d'Hudson, dont le prince Rupert fut le gouverneur général et dont Chouart des Groseillers devint membre. Il lui donna tous les pays arrosés par les eaux tributaires de cette baie.

La Compagnie d'Hudson entra, cette année-là même, en possession des côtes de cette mer Méditerranée, et l'Anglais Bailey fonda le fort Nelson à l'embouchure du fleuve Bourbon, qui y perdit son nom. Des Groseillers commandait ce poste, en 1684, pour le compte de la

1. Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français*, etc., t. VI, p. 19, 20.

Compagnie anglaise, lorsque le nouveau gouverneur du Canada, Lefèvre de Labarre, lui dépêcha un courrier par l'entremise de Daniel du Luth.

En effet, dès 1678, Daniel Greysolon du Luth et son frère de La Tourette avaient construit un fort dans le fond de la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, d'où ils commerçaient avec les Cristineaux du Nord. Eux-mêmes avaient exploré tout le nord-ouest du lac Supérieur et découvert la rivière Saint-Louis, par laquelle Du Luth était parvenu sur le haut Missi-Sipiy, l'année d'après, ainsi que je l'ai dit plus haut. Puis il découvrit le lac Nipigon ou Alemipigon, au bord duquel il construisit un autre fort de traite pour son propre compte.

Ce fut dans ce poste que M. de Labarre lui fit tenir les dépêches qu'il voulait envoyer à Chouart des Groseillers, pour essayer de réparer la faute commise par son prédécesseur. Voici comment ce hardi coureur de bois rendit compte de sa mission, le 10 septembre 1684 :

« Comme je sortais du lac Alemipigon, où j'ai fait tous les présents nécessaires pour empescher les sauvages de plus porter leurs castors chez les Anglais, je rencontrai le sieur De la Croix avec ses deux camarades, qui me rendirent vos dépêches, où vous m'ordonniez de rien omettre pour faire tenir vos lettres au sieur Chouart. Il a fallu, pour exécuter vos ordres, que M. Péret y soit allé lui-même.....; et pour le mois d'août il aura rendu vos lettres audit sieur Chouart [1]. »

Eu égard à la prise de possession du pays au nom de la France par M. de Bourdon et ses compagnons, ainsi qu'à la charte de Louis XIII, qui était antérieure

1. Pierre Margy. *Découvertes*, etc., t. VI, p. 51.

de quarante-trois ans à celle de Charles Stuart II, les titres de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient fictifs aux yeux des Français du Canada, jaloux de conserver leur prépondérance dans le pays et de ne pas se laisser prendre entre deux feux.

En effet, les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, s'appuyant sur le changement de drapeau du sieur Chouart, étaient allés construire dans la mer d'Hudson les forts Albany, Moose et Severn.

Ce fut le point de départ de la guerre qui ensanglanta la Nouvelle-France et qui fit avorter dès son berceau notre belle colonie. Le défaut d'initiative d'un gouverneur français amena bien des maux sur cet infortuné pays. En politique il n'y a pas de faute légère. La moindre peut devenir la cause de grands désastres.

En 1686, d'autres Français dont on ignore les noms découvrirent la rivière Sainte-Thérèse ou de la Mer, qui se jette dans la baie d'Hudson, parallèlement au fleuve Bourbon. Elle fut plus tard appelée Hayes River par les Anglais.

De 1686 à 1687, le capitaine Le Moyne d'Yberville et le chevalier de Troyes se rendirent à la baie James par le cours de l'Ottawa, les lacs Témiskaming et Abbitibi, et la rivière de même nom qu'ils découvrirent. Ils surprirent les Anglais dans les forts Rupert, Monsipi et Kikitchouan, dont ils s'emparèrent, ne leur laissant que le seul fort Albany.

En 1688, M. de Noyon, chargé sans doute de quelque autre mission secrète pour le sieur Des Groseillers, se rendit à l'extrémité du lac Winipeg, après avoir hiverné à l'entrée du lac des Bois, sur la rivière Winipeg, « qui conduit, dit-il, au lac des Assiniboiles et de là à la *mer du Ouest* ». Les Assiniboines lui proposèrent de

le conduire jusqu'à cette mer, où ils devaient aller en guerre au printemps « contre une nation dont les hommes n'ont environ que trois pieds et demi à quatre de haut, et fort trapus [1] ».

Il est probable que les instances faites par les gouverneurs de la Nouvelle-France au sieur Chouart ne réussirent pas à le détacher des Anglais; car, en 1694, Le Moyne d'Yberville passa de nouveau dans la baie d'Hudson, cette fois par mer, captura et coula à fond trois vaisseaux que les Anglais y tenaient, prit Port-Nelson et le détruisit, pour reconstruire une seconde fois le fort Bourbon.

Deux ans après, en 1696, le traité de Ryswick reconnut comme propriété de la France toutes les terres de la baie d'Hudson et du Labrador, à l'exception du seul fort Albany, qui fut laissé à l'Angleterre. Pourquoi laisser au Chananéen un pied dans la Judée? Nouvelle faute politique.

Ce traité tranchait cependant la question en faveur de la France. Malheureusement celui d'Utrecht, conclu en 1713, renouvela la difficulté en cédant à l'Angleterre la baie d'Hudson et *son territoire*. Cette clause élargissait le pied-à-terre que nos bons voisins avaient adroitement conservé au nord de la Nouvelle-France. Il aurait fallu que l'on indiquât à ce territoire des limites précises. Rien de plus vague que la teneur de cette clause, surtout lorsqu'on l'applique à la mer. Quel est, je vous prie, le territoire de la Méditerranée, celui de l'Adriatique, de la Manche? On se demande réellement si les hommes politiques de cette époque avaient la

1. Les Esquimaux de la baie d'Hudson. Pierre Margry, *Découvertes*, etc., t. VI, p. 496 à 500 *passim*.

moindre notion de géographie ; ou plutôt on s'aperçoit clairement que les Pays d'En-Haut étaient si peu connus des gouvernants qu'il leur était impossible de rien préciser, de ne pas laisser matière à litige dans les expressions mêmes de leurs traités.

Par une clause spéciale, les Français ne pouvaient être déboutés des droits qu'ils avaient acquis dans le pays, en vertu de la charte royale de 1627. L'Angleterre garantit à la Compagnie du Castor le même appui dont elle jouissait sous le gouvernement de la France. De plus, la France se réservait la possession des terres situées au nord et au nord-ouest du Canada et de la Louisiane. Qu'était-ce donc, encore une fois, que le territoire de la baie d'Hudson ?

Cinq ans après, en 1718, les Anglais bâtissaient le fort *Prince of Walles*, devenu depuis le fort Churchill ; tandis qu'en 1722 les Français construisaient un fort sur la rivière Winipeg, à sa sortie du lac la Pluie.

Bien que la France eût perdu ses droits de possession sur les terres que baignaient les eaux de la mer d'Hudson, elle avait encore en sa possession le reste du continent, dans l'intérieur duquel la Compagnie anglaise d'*Hudson's Bay* n'avait jamais mis le pied. Tout au contraire, la Compagnie française du Missi-Sipiy, fondée en 1717, et celle des Sioux, établie dix ans après et à laquelle appartenaient MM. de la Vérandrye et de Saint-Pierre, n'avaient cessé d'y envoyer leurs coureurs de bois, leurs voyageurs et leurs agents.

Afin de s'assurer un droit définitif sur ces contrées occidentales, et pour éviter à l'avenir tout litige entre la France et l'Angleterre, le comte de Maurepas, ministre des colonies sous Louis XV, manda de France, en 1728, à Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La

Vérandrye, qui alors commandait le fort français du lac Nipigon construit par Du Luth, « de s'avancer à l'ouest jusqu'à la rivière d'Assiniboine (*sic*), pour voir si (comme on le croyait) l'océan Pacifique roulait au-dessous de la Terre-Haute[1]. » Varennes avait ordre de prendre possession de ces pays nouveaux au nom de la France.

Ce que l'on entendait ici par Terre-Haute, c'était le coteau des Prairies ou du Missouri. Rien de si naïf, eu égard à nos connaissances actuelles, que cet ordre ministériel de s'informer si le Pacifique ne baignait pas la base septentrionale de cet insignifiant plateau du Manitoba.

La Vérandrye suivit la route qu'avaient ouverte avant lui les explorateurs français depuis Chouart des Groseillers. Il descendit, le 26 août 1731, jusqu'au lac de la Reine, y jeta les fondements du fort Saint-Pierre, au débouché de ce lac, puis il s'en revint hiverner au lac Supérieur. En juin 1732, il repartit avec ses deux fils aînés, son neveu M. Dufrost de La Jemmeraye, le P. jésuite Messager et cinquante Français. Il arriva le 14 juillet au fort Saint Pierre, où se trouvaient déjà les Indiens *Monsonis* ou Munsis et de la Graisse d'ours, et s'en alla ensuite construire le fort Saint-Charles, sur le lac des Cristineaux ou des Bois.

En 1733, Varennes descendit la rivière Winipeg, à laquelle il donna le nom de Maurepas, bien qu'il ne l'eût pas découverte, remonta la Rivière Rouge, qu'il appelle à tort rivière des Assiniboines, et y construisit les forts Pierre et Rouge, le premier à cinq lieues du lac Winipeg, le second à seize lieues, et au confluent de l'Assiniboine proprement dite.

1. *Découvertes*, etc., t. VI, p. 587 et suivantes.

Au mois de mars 1734, sur les instances des Cristineaux et des Assiniboines du lac Winipeg (qu'il appelle tantôt Népigon et tantôt Winipégon), il envoie son fils aîné, le chevalier de La Vérandrye, construire le fort Maurepas, à l'embouchure de la rivière de même nom ou Winipeg. C'est aujourd'hui le fort anglais Alexander.

Parti pour le Canada, en 1735, Gauthier de Varennes s'en revint la même année avec le P. Arneau, jésuite, et passa l'hiver au fort Saint-Charles, dans le plus grand dénuement.

Pendant l'hiver suivant, son neveu Dufrost de La Jemmeraye meurt de faim au fort Maurepas. Affamé lui-même, il envoie un de ses fils avec le P. Arneau et vingt Français chercher du secours au poste de la Kaministikwéya, sur le lac Supérieur. A peine avaient-ils fait sept lieues de chemin, qu'ils se virent attaqués sur une île du lac des Bois par une bande de Sioux, et furent massacrés jusqu'au dernier [1].

« Un parti de voyageurs français, qui arriva sur ces entrefaites au secours du fort Saint-Charles, trouva les corps de nos compatriotes quelques jours après. Les têtes en étaient empilées sur les fourrures de castor qu'ils portaient tous en guise de couvertures. Le jeune La Vérandrye était étendu sur le ventre, le dos haché de coups de couteau, décapité, une bêche enfoncée dans les reins et le tronc hérissé de piquants de porc-épic.

« Le père Arneau, non décapité, avait une effroyable blessure dans l'abdomen, dont les entrailles avaient été arrachées et répandues sur le sol. La main gauche était coupée [2]. »

1. *Découvertes*, etc., t. VI, et le *Manitoba* de 1885.
2. Document de la factorerie d'York, ancien fort Bourbon.

Cette relation manuscrite donne bien le nom d'Arneau à ce missionnaire, et non pas celui d'Auneau. Cette divergeance est facile à expliquer. La consonne R, telle qu'on l'écrivait en bâtarde des XVIIe et XVIIIe siècles, a une forme qu'il est très facile de prendre pour un V, lettre qui était tantôt consonne et tantôt voyelle diphtongue comme U. Quelques Canadiens, peu faits aux écritures onciales, auront commis cette confusion, et de Arneau auront fait Auneau.

Les archives de la factorerie d'York possèdent « un journal relié en vélin dont le contenu est illisible, avec le mot *Arneau* gravé sur la reliure; plus un bréviaire imprimé à Rouen en 1701 avec le même nom *Arneau* écrit sur le premier feuillet, et au-dessous les mots qui suivent :

« Les navires peuvent hyverner à..... même. Rouen, 1705 et Paris 1698... Peine, tristesse, douleur. — Comp. de Jésus 1706. — Sur la côte septentrionale du lac Supérieur 1729. — Tous les sauvages m'aiment et ont beaucoup de confiance en moi..... — L'hyver 1728 très long et des plus rigoureux..... — P. F. Arneau. Rouen [1]. »

Accablé de chagrin et de peine, Varennes de La Vérandrye partit le 6 juin 1737 pour le Canada, et ne revint au lac des Bois que le 2 septembre 1738. Aussitôt, y laissant deux de ses fils, il repartit avec six canots équipés pour explorer la rivière des Assiniboines, suivant le désir de M. de Maurepas. Nous connaissons le résultat de ce voyage, dont j'ai déjà parlé à propos de la rivière Assiniboine ou Saint-Charles. La suite de mon voyage nous fera connaître, en temps

1. Document de la factorerie d'York.

et lieu, et par ordre, les autres découvertes des fils de La Vérandrye.

Le traité de Paris, conclu en 1763, ayant fait passer au pouvoir de l'Angleterre notre belle colonie de la Nouvelle-France, et à l'Espagne la Louisiane, les explorations des Français durent cesser en Amérique. Les pays d'En-Haut, devenus Nouvelle-Bretagne, offrirent un champ nouveau aux entreprises des Anglais. Je les raconterai au fur et à mesure que mon sujet le demandera.

En 1783, il se forma à Montréal une nouvelle société des commanditaires de l'ancienne Compagnie française combinés avec l'élément écossais et puritain, allié de la France. Elle prit le nom de Compagnie du Nord-Ouest, et députa dans les pays d'En-Haut des explorateurs qui marchèrent sur les brisées des Français.

De son côté, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne demeura pas inactive. Elle envoya Samuel Hearne faire des découvertes dans le nord du continent. Mais ses efforts furent moins heureux et moins nombreux que ceux de la Compagnie du Nord-Ouest.

Ces découvertes effectuées, trente années s'écoulèrent sans que les deux compagnies rivales pensassent à autre chose qu'à réaliser les plus gros et les plus prompts bénéfices, au détriment de chacune d'elles, par le commerce des pelleteries. Elles employaient leurs loisirs à des querelles sanglantes et à des empiétements mutuels auxquels les Indiens prenaient souvent part; elles bâtissaient fort contre fort et comptoir contre comptoir.

Le monde civilisé ignora cet état de choses scandaleux jusqu'à la première expédition par terre du capitaine de vaisseau sir John Franklin, en 1820, pour

la découverte du fameux passage du nord-ouest. Il envoya au gouvernement anglais un rapport si attristant de ce qui se passait dans les contrées de la Nouvelle-Bretagne, qui par leur éloignement étaient soustraites à tout contrôle, que la Couronne obligea les deux compagnies rivales à mettre en commun leurs intérêts. L'union s'en fit le 26 mai 1821. Le personnel de la Compagnie du Nord-Ouest fut conservé comme étant le plus apte à la vie et aux aventures de ce pays; parce qu'il comprenait les trois éléments écossais, franco-canadien et métis-français. Mais on maintint la la raison commerciale anglaise d'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cette compagnie mixte obtint, pour un bail de vingt-un ans, du gouvernement anglais, la concession de toute la Nouvelle-Bretagne, à l'exclusion du Canada civilisé, avec les privilèges que comportaient les chartes de 1627 et de 1667.

Ce bail fut renouvelé en 1838, avant son expiration, ce qui maintint les droits et privilèges de la Compagnie d'Hudson jusqu'en 1863. Mais à cette époque il ne fut pas repris, et le pays redevint libre. En même temps la Compagnie changea de maîtres et passa entre les mains de la Société Internationale financière, avec un profit net, pour les actionnaires de la baie d'Hudson, de 200 $^{0}/_{0}$. C'est-à-dire que l'ancienne société, qui jouissait d'un capital de 12,500.000 francs, retira du Nord-Ouest près de 28,000,000.

En 1865, la Société Internationale financière remit le Nord-Ouest sur le marché, en en élevant la valeur à un capital nominal de 48,000,000 de francs, et elle en opéra la réalisation avec un profit net de 12,500,000 francs, en deux ans.

La troisième société qui fit cet achat se trouva donc dans un état précaire; puisque, après avoir déboursé 2,000,000 sterling, il lui devenait nécessaire de réaliser des profits nets quatre fois plus considérables que ceux obtenus par les deux compagnies qui l'avaient précédée, afin de rentrer dans ses débours et de fournir à ses actionnaires des dividendes satisfaisants.

Que fit alors cette troisième Compagnie de la Baie d'Hudson? Elle revendit, en 1867, à la Couronne d'Angleterre des droits de propriété du sol, de juridiction et de monopole commercial qui étaient éteints depuis quatre ans, et reçut néanmoins du gouvernement la bagatelle de 37,500,000 francs à titre d'indemnités. En outre, elle en obtint la jouissance de 45 hectares, 50 ares de terre arable autour de chacun de ses postes commerciaux qui se trouvaient dans la zone fertile des territoires du Nord-Ouest.

Par cette vente, tous les territoires du Nord-Ouest redevinrent libres de fait. De droit, ils l'étaient depuis 1863. Ils furent aussitôt ouverts au commerce et devinrent partie intégrante du Domaine Canadien, qui reçut un vice-roi ou gouverneur général, et s'administra lui-même, quoique pour le compte de la Couronne.

Il se fonda alors plusieurs autres compagnies de négociants en fourrures, qui élevèrent des forts où bon leur sembla, sans que la Compagnie d'Hudson eût le droit de s'en mêler, mais aussi sans qu'elle perdît celui de fonctionner, ni qu'elle fût obligée d'évacuer le pays.

Ce fut de la part de cette puissante société financière une combinaison plus qu'habile.

Le gouvernement anglais est prudent. Il est probable qu'en faisant une aussi large concession aux

prétentions exagérées de ces négociants, il voulut prévenir à jamais pour l'avenir toute espèce de récriminations et détruire jusqu'à l'ombre des droits que possédaient les anciens possesseurs de chartes royales. Le droit qui est établi sur l'autorité royale a tant de prestige aux yeux des Anglais.

C'était de la sagesse et de la munificence; mais il y eut en apparence des lésés, et, comme c'est toujours le cas, ceux qui souffrirent de cette combinaison furent les petits et les humbles. Je veux parler des Métis français et écossais de la colonie d'Assiniboya ou de la Rivière Rouge.

Cette petite république avait été fondée en 1811 par un laird écossais, membre du comité de la Baie d'Hudson, nommé Thomas Dundas, earl of Selkirk. Il avait acheté de sa compagnie une concession de 186,644 kilomètres carrés (200.000 milles) en superficie. Les limites de cette colonie, qui prit le nom d'Assiniboya ou de Red-River Settlement, étaient la frontière américaine, au sud, le 52° 30′ 2″, de latitude, au nord.

Le Canada français, l'Écosse, la France et la Suisse fournirent les éléments de cette intéressante communauté, qui serra ses rangs dans un intérêt commun, en déposant tout fanatisme religieux, toutes rancunes de race; et qui, par ses alliances avec la population peau-rouge, qu'elle trouva attachée au sol, se donna une alliée puissante et procréa la nation des Métis.

Il y eut à l'origine d'Assiniboya, en 1811, cent seize familles écossaises presbytériennes, quatre-vingt-douze familles canadiennes françaises catholiques, plus cent quatre soldats français des régiments de Meudon et de Vatteville, qui venaient d'être licenciés après la guerre de l'Indépendance, et que lord Selkirk enrôla à Mont-

réal, en 1815. On aime à voir ce libéralisme désintéressé du noble laird.

En 1821, deux cents Suisses français et vaudois arrivèrent à Assiniboya, de Genève, Vaud et Neufchâtel. Ils s'établirent sur la Seine, avec les Meudons et des Métis français catholiques venus de Pembina, dans les Etats-Unis.

Les Écossais établirent les paroisses de Kildonan, Saint-John, Saint-Pol et Saint-Andrew. Les Français fondèrent celles de Saint-Boniface, Saint-François Xavier, Saint-Charles, Saint-Norbert et Sainte-Agathe.

Quatre ans après l'arrivée des Suisses, un soldat de Meudon alla s'établir sur les bords du Missi-Sipiy, au lieu où s'éleva depuis la ville de Saint-Pol, capitale de la Minnésota, et y jeta les fondements de cette ville.

Cette même année, 1825, les Meudons et les Suisses, en proie à la famine, abandonnèrent la Rivière-Rouge, au nombre de deux cent quarante-trois hommes, pour aller se fixer les premiers dans le voisinage de Saint-Pol, sur la rive droite de la rivière Saint-Pierre ou Minnésota, à son confluent avec le Missi-Sipiy et tout en face du fort Saint-Antoine, devenu fort Snelling.

Ils y fondèrent le village de Mendotta, que j'eus la satisfaction d'évangéliser en avril 1876. Ses excellents habitants, descendants de nos compatriotes, me virent avec tant de plaisir et firent tant d'instances pour me retenir parmi eux, qu'ils m'arrachèrent des larmes d'attendrissement.

Les Suisses descendirent jusqu'à Saint-Louis du Missouri.

Au point de vue commercial, la colonie d'Assiniboya constituait un des districts pelletiers de la Compagnie

de la Baie d'Hudson : celui de Red-River. Son gouverneur était celui de cette même société, et résidait au fort Garry; parce que, après la mort de lord Selkirk, qui arriva à Pau, en France, ses héritiers avaient revendu la seigneurie d'Assiniboya à la Compagnie d'Hudson.

Les pauvres colons d'Assiniboya n'étaient donc plus que des tenanciers et des fermiers de la Compagnie, eux qui étaient accourus à la Rivière-Rouge dans l'espoir de devenir propriétaires libres sous un protecteur noble et magnifique.

Les Métis reprochaient à la Compagnie d'Hudson, en 1867, de les avoir sacrifiés impitoyablement à ses intérêts mercantiles en leur refusant jusque-là toute espèce de droit au commerce, au point que des Métis avaient été emprisonnés au fort Garry pour s'y être livrés!

Outre son gouverneur, la colonie de la Rivière-Rouge possédait encore un conseil colonial choisi parmi les colons les plus influents, un évêque catholique et un évêque anglican, un clergé pour chacune de ces dénominations, un juge en chef aidé de plusieurs juges de paix (*Justices*), un tribunal dont les sessions étaient trimestrielles et dont les membres étaient rétribués par la Compagnie d'Hudson.

Les revenus publics y avaient leur source dans les droits d'entrée, qui étaient de 4 % sur les prix d'achat. Tout s'y vendait à des prix exorbitants, dont quelques-uns n'étaient pas moindres de 50 à 200 % sur le prix de revient en Angleterre.

D'un autre côté, il ne sortait rien de la colonie, bien que l'exportation fasse la richesse d'un pays. Tout y entrait. Par là on peut juger de la difficulté que les Métis avaient à vivre et de leur extrême pauvreté. Ceci explique pourquoi nos compatriotes préféraient la vie

nomade, et allaient chercher une subsistance abondante et facile au milieu des grands troupeaux de bisons que nourrissaient les vastes prairies de l'ouest.

Les seules ressources des habitants d'Assiniboya étaient la chasse, la pêche, le commerce des pelleteries, les voyages par entreprise, pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou des missionnaires, et quelques petites industries privées.

Il est facile de comprendre maintenant comment, après la cession du territoire du Nord-Ouest à la couronne, ou plutôt au Domaine Canadien, les colons d'Assiniboya s'attendaient, eux aussi, dans leur simplicité de demi-nomades, à recevoir une indemnité proportionnée aux sacrifices qu'ils s'imposaient, ou tout au moins à être consultés avant que les terres sur lesquelles ils avaient vu le jour fussent vendues au Canada, avec leurs tenanciers, sans qu'il leur en revînt une obole.

Jusque là ils ne s'étaient pas rendu un compte exact de leur position vis-à-vis de la Compagnie d'Hudson, dont ils n'étaient plus que les fermiers. Cette expropriation forcée souleva leur indignation et exalta les griefs déjà assez grands qu'ils nourrissaient contre la Compagnie. Elle détermina la colonie d'Assiniboya à s'ériger en république libre et à se donner un président, dans la personne du Métis français Louis Riel, homme instruit qui avait fait son droit et qui devint plus tard un des membres influents du parlement canadien.

Si nos braves Métis avaient pu seulement prévoir qu'ils avaient tout à gagner à devenir sujets canadiens; s'il leur avait été donné de savoir que cette puissante compagnie qu'ils haïssaient devait descendre au rang d'une simple association de marchands; que le gouver-

nement du *Dominion* qu'ils repoussaient devait faire de leur petite colonie une riche province; que toutes leurs terres leur seraient rendues gratuitement, et qu'on élèverait la propriété familliale gratuite à 64 hectares carrés, avec faculté d'en acquérir encore autant à raison de 12 francs 50 seulement les 40 ares, ah! certes ils auraient accueilli avec joie et allégresse les agents du gouvernement canadien, lorsqu'ils vinrent prendre possession du fort Garry.

Malheureusement, leur premier pasteur, Mgr Taché, qui aurait pu les éclairer et les conseiller, était en Europe. Deux ou trois prêtres influents, mais enthousiastes et mal renseignés, firent eux-mêmes et laissèrent commettre aux Métis de telles fautes politiques, qu'ils faillirent brouiller les affaires et déterminer une guerre civile dans ces déserts jusqu'alors si paisibles. Il fallut que l'évêque fût renvoyé promptement par le Souverain Pontife dans son diocèse bouleversé, pour que le calme s'y rétablît et que la position des Métis s'élucidât tout à fait.

La colonie franco-écossaise d'Assiniboya n'existe plus, bien que ce nom, cher à nos souvenirs, ait été conservé et donné à une nouvelle et jeune province canadienne de ces parages. Le temps a marché; mais on n'a aucun reproche à adresser au gouvernement canadien, qui est le modèle des bons gouvernements.

Là où s'étendait, en 1862, une plaine immense, sans autres horizons que les hauteurs lointaines de Silver-Heights, s'alignent maintenant les rues et les avenues d'une grande et belle cité de 50 à 60,000 âmes, qui a englouti l'élément métis au point de ne l'y rendre pas plus discernible que dans le reste du Canada. Ce génie, que l'on nomme le progrès du siècle, a opéré là, comme

ailleurs en Amérique, des prodiges auxquels nous ne sommes point accoutumés de ce côté-ci de l'Atlantique. Il ne m'appartient point de les regretter, puisque cette œuvre est voulue par la divine Providence. Mais je ne veux pas promener plus longtemps ma pensée et ma plume sur un sujet qui, pour moi, vieux sauvage, est dépourvu d'intérêt, parce qu'il me replonge dans cette ancienne civilisation que j'avais cru quitter pour toujours, à mon départ de France, et de laquelle j'ai voulu retirer le lecteur, pendant quelques heures, afin de lui faire savourer les joies et les parfums du désert.

Retournons-y.

DEUXIÈME PARTIE

LES PAYS D'EN HAUT

CHAPITRE I

LE LAC WINIPEG ET LE FLEUVE BOURBON

En barge. — Le bagage d'un Mangeux d'lard. — Lac Winipeg ou Maurepas. — Premier bivouac dans le désert. — Une horde de Tchippeways. — Maringouins. — La vieille Gibotte. — Poésie de la vie nomade. — Lacs Dauphin et Winipégous. — Les Cris. — Superstitions des Métis. — Plongeons. — Lacs Pelé et fort Norway. — L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. — Le lot des Mangeux d'lard dans le Nord-Ouest.

Nous prîmes place, M. Grouard et moi, dans une des barques de la Compagnie d'Hudson qui partaient ce jour-là pour le grand Portage de la Loche.

On donne ce nom au point culminant des terres de l'intérieur où se fait le partage des eaux qui sont tributaires de la mer d'Hudson, d'avec celles qui se dirigent vers la mer Glaciale. Cette ligne de faîte est située sous le 56° 40′ de latitude nord. C'était alors la route réputée la plus directe pour se rendre au lac Athabasca et au fleuve Mackenzie, vers lesquels nous nous dirigions.

Du fort Garry au Portage de la Loche on compte 482 lieues françaises, et ce voyage nous devions l'effectuer dans une barque non pontée et de petites dimensions, une *barge*.

Les barges sont de petits bateaux lourds, pointus par les deux bouts, et jaugeant de 8 à 9 tonnes, ce qui leur donne une capacité de 4 à 5,000 kilos. Elles mesurent ordinairement de 30 à 36 pieds de quille, vont à la rame comme à la voile et se gouvernent avec un long aviron appelé *sweep* (balai), aussi bien qu'avec un gouvernail ordinaire ou *rudder*.

L'équipage d'une barge se compose de neuf à dix hommes, dont un timonier qui porte le nom de *gouvernail*, un bossman ou *devant-de-barge*, et huit rameurs qui prennent le nom de *milieux*. Ces milieux sont en même temps porteurs.

Les barges voyagent par petites flotilles de trois à douze embarcations appelées *brigades*. Chaque brigade est dirigée par un pilote auquel on donne le nom de *guide*.

Les matelots novices, ainsi que les voyageurs qui en sont à leur premier voyage dans l'intérieur, reçoivent le sobriquet de *mangeux d'lard*. Cette épithète équivaut au béjaune de nos écoles du moyen âge, et au *green-horn* ou *green-hand* des Anglais. Nous étions donc des mangeux d'lard, Grouard et moi. Il y en avait plusieurs autres dans notre *bargetée*.

Notre guide était un vieux Canadien français appelé Baptiste Lespérance, que ses 80 ans réduisaient presque à l'inaction quoique non pas au silence. Sa barge, toujours la première, était conduite par son fils.

Un gendre du guide, le Métis Michel Dumas, gouvernait notre barge. Notre cuisinier porteur était un

autre Métis nommé Baptiste Boucher, mangeux d'lard comme nous et que le besoin forçait à voyager. Notre brigade comptait sept barques, toutes montées par des Métis français avec un très petit alliage de Savanais et de Tchippeways chrétiens.

Un formidable : « *Aoh! Aoh!* Pousse au large! » sorti des poumons de Lespérance, me fit comprendre que le vieux guide, quelque blanc qu'il fût, n'en était pas moins un diable-à-quatre encore vert et plein d'énergie.

Un cri sauvage : « *Wi! Wi!* » poussé par les équipages réunis, répondit à ce commandement, et les sept barges prirent leur élan sur la Miskwa-Kamaw Sipiy.

A vingt-cinq ans d'intervalle il me semble encore voir la piteuse mine que Grouard et moi faisions sur notre chaloupe bondée de boucauts de sucre, de barils de poudre, de ballots de draps et de caisses de tabac noir, sans autre abri qu'un chapeau de feutre mou, sans autre siège que le premier colis venu.

Au fort de Pierre, je complétai nos provisions de route. Notre garde-manger complet se composait de 125 kilos de farine, deux sacs de biscuit de mer, un pémican de 25 kilos, 4 jambons fumés et cuits, 6 gros pains de campagne, un grand sac de langues de bison et de viande boucanée, une petite caisse d'œufs, un petit sac d'oignons, 3 livres de thé Kongou, un petit baril de sirop d'érable; puis du sucre, du café moulu, du sel, du poivre et du beurre.

Deux couvertures roulées dans une bâche huilée, une hachette et un coffre à vêtements complétaient notre bagage.

Je ne m'étais pas attendu à voyager dans un si grand appareil. J'avais même protesté de tout mon pouvoir. Cela rappelait si peu saint Paul et son bâton! Pour

toute réponse, le bon évêque qui nous avait fait la conduite, Mgr Taché, m'avait souri d'un air paterne quoique non sans une pointe d'aimable ironie et m'avait dit :

— Prenez toujours, mon cher. Vous êtes encore trop mangeux d'lard pour vous en tirer d'une manière aussi apostolique. Vous allez être si abandonnés ! saint Paul ne voyageait pas chez des sauvages. Les jours durs et la misère viendront pour vous plus tôt que vous ne pensez.

Et avec ce conseil prudent il nous avait donné sa bénédiction en versant des larmes.

Par manière de boniment et pour faire diversion, le vieux Lespérance avait ajouté :

— Ah ! ben, je vous dis que vous êtes agréyés comme des gouvârneurs. C'est pas de valeur de voyager avec de bonnes viv'es de même. Mais espérez un petit brin que vous séyiez à la grande rivière d'en bas [1] : vous en mangerez t'y du tondre et du bardeau [2] ! Tapez, tapez su' l'jambon pendant que vous y êtes. C'est peut êt' ben le dârnier que vous mangerez d'vot' vie.

Entre le fort de Pierre et le lac Winipeg se trouve un établissement de Savanais protestants, Indiens qui, de nos jours, portent le nom cris de *Machkégons*. Nous nous y arrêtâmes quelques instants pour prendre à bord de l'une des barques un Métis écossais-tchippeway qui venait de contracter pour quatre ans un engagement de missionnaire dans le district de Mackenzie. Le révérend Mr M. était un homme de trente-cinq ans, aux yeux jaunes et au teint de café au lait, tout de gris habillé et

1. Le fleuve Mackenzie

2. Pour *tinder* (angl.), amadou de bouleau ; *bardeau*, planchettes minces qui remplacent les tuiles dans le Nord. Deux allusions à l'extrême maigreur de la venaison du Nord-Ouest canadien.

encore vierge. Du moins il n'était suivi d'aucune femme.

Nous embarquâmes aussi en ce lieu une jeune Savanaise, mère d'un petit enfant et qui allait rejoindre son mari, William Charles Burke, au fort Youkon, dans l'Alaska. Cette courageuse Indienne avait à traverser par eau quinze cents lieues de désert pour retrouver ses amours. Quel courage ! Sans que je m'en doutasse alors, j'étais destiné, après l'avoir accompagnée jusqu'au Mackenzie, à la revoir et à l'apprécier plus tard encore mieux au fort Bonne-Espérance.

Enfin nous avions aussi dans notre brigade une famille de Tchippeways catholiques dont le chef, François Wabisten, surnommé Canard, devait aussi devenir une de mes ouailles, au grand lac des Esclaves.

Mais les rivages diminuent de hauteur, les eaux montent et font onduler les hautes herbes qu'elles noient. Bien loin derrière nous les mikiwaps des Savanais se sont enfuis pour faire place à un marécage qui nous dérobe les bouches de la Rivière Rouge. Cette verte savane qui vagit comme la mer quand elle est calme, cette forêt de massettes aux quenouilles veloutées sur lesquelles perche un essaim d'étourneaux aux cris discordants, ce ciel clair et sans nuages, ces eaux empourprées par le soleil qui décline et miroitant entre les herbes, cette respiration de géant assoupi que nous percevons à distance et qui nous révèle le voisinage d'un grand lac : voilà un de ces tableaux foncièrement sauvages tels que j'en avais rêvés, tels qu'on ne les oublie jamais.

Encore un détour à travers la prairie des hauts souchets, puis tout d'un coup :

— *Wi nipiy* ! la sale eau ! s'écrient sauvages et Métis tout d'une voix. Nous avions atteint ce lac immense

découvert par nos compatriotes et qui porta tour à tour les noms de lac des Assinipoils, Winipigon. Népigon, Maurepas, et qui s'appelle aujourd'hui le lac Winipeg.

Aussitôt, les sept barges sont poussées d'un bras vigoureux sur une grève de sable où elles enfoncent leur proue aiguë et s'échouent. Il était dix heures du soir. Nous avions fini la journée. Les équipages s'élancent sur le rivage et se dispersent dans les bois pour couper ou ramasser du bois de chauffage. Nous imitons la foule.

Autour de nous, quel spectacle nouveau et curieux ! Le lac dort dans son lit de rochers et de forêts. Sur les trembles et les bouleaux qui bordent le rivage, le soleil qui s'éteint dépose des lambeaux de pourpre et d'or ; tandis que les grèves de la rive opposée tremblotent dans un fallacieux mirage.

Au silence de la solitude a succédé le vacarme d'une horde de sauvages accourue pour nous faire fête. Ce sont des Tchippeways, habitants des bords du lac.

Nos mariniers sont presque aussi bruyants qu'eux. Chacun s'occupe de trocs et de marchés. On échange de vieilles hardes pour de l'huile d'esturgeon ou de la graisse de cygne fondue. Puis les barges s'allègent du bagage de chaque homme, les tentes et les moustiquaires se dressent, les feux pétillent en lançant vers le ciel des tourbillons d'étincelles. Dans la forêt, le bruit sec de la hache et les craquements du sapin mort qui tombe font retentir les échos. Trop longtemps inactifs, les enfants qui accompagnent certaines familles d'engagés sous des cieux plus rapprochés de l'Ourse, reprennent leurs sauvages ébats. Ils courent après les vagues ou poursuivent les sansonnets et les grives rouges, de leurs flèches mousses. Le Métis au galbe semi-européen et à la barbe rare, le Saulteux aux longues

tresses, le Savanais au teint bistré, le Cris à la face plus blanche et plus large, se mêlent amicalement sur le sable échauffé : ils fument leurs petits calumets de plomb ou préparent sur un rocher plat la pâte ramollie qui doit se transformer en galette, cet unique pain du Nord-Ouest.

Pendant ce souper champêtre pris sur l'herbe, entre le lac qui dort et la forêt qui soupire, on se fait part des espérances d'un voyage qui commence sous de si heureux auspices. On compare les expéditions d'autrefois avec la présente, et chacun tire les pronostics que lui fournit son imagination.

Le changement et la dureté de mon lit, — la terre recouverte d'une bâche, — eurent pour effet de m'empêcher de fermer l'œil promptement, cette première nuit. Je me levai donc et m'en allai jouir de la fraîcheur sur le rivage. La lumière n'avait point abandonné l'horizon. Elle y tournait de l'ouest à l'est, laissant toujours un coin du ciel éclairé et rouge, tandis que la surface du lac avait concentré toute la lumière du firmament et reluisait comme un vaste miroir.

Les familles otchippways qui nous avaient suivis faisaient nuitamment leurs préparatifs de départ. Elles allaient remonter la rivière Maurepas ou Winipeg.

Quelques instants après, leurs frêles canots en écorce de bouleau étaient renflonés, d'informes paquets qui composaient toute la propriété de ces bohémiens du désert, y furent déposés; puis les Indiens, repoussant leur embarcation d'un pied, s'éloignèrent en silence et disparurent comme des sylphes dans la nuit.

Longtemps après j'entendais encore distinctement leurs gais propos sans les comprendre, et je percevais leurs frais éclats de rire ou leurs refrains sauvages.

Quels étaient les sujets de leur joie? Était-ce des pro-

jets de chasse et de pêche? Quelque bon tour joué aux Métis dans le cours de leurs petites transactions commerciales? Était-ce le triste sort de ces Blancs, guère plus blancs qu'eux-mêmes, qui, pour procurer un morceau de pain à leur famille, devaient se renverser sur leur rame pendant de longs mois et courber aigrement le dos sous les fardeaux de la Compagnie d'Hudson?

Dieu le sait.

Néanmoins ils étaient heureux de leur existence vagabonde. Ils ne l'auraient point échangée contre celle des Européens. Libres comme le chevreuil, gais comme l'oiseau des savanes, ils ne se rendaient pas plus compte que ces animaux des beautés de la nature; mais, au milieu de cette exubérance vitale du désert, ils sentaient cependant la plénitude de la vie déborder de leurs veines, au souffle du printemps.

Libres de tout souci, ils sont ici dans la maison qui les vit naître. Ils sont les maîtres de ce beau lac, de ces épaisses forêts, de ces vastes prairies. Ce sont des propriétaires qui visitent annuellement leurs domaines sans dormir deux nuits de suite aux mêmes lieux, tant leur terre est étendue, tant leur liberté est grande.

Au moins, dans ces pérégrinations qui sont leur vie, ils traînent avec eux leur famille, leurs petits enfants et toute leur maison, moins malheureux que moi, exilé volontaire, que la Providence a condamné à vagabonder sous un climat lointain et chez des peuples inconnus, sans que je sache si je reverrai jamais ma mère, mes frères et ma patrie!

A deux heures du matin, un cri déjà connu et agaçant trouble les échos et me tire en sursaut de mon court sommeil :

— *Aoh! aoh!* lève! lève!

C'est la voix de stentor du vieux guide. Quel satané vieux! Bien que je n'eusse pas à travailler comme les pauvres Métis, je sentis que ce réveil si matinal, quatre heures seulement après avoir campé, était intempestif. Mais il n'y avait pas d'objection à faire. Nous avions été prévenus.

— C'est le train du Nord, m'sieu. I'durera jusqu'au bout du voyage.

Rouler nos lits, abattre la tente et transporter le tout dans la barque nous parut l'affaire d'un clin d'œil. Cependant nous fûmes des derniers à nous rembarquer. Déjà chacun était à son poste, la rame à la main, quoique morne, refrogné, l'œil clos, piançant ou bâillant à se décrocher la mâchoire. On poussa au large et nous commençâmes la traversée longitudinale du lac Winipeg. Après avoir hésité quelque peu, nous nous recouchâmes dans la barque. C'est une chose si dure que de se reposer quand on voit ses semblables travailler, suer et souffrir!

Le Winipeg ne mesure pas moins de 426 kilomètres du sud au nord et de 9 à 14 kilomètres de l'est à l'ouest [1]. Son altitude est de 189 kilomètres au dessus de la mer d'Hudson, dans laquelle il se déverse. Par là on peut juger de la déclivité du fleuve Bourbon qui en sort.

Dans la matinée, nous doublâmes l'embouchure de la rivière Maurepas ou des Tchippeways, où fut construit en 1734 le fort de ce nom, devenu fort Alexander. De là nous gagnâmes la Pointe-aux-Sables, où se trouve le premier détroit du lac.

Nous y fîmes une ample récolte d'œufs de canards,

1. Ses dimensions en milles géographiques sont 230, sur 40 ou 60. Le mille géographique est de 1,852 mètres.

d'oies, de sarcelles, de mouettes et autres oiseaux aquatiques. Je fus très étonné de retrouver si loin de l'eau salée les pigeons du capitaine, les goélands, ces obscènes oiseaux de la mer, comme les nomme Virgile, je ne sais à quel propos. La suite de mes voyages devait m'apprendre qu'on rencontre également ces oiseaux sur les eaux douces comme sur la mer. On en voit sur tous les lacs et tous les cours d'eau du Nord-Ouest, où ils sont même les premiers à faire apparition, au printemps, et les derniers à les abandonner, en automne.

Après le dîner, l'air fraîchit du Sud, et nous pûmes mettre à la voile, à la grande joie des équipages qui se dédommagèrent de la pauvre nuit qu'ils avaient passée à terre.

Les barques sont munies d'une voile aurique que deux hommes peuvent gouverner aisément. Leur mât est mobile. Pour diminuer le ballant qu'il communiquerait aux embarcations, on l'enlève dans les temps calmes et on le suspend en dehors.

Malgré le vent, la chaleur était intense, et nous n'avions pas l'avantage d'abriter nos têtes sous un large parapluie, tel que celui que le bon James White tenait respectueusement ouvert sur la tête sacrée du révérend M., tandis que celui-ci fumait dévotement sa pipe, étendu sur un banc.

Nous campâmes à l'entrée du détroit Leduc, sur des rochers à base de feldspath, dont les vives couleurs étaient encore embellies par des mousses, des lichens, des lycopodes et une décoration de beaux arbres. Impossible d'y fixer notre tente. Nous dûmes coucher à la belle étoile et fûmes réveillés par une pluie d'orage, qui nous obligea d'aller chercher un refuge dans la barque, au-dessus de laquelle les Métis avaient

fabriqué un tentelet avec des rames et des prélarts.

Si nous y fûmes à l'abri de l'eau du ciel, par contre, nous y fûmes visités par des myriades de cousins ou *maringouins* qui ne nous permirent plus de fermer l'œil. Ces petits vampires altérés de sang s'acharnaient après nous avec obstination. Ils nous attaquaient sur tous les points à la fois, pénétrant sous nos vêtements, se glissant dans notre barbe, dans nos cheveux que nous portions longs et flottants, à la métis, nous harcelant, nous affolant, sans nous laisser ni trêve ni répit. C'était le premier combat que nous leur donnions de notre vie. C'était une émotion nouvelle; mais elle était trop déplaisante et point assez tragique pour que nous y vissions le moindre grain de poésie.

Sans les maringouins, le Nord-Ouest serait un paradis; mais ces insectes, qui en sont la plaie universelle et intolérable, en rendent le séjour odieux depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre. Il n'est plage si déserte, montagnes si arides, forêts si épaisses, où les maringouins ne pullulent et ne vous rendent la vie misérable. Les grands lacs et les grands fleuves sont les seuls lieux où l'on soit à l'abri de leurs poursuites. A terre comme dans l'intérieur des maisons, il n'y a qu'un seul moyen de se préserver de cette abominable engeance, c'est de s'entourer de fumée, aux dépens du linge ou de la fourniture. La nuit, il n'en est qu'un qui puisse vous permettre de dormir, c'est de coucher dans une moustiquaire. Or, nous en étions dépourvus.

Nous demeurons *dégradés* sous la pluie jusqu'à neuf heures du matin, puis nous reprenons notre navigation lacustre à travers un archipel granitique que je ne vois point porté sur les cartes. Le lac y est plein de grosses roches arrondies et polies par les glaces.

On dirait une troupe de baleines, si elles en avaient la couleur. Mais elles sont de porphyre rouge. Celles qui ne doivent pas ce brillant coloris à la pierre, l'empruntent à une espèce de lichen, dont les frondes sont du plus vif écarlate ou d'un jaune de safran. Sur les plus gros de ces rochers de fusion, que couronnent de beaux bouquets d'arbres, sont parvenus à prendre racine des lycopodes, des mousses finement découpées, les éventails de la fougère mâle, et les feuilles trilobées et radicales de la salsepareille. Ces végétaux en font comme des corbeilles de fleurs qui reposeraient sur les eaux, et autour desquelles des nuées de martinets bleus et de mouettes d'ivoire tourbillonnent comme autant de papillons.

Pendant que je rassasie ma vue de cette nature sauvage, à la fois fraîche et aride, nos Métis, qui suent sang et eau sous leurs pesants avirons, ne cessent d'invoquer une divinité qui n'a pas trouvé place dans le Panthéon des Anciens.

— Souffle, la vieille! souffle! crie-t-on dans chaque barque.

Ce disant, tel lance à l'eau un vieux soulier, un lambeau qu'il déchire à sa chemise; tel autre coupe un morceau d'une carotte de tabac et le laisse pieusement tomber dans l'eau. Ces offrandes se font avec le plus grand sérieux possible.

— Qu'est-ce donc que cette vieille que vous priez de souffler? demandai-je à Boucher, qui était placé devant moi. Est-ce sainte Anne?

Le Métis regarda son beau-frère, Dumas, et tous deux se mirent à rire.

— Oh! non, Père, c'est pas sainte Anne. C'est la vieille Gibotte.

— La vieille Gibotte? Cela m'intrigue. Est-ce une fée ou une sainte?

— C'est une vieille sorcière de chavagesse qu'on appelle *Wissakoutchask* en saulteux, bancale, bossue et toute croche. All' était si mauvaise que les chavages la poignèrent et la roulèrent dans des ordures. Toute fôchée, all' vint se débarbouiller dans le lac qu'elle troubla. Depuis ce temps-là, a' chârche qu'à faire du mal, à moins qu'on ne lui fasse qu'que petit présent.

— Ce sont donc des présents que l'on fait à Gibotte, ces guenilles que j'ai vu jeter à l'eau. Elle n'est pas difficile, votre vieille.

— Oui, Père, c'est pour en optinir du vent. C'est ça qu'i' disent, les chavages; mais, moë, je les crés pas, bonté!

En dépit des appels réitérés des Métis superstitieux vers cette autre fée Carabosse, elle ne daigna point les exaucer, et nous dûmes naviguer d'île en île, abordant à l'une d'elles toutes les deux heures pour laisser reposer les rameurs et fumer une pipe. Ces relais nous procurèrent une abondante récolte d'œufs de toutes nuances et de tous dessins. Les chaudières des barques en furent remplies.

Au coucher du soleil, le lac devint ravissant. Ses rivages lointains, réfléchis par la première couche dense de l'air, y reproduisirent à rebours toutes leurs sinuosités et leurs éminences. Semblables à des scories enflammées, surnageant au milieu de laves en ébullition, apparaissaient les îlots sanglants, les écares jaunes. Puis, le soleil disparu, ce paysage demeura plongé dans une clarté blanchâtre, parce qu'il ne s'était pas produit de ces émanations vaporeuses qui reçoivent et retiennent la livrée dorée de l'étoile du jour.

— *Aoh! aoh!* fais chauyière! (chaudière), crie la même voix hurlante à laquelle nous sommes déjà accoutumés.

Nous accostons tous à un îlot de granit et plantons nos tentes au milieu des sapins.

Je laisse aux délicats et aux sybarites la responsabilité des lamentations que l'on a faites sur ce mode de voyage. Loin de m'en plaindre, je n'en connais aucun qui ait plus de charmes et plus de poésie, qui procure plus de plaisir, pour peu qu'on soit amoureux de la nature et ami de la sauvagerie. Sur ma tête, les arbres se penchent mystérieusement en murmurant comme des secrets d'amour. Plus haut, la lumière polaire étend ses courtines de gaze diaphane à travers lesquelles se poursuivent une armée de farfadets. Sous moi, je presse une couche de mousse ou d'herbe moelleuse sur laquelle je vais faire des rêves d'or. A mes pieds, contre le roc qui est mon bois de lit, vainement le flot se brise, vainement il m'éclabousse, symbole des tumultes de la société qui ne peuvent plus m'atteindre ni me troubler. Tout autour de moi, Dieu me devient sensible et tangible. La grandeur de ses œuvres me pénètre et je n'ai qu'à m'abandonner à leur contemplation pour voir mon esprit s'envoler vers Lui en une prière muette, pleine de joie, de reconnaissance et d'amour.

Si avec cela vous êtes muni d'une moustiquaire, du fond de laquelle vous puissiez faire la nique aux milliers de maringouins qui lutinent autour de vous, en cherchant à y pénétrer, je vous assure que ces heures de bivouac sont les plus délicieuses que vous puissiez jamais goûter.

Mais, exposé aux piqûres des maringouins, adieu la

poésie, et la prière, et les murmures de la nuit, et les coruscations du firmament. Vous êtes et demeurez le plus tourmenté, le plus distrait et le plus malheureux des humains.

Nous doublons la rivière Dauphin qui déverse dans le Winipeg les eaux des lacs Manitoba, Dauphin, Winipégous, Saint-Martin, des Cygnes et des Biches. Je m'étonne que les Anglais n'aient pas effacé ce souvenir de l'occupation française en commuant le nom du Dauphin en un nom saxon quelconque.

Relativement aux trois premiers de ces bassins dont les eaux se transvasent de l'un en l'autre, les lettres de Varennes de La Vérandrye père peuvent donner matière à quiproquo. Cet explorateur ne vit point ces grands lacs que découvrirent et explorèrent ses trois fils ; il ne put s'en faire une idée que par leurs récits, et comme il ne paraît pas qu'il fût très érudit, ses lettres témoignent qu'il n'avait pas de leur position une idée adéquate à la réalité. Il conste même que le lac Manitoba, le lac du Dauphin et le lac Winipégous reçurent d'abord et conjointement de lui le nom de *lac des Prairies*.

Le lac du Dauphin est à 21 mètres d'altitude au-dessus du grand lac Bourbon ou Winipégous, lequel à son tour est de 5^{m}, 60 plus haut que le lac Manitoba ou lac des Prairies proprement dit.

Le lac du Dauphin mesure 32 kilomètres par 13. Le grand lac Bourbon 300 kilomètres sur 32, et le lac Manitoba 128 par 21. Leur superficie totale n'est pas moindre de 4,511 kilomètres.

A l'époque de l'occupation française, les terres qui s'étendent à l'est du lac Winipeg étaient habitées par une nation que les explorateurs français nommaient Cristineaux, corruption du mot saulteux Killistinok,

sans aucune désignation de tribu. Cette nation algonquine s'étendait depuis le nord du lac Supérieur, où elle confinait aux autres nations de la même famille hillini, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, au nord des Assiniboines, qui appartiennent à la famille siouse.

Duponceau nous est garant du nom *Killistinok* par lequel les Tchippeways désignaient les *Hilliniwok* que, nous appelons aujourd'hui Cris. D'après M. l'abbé A. Lacombe, missionnaire de ces Indiens, ce mot a subi une altération et se dit maintenant *Kinistinok*.

Le Gardeur de Saint-Pierre est le seul et premier des Français de l'occupation qui soit entré dans quelques détails relativement aux Cristineaux. D'abord il écrit *hirini*, au singulier, le nom que les tribus cristineaux du lac Michigan prononçaient *hillini*[1]. Aujourd'hui les Cris disent *hiyini* et les Savanais *hithini*. Ainsi varient les langues.

J'avoue ne pas comprendre les épithètes des noms cristineaux légués par M. de Saint-Pierre : Les *Itatew hiriniwok*, ou gens des Montagnes; les *Yaktché hiriniwok*, ou gens des Prairies; les *Kinonguéw hiriniwok* ou Brochets; les *Westchénakahéguew hiriniwok*, ou gens de la rivière Winipeg et du lac des Bois, et enfin les *Wik hiriniwok* ou gens de la Kaministikwéya.

Les Brochets sont des Sambos demi-Cris, demi-Tchippeways. Des prairies du Missouri ils se sont transportés sur la rive gauche de la Saskatchewan du Nord, autour d'un lac qui porte leur nom.

Les *Westchénakahéguew* sont des Tchippeways de la

1. Les Illinois des Français.

rivière Winipeg dont les prêtres français ne purent jamais venir à bout; peut-être faute d'avoir eu assez de patience. Leur mission de *Wabassimong* dut être abandonnée.

Actuellement, les Cris ou anciens Cristineaux se divisent en : 1° *Paskwaw hiyiniwok* ou gens des Prairies de l'Ouest; 2° *Sipiw hiyiniwok* ou gens de la rivière Saskatchewan; 3° *Mamik hiyiniwok* ou gens d'en bas, c'est-à-dire des prairies situées au sud des Saskatchewan; 4° *Sakaw hiyiniwok* ou gens des forêts de l'Est; 5° *Sakittawaw hiyiniwok* ou gens du lac de l'Isle-à-la-Crosse; 6° *Ayabaskaw hiyiniwok* ou gens du lac Athabasca[1].

Collectivement, les Cris se donnent aussi le nom de *Ayis hiyiniwok* ou hommes ressemblants, ainsi que celui de *Néhiyawok* ou hommes proprement dits.

Les *O'tchipppways* ou Saulteux, ainsi que les *Machkégons* ou Savanais, appartiennent aussi à la même famille. Les premiers se donnent le nom de *Anich-innabey* (au singulier), ou les gens trois fois hommes. Ils s'étendent du lac Supérieur au lac aux Brochets. Les seconds s'appellent eux-mêmes *Hithiniw* (au singulier), hommes, et *Omachkégowok* ou gens qui habitent les savanes de lichen.

Il existe sur la côte orientale de la Mandchourie, à l'embouchure du fleuve Amour et dans la grande île Saghalien ou Tarrakaï des tribus tartares appelées Ghilliaks, qui se donnent elles-mêmes le nom de *Khiltini* ou *Ghiltini*. Il serait curieux de les comparer aux

1. A. Lacombe, *Dictionnaire et grammaire des Cris*. Introduction, x.

Hillini qui nous occupent et dont les traditions font mention d'une grande île occidentale où ils auraient habité jadis[1].

Le 12 juin, après que nous eûmes pris notre déjeuner dans l'archipel des Renards, la vieille Gibotte daigna faire sentir son souffle et reposer nos hommes. Ce n'avait pas été faute de l'invoquer. Désireux de ne pas laisser perdre l'élément qui les favorisait, je vis de naïfs Métis se lever et se hâter d'enfoncer une alène dans le mât de notre barque.

D'autres suspendaient leur mouchoir à un cordage.

— Que fais-tu là, Pierre? demandai-je à celui qui se livrait au premier de ces actes superstitieux.

Le Métis rougit et répondit :

— Je viens de *collouer* (clouer) le vent après le mât, vous voyez ben.

— Et tu espères l'y fixer de la sorte?

— Les chavages ça dit ça, me répondit le jeune homme. Puis, s'enveloppant dans sa vieille couverture, il s'étendit sur les colis pour dormir.

— A quoi sert le mouchoir attaché à la bouline, Baptiste? demandai-je à notre cuisinier.

— Pour amuser le vent, répondit-il avec la même simplicité.

Par là je jugeai que ces gens ignorants ont autant de foi dans les contes superstitieux de leurs grand'-mères peaux-rouges, que dans l'Evangile auquel crurent leurs pères.

Mais il n'y a rien d'étonnant en ceci lorsque l'on songe

1. Emile Petitot, *Traditions indiennes du Canada N.-O.* Traditions des Cris.

que nos paysans en sont au même point que ces bons Métis, après quatorze siècles de civilisation.

Par le fait, il y a bien peu de Bois-Brûlés qui n'aient pas une foi entière dans la magie, la sorcellerie et toutes les prétentions des chamans indiens. Ils préféreront avouer que la science de ces gens ignares est condamnable et diabolique plutôt que de la leur dénier. Ils se scandalisent même de nous en voir rire et plaisanter. Le sauvage est ainsi fait. Il aime mieux passer pour méchant que pour imbécile. Il préfère faire parler de lui en mal que de n'en point faire parler du tout.

Que de gens sans principes bien définis en sont au même point parmi nous !

A l'extrémité du lac Winipeg, nous entrons dans le fleuve Bourbon ou Katchawan qui en est le déservoir comme il est la continuation de la rivière Kisiskatjiwan. On nous montre l'emplacement d'un ancien fort français sur une pointe herbeuse. C'est celui dont parle La Vérandrye père quand il dit qu' « au bas de la rivière de Paskoïac il y a un fort français ».

Nous traversons ensuite une expansion dudit fleuve qui porte le nom anglais de *Play green lake*, mais que les Canadiens appellent le lac Pelé ou Péré.

Au lac Pelé fait suite le lac De la Croix qui doit son nom à l'explorateur français dont j'ai parlé ailleurs. Ce lac s'appelle maintenant *Cross lake*. C'est ainsi qu'en falsifiant la géographie on parvient à faire oublier l'histoire.

La proximité des côtes de la mer d'Hudson, dont les eaux sont encore couvertes de glaces, nous valut une brume si épaisse que l'on ne se voyait pas de l'arrière à l'avant des barges. Naturellement, elle fit tomber le vent en dépit des invocations à Gibotte et des alènes

piquées dans les mâts. Glacé par ce brouillard, je dus m'entortiller dans mes couvertures, et ne conservai d'autre souvenir de ces parages maussades et marécageux que les cris assourdissants et lugubres des grands plongeons imbrim, — l'*imbrium diriua avis* d'Horace, — qui, de nos jours, comme dans l'antiquité, paraissent être pour les mariniers un signe de vent qu'ils accueillent avec allégresse.

Cum medio celeres revolant ex æquore mergi.
Clamoremque ferunt ad littora.....

Le lendemain, 13 juin, nous atterrissions au fort Norway-House ou de la rivière aux Brochets.

Norway se compose d'un parallélogramme de 150 pieds de côté formé par des palissades de 18 pieds de haut, jointes aux quatre angles par de petites cabanes en troncs d'arbres équarris, percées de meurtrières et coiffées d'un petit toit à quatre pans. Ce sont les bastions de la rustique forteresse. Ils servent d'ordinaire de lieux d'aisance ou de débarras. La porte d'entrée, fermée par de grosses barres cadenassées, s'ouvre dans une tour carrée également en troncs d'arbres et haute de 30 pieds, que l'on nomme le blockhaus. Elle est surmontée du drapeau d'York timbré des initiales de l'Honorable Compagnie, H. B. C. Une poignée de soldats viendrait à bout d'un tel fort en trois minutes.

L'intérieur de cette factorerie, plus semblable, on le voit, à une hacienda du Texas qu'à une forteresse, se compose d'un préau sur trois côtés duquel sont disposées des maisons en arbres équarris, revêtues d'un lambrissage en planches à déclin. Il y a la demeure du chef-facteur, celle des commis, la cuisine, les magasins et le hangar aux provisions. Les cases des serviteurs sont

ordinairement renfermées dans la même enceinte. Ici elles sont placées en dehors, du côté qui envisage la mission méthodiste de Rosville dont on voit les toitures d'écorce et les blanches murailles. Elle est peuplée de Savanais.

C'est dans cette réduction que feu le Rev. Évans inventa les caractères d'écriture indienne qu'adoptèrent depuis lors tous les missionnaires du Canada.

Le site de Norway est pittoresque et beau pour le coup d'œil. Il me rappelle cette phrase naïve de Charlevoix parlant du fleuve Bourbon, sur lequel cette factorerie est située : « Ils assurèrent que cela est dans un bien beau pays. » J'eus le malheur de féliciter l'inestimable M. Sinclair, facteur en chef de Norway-House, de couler ses jours dans ce si beau pays. Je ne réussis qu'à soulever chez l'atrabilaire Métis un mouvement d'indignation qu'il ne prit pas même la peine de dissimuler :

— Comment, s'écria-t-il, en me fixant dans les yeux pour s'assurer si je ne me moquais pas de lui, comment, vous osez appeler cela « un bien beau pays » ? Mais, monsieur, il n'y pousse pas une patate ! On n'y voit que des roches et des maskegs !

Je compris tout de suite que le vieux gentleman ne savait pas distinguer entre riche et beau, et que je ne réussirais qu'à l'irriter davantage si je voulais appuyer sur cette distinction. D'ordinaire, les gens pratiques se laissent peu toucher par les beautés de la nature, quand ils n'y trouvent pas en même temps l'avantage de leur bourse et celui de leur estomac.

En bon Écossais, M. Sinclair nous reçut pourtant avec hospitalité. Il nous admit à sa table et nous donna un appartement dans le fort, en attendant que nos barges

eussent complété leur chargement pour le Portage-la-Loche. Pendant les repas, nous avions pour vis-à-vis deux ministres protestants dont l'un était notre compagnon de voyage. Invariablement, ceux-ci disaient le bénédicité et nous récitions les grâces (*to return thanks*). On ne peut demander plus de tolérance de la part d'adeptes de John Knox.

Norway-House est l'entrepôt naturel de toutes les fourrures du Nord-Ouest que la Compagnie de la baie d'Hudson dirige sur sa maison de Londres, ainsi que de toutes les marchandises que celle-ci envoie d'Angleterre pour les exercices subséquents. Le gouverneur qui siège au fort Garry aussi bien que tous les facteurs en chef des districts pelletiers s'y réunissent annuellement en conseil. Celui du Mackenzie fait seul exception à cause de son éloignement.

Quelques mots sur la machine administrative de la Compagnie de la baie d'Hudson :

Au-dessous du gouverneur sont les facteurs en chef, les facteurs, les traiteurs en chef, les traiteurs, les commis et les maîtres de poste. Tous ces employés sont vulgairement connus des Métis français sous le nom de bourgeois. Les facteurs en chef sont dits bourgeois de deux parts, parce que, pour leur quote part des bénéfices de la Compagnie, ils perçoivent les deux quatre-vingt-cinquièmes des retours ou profits nets. Les facteurs et traiteurs en chef n'en recevant qu'un quatre-vingt cinquième, sont nommés bourgeois d'une part.

Quant aux autres commis (*clerks*), ils touchent un salaire qui varie de 1,800 à 2,500 francs. Les apprentis-commis ont de 625 à 675 francs, et les chefs de poste de 1,000 à 1,800 francs.

Les autres serviteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson sont : les interprètes, qui reçoivent de 750 à 1,000 francs; les guides, 1,000 francs; les timoniers, 700 francs; les serviteurs et voyageurs, de 400 à 600 francs. Dans tous ces salaires, la nourriture, le logement et les déplacements ne sont pas compris.

On appelle *retours* (*returns*), les quantités de pelleteries et autres marchandises indigènes que produit annuellement chaque fort de traite ou chaque district. A ce terme correspond celui de *outfit*, qui caractérise le lot de marchandises anglaises qui est alloué annuellement à chaque fort ou à chaque district pelletier.

La Compagnie de la baie d'Hudson opère avec un capital de 12.500,000 francs seulement. De nos jours, cette somme constituerait chez nous un budget assez mince. Les actions en sont réparties irrégulièrement entre plus de trois cents membres. Les dividendes se prélèvent sur les profits nets; les dépenses, salaires et intérêts de cinq pour cent des sommes en circulation, sur les profits bruts.

Les profits nets sont divisés en dix parties égales dont les six dixièmes sont alloués aux 300 actionnaires, et les quatre dixièmes restant subdivisés en quatre-vingt-cinq parts de 7,500 francs chacune qui sont réparties parmi les facteurs en chef, les facteurs et les traiteurs en chef de la manière que j'ai dite plus haut. Ces parts continuent à leur être payées entières l'année qui suit leur retraite, et à moitié les six années suivantes.

L'étalon monnaie, pour la traite des fourrures, est le *castor en peau* ou peau de castor avec poil (*made beaver*), dont le prix est évalué à 2 schellings soit 2 fr. 50. Les viandes et autres provisions s'évaluent d'après le castor dépouillé qui est dit alors *castor en viande*. Son prix est

d'un schelling (1 fr. 25). Depuis que le commerce est libre, que l'argent circule de partout dans le Nord-Ouest et que la concurrence a modifié les prix des fourrures, les tarifs ont changé trop souvent pour qu'il soit expédient d'en fournir la nomenclature.

La peau du castor est cependant encore appelée *pelu* par les Métis du grand Nord et, pour eux, ce mot est synonyme d'argent comme il désigne aussi les fourrures précieuses. *Faire du pelu* signifie aussi bien réaliser du numéraire que travailler à la recherche ou à la traite des pelleteries.

Nous allions repartir de Norway : les bons Métis, réunis autour d'un grinceur de violon, dansaient la gigue chère aux matelots français, lorsque leur divertissement fut interrompu par des cris et des menaces qui partaient du blockhaus. C'était un forgeron anglais nommé Edward Bedson, engagé pour le Mackenzie, qui était l'objet de cet émoi.

— Non, *sir*, criait-il sous le nez de M. Sinclair, rouge et piété comme un coq; non, vous n'avez pas le droit de m'obliger à touer une barque ni à porter des colis. Le cas a été prévu par mon contrat d'engagement. *I am not a green hand, sir.*

— Votre contrat!.. votre contrat!... ripostait le vieux gentleman, il s'agit bien ici de votre contrat!... Si vous ne voulez ni ramer ni touer votre barque, vous serez mis aux fers et vous aurez l'agrément de vous en aller enchaîné comme un rebelle. A moins que vous ne préfériez faire connaissance avec la geôle du fort Garry.

— Est-il possible que vous compreniez ainsi la justice ? reprenait l'ouvrier. N'avez-vous pas pris connaissance de mon engagement ? Je me suis mis au service pour deux ans à titre de forgeron-mécanicien, mais à

condition que l'on ne pourra exiger de moi le service d'un marinier, d'un portefaix, ni d'un voyageur, enfin aucun ouvrage qui ne serait pas de mon ressort. Est-ce vrai ou non ?

— *Of course, it is*, s'écriait le petit boiteux de sa voix stridente. On en dit autant là-bas à tous ceux qui prennent du service. Mais pourquoi avez-vous la sottise d'ajouter foi à tout ce qu'on vous promet, en Angleterre ? Ici, c'est une autre histoire. Il faut faire comme tout le monde, sans quoi... »

Il n'acheva pas, mais il donna assez à entendre que les facteurs du Nord-Ouest ne se croient nullement tenus d'accomplir ce que d'autres ont promis pour eux, à Londres ou à La Chine. Ils prennent seulement l'esprit de ces contrats.

En faisant cet aveu, M. Sinclair venait de se mettre le doigt dans l'œil. Aussi Bedson, un ouvrier accompli et qui n'avait pas froid aux yeux, en profita-t-il pour presser le vieux bourgeois, dont il obtint, finalement, l'exemption des touées et des portages Mais il ne put le faire consentir à le dispenser de ramer ni de porter son propre bagage.

— Ce jeune homme a pourtant raison, me dit en français M. Anthony Mackenzie, un facteur métis récemment arrivé du grand lac des Esclaves. Tous les contrats des forgerons et des charpentiers qui s'engagent pour le Nord-Ouest stipulent expressément qu'ils ne seront employés qu'à des travaux qui ressortissent de leur état. Arrivés sur les lieux, c'est tout autre chose. Mais il ne faut pas croire, monsieur, qu'ils soient plus mal partagés que les autres. Les commis eux-mêmes ne font pas exception. Nous passons tous

par les mêmes fourches caudines. Pauvres *Mangeur d'lard*, tel est votre lot.

« En somme, il n'est point de serviteur de la Compagnie qui ne soit trompé. C'est un pur racollage que nos contrats d'engagement. On fait entrevoir à la jeunesse naïve un pays de Cocagne, des loisirs, une honnête aisance, une vie abondante, des plaisirs sans cesse renaissants : chasse, pêche, équitation, etc. En un mot une vie de sybarite dans laquelle elle s'enrichira au milieu de l'oisiveté. Vous arrivez, ce n'est plus cela. Vous trouvez un pays stérile et sauvage où vous n'avez pour toute nourriture que du pémican, de la viande sèche et des pommes de terre ; un pays où l'on souffre de mille manières, où l'on vous impose des corvées de nègre et de mulet, où l'honorable Compagnie vous écorche autant qu'elle peut, sauf à vous renvoyer dans vos montagnes d'Ecosse ou sur vos rochers des Orcades pour peu que vous regimbiez. Ah ! croyez-moi, c'est une triste vie que celle de serviteur de la Compagnie d'Hudson's Bay.

Ce témoignage, je n'ai pas vu un seul facteur, un seul commis, un seul serviteur qui ne me l'aient confirmé en tous points.

Le 14 juin nous quittâmes Norway-House pour aller camper à l'embouchure de la Saskatchewan.

CHAPITRE II

SUR LA RIVIÈRE DU PAS OU KISISKATJIWAN SIPIY

Une peuplade de Savanais. — Le Grand-Rapide ou *Kisiskatjiwan*. — Flore alpestre. — Otchippways chrétiens. — Lacs et forts Bourbon. — Rivière Paskéyaw. — Le pémican ou taureau. — Rivière du Pas. — Découvertes des Français sur la Haute Saskatchewan. — Fondation des forts La Corne et La Jonquière. — Massacre de onze compatriotes, à la Butte des Français.

Notre apparition dans les eaux de la Saskatchewan occasionna un sauve-qui-peut général dans une peuplade de Savanais campée sur la rive gauche. Du plus loin que ces Indiens nous aperçurent, ils s'enfuirent dans toutes les directions, traînant par les ouïes ou portant sur leur dos nu de gros esturgeons, fruit de leur pêche, qu'ils se hâtaient de soustraire à la rapacité des Métis affamés de poisson.

Quelque promptitude qu'ils missent à nous dérober leurs provisions, ils avaient été vus. A mes yeux, cette panique n'était pas favorable à l'honnêteté des équipages des barges.

— Ah! les crabes, s'écriaient les Métis indisposés. Voyez donc comme ils charrissent leur saint crépin dans le bois-fort. On va vous les faire cracher, vos esturgeons, attendez un petit brin, mes gars.

Ce disant, ils faisaient force de rames pour atteindre les loges avant que leurs habitants féminins les eussent entièrement dépouillées. Alignés sur le rivage comme des pingouins et tenant à la main de longues gaules décortiquées, les hommes de la peuplade nous attendaient.

— Ont-ils envie de nous attaquer, par hasard, avec leurs lances? demandai-je à notre gouvernail. Il se mit à rire.

— Non, Père: c'est des pârches qu'i'veulent nous vend'e pour pârcher dans les rapides. I' faisent toujours comme ça à chaque coup qu'on passe. On l'est toujours assuré d'avoir des belles pârches à cté village icitt.

— Bon! De la sorte vous n'aurez pas de poisson.

— C'est ce qu'on va voër. Au lieu de vivres n'avoir que des bouts de bois à nous offrir, c'est trop fort! Et nous aut' qui leur charrissons leurs ammonitions de chache [1] et toute le butin [2] que leur donne la Compagnie! Ah! ben, ils sont trop avaricieux, cté chavages machkégons [3]. Faut leur z'apprend' un petit brin de politesse.

Aussitôt, les barques sont lancées à la côte, et les Métis, sans avoir égard aux perches qu'on leur présente, escaladent les talus rapides des hautes grèves et se répandent dans toutes les directions en poursuivant les *squaws* éperdues.

En vain les Savanais protestèrent-ils qu'ils étaient dans le dénuement et n'avaient pas de poisson à vendre; l'instant d'après, les Métis revenaient en poussant des cris de joie et de grands éclats de rire, remorquant

1. Munitions de chasse.
2. Marchandises sèches, bières, vêtements confectionnés.
3. Savanais ou Swampees.

par les ouïes d'énormes esturgeons, et suivis de la portion féminine de la peuplade que nos gens peu galants venaient de déposséder. Ces femmes se répandaient en lamentations; mais on resta sourd à leurs prières.

— Ah! les crasseux! a-t'on jamais vu êt' si filous! Fallait pas les cacher vos esturgeons, on vous les aurait payés.

Les bons Métis semblaient croire tout bonnement que ce poisson leur était dû et que les Savanaises les volaient en le soustrayant à leur rapacité.

— C'est mal, ce que vous faites là, dis-je à notre gouvernail. Je ne puis en supporter la vue.

— Ah! ben, Père, ils en pêcheront d'aut'. I' nen manque pas dans la rivière. Ça leur z'apprendra pour une aut' foës. Ça leur coûte rien en tout!

— Mais, Michel, si ces sauvages sont avares, il me semble que ce serait aux Blancs à leur donner l'exemple de la générosité et de l'hospitalité, au lieu de les surpasser en rapine.

Ma voix ne trouva pas d'écho. Il va sans dire que Grouard et moi refusâmes de goûter de leur prise, afin de protester jusqu'au bout contre l'injustice d'un tel procédé.

Les Savanais, bien qu'ils soient plus bruns que les Cris, ont le teint beaucoup plus blanc que celui des Tchippeways. Les Métis attribuent cette particularité au poisson et au gibier ailé qui forment presque exclusivement la nourriture de ces Indiens. Les Dindjié en disent autant d'une de leurs tribus à teint blanc. Mais, en ce cas, on devrait attribuer la blancheur des Européens à la farine dont ils se nourrissent, et l'on sent combien cette théorie serait absurde.

Au pied des cascades du Grand-Rapide, les Savanais pêchent l'esturgeon, la barbue ou chat, et le poisson

blanc. Le lac leur fournit des truites saumonées, des ottonibis et des maskinongés.

Nous remontâmes à la perche la *demi-charge* du Grand-Rapide. Comme c'était la première fois que je naviguais sur un rapide, je voulus en faire l'expérience en demeurant dans la barque. Sur un parcours de six kilomètres, les ondes impétueuses et blanchâtres se précipitent avec rage entre des rochers-murs qui leur offrent une double barrière trop étroite pour leur volume. De gros blocs dorment au milieu des flots qui s'y brisent la tête. A côté de ces masses qui forment écluse et provoquent son courroux, l'eau passe avec une rapidité vertigineuse. Elle ne peut rien cependant ni contre les rocs qui s'en rient, ni contre nos barques qui montent sur son dos et la bravent par l'effet combiné des perches ou béquilles.

Au Grand-Rapide, le portage fut complet. On dut transporter par terre cargaison, agrès et jusqu'aux barges elles-mêmes. Elles y furent traînées sur des rouleaux. Nos marins d'eau douce, jusqu'ici infatigables rameurs, se montrèrent aussi robustes et allègres portefaix. Ils couraient comme des cerfs avec leur charge de cent kilos sur l'échine, et bondissaient par dessus les obstacles que leur opposaient les arbres renversés. Je vis un Métis, membré comme un taureau, faire un pari et porter 350 kilos en une seule charge.

Quant à nous, déjà trop chargés de nos sacs de voyage, nous parcourûmes à pied les six kilomètres du Grand Portage à travers la forêt et en longeant la fougueuse rivière Saskatchewan. Les essences que j'y vis se composent principalement de sapin de Virginie, de sapin blanc ou épinette, de mélèze, de pin de Weymouth, de frêne, de thuya, de bouleau et de tremble.

Sur les pelouses, je vis de jolies fleurs alpestres telles que le *Cypripedium* au gros labelle jaune, des laitières bleues et blanches, des saxifrages rouges et roses, des orchys, des raisins d'ours, mais surtout de beaux lis d'un rouge ardent que les Cris nomment pain-de-grue (*Otçitçauak*). Ils en mangent les bulbes qui affriandent cet oiseau. C'est l'*Erythronium esculentum* dont les Peaux-Rouges sont aussi gourmands que les Kamstchadales et les Tartares du Yénisséï, d'après Lapérouse et d'autres voyageurs.

A l'extrémité septentrionale du Grand Portage, nous vîmes une peuplade d'Otchippways chrétiens, venus de la baie des Canards, dans le lac Winipégous. Je les trouvai hideux dans leurs haillons européens, dont ils paraissaient pourtant si fiers. Ces faces larges, ce teint de brique mal cuite, ces nez aquilins et cependant écrasés, ces rictus gouailleurs, ces chevelures nattées, en un mot tous ces traits hideux de la sauvagerie, lorsqu'ils s'encadrent d'une vieille redingote sans basques ni boutons, et qu'ils sont coiffés, avec un semblant de majesté ridicule, d'un chapeau à haute forme tel que celui de l'incomparable compère de Robert-Macaire, me font tout l'effet d'un carnaval de chiffonniers. Si j'avais pu dessiner tous les spécimens de costumes soi-disant civilisés qui défilèrent devant moi, cette soirée, j'aurais eu la plus belle galerie de truands que peut offrir n'importe qu'elle horde de bohémiens.

Cependant il y avait dejà vingt-deux ans que ces Tchippeways étaient chrétiens. Au bivouac, ils nous entourèrent. Ils s'accroupirent sur leurs talons ou s'assirent sur l'herbe, jambes croisées, et essayèrent d'entrer en conversation avec nous. Ils désiraient, me dit un Métis qui les interpréta, faire leurs dévotions c'est à

dire recevoir le pardon de leurs fautes de l'année ainsi que la sainte communion.

Ces beaux sentiments me les firent aussitôt aimer; mais nous ne pouvions rien pour eux, ni Grouard, ni moi, à cause de notre ignorance de leur langue. Tout ce qui était en notre pouvoir était de leur rendre leurs sourires et leurs soupirs. Cependant je baptisai leurs enfants nouveau-nés, au nombre d'une demi-douzaine, ce qui fût une consolation pour les parents. Ce travail nous retint jusque vers minuit.

Le lendemain, nous rencontrâmes encore d'autres Saulteux catholiques qui descendaient de la rivière du Cygne, pour pêcher l'esturgeon dans les eaux du Grand Rapide.

Le 18 juin, après avoir franchi le lac de Travers, nous entrâmes dans le petit lac Bourbon que vous chercheriez vainement aujourd'hui sur les cartes. Il y était encore en 1862. Les Anglais ont remplacé son nom par celui de *Cedar lake*, lac des cèdres, probablement parce que l'on n'y voit pas un seul de ces conifères.

Je me demande ce que gagnent nos aimables voisins à débaptiser ainsi toutes nos anciennes découvertes. Ont-ils la prétention d'effacer jusqu'aux vestiges de notre nom dans l'histoire? N'est-ce pas assez de gloire pour eux d'avoir en leur possession nos anciennes colonies, sans encore travailler à en faire disparaître nos traces?

Le lac Bourbon est encore une découverte du chevalier de La Vérandrye, fils aîné. Nous longeâmes ce lac à la voile, le jour de la Fête-Dieu. Ce bassin, ainsi que le lac de Travers et le lac Vaseux (*Pigékai-gamiw*), que nous traversâmes ensuite, grâce à un vent favorable, sont formés par l'expansion de la rivière Saskatchewan.

Nous bivouaquâmes sur l'emplacement qu'occupait le second fort Bourbon de 1741. Le premier était à l'embouchure de la rivière des Biches, dans le lac Winipégous. Un troisième fort de même nom fut construit dans la baie d'Hudson à l'embouchure du fleuve Bourbon. Aujourd'hui, un petit poste commercial desservi par un Missourien a remplacé l'ancien fort français du lac Bourbon.

La construction des deux premiers forts Bourbon date de 1739 et 1741. Dans une lettre citée par M. Margry dans ses *Découvertes*, il est dit que La Vérandrye père envoya, le 10 avril 1739, son fils aîné, le chevalier, « pour construire un fort au lac des Prairies (Winipégous) et pour se rendre de là à la rivière du Paskoïac, en examiner le bas à l'entrée du fond du lac Népigos (Winipeg) et y construire un autre fort [1] ». C'est le second fort Bourbon ou celui de la Pointe aux Mousses.

Je répète que La Vérandrye rapporte ailleurs que « du fort Dauphin il y a une route pour aller au fort Bourbon, son sixième établissement (celui du lac Winipégous); et que du fort Bourbon à la rivière du Paskoya il y a trente lieues, et qu'il y a un fort au bas de cette rivière [2] ».

Il est très certain que cette rivière *Paskoïac* ou *Paskoya* n'est autre que la rivière *Pasquia* des cartes canadiennes, une ancienne saignée naturelle de la rivière Saskatchewan, que l'on peut effectivement atteindre de l'embouchure de la rivière des Biches, où était construit le premier fort Bourbon, dans trente lieues à travers les terres. Le fort qui était au bas de la

1. *Découvertes*, t. VI page 591.
2. *Ibidem*, page 617.

rivière Pasquia, à son confluent avec la Saskatchewan était celui du Pas, dont je parlerai ci-après. Mais il est certain aussi que, dans le document ci-dessus, Varennes de La Vérandrye père applique à tort le nom de Paskoïac à toute la rivière Saskatchewan; parce qu'il n'en avait pas une idée bien correcte, faute de l'avoir vue.

Sir John Franklin qui, le premier, fit mention de la rivière Pasquia, l'écrivit *Basquiau*. Une longue colline qui sépare la Saskatchewan de la rivière Carotte, en formant la vallée de ces deux cours d'eau, reçut aussi le même nom fautif.

Il devient nécessaire de rétablir l'orthographe de ce nom si souvent défiguré et d'en donner la véritable étymologie. On doit l'écrire *Paskéyaw*, ce qui signifie : *Il y a embranchement*, soit parce que ce cours d'eau est un ancien lit de la Saskatchewan, soit parce que son embouchure dans cette rivière est peu éloignée du confluent de la rivière Carotte ou des Racines ainsi que d'un troisième petit cours d'eau; ce qui forme en ce lieu une patte d'oie de cinq courants.

La racine crise du mot Paskéyaw est *Pask* qui a le sens de se diviser, fourcher, se séparer [1]. L'opinion de M. W. Pearce, surintendant des mines, en Canada, qui traduit *Pas* par étroit, et *pas-quia* par une suite de coteaux étroits [2], n'est donc pas admissible et ne saurait être justifiée par la linguistique.

Dans le lac Bourbon, je pris un excellent bain avant le dîner, mais je ne pus avaler celui-ci. Nous n'avions déjà plus ni pain, ni œufs, ni langues fumées. Baptiste

1. A. Lacombe. *Dictionnaire cris*, page 540, 1re colonne.
2. *Rapport annuel du ministère de l'Intérieur*. Ottawa, 1884, page 20.

nous avait donc apprêté un réchaud de pémican que que j'essayai vainement de manger. Le pémican (*pimikkân*) est, comme on le sait, un mélange à parts égales de viande sèche pilée et de suif fondu, renfermé dans un sac de cuir et soigneusement tassé. Les Métis le désignent plus communément sous le nom de *taureau*. Quand on prononce devant eux ce mot, qui est si mal sonnant en certains pays, ces bonnes gens l'entendent toujours du pémican. Quant au quadrupède de même nom, c'est pour eux un *taureau de vache*. Les Métis n'ont qu'un seul mot français pour désigner chaque chose ou chaque action. Mais ce mot, leur vient toujours sur les lèvres sans qu'ils aient besoin de le chercher, comme nous le faisons souvent.

C'est là une faculté propre aux sauvages.

Ainsi *vêler* pour les Métis signifie mettre bas, toutes les fois qu'il ne s'agit ni d'une lice ni d'une jument; parce que, dans ce cas, ils emploient les verbes *chienner* et *poulicher*. Mais pour tout autre animal ils se servent du mot vêler. Ainsi ils diront : ma moutonne, ma chatte, ont vêlé. On m'a même assuré avoir entendu dire à une Canadienne que sa poule venait de vêler!

Donc, un *réchaud de taureau* c'est du pémican concassé, émietté, mélangé avec un peu de farine et d'eau, et frit dans la poêle. On y ajoute du sucre, de la mélasse ou des baies sauvages, au choix. C'est un mets substantiel et très nourrissant, mais des plus malsains et des plus indigestes. Quand on n'a pas d'autres provisions que du taureau, mieux vaut le manger cru que de le faire frire, ou bien le faire bouillir avec de la farine d'orge. C'est ce que l'on appelle du *rababou*.

Sur le soir, le vent fraîchit et se changea en un ouragan qui nous permit de courir grand largue, sous deux

ris. Le lac Vaseux, de bleu qu'il était avait pris une belle couleur d'encre. Il se creusait et se secouait comme s'il eût voulu nous donner un échantillon de son pouvoir, au cas où il lui aurait plu de se mettre en colère. Nous le traversâmes avec une vitesse plus grande que celle d'un bateau à vapeur.

— La rivière Du Pas! s'écrièrent les Métis, comme nous rentrions dans le courant bordé de grands arbres. Ce n'était pourtant pas la rivière Paskéyaw.

— Et la Saskatchewan où donc est-elle? demandai-je à l'un de nos gens. Le ministre nous a dit avant-hier que nous allions la remonter.

— Y a pas de rivière qui s'appelle de même. Ça c'est la rivière Du Pas. On connaît que ça, nous autres.

Telle fut la réponse des Métis. Et de fait, à cette époque, il n'y avait que les Anglais, dans le Nord-Ouest, qui parlassent des deux rivières Saskatchewan, celle du Nord et celle du Sud. Pour les Métis et les Canadiens issus de notre sang, le premier de ces deux cours d'eau c'était la rivière Du Pas; le second, la Fourche des Gros-Ventres.

Lorsque le chevalier de La Vérandrye découvrit la Saskatchewan du Nord, en 1741, il lui donna le nom de sa mère Marie-Anne Dandonneau du Sablé de l'Isle-du-Pas, fille du marquis de ce nom. Cette rivière doit donc porter ce nom d'autant plus légitimement que le mot Saskatchewan est un tronçon de mot cris dépourvu de toute signification, à l'instar de tous ceux que fabriquent de plus en plus les Américains. C'est *Kisiskâtjiwan* qu'il faudrait l'écrire, c'est-à-dire le Rapide[1].

Depuis sa source au pied du mont Hooker, dans les

1. A. Lacombe.

Montagnes Rocheuses, la rivière Du Pas ne compte pas moins de 1,303 kilomètres jusqu'au lac Winipeg. Elle en a 563 de ce lac à la baie d'Hudson, sous les noms de fleuve Bourbon, Katchawan ou Nelson. En tout, elle mesure 446 lieues françaises de cours, au minimum.

La contrée que la rivière Du Pas parcourt, entre les lacs Cumberland et Winipeg, est plate, marécageuse et composée de sédiments agglomérés par elle. Dans quelques années, le lac Vaseux sera lui-même comblé et il n'y restera qu'un seul chenal central. Les barges en talonnent le fond, en y soulevant des nuages de boue noire. Ce sol gras, périodiquement inondé tous les printemps, nourrit une végétation vierge très puissante qui me rappelle celle du Missi-Sipiy. La forêt y est compacte et sombre. Elle y est submergée jusqu'au milieu des troncs. Impossible d'y pénétrer. Elle y étale sur chaque rive cinq ou six étages de verdure diversement nuancés, et si réguliers dans leurs alignements horizontaux, qu'on les dirait taillés aux ciseaux.

Le soir venu, nous campâmes sur l'île du Festin, et le lendemain nous atterrîmes au village savanais et protestant *Du Pas* où nous passâmes la journée et même la nuit.

Ce village a remplacé l'ancien fort français de même nom qui avait été construit en ce lieu, en 1744, par le chevalier de La Vérandrye. Il est à 108 kilomètres du lac Bourbon, à 145 du lac Winipeg et à 80 du fort Cumberland, entre les deux affluents *Paskéyaw-Sipiy* ou de l'Embranchement, et *Oskatask-Sipiy* ou des Carottes.

Au pied de la butte *Paskéyatinis*[1], un chenal étroit *Sipanok)* se sépare de la Saskatchewan ou rivière Du Pas pour se jeter dans la rivière Carotte, qui elle-même est

1. De *Paskéyaw*, embranchement, et *Espatinis*, butte, en cris.

un affluent de ladite rivière, un peu en amont de la Paskéyaw. L'union de ces deux cours d'eau forme donc une grande île sédimenteuse connue sous le nom d'île des Pins, bien que l'on n'y voie que des sapins blancs.

Toute cette région est sujette à des fluctuations incessantes qui en changent et modifient l'aspect. En 1875, un autre chenal s'ouvrit dans la Saskatchewan, au lieu dit la Pointe aux Maringouins, sur la rive gauche, et fit brusquement irruption à travers les forêts pour déverser le trop plein des eaux de cette rivière dans le lit de la rivière Maligne. Ce nouveau chenal a pris le nom de la *Tranchée*. Le résultat en a été que la rivière Maligne, dont les eaux étaient toujours basses, est devenue navigable aux bateaux à vapeur : tandis que la portion de la Saskatchewan comprise entre la Tranchée et la rivière Carotte est menacée de se dessécher entièrement. Naturellement, le canal naturel Sipanok a dû s'en ressentir. C'est à un phénomène semblable que la rivière Paskéyaw doit son nom.

Du temps de La Vérandrye, les Pères de la Compagnie de Jésus avaient établi une mission au fort Du Pas. Après le traité de Paris, en 1763, ils évacuèrent leur établissement et se retirèrent à la suite des Français, en ayant soin d'enfouir sous terre le matériel du culte renfermé dans des coffres. On n'a pas retrouvé ce trésor. Longtemps après, des prêtres canadiens entreprirent de relever l'antique mission Du Pas. Mais l'un d'entre eux, M. Darveau, ayant été tué par son guide tchippeway, la mission fut abandonnée et passa aux anglicans, en 1840.

Le chevalier de La Vérandrye et son cadet Pierre de Varennes ne se bornèrent pas à fonder les forts Bourbon et Du Pas. Entre 1744 et 1748, ils remontèrent la Sas-

katchewan jusqu'à sa jonction avec la Fourche des Gros-Ventres, et construisirent à *Nipéwin*, le Lieu du sommeil (ou *Népawin*, la Grande vue), le fort La Corne en l'honneur du lieutenant colonial de ce nom. Ce poste est situé à 108 lieues du Pas et 167 du lac Winipeg. Il paraît que les PP. Jésuites s'y étaient également transportés; mais ils ne s'y établirent pas.

Les frères La Vérandrye avaient conçu le projet de remonter la rivière Du Pas jusqu'à sa source, de traverser les Montagnes Rocheuses, et de se rendre au Pacifique par leur versant occidental, ainsi que le réalisèrent plus tard Lewis et Clarke, Palliser et lord Milton. Le changement de gouverneur ne leur en donna pas le temps. Nous avons vu comment l'amiral de La Jonquière les destitua, en 1750, pour leur substituer Le Gardeur de Saint-Pierre.

Celui-ci ne fit absolument rien dans le Nord-Ouest. Il s'établit paisiblement au fort La Reine, comme nous l'avons vu, au Portage de la Prairie, avec le P. de la Morennerie, et envoya, le 29 mai 1751, son neveu, le lieutenant baron de Niverville, au fort Du Pas avec l'ordre de mettre à exécution le projet des frères La Vérandrye.

« Le baron de Niverville, rapporte Le Gardeur dans une lettre qu'il adressa à son protecteur, fit partir dix hommes en deux canots, lesquels remontèrent la rivière de Paskoya jusqu'à la montagne de Roche, où ils firent un fort que je nommai La Jonquière, et un amas considérable de vivres, en attendant M. de Niverville qui devait partir un mois après eux ; ce qu'il ne put faire à cause d'une grande maladie qu'il eut. J'appris par les hommes revenus de son fort, qu'il y avait peu à espérer qu'il relevât de cette maladie; ce à

quoi j'ajoutai foi, ses forces ne lui ayant pas permis de m'écrire un seul mot [1]. »

Dans cette lettre, la Saskatchewan, ou rivière Du Pas, est de nouveau confondue avec la rivière Paskéyaw. Ceci me porte à croire que ce dernier cours d'eau aurait été, à cette époque, une branche et peut-être la principale artère de la Saskatchewan qui, par suite de l'obturation de ce chenal à son entrée supérieure, aura reculé son lit vers la rivière Carotte en déterminant la saignée Sipanok ; de même que, de nos jours, ce dernier chenal s'est comblé et que la Tranchée en s'ouvrant a reculé d'autant vers le nord le lit de la rivière Du Pas, au fur et à mesure qu'elle envase les bas-fonds méridionaux. Il n'y a rien là que de très probable.

Quant au fort la Jonquière, il devint *Alton House*, poste anglais situé à 32 lieues seulement des sources de la Saskatchewan. Il a été abandonné il y a dix ans.

Le Gardeur de Saint-Pierre ayant résigné sa place entre les mains du chevalier de La Corne, l'année suivante, il ne fut plus question d'aucune entreprise de découvertes faite par des Français dans ce pays. Il est probable que M. de Niverville mourut au Pas, puisqu'il n'en est plus parlé. Cependant je désirerais vivement éclaircir le fait du massacre de onze Français sur la butte de ce nom (*Wémistakousiw Espatinis*) par les Indiens Brochets. Ces malheureux appartenaient-ils à l'expédition qui construisit le fort La Jonquière, ou bien était-ce M. de Niverville lui-même et ses gens lorsqu'ils allèrent rejoindre les premiers, conformément à leur conven-

1. Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français en Amérique*. Paris, 1886, t. VI, p. 642.

tion? Je ne serais nullement étonné que tel fût le cas. Voilà ce qu'il faudrait élucider.

Les Brochets ainsi que les Cris du lac la Grenouille sont restés la terreur de ces parages, par leur animosité contre les voyageurs dont ils rançonnent les caravanes.

Le 22 juin au matin, nous quittions le Pas avec un vent favorable qui nous fit atteindre le fort Cumberland à 6 heures du soir, après avoir franchi 220 lieues depuis Saint-Boniface.

Le fort Cumberland s'élève sur l'île des Pins. Il fut construit en 1774, par Samuel Hearne, à son retour de l'expédition de la Coppermine, pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette même année le capitaine Cook découvrait l'Alaska.

CHAPITRE III

DU FORT CUMBERLAND AU LAC DE L'ISLE A LA CROSSE

Le fort Cumberland et les chiens du Nord. — Les *Ottawawa*. — Béquillage sur la rivière Maligne ou la Pente. — Rochers à hiéroglyphes. — Splendeurs du désert. — Une vaillante mère. — Portage des Grenouilles. — Les premiers Indiens Tchippewayans. — A propos du fleuve *Missi-Nipiy*. — L'éphémère. — *Kinik-Kinik*. — Touchant l'aurore boréale.

Les Français de la découverte avaient appelé lacs des Epinettes ou des Sapins blancs, les beaux bassins naturels dont les Anglais ont changé le nom en ceux de *Pine lake* et *Sturgeon lake*. Le premier des deux déverse ses eaux dans la rivière Du Pas par quatre chenaux. A la sortie du troisième chenal est construit le fort Cumberland qui donne ordinairement son nom au lac lui-même et qui ne m'offrit rien de remarquable que ses airs de vieille ruine. J'y entendis pour la première fois, à la tombée de la nuit, les longs hurlements des chiens du Nord. Réunis au nombre de 25 à 30 dans le préau, assis ou rôdant, la tête levée vers le ciel, les yeux fermés et la gueule ouverte, ils rivalisaient entre eux à qui hululerait le plus fort, de ces hurlements longs et sinistres qui en France sont interprétés par la superstition populaire comme un présage de mort. Aussitôt je fus en émoi :

— Qu'ont donc ces chiens pour hurler? Cela fait mal à entendre.

— Eh ! ben, i' pleurent, me répondit un Métis.

— Ils pleurent ! Et pourquoi donc ? Que se passe-t-il dans le fort? sentent-ils des loups ? ont-ils faim?

— Mais non, Père, i' faisent toujours dé même. C'est leur façon. Demain matin itou vous les entendrez encore hurler. Faut pas que ça vous étonne.

Et le Métis qui me donnait cette explication qui ne m'apprenait rien, s'en alla en riant de ma naïveté, en disant :

— Qu'ils sont drôles, ces mangeux d'lard ! Ça n'a rien vu, ça ne sait rien, ça s'étonne même d'entendre hurler des chiens.

Pendant vingt ans j'ai souvent réfléchi à ces hurlements journaliers des chiens, sans avoir pu les expliquer autrement que par ce concert deux fois répété que tous les fauves, toutes les bêtes féroces, tous les oiseaux qui vivent en liberté, font entendre chaque jour. Les chiens du Nord-Ouest participent donc plus de l'animal sauvage que du chien domestique et privé.

Le district de *Swan-River* que nous parcourions ces jours-là est fréquenté par des Indiens de race hillini qui se donnent le nom de *Nakawéwok* et d'*Ottawawa*. Ce dernier nom se rapproche singulièrement de celui des Ottawa ou Oreillards, du Canada. Mais les Métis ne les distinguent guère des Savanais ou Machkégons (*Nithéwok*) et se contentent de les appeler Cris-de-Bois.

Nous en vîmes plusieurs familles, le long de la rivière La Pente ou Maligne, cours d'eau considérable qui se déverse dans la Saskatchewan par les lacs Cumberland. Leurs pirogues sont assez mal faites. Quant à leur costume, il ressemble à celui de tous les Peaux-Rouges de

cette région desservie par la Compagnie d'Hudson. Il est décent et se compose de vêtements européens parmi lesquels le pantalon est cependant le seul qui n'ait pas été adopté. Les femmes portent des robes de peau ou de gros drap bleu.

Un de ces Cris suivit notre barque assez longtemps dans sa pirogue, après que je lui eus donné la main. En bon mendiant de sauvage, il s'attendait à ce que je lui donnasse quelque chose de plus substantiel. Voyant que je me contentais de le regarder avec bonté, il fit entendre un rire strident et s'éloigna en criant dans sa langue : « Le prêtre me sourit, mais il n'a garde de rien me donner. Avaricieux ! »

L'Indien ne croit pas faire acte de bassesse en mendiant. A son point de vue, celui qui demande et qui reçoit est supérieur à celui auquel il s'adresse et qui l'exauce. Le donataire est un inférieur; c'est un tributaire, un contribuable. L'Indien se considère comme maître dans son pays et ce qu'il demande à l'étranger est un juste tribut de subordination. S'il n'exige pas cette redevance, s'il ne rançonne pas le voyageur, cela tient à la douceur de son caractère, à sa timidité; mais il n'abdique pas pour cela le droit de la prélever.

Voilà ce que n'ont pas compris plusieurs explorateurs et touristes, qui sont allés chez les Peaux-Rouges les mains pleines de présents. Ils ont rendu aux autres Blancs un mauvais service, en faisant vis-à-vis des Indiens acte d'infériorité sans même s'en douter et tout en croyant jouer le rôle de seigneurs et d'hommes supérieurs.

Le Peau-Rouge n'a de la considération que pour l'homme qui n'a pas besoin de son semblable pour vivre, et qui, le cas échéant, peut, au contraire, lui donner à manger. Or, comme ce sont les Indiens

qui sont les pourvoyeurs des Blancs, qui leur vendent de la viande, du gibier, du poisson, des fruits sauvages, de la graisse, de l'huile, et surtout des pelleteries, rien ne pourrait les convaincre de la supériorité des Blancs sur eux. Même en recevant le prix de ses victuailles, l'Indien considère celui qui le paye comme son obligé, puisqu'il le fait vivre, et qu'après tout, à ses yeux, toute la vie se résume à manger.

La rivière la Pente, Maligne ou des Esturgeons (Great Ridge river) est un rapide continu dont les eaux vertes coulent sur un lit de granit qui en perce la surface en maint endroit pour y déterminer des chutes ou tout au moins des cascades dangereuses. Elle n'était navigable qu'au moyen du béquillage, jusqu'en 1875, que la Saskatchewan y fit irruption par la formation de la Tranchée.

Debout contre le plat-bord, de chaque côté de la barge, nos *milieux* enfonçaient rapidement leurs longues perches dans les anfractuosités du fond qui fuit, et, par un effort simultané, ils soulevaient et faisaient monter l'embarcation d'un pied ou davantage, tout en la maintenant stationnaire pour que le courant ne l'emportât pas entre temps. C'est un travail aussi rude pour les mariniers que lent et fastidieux pour l'impatience du voyageur qui est le spectateur de cette manœuvre que n'inventa point Duilius.

A l'avant de chaque bateau, le *devant-de-barge* guide son timonier de la voix et du geste, poussant lui-même sa barque dans les bons endroits. C'est dans ce cas, que les plus expérimentés et les plus habiles à discerner les endroits profonds et les remous d'eau morte, épargnent à leur *bargetée* bien du travail et des sueurs, en devançant leurs compagnons de brigade et quelquefois le guide lui-même.

Mais malheureux est le timonier que son devant-de-barge a laissé s'enferrer sur un bas-fond, ou sur un rocher; malheureux celui que l'impétuosité du courant a fait *embarder* en virant de bord lof pour lof. Il devient le sujet des quolibets de toute la brigade. Personne ne s'en fait défaut.

Je retrouvais l'enjouement national dans le caractère aimable de ces rudes mariniers, et riais de leurs saillies ingénues où un français vieilli s'entre-mêle d'expressions crises souvent pittoresques.

— *Wiyohow !* s'écrie celui-ci, voyez donc petit Louis qui revire à la Rivière Rouge. Tu désârtes-t'y, 'ssocié ? Ayieu ! ayieu ! bon voyage. Ben des compliments chez toë, *ni tchiwam.*

— Tiens! quoi c'qu'il a, Villenâve, qu'i' se crampille aux saules comme un étchureu' (écureuil) ? reprend un autre. *Kékway ki wabaten* dans le bois fort, 'ssocié ? T'as-t'y peur des esturgeons de la rivière? *Eoko-igok piyis ki kaskittân* à remonter le courant! C'est pas trop tôt, à la fin, je sippose.

Tout à coup une barge s'arrête au milieu des bouillons d'eau et pirouette sur elle-même comme sur un pivot. Une pointe de rocher la retient par la quille. Alors tous les *milieux* de sauter à l'eau pour la décoller d'un coup d'épaule. Mais ils ont été vus, et de nouveaux quolibets leur sont décochés au passage.

— *Ekwa !* Tu vas-t'y camper dans la rivière, Jeannet? Ah ! ben, il est joli ton campement : une roche grosse comme mon chapeau. *Tanispi kikakiwéher* 'ssocié ? Quand repartiras-tu de delà? Vas-tu attendre que nous revirions du Grand Portage?

J'étais étonné de leur voir cette intarissable bonne humeur au milieu des labeurs les plus rudes. Dans les

mêmes circonstances où des sujets britanniques se répandraient en interminables *God dam!* où des matelots français feraient entendre des jurons encore plus exécrables, les Métis rient, plaisantent comme s'ils étaient à une fête et que le travail fût un jeu pour eux. Et cependant vingt fois par jour les barges sont arrêtées par des obstacles de tout genre.

Notez que je n'ai point fait mention des innombrables cataractes que forment les cours d'eau, ni des portages qu'elles déterminent. On n'en compte pas moins de trente-cinq entre Cumberland et la ligne de partage des eaux. Pendant trente-cinq fois les sept barques sont entièrement déchargées, traînées par terre, renflouées et rechargées de nouveau de leur cargaison qui a été transportée à dos d'hommes.

La rivière Maligne traverse un chapelet de beaux lacs. Je regrette de n'avoir pas pris une esquisse du joli lac Castor. Il y a là un grand rocher couvert de hiéroglyphes et de dessins bizarres qui ferait la joie d'un ethnographe. Cependant je n'en ai pris ni croquis ni moulage, mais j'aimerais entendre interpréter les figures naïves ou puériles qu'Indiens et Métis de trois générations y ont gravées dans un beau désordre qui n'est pas un effet de l'art. Nul doute qu'il n'en sortît tout de même une odyssée des plus intéressantes, bien qu'il ne campe pas une brigade sous cette pierre sans qu'elle n'ajoute de nouveaux détails à cette inscription épique.

Différente est la *Roche où il y a l'un écrit*. C'est un rocher-rempart que l'on voit à gauche un peu avant d'arriver au fort La Ronge, au bord de la rivière Missi-Nipiy. L'inscription y est placée si haut au-dessus de l'eau, que l'on ne peut concevoir comment on s'y est pris pour l'exécuter. Il faut ou bien que l'artiste se

soit suspendu au rocher par des cordes, ou bien que le niveau de la rivière ait considérablement baissé depuis lors; ce qui donnerait à cette inscription une antiquité reculée.

Au pied de la chute de la Carpe, nous prîmes, à l'aide d'une puise, des poissons blancs qui pesaient de quatre à cinq livres. C'est un saumonide du genre *Coregonus*, que les Cris nomment *Attékamek*, mais qui ne ressemble en rien au saumon. Sa chair est blanche, ferme, laiteuse et si exquise que je ne connais rien d'approchant en fait de poisson. La sole elle-même ne le vaut pas.

Dans les portages, nous trouvions sur l'amélanchier ou rhamnoïde des baies d'un rouge sombre pas plus grosses que des micocoules, mais d'un goût de poire très sucré. Elles sont aussi recherchées que les airelles myrtiles, fruits bleus acides de la canneberge, et que les attocats ou raisin d'ours. Cette dernière baie est le fruit d'une bruyère propre à toute l'Amérique du Nord comme aux tundri de la Sibérie.

Ces plantes et ces arbustes à baies remplacent les arbres fruitiers, dans le Nord-Ouest. On y trouve aussi la fraise, la framboise, la noisette, la prunelle, la dryade, la mûre de ronce. Enfin, on y recueille même les fruits rouges des églantiers pour les manger.

Dans les rapides, au-dessus ou au bas des chutes, des troupes de pélicans prennent leurs ébats au milieu des cascades écumantes, aussi blanches que leur plumage. Les uns nagent paisiblement dans ces eaux tourmentées, fendant les ondes vertes de leur carène d'ivoire et savourant les voluptés du bain. D'autres voltigent lourdement çà et là, emportant dans leur poche un brochet ou un barbeau qu'ils viennent de

pêcher et qu'ils vont gruger sur une pointe de roc solitaire. Ceux-ci perchent sur un récif battu par les vagues avec une gravité toute philosophique. Ceux-là, reposant leurs énormes mandibules sur une épaule, réfléchissent avec quiétude à l'instabilité de leur humide élément.

Les Dènè appellent cet oiseau *Eda-tchôr*, grande gueule. Nom assez pittoresque et bien approprié.

Le long de la rivière La Pente nous traversons successivement les lacs des Iles, Héron, Pélican et des Bois, qui sont de vastes expansions de ce cours d'eau. Ils apportèrent quelque soulagement aux Métis en nous permettant la navigation à la rame et même à la voile, sans avoir à lutter contre un courant rapide. A partir du lac des Bois, l'eau devint même tout à fait stagnante. Cette région est du plus haut pittoresque, mais les eaux y engendrent des légions de maringouins dont les piqûres affolent. On en rencontre de plusieurs variétés : la plus nuisible et la plus grande est zébrée de jaune et de noir comme de petits tigres ailés.

Fort heureusement que la Providence a pourvu à la destruction de ces vampires en leur envoyant des légions d'oiseaux : martinets, engoulevents, mésanges, pies, etc., qui leur donnent la chasse à outrance. Mais il n'y a point d'être qui rende de plus grand service à l'homme, en s'acharnant contre les cousins, qu'une espèce de libellule grise au corps plat (*Agrion cyathigerum*). Elles se montrent par milliers au-dessus de l'eau, luttant entre elles dans cette guerre bienfaisante dont la nature les a chargées.

Le matin et le soir, je prenais plaisir à observer le vol des mangeurs de maringouins. Les Métis donnent

ce nom à un engoulevent qui monte dans la nue par lignes brisées en jetant un cri aigre, puis s'en laisse retomber comme un bolide, à la façon de notre alouette. Aussi les Dènè le nomment-ils *Yéta-olshœr*, celui qui tombe des airs. Ils ont remarqué que cet oiseau abandonne de bonne heure sa progéniture. Ils en ont donc fait l'emblème des parents dénaturés. *Yéta-olshœr lantté sin*, disent-ils d'un père ou d'une mère sans cœur, ils est semblable à l'engoulevent.

Cette longue navigation peut se résumer en quelques panoramas qui auraient fait les délices d'un paysagiste. J'y pris plusieurs croquis, mais non pas tous ceux dont j'aurais pu enrichir mon album. Au portage du Pélican, par exemple, la Pente est commandée par deux mornes de hornblende presque perpendiculaires, noirs, lugubres et couronnés d'antiques sapins. Des roches détachées des hauteurs obstruent le cours de la rivière. Il faut y traîner les barges, faute d'eau. Ce défilé franchi à pied, nous nous trouvons tout à coup dans une eau profonde, calme et limpide comme le regard d'une vierge. Elle s'étend entre de falaises boisées qu'elle découpe en mille sinuosités. Encore un nouveau détour, et nous débarquons en face d'une triple cataracte qui y déverse les eaux des bassins supérieurs. C'est un point de vue splendide. Nulle part ailleurs l'eau ne revêt plus d'aspects multiples et variés, ne présente d'attitudes plus diverses. Je ne m'étonne plus que les Anciens aient personnifié cet élément sous l'emblème de jeunes filles tour à tour folâtres ou rieuses. Ici l'eau s'arrête et se promène d'un air curieux et scrutateur comme une princesse qui visite ses domaines. Elle veut tout voir, tout remplir. On la trouve dans tous les recoins. Elle y forme de petits

bassins ravissants, des bains délicieux. Elle se déroule en nappe immobile, elle mire avec grâce les rochers et et les sapins pointus de ses rives pauvres, mais poétiques.

Plus loin, elle fuit tranquillement, en silence, comme une jeune fille légère qui s'esquive de la maison paternelle. Rencontre-t-elle de hautes herbes, des roseaux, une savane pleine de rubans d'eau, de fléchières et de lotus, elle s'y étend et y dort, enivrée du parfum des fleurs, de la douceur du soleil qui réchauffe son sein de vierge, de la beauté de sa couche.

Tout à coup, sa folie la reprend. Bacchante dévergondée, elle fuit au hasard, elle accourt éperdue, bondissante, la voix rauque et étranglée. Elle est prise de vertige, elle se précipite dans l'abîme tête baissée, se révoltant contre les obstacles, comprimant à peine ses fureurs hystériques, mêlées de sanglots convulsifs, d'éclats de rire, de cris d'une rage impuissante, jusqu'à ce qu'elle se soit brisée contre le granit.

Le long de ces rivages, je remarque avec joie une foule de plantes et d'arbustes amis et connus : le jasminoïde, l'herbe à la puce, le chamerisier, le chèvrefeuille du Canada, les benoîtes, l'aconit napel, le mélampyre, le millepertuis, la consoude, la molène, des orchis, des orobanches, mais surtout l'épilobe ou laurier de saint Antoine, qui semble avoir reçu de la nature la mission de dérober aussitôt les ravages de l'incendie sous un épais lit de fleurs roses. Aucune plante rare ou qui me fût inconnue.

Le 28 juin, nous campâmes sur le lac des Bois, dans un joli site que la pluie ne nous permit pas d'admirer beaucoup. Nous dûmes passer la nuit dans les barques, transformées en lit de camp à l'aide des tentelets.

Le lendemain, la pluie avait cessé, mais il régnait une fraîcheur désagréable, qui me fit endosser mon caban d'hiver. Quand on eut retiré les bâches qui nous avaient abrités, la première personne que je vis sur le rocher baigné de pluie, fut la grosse Marie, femme du Tchippeway François Wabisten. Elle était nu-tête, nu-pieds et fumant sa pipe. Sitôt qu'elle me vit, elle sourit joyeusement en me montrant un paquet oblong qu'elle portait dans ses bras. Elle le dépouilla d'un vieux châle qui avait été rouge, et me tendit avec orgueil un poupon écarlate, massif et laid comme une chenille, qui se mit à brailler dès qu'il sentit la fraîcheur de l'air.

— Tiens, Père, me dit-elle, dans un français barbare, que je lui entendais proférer pour la première fois depuis notre départ, toë baptiser mon garçon, loui venir au monde c'té nouit..., dans la barge.

Cela fut dit avec des arrêts, des coupures, et les intonations chantantes de la langue tchippeway.

— Cette nuit! dans la barge! Mais vous voulez rire? m'écriai-je, en interrogeant Wabisten du regard.

— Oh! non, Père, c'est vrai ça. Ma femme accoucher c'té nouit. Toë pas entendou alle à côté d'toë?

Je n'en revenais pas. La vaillante femme s'était délivrée elle-même, sans le secours de qui que ce fût, sans même réveiller son mari, harassé par les fatigues du travail.

Le dirai-je? ce qui étonna les Métis plus que ce fait, quelque invraisemblable qu'il puisse paraître à plus d'une de mes lectrices, ce fut mon étonnement même.

— Comment, Père, me fut-il dit, est-ce que les Françaises du vieux pays sont moins adroites que nos femmes? Ici, les nôtres en font autant. Il ne leur en coûte pas plus qu'aux chavagesses de se délivrer.

Involontairement, je me rappelai le témoignage que les sages-femmes des Hébreux rendirent de leurs compatriotes, au temps de l'Exode :

« *Ipsæ enim obstetricandi habent scientiam.* »

Et quel lit, cependant, que les caisses et les ballots d'une barque! En vérité, si l'héritage de leur mère Ève est souvent bien onéreux pour les femmes indiennes, ce n'est point, à coup sûr, du côté de la parturition. Il faut croire pourtant que cela est naturel.

L'extrémité du lac des Bois se termine par un appendice en cul-de-sac, dans lequel on ne distingue aucun courant, aucun mouvement. Si la source de la Pente est dans ce boyau, ses eaux stagnantes sont envahies par un épais revêtement de troscarts, de potamos, de sagittaires et de nénuphars jaunes qui y forment, sous le berceau des grands arbres, comme un jardin suspendu ou flottant. Quatre cents pas d'un galet granitique séparent seulement cette eau morte du beau fleuve *Missi-Nipiy*, ou Churchill, qui s'y déverse même dans les hautes crues, en franchissant le rocher. Il jouit alors d'un double courant.

Ce rocher est le portage de la Traite ou des Grenouilles. Quelques baraques qui y ont été construites portent le nom pompeux de Fort-de-la-Traite. Sitôt franchi, nous nous trouvons dans le district pelletier de la Rivière-aux-Anglais, qui est le nom français du fleuve Churchill; parce que c'est par cette voie que nos voisins d'Outre-Manche pénétrèrent dans le Nord-Ouest.

Une horde, vêtue de cuir et singulièrement puante, était campée au portage des Grenouilles. De prime abord, elle m'étonna par l'apparence singulière du type. Aux faces rondes et larges, aux yeux égrillards

et malins, aux rictus cyniques des Saulteux et des Savanais, a succédé un autre modèle humain. La tête est petite, conique et étroite; le menton, projeté en avant, est ridicule à force d'être pointu; cela fait un facies de renard ou de mustelle. Mais l'air est sérieux, réservé et honnête, presque morose. Les yeux, très rapprochés de la racine du nez, qui est grand et aquilin, expriment une anxiété qui étreint. La bouche est résignée et affable. Nuls cris, aucune expansion, point d'enthousiasme. Ils se mettent à la queue leu-leu, tirent leur bonnet comme à la procession, et, silencieusement, avec dévotion ou en ébauchant un grave sourire, vous présentent tranquillement la main, après l'avoir essuyée sur leur vêtement. On dirait des moines.

— *N'inla oustronn!* vous disent-ils. « Que je te prenne la main! »

Cela équivaut pour eux à une bienvenue. Quelques-uns font même un grand signe de croix en vous la donnant.

Il y avait là un missionnaire venu du grand lac Caribou et qui attendait nos barges pour monter avec elles à l'Isle à la Crosse, M. Végreville. Après les premiers saluts:

— Quels sont ces nouveaux sauvages? lui demandai-je. Ils sont singulièrement sérieux et polis.

— Des Tchippewayans, mon cher confrère; les plus méridionaux de leur nation dans ce pays, qu'ils partagent avec les Cris-de-Bois. Leur nom véritable est *Dènè*, ce qui veut dire hommes. Les Canadiens les appelèrent Montagnais, probablement parce qu'il n'y a pas de montagnes dans leur pays.

— Quelle odeur repoussante! ne pus-je m'empêcher de lui dire. Ces sauvages sont bien plus propres que la généralité des Saulteux, et cependant ils sont quatre

fois plus nidoreux. Il y a dans leur odeur de la fouine et du putois.

— Voilà pourtant, monsieur, le parfum qu'il vous sera donné de humer à satiété le reste de votre vie, si vous vous dirigez vers le Nord, me dit mon confrère en riant.

La langue de ces nouveaux Peaux-Rouges presque blancs me sembla singulièrement gutturale et glapissante. Les sons *kra*, *krou*, *kri*, *tra*, *tri*, *trou*, revenaient souvent dans leur conversation, avec une énergie que l'on aurait prise pour de l'affectation. Cela était dit avec des intonations impossibles, un ton chantant comme celui des Chinois, des soufflements de chats qui crachent, des clappements à se fouler la langue, des gutturales à écorcher la luette.

Leur costume était simple et décent, bien qu'ils n'abusent pas plus du pantalon que les Indiens que nous avions rencontrés précédemment. Mais il y avait quelque chose de digne et de correct dans leur tenue. Rien de débraillé, de dépenaillé. Outre un pagne de drap décemment disposé, je remarquai qu'ils avaient soin de croiser étroitement leur polonaise illinoise à l'aide d'une ceinture rouge ou d'une lanière. Plusieurs d'entre eux étaient coiffés de casquettes à côtes de melon, de deux couleurs alternées, fabriquées par leurs femmes. Les autres étaient nu-tête, mais sans plumes, sans peinture ni colifichets, ces apanages de la sauvagerie.

Quant à leurs dames, outre leurs mitasses de drap et une robe de cuir d'élan passée en basane, elles avaient la tête enfermée dans une coiffe de peau ou de drap, garnie d'un rebord d'un demi-pied absolument affreux. On aurait dit des pots-à-colle d'ébéniste. C'est, paraît-il, une pièce de leur invention, mais qui ne fait pas honneur à leurs modistes.

Je le répète, le Peau-Rouge n'est beau que sous les livrées de la sauvagerie. Sitôt qu'il les abandonne pour se vêtir à l'européenne, il tombe dans le ridicule où l'extravagance, alors même que, comme les Tchippewayans, il cherche à se conformer le plus possible aux usages des Blancs.

Ces sauvages étaient au nombre de cent cinquante personnes seulement.

Le Portage des Grenouilles est situé par 55° 25′ de latitude nord et 101° 15′ de longitude ouest de Paris. Le premier Blanc qui pénétra dans ces parages fut l'Anglais Samuel Hearne, de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il le découvrit officiellement en 1774, après son expédition de la rivière du Cuivre, en allant construire le fort Cumberland. Deux ans après, le Canadien Joseph Frobisher y passa en se rendant dans le Nord, et y bâtit un fort où il hiverna.

— Quel est le nom de ce beau fleuve, en langue dènè ? demandai-je au prètre du lac Caribou, qui savait le tchippewayan et le cris.

— Les Tchippewayans le nomment *Yannarè dès nédhè*, me dit-il, ce qui signifie Grande Rivière d'en-bas, par contradistinction avec la rivière Athabasca et des Esclaves, qu'ils appellent *Yétarè dès nèdhè* ou Grande Rivière d'en haut.

— Les Peaux-Rouges ne me semblent pas avoir beaucoup d'imagination en fait d'épithètes, remarquai-je. Tous les fleuves que j'ai traversés ou sur lesquels j'ai navigué, depuis que je suis en Amérique, portent invariablement le nom de Grande Rivière. Tels le Saint-Laurent, l'Ottawa, le Missi-Sipiy, la Saskatchewan ; et maintenant ici la Missi-Nipiy, et dites-vous encore la rivière des Esclaves ; sans compter d'autres fleuves du Sud, tels

que le Colorado, le Rio Grande del Norte, la Colombie, le Parana, etc., etc.

— Vous pouvez y ajouter aussi, me dit-il, le fleuve Mackenzie, le Youkon, la rivière la Paix et je ne sais encore combien d'autres cours d'eau du grand Nord.

— Eh bien ! avouez, monsieur, que, si nous devions nous contenter de la traduction française de tous les noms indiens de ces cours d'eau, la géographie serait bien confuse, bien embrouillée.

— Fort heureusement, riposta-t-il, que nous avons des hommes à imagination ardente et poétique qui viennent au secours de cette science, en prévision de ses embarras futurs. Au lieu d'écrire, par exemple, *Missi-Sipiy*, ce qui signifie grande rivière, ils épellent ce mot : *Mescha-Cébée*, qu'ils traduisent librement par Père des Eaux.

— Vous parlez de Chateaubriand ?

— Précisément. N'est-ce pas lui encore qui, dans une brillante description de la cataracte de Niagara, a fait poétiquement se suspendre par la queue, des carcajous, au-dessus des gouffres bouillonnants ?

— Je crois bien que si, dans son *Voyage en Amérique*.

— Eh bien ! sachez, monsieur, que le glouton ou carcajou n'a pas de queue. C'est un plantigrade qui ne se suspend nulle part, par la bonne raison qu'il n'a pas plus d'appendice caudal que l'ours, son frère aîné. Avec une petite licence poétique, notre Chateaubriand en a fait un quadrumane à queue prenante, un ouïstiti ou un sapajou.

— Je crois plutôt qu'il a confondu sapajou ou kincajou avec carcajou. Heureusement que cela ne tire pas à conséquence. Il est évident, en effet, que s'il y avait

des sapajous en Canada, ils iraient se suspendre n'importe où, voire même, au-dessus du Niagara, sous le tablier du pont, et que les carcajous en feraient autant s'ils avaient une queue prenante.

— Je reviens à la *Missi-Nipig*, continua-t-il, en riant, pour vous faire observer, monsieur, que ce nom dit plus que Grande Rivière. Il signifie Grande Eau ; parce que cet immense et singulier fleuve, à partir du lac de l'Isle à la Crosse jusqu'à la mer d'Hudson, ne se compose que d'un enchaînement non interrompu de lacs reliés par des chutes d'eau. C'est la voie la plus pittoresque, mais la plus extravagante que l'on ait pu choisir pour pénétrer dans le cœur du Nord-Ouest.

— Y a-t-il donc d'autres routes que celle-ci?

— Si fait. Nous avons les vastes et belles prairies de l'Ouest qui ne sont pas très distantes de l'Isle à la Crosse. Mais la Compagnie d'Hudson n'aime ni la concurrence ni la dépense. Par ici, elle est maîtresse et elle n'a pas de route à tracer ni à entretenir, point de ponts à faire construire. Personne à la Rivière Rouge ou ailleurs en Canada ne dispose d'assez de fonds pour lutter avec elle par la voie fluviale. Dans vos sept barques vous avez au moins soixante-cinq hommes. En cas de sinistre, d'accident ou de rencontre fâcheuse, ces hommes peuvent se prêter main-forte, s'entr'aider et se défendre. Mais que ferait un simple commerçant en fourrures, pouvant à peine disposer de quatre à cinq serviteurs ? Absolument rien. En supposant qu'il pût atteindre un lieu de rendez-vous des Indiens, il serait bientôt arrêté par des difficultés sans nombre et obligé de rebrousser chemin.

« Par les Prairies il en serait tout autrement. Du jour où la Compagnie y ouvrira des routes, elles seront

fréquentées aussitôt par une foule de gens auxquels la Compagnie ne pourra s'opposer, à cause de l'immensité des Prairies et de la facilité qu'ils auront de se dérober à elle par la fuite.

Mon aimable confrère supposait que la Compagnie d'Hudson conserverait longtemps encore le monopole du commerce.

Je n'abuserai pas de la patience de mes chers lecteurs en les traînant de lac en lac et de portage en portage. Entre le fort de la Traite et celui de l'Isle à la Crosse, il n'y a pas moins de douze grands bassins qui sont les lacs de la Loutre, du Diable, des Morts, de la Truite, de l'Huile d'Ours, des Souris, des Serpents, de Travers, des Sables, des Épinettes, du Genou et enfin le lac Primeau qui porte le nom d'un ancien guide canadien.

Pendant la navigation de dix-sept jours que nous demandèrent ces lacs, mon journal ne me fournit que des descriptions de sites sauvages, d'oiseaux ou de plantes. Quel intérêt aurait le lecteur à apprendre que je fus réjoui par la vue de beaux martins-pêcheurs bleus et de superbes pics de bois rouges et jaunes, fleurs animées du désert ? S'apitoiera-t-il sur mon sort si je lui révèle que je fus mordu jusqu'au sang par des légions de gros œstres ou mouches grises, appelés bull-dogs ; grignotté, pendant la nuit, par des essaims de petites gerboises sauteuses, nommées *jaculi ;* vexé, pendant le jour, par cinq sortes d'éphémères qui se laissaient tomber par paquets sur nos personnes, nos lits, dans nos assiettes et jusque dans notre chaudron, comme une pluie dégoutante : la verte, la royale, la protée, l'anormale et jusqu'à la chanteuse (*Perla sonans!*) ? Un nom bien beau et bien ronflant pour une sale bigaille muette. Oh ! ces naturalistes !

L'éphémère, que les Métis appellent *mânes*, est un insecte inoffensif, blanchâtre et mou, que je puis comparer à notre frigane. Il sort de l'eau le matin, vole toute la journée sous les chauds rayons du soleil, montant et descendant verticalement, puis se laisse tomber le soir, inerte, mourant. Sa vie a duré douze heures ! Son rôle dans la nature semble être celui de symbole ou d'emblème, emblème de la brièveté de la vie, symbole de l'inanité de la joie et du plaisir.

Encore une éphéméride, mais celle-ci d'un autre genre : Je m'étais aperçu que les Métis ne fument pas le tabac à l'état pur. Sur ma demande, il me fut répondu que tel était l'usage indien. Les Peaux-Rouges mêlent toujours le tabac avec la pellicule torréfiée du *Viburnum oxycoccos* ou obier des bois, et, à défaut, avec les feuilles desséchées d'une bruyère appelée *sac à commis*.

Ce mélange porte le nom de *Kinik-kinik*.

Les Métis appellent l'obier *hart rouge*, c'est-à-dire baguette ou verge rouge. Notre vieux mot *hart*, qui n'est guère plus employé que pour signifier la corde d'un pendu, est encore d'un usage journalier au Canada. Les mères y donnent la *hart* à leurs marmots, les pêcheurs enfilent leur poisson par les ouïes à l'aide d'une *hart*, les voyageurs fument l'écorce de la *hart* rouge, et redoutent de camper dans les *hartriers* c'est-à-dire les bosquets, à cause de l'abondance des cousins. C'est du mot *hartrier* ou *harrier* que nous avons fait hallier, mot qui, de fait, est incompréhensible sans l'explication qui précède. L'R a été adouci en L.

Le 13 juillet, nous campâmes à l'entrée du lac de l'Isle à la Crosse. J'y eus comme une vision du septième ciel et assistai à une procession d'esprits angéliques, sans miracle aucun. Couché dans ma barque et

admirant la voûte des cieux en attendant le sommeil, j'y fus l'heureux témoin d'un de ces orages magnétiques que j'ai déjà décrits en parlant de la *Miskwa kamaw*, et dont je ne pourrais faire de nouveau la description sans me répéter.

La lumière électro-magnétique de l'aurore boréale se montre presque chaque nuit, mais non pas toujours avec cette intensité. En vingt et une années de séjour au Canada, je n'ai observé qu'une dizaine d'aurores parfaitement belles. A la vérité, je dois confesser que je ne me suis pas levé toutes les nuits pour étudier l'état du ciel, et que je n'ai pas toujours dormi en plein air.

La coupole ou pyramide, que forme au zénith la réunion des faisceaux lumineux de l'aurore boréale, est l'apogée de l'orage magnétique. Le plus souvent il s'y produit, comme finale, une apparence de combat, un échange mutuel de traits fulgurants, qui ressemble au foudroiement d'une armée d'esprits de l'air par une autre armée d'esprits célestes. Aussi, je ne m'étonne nullement que les crédules Indiens Hillinés voient, dans ce splendide météore, la manifestation des mânes de leurs ancêtres. Ne pourrait-on pas attribuer à des aurores boréales ces visions de combats aériens entre des esprits, dont les Anciens nous ont laissé les récits extraordinaires ?

Moins poétiques, les Tchippewayans. Ils pensent, d'après Hearne, que ce phénomène est dû au dégagement d'étincelles électriques qu'émettent les rennes célestes en se frottant les uns contre les autres.

Les vibrations de l'aurore boréale lui ont mérité, des Canadiens et des Métis, les noms de *tirants*, d'*éclairons* et de *marionnettes*.

D'aucuns prétendirent que les aurores boréales bruis-

saient, frémissaient et pétillaient. C'est une simple illusion de l'imagination. Ce météore ne produit absolument aucun bruit, quelle que soit sa proximité de la terre et la vivacité de ses mouvements.

Enfin les Indiens et les Métis s'imaginent avoir la propriété de les attirer en sifflant, ainsi qu'on le dit aussi des Esprits, et de les dissiper en leur tirant des coups de fusil. Rien n'est plus faux que ces assertions de l'enfantillage indien. Tout ce qu'on peut en dire de plus scientifique, c'est qu'elles sont un signe de vent et que leurs mouvements désordonnés pronostiquent que les couches supérieures de l'air en sont déjà agitées.

Aussi, le lendemain, un vent violent, qui heureusement nous fut favorable, nous fit-il opérer promptement la traversée du lac de l'Isle à la Crosse, ce qui nous permit d'atteindre la mission Saint-Jean-Baptiste pour l'heure du dîner.

CHAPITRE IV

TRAVERSÉE DES TERRES-HAUTES.

Le lac de l'Isle à la Crosse. — Le Fils-de-Dieu réincarné. — Le portage de la Loche. — Enthousiasme des Dêné chrétiens. — Une vraie Babel. — Deux originaux du Grand Nord. — Un homme féroce sur le chapitre des préséances. — Un chef-facteur cuisinier. — Beautés de la *Wâssé-Gamiw*. — Drame conjugal. — Sites romantiques.

Le lac de l'Isle à la Crosse (*Pimitch-Kamaw-Nipiy* en langue crise, ou lac de l'Eau en travers) doit son nom français au jeu de paume jadis aussi aimé des Peaux-Rouges qu'il l'est encore des montagnards écossais. Chaque joueur y était armé d'un bâton dont l'extrémité inférieure, recourbée en crosse ou volute, servait à attirer la balle et à la lancer hors du camp opposé. Les Chaktas, les Kiowais, les Hillinés se livraient avec passion à cet exercice violent, qui souvent devenait dangereux par les coups de crosse que se portaient les adversaires.

Aujourd'hui il n'est plus question du jeu de paume chez les Peaux-Rouges. Un maudit jeu de hasard, assez semblable à la *mourra* des Italiens et nommé jeu des mains (*Mitchitchiy otchimétawew*), absorbe tout leur temps, captive toutes leurs facultés, engloutit toutes

leurs ressources. Les Cris ont eu la triste célébrité de transmettre ce jeu aux Tchippewayans, qui l'on ensuite répandu dans l'extrême Nord. Les Métis ne sont pas les moins ardents à s'y livrer. Pendant de longues années Dindjié et Innoït en furent exempts; mais, en 1877, je les trouvai qui s'y livraient le jour et la nuit avec autant de fureur que les Cris. Ainsi va le progrès.

Le lac de l'Isle à la Crosse mesure 8 lieues sur 4 de large. Il est situé à 193 kilomètres du portage de la Loche et à 450 du portage des Grenouilles. Le fort du même nom est placé par 55°25′ de latitude nord et 112°17′ de longitude ouest de Paris.

Ce lac offre un singulier phénomène : quand ses eaux sont agitées par le vent, elles sont claires, limpides et potables. Mais aussitôt qu'il fait calme et que les eaux sont stationnaires, il s'élève du fond de sable qui forme le lit de ce lac et de tous ceux de la ligne de faite, une substance verte, ténue et flottante qui en colore les eaux en vert-mitis, les rend nidoreuses et nauséabondes à moins qu'elles ne soient filtrées. Cette substance engraisse le poisson, mais elle lui communique un goût de marécage qui le rend de qualité inférieure.

Pour peu que le calme persévère et que la chaleur augmente, ce varech flottant s'épaissit, il s'amasse vers les rivages comme l'écume d'une marmite en ébullition, il s'y décompose en prenant des teintes abominables, et répand une odeur aussi infecte que la vue en est dégoûtante.

Les lacs Vert, des Œufs, du Bœuf, de la Loche, du Cœur, Froid, La Biche et autres de la même région sont soumis à ce phénomène; mais aucun avec la même intensité que celui de l'Isle à la Crosse.

La terre est d'excellente qualité autour de ce lac. On

y récolte du blé, de l'orge, des pommes de terre et toutes sortes de légumes. Le fort ainsi que la mission y élèvent de beaux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux. On y voit aussi des porcs, de la volaille, et je crois même des moutons. Le poisson abonde dans le lac et constitue à peu près la seule nourriture des habitants avec les pommes de terre, le gros gibier ayant presque entièrement disparu de cette contrée. Quant au gibier ailé et aquatique, il y fourmille. Au mois de septembre 1873, je vis deux Cris vendre aux missionnaires cinq cents canards qui étaient le produit de leur chasse de quelques jours. Pendant une semaine, pères, sœurs, orphelins et écoliers ne mangèrent plus que du canard en toutes sauces.

La population peau-rouge de l'Isle à la Crosse appartient à deux souches. La famille hilliné y compte 230 Cris de bois. La famille dènè y possède 600 Tchippewayans de la tribu des *Thi-lan Ottiné* ou gens du Bout de la Tête. Ces derniers Indiens sont tous chrétiens depuis nombre d'années et de très braves gens. Ils reçurent la foi dès 1845. Leur bonhomie, leur douceur et leur honnêteté dispensent le fort Isle à la Crosse de s'entourer de palissades et de bastions. C'est une factorerie ouverte à tout venant.

Plusieurs de ces Tchippewayans sont d'ailleurs des Métis qui portent des noms français, tels que les Maugras, les Pattenotte, les Jolibois, les Gladu, les Janvier, les Lafleur, les Poitras, etc. Ils ont des parents de mêmes noms parmi les Cris. D'autres tribus de la même contrée offrent aussi ce mélange hybride. Ces sang-mêlés sauvages ou plutôt nomades sont donc des descendants de voyageurs et de coureurs de bois français et canadiens, qui devancèrent les Hearne, les

Frobisher et les Mackenzie dans ces pays, et y devinrent ensuite les premiers serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest.

Voilà ce qu'un auteur canadien, qui a écrit avec esprit et élégance sur le Nord-Ouest, aurait dû remarquer avec simplicité, au lieu de s'extasier sur les yeux bleus, les cheveux châtains, les traits réguliers et le teint fleuri de ces prétendus Peaux-Rouges. J'en ai dit autant des Sioux Mandanes. Beaucoup de Cris offrent au touriste le même phénomène, qui n'en est point un pour qui les connaît, puisqu'on ne le remarque plus en Europe et partout où il y a eu de semblables croisements.

A l'extrémité du lac, nous nous arrêtâmes à un village de Tchippewayans chrétiens pour y administrer un moribond. Ces *Dènè* venaient de passer par un schisme qui faillit tourner à l'envers leurs pauvres têtes. Son auteur fut un fou théomane qui se donna à ses compatriotes pour Jésus-Christ réincarné. Son nom indien était *L'in-azè*, le Petit-chien, un pur sauvage. Il se fit dès lors appeler le Fils de Dieu, *Nioltsi bé yazè*. Ces cervelles faibles de sauvages donnèrent en plein dans le panneau et se mirent à adorer le farceur. Abusant de la simplicité de ses adeptes, le Petit chien fils de Dieu essaya de leur persuader qu'il aurait, s'il le voulait, le pouvoir de les changer en bêtes.

— *Khou, Khou*, disait-il souvent à son disciple favori, *Khatàré*, la Doublure en peau de lièvre, presque aussi fou que lui, *Khou, kkatchiuè sas la anédja :* Allons, allons, bon, te voilà presque métamorphosé en ours. Maintenant marche à quatre pattes et grogne comme cet animal, ajoutait l'insensé. C'est cela, t'y voilà. Encore quelques jours d'apprentissage et ta transformation sera complète.

Un jour, il prit envie au Petit chien de se dépouiller de ses vêtements et de se mettre en costume paradisiaque. Tous les fous ont de semblables lubies. Il persuada même à ses sectateurs d'en faire autant.

— Le royaume de Dieu est arrivé, leur disait-il. Nous allons récupérer notre innocence primitive et ressembler à Adam et Ève dans le jardin des délices. Rejetons donc bien vite tout ce que nous tenons des pervers. Et il paya d'exemple.

Aussitôt, voilà les Tchippewayans qui allument un grand feu dans lequel ils jettent non seulement leurs vêtements mais encore leurs ustensiles et jusqu'à leurs armes. Puis ils vont se promener pieusement dans les bocages, comme Adam et Ève, attendant la réalisation des promesses du Fils de Dieu réincarné.

On aurait de la peine à croire et à comprendre une telle aberration, si l'histoire ne nous apprenait que nombre de peuples européens ont passé par la même phase de lunatisme religieux qui produisit les Adamites, les Pauvres hommes, les Flagellants, les Anabaptistes; et si nous ne voyions encore les mêmes fous s'imposer à la foule crédule et y faire des adeptes sous les noms de Mormons, Shakers, Quakers, Free-lovers et Spirites.

Aujourd'hui que les cerveaux tchippewayans sont rentrés dans leur assiette normale, ces Indiens rougissent de s'être montrés si crédules et si dénués de bon sens. Mais ils n'ont pu pardonner tout à fait au Petit-chien de les avoir si cruellement mystifiés. Pénitent et converti, cet homme est demeuré dans un état de honte et d'abjection dont il ne sortira pas de sitôt. Il s'est trop fortement compromis.

Les lacs Clair et du Bœuf, que nous traversons ensuite, sont deux jolis bassins très pittoresques. Le

second mesure près de 43 kilomètres. Le premier est plus grand encore, mais on en connaît peu les dimensions. Une rivière fougueuse et plate les relie au lac la Loche qui ne mesure que 13 kilomètres. Nous atteignîmes ce dernier bassin le 18 juillet, mais ne pûmes le traverser et aborder au grand portage la Loche que le 20, à cause du vent contraire.

C'était là que la brigade de Lespérance devait nous déposer, ainsi que sa cargaison de marchandises anglaises, pour s'en retourner ensuite, chargée des fourrures du Nord, à la factorerie d'York, sur la baie d'Hudson. Telle est l'opération commerciale qui se conclut annuellement au Grand Portage.

Je venais de franchir 482 lieues depuis le fort Garry, 1.222 depuis Montréal, 2,924 depuis Marseille, et avais employé 42 jours en barge pour atteindre cette ligne de partage des eaux que les Métis appellent la hauteur des terres.

J'ai déjà dit ce qu'est le portage de la Loche. Le lac de même nom en occupe le sommet. Au delà, cette ligne de faîte ne mesure pas moins de 19 kilomètres 308 mètres, c'est-à-dire près de cinq lieues, jusqu'à la rivière d'Eau claire qui s'y est creusé un lit de 600 pieds de profondeur et le partage en deux. Mais de l'autre côté de ce cours d'eau, la hauteur des terres se continue sur une largeur qui n'a jamais été déterminée.

Le sol du portage la Loche est ingrat et sablonneux. Il ne nourrit que des résineux, spécialement le pin rouge. Du côté du sud il est peu élevé. Sa déclivité la plus grande est vers le nord où il atteint 1,200 pieds au-dessus de la mer Glaciale.

Nous trouvâmes 150 Tchippewayans réunis sur le versant méridional du portage de la Loche.

Ils criaient, riaient, se pressaient autour de nous, pour nous serrer la main.

— Ah! Pères, nous dit un Métis écossais catholique, guide d'une brigade qui nous avait devancés, ça c'est des bons chavages, qui aiment ben les prêtres et la religion itou. Et quanque vous allez voër les Esclaves et les Plat-côtés de chien, de l'aut' bord, c'est alors que vous aurez des poignées de main à donner.

Un guide écossais, Baptiste Bruce, aidé d'un Métis irlandais, Ignace Mac-Kay, et d'un Métis franco-castor, nommé Paulet, s'empressèrent de nous construire une grande loge avec des perches de barge, des rames et des bâches sans emploi.

Bien qu'il n'y eût pas plus de de quatre cents personnes réunies en ce moment, sur ce versant méridional du Grand Portage, elles nous donnaient en petit un spécimen de la confusion des langues à Babel. Il y avait là des Canadiens français, des Écossais, des Orcadiens, des Anglais, des Norwégiens, des Cris de bois, des Savanais, des Tchippeways, des Tchippewayans, des Castors et des Métis de toutes ces provenances ; tandis que nous représentions, Grouard et moi, l'élément français pur sang. Il aurait fallu être un Pic de la Mirandole ou un Mezzofanti pour se faire entendre de chacun de ces peuples, alors que pour la plus grande commodité d'un chacun nous n'avions à notre disposition que notre langue maternelle. Nous nous en contentâmes et satisfîmes tout le monde.

Le village volant des Tchippewayans s'élevait à peu de distance de notre tente. Je voulus le visiter dans l'espoir d'y rencontrer des curiosités ethnographiques. Eh bien! je n'aurais jamais imaginé rien de plus pauvre et de plus insignifiant. Des tentes de peau enfumées,

coniques comme celles des Lapons; sur la terre nue, quelques branches de sapin disposées autour d'un petit feu ; dans un coin, un tas de guenilles; puis, çà et là, quelques ustensiles européens qui ne furent jamais écurés. Autour des loges, des chiens maigres et affamés. Aucune arme curieuse, aucun bibelot indien, pas le moindre indice de sauvagerie. Ses livrées ont fait place à celles de la civilisation, mais d'une civilisation indigente, bohémienne et toujours nomade. Cependant tout y est décent et chaste autant que dans un béguinage.

Les femmes y sont engoncées dans des robes de gros drap rouge ou bleu qu'elles boutonnent jusque sous le menton. Elles ont la tête enfouie dans ces affreux bonnets en manière d'écuelles que j'avais déjà vus au portage des Grenouilles. Pour l'honneur et le bon goût français j'aime à croire que ce ne sont point les missionnaires de ces Indiens qui leur ont fourni ou imposé le patron de ces couvre-chefs sans type précédent.

Comme je m'en revenais *chez nous*, sur le tard, je jouis du spectacle que m'offrit le Révérend M. vêtu d'un complet gris de fer, le menton décoré d'un minuscule rabat blanc, et chantant d'une voix chevrotante au milieu de la prairie déserte, tel qu'un chanteur nocturne marseillais.

Il ne lui manquait pas même les deux chandelles traditionnelles. Il les avait fichées dans le gazon, de chaque côté de son chapeau, un peu en avant de sa personne sacrée. J'y aurais volontiers déposé deux sols si je les avais possédés, tant sa position m'inspirait de pitié. Il se retournait comme une girouette dans toutes les directions pour voir si personne ne se rendrait à l'appel de ses chants dolents. Hélas! nul ne leur faisait écho.

A force de sonder l'obscurité, je finis cependant par voir une forme féminine accroupie à quelque distance, tête nue et tenant un bambin devant elle. C'était notre courageuse compagne de voyage, la Savanaise Annie Burke. Sa foi et sa dévotion me touchèrent. Sans offenser nullement la grammaire, le ministre, en s'adressant à cette femme, aurait pu l'appeler *ma chère auditoire*.

Le 22 juillet, il nous arriva du versant septentrional un commis de la Baie d'Hudson costumé comme il suit : chemise en mérinos écossais à carreaux rouges et verts, brodée avec du liséré jaune et enfermée dans un pantalon blanc à bandes amarantes. Autour de la taille, une ceinture multicolore de l'Assomption. Au-dessous des genoux, des jarretières brodées avec des verroteries et ornées de touffes de soie écarlate, en guise de scalps. Point de jaquette. Pour coiffure, une toque florentine de velours grenat, brodée et également ornée d'une houppe de soie. Ni souliers, ni bottes, mais des mocassins d'une blancheur immaculée, de coupe tchippewayanne, et brodés avec de la soie de diverses couleurs.

Ce costume fantaisiste, fort élégant, est caractéristique du Grand-Nord. Il était très bien porté par un petit commis irlandais, à l'œil noir et aux grands favoris en poire, qui venait à la rencontre de Son Excellence le gouverneur D., que des canotiers iroquois avaient conduit sur nos brisées au portage la Loche. Le facteur en chef du fort Edmonton, M. Christie, l'accompagnait

L'Irlandais était suivi d'un jeune naturaliste américain, très *smart*, très pétulant, parlant affreusement du nez et se réjouissant du nom de Kennicott. Il portait aussi un costume Grand-Nord, sur lequel il avait fait broder, avec du liséré blanc, un lézard, un papillon,

une tortue et un serpent, insignes de son état. On aurait dit plutôt un clown du nouveau Cirque.

Les amants de la science sont, dit-on, tous originaux et plus ou moins toqués. Mais les naturalistes, que l'on rencontre dans les déserts américains, semblent fouler aux pieds l'originalité même.

Les Métis, qui ne peuvent concevoir qu'un homme consacre sa vie à courir après des mouches, ou à dénicher des araignées, avaient donné à M. Kennicott le nom de *Mangeur de maringouins*, qui est celui du crapaud-volant dans leur répertoire pittoresque. Plus respectueux, les Tchippewayans, qui voient un chef dans tout homme bien mis qui ne travaille pas et se fait servir, l'avaient surnommé : *Gou kra békka-odkœri àzé*, le Petit chef pour les vermisseaux. D'autres l'appelaient : *Gou Krayénidhen àzé*, le petit Chercheur de vers.

Après que ces deux messieurs eurent rendu visite au gouverneur, nous nous transportâmes à notre tour auprès de Son Excellence, Grouard et moi, pour lui offrir nos hommages. Nous le trouvâmes seul et debout dans la prairie, non loin de la grande pirogue iroquoise qui l'avait amené. Il promenait autour de lui des regards où se peignaient la déception et l'ennui. Aucun état-major autour de cette autorité souveraine qui, à cette époque encore, jouissait dans tout le Nord-Ouest du droit de vie et de mort. Et, ce qui devait lui paraître le comble du dédain et de l'impertinence, à quelques pas du gouverneur, les Métis français accroupis par petits groupes continuaient à prendre leur repas de pémican, à jouer à la main ou à faire la sieste, en échangeant malicieusement entre eux des sourires narquois ou quelques courtes sentences en langue crise.

M. le gouverneur D. était du nombre de ces heureux

mortels qui s'imaginent que leur titre ou leur fortune impriment un tel caractère à leur physionomie, qu'il leur suffît de se montrer pour être reconnus pour nobles ou riches. Vêtu entièrement de gris comme un simple mortel — j'allais dire comme un prédicand, — aussi sec et aussi raide que s'il eût été empaillé, il paraissait indigné de voir que nul parmi les Métis, gens du bas peuple, ne se doutât qu'il appartenait à une autre espèce que la leur; qu'aucun d'eux ne s'empressât à venir lui payer quelque sorte d'hommage.

La position de Son Excellence nous toucha, et nous nous mîmes à sa disposition. Il fut poli, mais sans ces grandes manières et cette aisance qui distinguent chez nous les gens de bonne société. Il y avait dans ses paroles une amertume secrète dont je ne me rendais pas compte. Le soir tout s'expliqua.

Son Excellence nous rendit notre visite à notre tente. Mais, en homme féroce sur le chapitre des préséances hiérarchiques, il se garda bien de nous parler en commun :

— *Which of the two is the superior?* commença-t-il par demander. Qui est supérieur de vous deux?

— Nous sommes deux jeunes confrères, se hâta de répondre M. Grouard. Il n'est pas question de supériorité ni d'infériorité entre nous. Toutefois, comme M. Petitot est plus âgé que moi d'un an, il a reçu de notre lord Bishop la direction de nos affaires pendant le voyage.

C'en fut assez et peut-être trop.

— *Very well!* fit le gouverneur en tournant gracieusement le dos à mon aimable compagnon, de l'air le plus solennel possible. *And now*, master Pètitott, jé étais oblidgé de chardger vôs d'oune triste messadge pour le Bishop de vôs. *Yes*, bien triste, *indeed!*

— Quelque catastrophe, *sir?* fis-je avec promptitude. Il vous est arrivé malheur en voyage, Excellence?

— *Oh! no. no, sir*, il ne s'agissait pas dé catastrophen. *But*... des Demi-sang[1] de la brigade de Lespérance...

— C'est-à-dire de notre brigade! fis-je en bondissant.

— Ces Demi-sang, continua-t-il sur le même ton dolent et attristé, avaient grandement manqué de respect contre moà, à mon arrival ainsi que cette matin.

— J'ignorais que Votre Excellence fût ici depuis hier.

— Jé savais. jé savais. Jé parlais des Demi-sang. Ils avaient fait à moà des affronts, dit-il en s'animant, qu'on ne voudrait pas faire à le dernier des clerks de l'honorable Compagnie. Jé requeste vôs d'écrire à votre Bishop afin qu'à leur return à la Rivière-Rouge, ces Demi-sang soient querellés avec importance.

J'assurai M. D. que je ne manquerais pas d'avertir Sa Grandeur des torts que les Métis français avaient envers lui, afin que... que... Dame! vous comprenez, il ne me fut pas facile de trouver ce qu'un évêque pourrait faire ou dire dans un cas qui ne le concernait nullement, et où le gouverneur du pays ne s'était pas senti assez puissant pour vider lui-même sa propre querelle ou se faire respecter. Cependant j'assurai toujours, et M. D. se retira rasséréné et satisfait de sa petite vengeance.

Je le trouvai un peu simple. Quand un homme en place n'est ni assez fort ni assez soutenu pour se venger d'une injure, il me semble que le bon sens doit lui inspirer de paraître ne s'apercevoir de rien, afin de sauvegarder sa dignité. Manifester son chagrin, en pareil cas, et le communiquer à des étrangers, est un manque de finesse et de tact.

1. *Half-bread*, en anglais, les Métis.

L'instant d'après, le facteur-en-chef Christie, un gros Métis écossais jovial, sans façons et bon enfant, se précipitait en soufflant dans notre tente. Il s'exprimait en très bon français.

— Pères, que vous a dit le gouverneur ?

— Il se plaint que les Métis de Lespérance lui ont manqué de respect, et il m'a chargé d'en prévenir Monseigneur par le retour de la brigade.

— *Ah! oh! well.* Et que veut-il que Mgr Taché fasse ou dise aux Métis?

— Ah! dame! je n'en sais rien, vous savez.

— Vous sentez bien, je pense, tout le ridicule de cette démarche. J'espère bien, Pères, que, pour l'honneur de la Compagnie, vous n'en direz rien. Cela nous ferait jouer un rôle trop piteux vis-à-vis de nos serviteurs.

— Aussi bien que pour l'honneur de Son Excellence elle-même; car je n'ignore pas que les rieurs seraient du côté des Métis.

— Très bien. D'ailleurs, je dois vous le dire, cette plainte du gouverneur est tout simplement une manière comme une autre d'insulter prêtres et évêques et de leur dire : « Voyez-vous le fruit de vos enseignements? Vos ouailles manquent de respect à l'autorité constituée. » Eh bien! je dois vous dire, moi, que les pauvres Métis sont parfaitement innocents des accusations du gouverneur D.

— Je n'en doute pas un instant. Nous les connaissons déjà assez pour en juger.

— Vous m'accuserez peut-être de défendre les Bois-Brûlés parce que je suis moi-même un Bois-Brûlé. *By Georges!* nous le sommes presque tous, Bois-Brûlés, dans la Compagnie. Parmi les traiteurs en chef il n'y a pas un seul Anglais, et peut-être pas dix Écossais pur sang.

Cela ne nous empêche pas d'être gentilshommes et de savoir vivre, n'est-ce pas vrai ?

— Assurément. D'ailleurs, est-ce que Mme D. n'est pas quarteronne? Le fils de Son Excellence est donc aussi un Bois-Brûlé.

Il se mit à rire :

— Précisement, fit-il. Voici donc le fait : Le gouverneur D. vient de Londres. Il est froid, maniéré, tout pétri d'étiquette, de conventions et d'idées hiérarchiques comme un lord anglais. Il veut établir dans le Nord-Ouest une règle d'après laquelle il n'y aura que les évêques, les prêtres, les ministres et les bourgeois qui auront le droit de lui donner la main. A leur tour, ceux-ci ne devraient le *shake-hands* qu'aux traiteurs en chef, aux clerks et aux chefs de poste, mais point aux servants ni aux Indiens. Les commis pourraient accepter la main des interprètes, des guides et, à la rigueur, celle des serviteurs venus d'Europe ou des Métis, mais non point la main des Peaux-Rouges.

« Vous figurez-vous ce formalisme absurde, dans le Nord-Ouest? *Oh! no, no sir,* continua-t-il avec animation comme s'il s'adressait au gouverneur lui-même, *you will never see that.* Nous ne sommes pas si extravagants, nous autres. Nous avons plus de simplicité.

« Donc, hier soir, quand M. D. est arrivé, les bons Métis se sont précipités au-devant de lui et l'ont entouré pour lui donner la main. Il les a tous éloignés d'un mouvement superbe de sa canne, en murmurant le mot : *Rascals!* Puis il leur a tourné le dos.

— Pas possible!

— C'est comme je vous le dis. Il aurait voulu que la foule, transportée d'admiration à la vue de ses perfec-

tions, se fût inclinée devant lui comme devant un maharajah, en criant :

« — *Hip! hip! hip! hourra* pour le gouverneur!

« Mais lui donner la main comme à leur égal! Fi donc! Il les a traités d'effrontés et grossiers Demi-sang.

— C'est son mot.

— Le respect que les Métis ont pour le gouverneur, ils ne se croient pas obligés de le professer pour son canot, pour sa tente ou pour son chaudron, comprenez-vous? Nous ne sommes pas aussi magots que ça. Eh bien! M. D. voudrait que tout ce qui est à son usage fût tellement sacré aux yeux du public, que nul ne s'en approchât de plus de dix pas à la ronde.

— Je suis de plus en plus étonné. Un sultan! Un grand Mogol!

— Hier soir, les Métis ont placé leurs chaudrons sur le feu de Son Excellence; ils ont fait cercle autour de sa tente en fumant leur pipe; ils ont eu l'audace de parler avec moi, cuisinier de Son Excellence. Voyez le crime!

— Cuisinier? Vous plaisantez, monsieur Christie?

— Du tout. Tel que vous me voyez, moi, chief-factor Christie, chef du district Saskatchewan, je suis le très humble cuisinier du gouverneur de la Compagnie, et je mange après lui dans son assiette.

Je pus à peine réprimer un éclat de rire.

— Mais il a perdu la tête, votre gouverneur.

— Je ne sais s'il en a jamais eu. Enfin voilà, au grand complet, les griefs qu'il a contre vos Métis. Ah! j'allais oublier le dernier. Ce matin ils se sont donné le coup de grâce : En sortant de sa tente, Son Excellence a trouvé deux ou trois charrettes que l'on avait oubliées pendant la nuit à quelques pas de sa tente. Il est rentré furieux, m'a renvoyé et n'a pu déjeuner tant il était en

colère. Eh bien! s'il continue à être si pointilleux, je donne ma démission de cuisinier, dût-elle entraîner après cet honorable office mon grade de facteur en chef avec ses beaux appointements.

Le 24 juillet, nous traversâmes à pied le portage la Loche et allâmes camper au bord de la *Wissé-Gamiw Sipiy* ou rivière d'Eau claire, un affluent de la rivière Athabasca, dont elle prend même quelquefois le nom avec un diminutif. Les Tchippewayans l'appellent *Otthaç Dès* ou rivière des Bocages.

Je me rappellerai longtemps le magnifique spectacle que nous présenta, des hauteurs du portage, la vallée dans laquelle serpente ce cours d'eau. Il est digne d'être comparé aux plus beaux paysages alpestres et semble être la reproduction de la vallée d'Obergestelen, quoique plus boisée. Une série de croupes vertes et ombreuses fuient l'une derrière l'autre jusques aux confins d'un horizon bleuâtre, découvrant une prairie étroite dans laquelle les méandres argentés de la rivière bondissent de cascade en cascade à travers les sapins.

Instinctivement on se croit transporté dans le Vieux Pays, comme l'appellent Canadiens et Métis. Mais on y cherche en vain de blanches habitations, des troupeaux bêlants et des pasteurs. L'Europe, la France, sont loin, bien loin de ces bocages dont la solitude n'est troublée que par ce zéphir harmonieux qui soupire dans les grands pins de Weymouth, et qui me rappelle tant les bois embaumés de Carry-le-Rouet, de la Gradule et de la Gineste, en Provence.

Au bas des côtes de 600 pieds de haut, dans la jolie prairie qu'entourent les vertes collines et les bois aromatiques, nous attendait le même spectacle qui nous avait accueilli sur le versant méridional du portage. Je

Vallée de la Wassé-Gamiw Sipiy (portage de la Loche).

(D'après une aquarelle de M. Petitot.)

n'y reviendrai pas. Nous y éprouvâmes seulement un léger désagrément. Notre tente, nos bagages et nos provisions avaient été laissés en haut des côtes. De sorte que nous nous trouvions encore à jeun depuis le matin, à onze heures du soir, et sans abri. Il fallut que des Métis condescendants, oubliant leurs fatigues de la journée, les allassent quérir sur leurs épaules, à deux kilomètres de là. Pour tout souper, nous nous contentâmes d'un morceau de galette sèche et d'un oignon.

Le gouverneur D. avait traversé le portage avant nous. Nous le vîmes repartir, le lendemain matin. Il voulut bien s'abaisser jusqu'à nous donner la main ainsi qu'au chef-facteur W. L. Hardisty, chef du district Mackenzie, bien qu'il fût un Métis quarteron. Mais ensuite, fidèle à ses principes aristocratiques, il agita sa canne d'un air superbe sous le nez des autres facteurs et commis, en leur disant du bout des lèvres :

— *Farewell, gentlemen !* Adieu, gentilshommes !

Ce fut tout, et il leur tourna le dos. Quant aux Métis et aux sauvages, il ne les regarda seulement pas.

Ah ! si M. D. avait pu entendre les risées que les gentilshommes et leurs serviteurs firent de Son Excellence, lorsqu'elle se fût éloignée de quelques pas !...

Le 29 juillet, une jeune femme tchippewayanne, mère d'un jeune enfant, vint se jeter dans ma tente en pleurant. Je priai un Métis de m'interpréter et j'appris que cette jeune *ttsékwii* encore infidèle, était mariée à un Cris également infidèle qui venait de la répudier et qui allait partir incontinent pour le lac la Biche. Elle venait donc me prier d'intercéder auprès de sa belle-mère et de son mari pour qu'ils se montrassent moins barbares à son égard.

Je me transportai à leur loge. Ni l'un ni l'autre ne

voulurent rien entendre. La jeune femme, me dit-on, était d'un caractère revêche et irascible ; elle n'aimait pas son mari. Bref, on n'en voulait plus. J'insistai. La vieille Crise sournoise, jalouse et rancuneuse se contenta de dire sans même me regarder :

— Jamais elle ne remettra les pieds dans mon feu (ma tente).

Ce jour-là même, la vieille et son fils quittèrent le portage la Loche par un chemin qui y est tracé sur la rive gauche, à travers bois. Ils avaient avec eux des chevaux, avec lesquels ils s'étaient rendus au portage pour y gagner quelque argent, en transportant les colis de la Compagnie.

Ces Cris sont des sang-mêlés français, ce qui ne les empêche nullement d'être aussi sauvages qu'on peut l'être à pareille latitude. Ils sont connus dans le pays sous le nom de *Gens libres*. Ils se bâtissent des maisonnettes, cultivent de petits champs, se nourrissent de leur chasse et de leur pêche, et gagnent surtout leur vie par le commerce des fourrures et le louage de leurs chevaux pour le service de la montée du portage la Loche.

L'amoureuse Tchippewayanne plaça son enfant à califourchon sur son cou, elle prit sa couverture verte, et s'enfonça dans la forêt après son mari.

La pluie nous retenait au portage depuis deux jours. Ce jour-là à midi, le temps s'embellit et nous partîmes, à notre tour. Il y avait douze jours que nous attendions, douze jours qui parurent un siècle à notre impatience. Notre brigade, commandée par le guide Joseph Bouvier, se composait de cinq barges. Je ne revis plus le couple en voie de divorce jusqu'au portage de la Bonne, où il arriva avant nous. Grâce à

leurs chevaux, les Cris trouvaient le moyen de réaliser quelques bénéfices dans chacun des cinq portages de la rivière d'Eau claire.

Le soir, la vieille *iskwéw* gréa sa pirogue, elle y entra avec ses deux grandes filles et s'abandonna à la fougueuse rivière qui acquiert, en ces parages, une vitesse de 12 à 15 milles à l'heure.

Son fils s'apprêtait à la suivre dans son propre canot, lorsque la jeune femme dènè bondit comme une panthère, du milieu des hautes herbes, et se précipita aux genoux du Cris qu'elle étreignit en sanglotant.

J'étais présent et je fus ému jusqu'aux larmes de ce spectacle navrant. Une nature moins vicieuse ou tant soit peu aimante se fût laissé toucher par tant d'amour et de persévérance. Mais le Cris est dur. Un moment seulement le jeune homme parut ému ou plutôt abasourdi. Il repoussait sa femme doucement et comme s'il en avait eu pitié ; peut-être parce qu'on l'observait.

Mais elle s'était cramponnée à sa ceinture et refusait de le quitter. La foule se rassemblait. Le Cris avait hâte de se soustraire à des explications qu'il paraissait redouter. Alors commença une lutte affreuse. Il la rejeta avec violence contre terre, la frappa du pied dans le ventre, sur la poitrine, le visage ; et, comme elle ne lâchait pas prise, il lui déchargea un grand coup de crosse de fusil sur la tête et la laissa comme inanimée.

J'accourus aussitôt. A l'aide d'un interprète je raisonnai le sauvage. Il ne me répondit qu'un seul mot en tchippewayan.

— *Dougé !* C'est difficile !

Mais la difficulté pour ces natures indiennes c'est l'impossibilité. Ils ne détruisent ni n'enlèvent l'obstacle ; ils le tournent ou bien ils s'arrêtent.

Je me retirai en gémissant et en conjurant la jeune femme de laisser cet infidèle et de s'en retourner vers ses parents, au Grand Portage. Mais elle n'en avait plus. C'était une orpheline. Tout s'expliquait alors pour moi.

Voyant qu'elle ne pouvait rien sur le cœur de son époux, la malheureuse Montagnaise crut user d'un excellent subterfuge en lui jetant entre les bras son petit garçon, une innocente créature de trois ans.

— Tiens, lui dit-elle, puisque tu ne veux plus de moi, il n'est pas juste que je nourrisse ton fils. Garde-le donc. Tu es plus apte que moi à le sustenter.

Puis elle se sauva dans la forêt. Le jeune homme chargea l'enfant sur ses épaules et la poursuivit dans les bois, sans doute pour lui faire ressentir de nouveau le poids de sa colère.

Ils ne reparurent plus de la soirée, et je ne vis le dénouement de cette scène sauvage que le lendemain matin, au portage de la Cascade. J'y retrouvai le jeune Cris aussi froid et impassible qu'auparavant. Son enfant jouait avec un écureuil captif. Je cherchai longtemps la jeune mère sans l'apercevoir. Finalement je la vis accroupie dans les herbes du rivage, pleurant silencieusement en couvant son fils d'un regard d'envie.

On connaît l'amour des mères indiennes pour leur progéniture. Rien de si touchant. Il tient de celui de la poule et du chat. Or, la ruse qu'avait employée la Tchippewayanne ne lui avait pas réussi. C'était évident. Elle n'avait servi qu'à la rendre deux fois malheureuse. Veuve d'un mari qu'elle adorait, elle le devenait aussi de son fils unique. Il y a des gens qui ont vraiment le malheur en croupe. Le petit garçon ne faisait déjà plus cas de sa mère, tant l'écureuil que son père lui avait donné captivait son attention.

Enfin le Cris quitta cet autre portage et cette fois pour ne plus toucher aux rivages tchippewayans. C'était pour un an, peut-être pour toujours! Il allait remonter la rivière Athabasca, celle de la Biche et se rendre au lac de ce nom.

Il souleva son enfant par un bras, comme on le fait d'un petit chat, et le laissa retomber doucement dans la pirogue où se trouvaient déjà deux chiens, les pattes liées. Puis il prit l'aviron, mit un pied dans le canot, le repoussa du rivage de l'autre, et s'asseyant jambes croisées, il s'éloigna comme un trait, sans même jeter un regard à la malheureuse qui avait dormi à ses côtés.

Elle ne poussa pas une plainte, cette fois, pas un soupir. Elle semblait rivée au sol, hébêtée, tel qu'un être sans espérance. Puis tout à coup, elle se leva, ramasssa un petit chaudron, et une couverture — tout ce qu'elle possédait — jeta un cri strident qui retentit à mes oreilles comme le *Requiescat in pace* final d'une funéraille, et s'enfonça dans les bois, affolée.

Je pensais que tout était fini et je tâchais d'effacer de mon souvenir cette scène pénible, lorsque vers dix heures du soir, tout au bas de la rivière d'Eau claire, nous entendîmes une plainte lugubre mêlée de sanglots rythmés. Les sauvages chantent en pleurant. Ils ont un rythme pour la douleur comme ils en ont d'autres pour la joie, pour la guerre et pour l'amour.

Des hurlements de chiens répondaient à ce chant lamentable. Mais je ne savais à qui attribuer celui-ci, lorsque nous entrevîmes une forme noire accroupie au sommet de la falaise. C'était encore la jeune *ttsékwii*. Elle semblait avoir pris des ailes pour nous devancer. Trois chiens maigres, aussi éperdus qu'elle, rôdaient autour d'elle en pleurant.

Elle demanda avec larmes qu'on la prît à bord et qu'on la conduisît à Athabasca chez les Tchippewayans. Je l'aurais bien désiré aussi. Mais les barques étaient trop chargées, me dit-on, et nous n'avions pas autorité pour en agir de la sorte. On n'eut donc aucun égard aux doléances de la malheureuse. et nous nous éloignâmes d'elle sans la prendre en pitié. J'en eus le cœur malade.

J'ai dit que les chutes et les cascades de la rivière d'Eau claire y nécessitent cinq portages. Ce sont la Terre-Blanche, les Pins, la Bonne, la Cascade, et les Noyés. Les beautés de ces sites sont telles que je voudrais avoir la faculté d'y retenir longtemps mon lecteur. La vallée de la *Wàssé-gamiw* est, en effet, la Yellowstone du Nord-Ouest.

Il me faudrait un chapitre entier pour en décrire les beautés. Les deux premiers portages surtout défient l'imagination et la plume d'un Walter-Scott. Les glens d'Écosse auxquels ces sites ressemblent n'offrent pas de retraites plus sûres, de grottes plus sombres, de labyrinthes plus mystérieux aux appétits d'une horde de gipsys et de brigands, s'il en existait en ce pays.

Fait singulier, ce sont précisément ces sites abruptes et pittoresques que fuient les sauvages. Leur superstition et leurs vaines terreurs ne s'en accommodent point. Les sites impossibles, évoqués par Gustave Aymard, ont ici leur réalisation : chemins creux, gouttières, cavernes à issues multiples. terrasses superposées, semblables à des téocalli. ruines de vieux châteaux. remparts naturels surplombant d'affreux précipices, des abîmes de verdure ou des orages de chutes : l'œil ravi contemple toutes ces curiosités et bien d'autres encore auxquelles l'eau a donné naissance dans cette vallée formée par érosion.

Les forêts que Dieu a jetées sur cette espèce d'ossuaire de la nature en dérobent les ruines aux regards. Mais si l'on monte sur un de ces rochers au sommet aplani et couvert de bruyères, on aperçoit une multitude de têtes de rocs qui surgissent du milieu des cimes vertes des sapins, semblables à des squelettes décharnés au milieu d'un bocage funèbre.

Vers le confluent de la rivière est une belle source sulfureuse qui sort d'une butte moussue, par cinq ouvertures tubulaires. Je l'ai visitée plusieurs fois. Le soufre qu'elle contient se dépose au fond et sur les parois d'une conque naturelle qu'elle recouvre d'un enduit épais. Cette eau est très fraîche et d'une rare limpidité, mais elle est salée; de sorte que je doute qu'à ce titre elle puisse être utilisée même pour les bains.

CHAPITRE V

L'ATHABASCA.

La rivière Athabasca et ses falaises de bitume. — Le réseau d'herbes. — Arrivée au lac Athabasca. — Guerre entre les Cris et les Esclaves. — Apparition des Tchippewayans sur le lac Athabasca. — *S'ta-nareltthœr*. — Les Anglais et les Canadiens à Athabasca. — Population. — Établissement français de la Nativité. — Fort Chippewayan. — Un lac qui se comble. — Abondance de vie animale. — Originalités de *Dèné-gonouzié*.

De l'Eau claire nous pénétrâmes dans la belle et large rivière Athabasca ou la Biche, dont les grèves sans rivage ont 500 pieds d'altitude. Autrement dit, son lit est une cañada. Lorsqu'on est au sommet de ces hautes grèves, on voit une plaine immense couverte de forêts. C'est dans le sein de cette plaine de riche humus que l'Athabasca s'est creusé un lit semblable à une gigantesque rainure; de telle sorte, que, du bas, ses talus ressemblent à des collines riveraines.

Le premier aspect en est austère, je dirai même lugubre; car leur couleur est entièrement noire. Pendant trois ou quatre lieues, ces pentes sont enduites d'une épaisse couche de pisasphalte que transsudent les schistes dont leurs strates sont formés.

Ce bitume remplit les marécages du sommet et suinte constamment du haut en bas de ces hautes

grèves, en se mêlant au sable et aux cailloux de l'étroit rivage que l'on y distingue à l'eau basse. Si ces terrains si riches en bitume se trouvaient en pays civilisé, ils constitueraient une source de richesse pour une compagnie industrielle. Mais, à des latitudes si septentrionales, qui tirera jamais des entrailles de la terre les trésors qu'elle renferme ?

Le long de ces mêmes falaises on remarque de nombreuses traces d'ignition ancienne, à diverses hauteurs et sur la rive droite seulement. Elles suivent la ligne onduleuse des schistes qui parfois se trouvent sous le niveau de l'eau et parfois à trente pieds d'altitude.

Un de ces points élevés jetait des flammes et répandait une odeur de pétrole, en 1871, lorsque je repassai dans ces parages. Ces bitumes ont mérité à cette portion de la rivière Athabasca, de la part des Tchippewayans, le nom de *Ellel' déssè* ou rivière des Marais-tremblants.

Le 1er août au soir, les hautes grèves de sable blanc se reculèrent de part et d'autre et s'enfuirent dans les profondeurs des forêts, en même temps que le courant de la rivière Athabasca se divisait en trois chenaux, au bas d'une île grande et élevée appelée le Traîneau. Je reconnus aisément le premier et le plus ancien estuaire de ce cours d'eau. Les deltas en sont occupés par une forêt très dense dont les arbres fort gros attestent l'antiquité.

Le chenal de droite, connu sous le nom de rivière aux Brochets, est seul pratiqué par les barges. Le chenal central ou rivière des Embarras fut pourtant jadis la principale artère de l'Athabasca. Aujourd'hui il est à peine navigable pour de légères pirogues. Deux lacs sont demeurés emprisonnés dans l'estuaire de

seconde formation : le lac Clair et le lac *Mamawi*, dont le nom cris signifie rassemblement des eaux. Dans les années de crue, l'Athabasca fait irruption dans ce bassin et le relie à la rivière des Embarras.

Nous nous engageons, le soir, dans le chenal des Brochets. A notre réveil, le lendemain, nous nous trouvons dans un troisième estuaire. C'est un immense marécage herbeux, composé de souchets, d'*acorus calamus* [1] et de gros foin. Il est coupé par plusieurs chenaux qui portent tous au lac les eaux du Brochet. Ce delta occupe un vaste espace et forme comme un vaste réseau d'herbes conjointement avec les bouches de la rivière à la Paix. C'est précisément ce qu'exprime le mot *Athabasca :* réseau d'herbes, en langue crise [2].

A cinq heures du matin, nous débarquâmes dans le beau lac de même nom. C'est un magnifique bassin qui ne mesure pas moins de 246 kilomètres sur 21, et dont l'altitude est de 180 mètres au-dessus de la mer Glaciale où se rendent ses eaux.

Le partie occidentale du lac que nous traversâmes est parsemée d'îlots granitiques, hérissés de sapins, et qui ressemblent de loin à une flotte en panne dans une vaste rade. Après deux heures de traversée à la voile, nous passâmes devant le fort Chippewayan sans nous y arrêter et allâmes atterrir devant la mission de la Nativité où l'on nous déposa, ainsi que les colis destinés à cet établissement français.

Je n'y séjournai que quelques heures pour faire mes adieux à M. Grouard, mon aimable confrère et compagnon de voyage, que je dus laisser à la mission de la

1. Richardson, Drummond.
2. A. Lacombe.

Nativité, ainsi qu'il avait été convenu à Saint-Boniface, avec notre évêque.

Dans la journée, la brigade qui portait le chef du district Mackenzie, M. W. L. Hardisty, étant arrivée, je repartis aussitôt pour le grand lac des Esclaves.

Le fort Chippewayan est à 96 lieues du portage de la Loche et de ce dernier lac.

En 1771, l'Anglais Samuel Hearne, qui était parti du fort Prince of Walles deux ans auparavant pour atteindre la mer Glaciale, découvrit le lac Athabasca dans son voyage de retour, après avoir découvert aussi la portion orientale du grand lac des Esclaves.

Frappé des informes masses de granit rose et gris qui s'empilent sur les rivages septentrionaux du lac Athabasca, il lui imposa le nom de lac des Montagnes; bien que les Tchippewayans qui l'habitaient l'appelassent lac Supérieur, *Yétazè tçoué.*

Au demeurant, il n'y a pas de montagnes à Athabasca: on n'y voit que des rochers.

De tous les grands lacs qui se déploient en chapelet depuis le Saint-Laurent, jusqu'à la mer Glaciale, entre la zone granitique de l'Est et les terres d'alluvion de l'Ouest, le lac Athabasca est un des plus petits, quoiqu'il mesure 92 lieues de long sur 7 à 8 de large. Le général sir Lanfroy lui assigne 600 pieds d'altitude au-dessus de la mer Glaciale.

Le premier fort de traite y fut construit, en 1778, par le Canadien Joseph Frobisher pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Il l'établit à l'embouchure de la rivière Athabasca et le nomma fort Chippewayan; mais les Dènè l'appelèrent la Sauleraie (*Kkçay tçélè ke*). Aussitôt, la Compagnie de la Baie d'Hudson, rivale de la Compagnie canadienne, mais douée de moins d'initia-

tive, bâtit le fort Wedderburne sur un îlot qui avoisinait le fort Chippewayan. Il subsista jusqu'à la fusion des deux Compagnies, en 1821; après quoi, le fort Chippewayan fut reconstruit au lieu qu'il occupe actuellement, et le fort Wedderburne abandonné.

Il ne paraît pas que les Cris de Bois aient habité les bords du lac Athabasca depuis une époque reculée. En 1718, ils ne dépassaient pas l'Isle à la Crosse ou tout au plus le portage de la Loche. De leur côté, les Tchippewayans occupaient la rivière la Paix qu'ils nommaient rivière des Castors (*Tsa Dès*). Leurs tribus n'avaient pas achevé la traversée de la grande Cordillère des Montagnes Rocheuses, qui leur valut des coureurs de bois le surnom de *Montagnais*, que rien ne justifie plus aujourd'hui, puisque ces Indiens vivent en plaine.

A cette époque, les rivages du lac Athabasca et les forêts qui s'étendent entre ce lac et celui des Esclaves, étaient l'apanage d'une autre fraction de la nation *dènè*, que les Tchippewayans désignent sous l'épithète de *Kkpay tchuçé Ottinè*, ou gens qui vivent à l'abri des saules, probablement parce que c'était un peuple pêcheur et foncièrement riverain.

Les *Killistinok* ou *Hillinivok*, leurs voisins du Sud, méprisaient ces Dènè qu'ils taquinaient et poursuivaient avec acharnement. Aussi, ils s'en étaient fait exécrer à un tel point que, de nos jours encore, le nom des *Enna* ou ennemis (les Cris) est en horreur chez les populations dènè du Mackenzie et du grand lac des Ours.

Si les *Kkpay tchuçé Ottinè* eussent eu le caractère belliqueux des *Thi-lan Ottinè* de l'Isle à la Crosse, ils auraient repoussé les agressions des Cris et seraient

demeurés seuls possesseurs de ce territoire. Mais ces Dènè, doux et timides à l'excès, cédèrent devant leurs nouveaux ennemis; ils leur abandonnèrent les bords du lac Supérieur ou Athabasca, si riche en poisson, en gibier et en gros animaux de venaison, pour se replier sur le grand lac des Esclaves.

Les Cris poursuivirent les Gens des saules jusque sur ce dernier lac. Ils les attaquèrent et en firent un grand carnage dans deux archipels où ils s'étaient retirés. Un îlot du premier en a retenu le nom d'île aux Morts. L'autre archipel a gardé l'épithète d'îles où les Cris campèrent, *Enna-shelti ndu*.

Depuis cette époque, la fraction du peuple dènè qui s'était laissé battre et pourchasser par les *Hilliniwok*, porte le nom d'Esclaves, *Awokànak*, en cris. On les rencontre à partir de la rivière au Foin, à l'occident du grand lac des Esclaves, jusqu'au fort Bonne-Espérance.

Il est probable qu'à cette époque on comprenait sous le nom collectif d'Esclaves non seulement les *Etcha-Ottinè* ou Esclaves actuels, mais encore les Flancs-de-Chien et les Peaux-de-Lièvre; parce que ces trois tribus parlent à peu près le même dialecte et partagent la même réputation de timidité. Mais l'entière nation dènè était connue des Cris sous le nom de *Tchippewayànawok* ou Peaux-Pointues, à cause de la forme de leurs chlamydes de peau, munies de queues par devant et par derrière.

Maîtres du beau lac Athabasca et des eaux qui en sont tributaires, les *Hilliniwok* se virent en butte aux incursions des Dènè *Thi-lan Ottinè*, qui descendaient alors des Montagnes Rocheuses par la rivière la Paix, refoulés eux-mêmes par leurs frères, les Sécanais et les Castors, que pressaient les Porteurs de la Colombie-Britannique.

Aussi braves que ces assaillants, les Cristinaux soutinrent le choc, et il se fit de part et d'autre des prisonniers que l'on réduisit en esclavage. Mais les Cris ne cédèrent pas et gardèrent leurs positions sur le lac Athabasca.

Cependant les Anglais de la Baie d'Hudson venaient de construire le fort Prince of Walles à l'embouchure de la rivière Danoise [1] ou Missi-Nipiy, qui depuis a pris les noms de rivière Churchill ou aux Anglais. C'était en 1718. Ce fort fut bâti en pierre, la seule construction en maçonnerie dont on eût jamais entendu parler dans le Nord-Ouest. Cette particularité valut aux Anglais le nom de *Thé yé Ottinè* ou gens de la Maison de pierre, qu'ils portent encore parmi les Dènè.

Ce fort commerçait alors avec les Hoskys du littoral ou Esquimaux, les Swampees [2] ou Hilliné des Savanes, et les Cris ou Hilliné des bois dont je viens de parler. Il dut à une esclave tchippewayane de connaître la nation dènè. C'était une femme de la rivière la Paix nommée *Sha navéltthœr*, la Martre qui saute, suivant les uns, ou *Thé nanltthœr*, la Pierre qui branle, d'après les autres. Elle avait été enlevée par des Savanais et emmenée captive dans les parages de la baie d'Hudson.

Elle aperçut avec étonnement chez ses ravisseurs des ustensiles, des objets de toilette, des vêtements et des armes en fer qui étaient encore tout nouveaux pour elle. Les Savanais lui firent croire qu'ils les fabriquaient

1. Je ne m'explique cette épithète que parce que les *Danè* ou *Denè* furent pris, par les Anglais d'alors, pour les descendants des Danois ou Scandinaves qui avaient découvert le Groënland et le Vineland au IXe siècle. Ils auraient pu tout aussi bien en faire des enfants de *Dan*, puisque Mackenzie constata bientôt que ces Indiens étaient circoncis.

2. Savanais.

eux-mêmes, ce qui lui fit admirer la supériorité intellectuelle de ses nouveaux maîtres. Mais bientôt elle s'aperçut que les Enna faisaient du commerce et qu'ils se procuraient ces objets quelque part sur le bord de la mer, où personne ne se souciait de la conduire. Elle se convainquit même que les Savanais les obtenaient en échange de fourrures et de provisions de bouche qu'ils transportaient de ce côté.

Plusieurs années s'écoulèrent dans cette captivité. La femme dènè finit par apprendre l'algonquin et sut alors que les pourvoyeurs des Savanais appartenaient à une race blanche étrangère, mais amie des Peaux-Rouges, et qui unissait la générosité à la plus grande bienveillance.

Aussitôt la pauvre captive résolut de se sauver vers ce peuple doux et bon. Elle se munit indirectement de toutes les indications qui lui étaient nécessaires pour son voyage, et, un beau jour, elle s'échappa et se rendit au fort *Prince of Wales*.

Par le moyen de la langue billiné qui avait dans la factorerie des interprètes attitrés, elle put raconter son histoire aux Anglais et leur apprendre qu'elle appartenait à un peuple de l'intérieur nommé *Danè* (hommes), qui habitait bien loin dans le Nord-Ouest, le long d'une large rivière; qu'ayant été faite prisonnière par les Savanais, elle avait résolu de ne pas mourir loin des siens; qu'elle s'était confiée dans ce but à la générosité des Gens de la Maison de pierre, et les priait de vouloir bien lui fournir les moyens de retourner dans son pays. Elle assura les Anglais qu'elle déterminerait sans peine ses compatriotes à se mettre en rapport avec ses sauveurs, et, par ce moyen, procurerait à ces derniers de précieuses fourrures.

Ravis d'avoir une occasion d'agrandir le cercle de

leurs opérations commerciales sans qu'il leur en coûtât une expédition lointaine, et tout en faisant une œuvre méritoire, les Anglais de la baie d'Hudson pourvurent gratuitement *Sha-nareltthœr* d'une multitude de choses qui étaient à ses yeux un véritable trésor. Ils lui donnèrent un traîneau et des chiens de trait, trois vêtements complets en gros drap, une couverture de laine, un chaudron, une hache, un couteau, un battefeu, une lime, des silex et des colifichets. Puis ils lui mirent entre les mains un sauf-conduit qui la recommandait aux peuplades de race hilliné et défendait à celles-ci de l'inquiéter aucunement.

Après de longs jours de pérégrination et de recherches, la courageuse Tchippewayanne retrouva son pays et les Danè auxquels elle raconta ses aventures. Elle les décida sans peine à aller vendre de la viande et des fourrures aux Anglais, pour en obtenir des objets aussi curieux et aussi utiles que ceux qu'elle en avait reçus et qu'ils admiraient.

Ils firent mieux. S'étant assurés que dans les parages du fort *Prince of Walles* les steppes fourmillaient de rennes, une fraction considérable de leur petite nation se décida à aller demeurer dans le voisinage de la mer d'Hudson, autour des grands lacs Caribou, Northlined, Yash-Kay ou de la Neige blanche, et Doobaunt, où Hearne les trouva, en 1769. Il les nomme *Northern Indians;* mais leurs compatriotes leur donnèrent le même nom qu'aux Anglais : Gens de la Maison de pierre, et les Canadiens celui de Mangeurs de cariboux. Ils sont encore au nombre de 900.

L'établissement de Joseph Frobisher eut pour but et pour résultat de faire cesser les migrations des Dènè vers les rivages de la baie d'Hudson. Mais alors il devint

nécessaire aux Anglais de les aller trouver, ce qui détermina la fondation du fort Wedderburne par ces derniers.

En 1779, les Canadiens apportèrent la petite vérole sur les lacs Isle à la Crosse et Athabasca, comme ils l'avaient amenée à la Rivière Rouge. Cette horrible maladie, jusqu'alors inconnue aux Peaux-Rouges de ces régions, fit d'affreux ravages parmi les Dènè et les Hilliné. Les Cris, déjà acculés vers la partie méridionale du lac Athabasca par l'attitude martiale des Tchippewayans, en furent plus que décimés. Devenus moins nombreux que leurs anciens ennemis, ils firent la paix avec eux et en laissèrent le nom à la rivière des Castors sur laquelle elle fut conclue. Peu à peu ces Indiens ont abandonné Athabasca. En 1777, il y avait douze cents Cris autour du lac. En 1862, j'en vis encore trois cents. En 1879, il n'y en avait plus que 251 dans les deux districts réunis d'Athabasca et de la rivière la Paix; mais plus un seul au bord du lac.

Les Tchippewayans comptaient 900 habitants au fort d'Athabasca, en 1862. De nos jours, ils ne sont plus que 400. Mais un second fort construit sur le même lac, le fort Fond-du-Lac, reçoit la visite de 300 Mangeurs de cariboux des steppes de l'Est.

M. Jules Vinson, l'éminent linguiste, appelle les Dènè d'Athabasca *Athapaches*. Cette dénomination n'a aucune raison d'être. Les Athapaches sont inconnus dans le Nord-Ouest.

L'établissement de prêtres français que l'on voit au lac Athabasca, à un kilomètre du fort Chippewayan, date de 1847. Ses quatre premiers missionnaires sont tous devenus évêques. Il est des lieux fatidiques.

Toute la population du lac Athabasca est catholique dévouée.

Depuis que le gouvernement d'Ottawa s'est taillé quatre nouvelles provinces dans les territoires du Nord-Ouest, Athabasca a eu l'honneur de donner son nom à l'une d'elles; mais l'infortuné lac peut s'appliquer le vers si connu du poète : *Sic vos non vobis*, etc. En effet, la nouvelle province d'Athabasca ne comprend ni le lac ni la rivière de ce nom ! Elle se compose des anciens districts pelletiers du Petit lac de l'Esclave et de la rivière la Paix. Il eût été si simple pourtant d'appeler cette province *Peace River*, ou *Jasper*, ou *Dunregan*. Que diraient les Anglais si nous appelions *Seine* le département de l'Oise, par la seule raison que la Seine n'y passe point ? Nos bons voisins ont de ces traits de bizarrerie qui déroutent toutes les conjectures.

Je me demande maintenant comment ils nommeront la future province qui comprendra le lac et la rivière Athabasca, à moins que ce ne soit *Hearne*, *Frobisher* ou *Tchippewayan*.

On se préoccupe beaucoup de la colonisation du Nord-Ouest, et c'est avec raison. En 1867, si l'on s'en était tenu aux appréciations qui représentaient les prairies de l'Ouest comme un désert absolument impropre à la culture, le *Canadian Pacific Railroad* ne traverserait pas le continent, à l'heure qu'il est; 90.000 émigrants ne prendraient pas annuellement la route des nouvelles provinces d'Assiniboya, Alberta et Saskatchewan; et un syndicat ne se proposerait pas d'ouvrir cette voie au commerce avec la Chine et le Japon, c'est-à-dire à réaliser enfin les efforts vainement tentés pendant trois siècles par les explorateurs français et anglais. Ce commerce va enrichir le Canada et en faire une des premières puissances du monde.

Relativement à la province d'Athabasca (c'est-à-

dire de *Peace-River*), je me garderai bien de partager les vues pessimistes qui furent la sauvegarde des intérêts et des privilèges de l'ancienne Compagnie de la Baie d'Hudson. Il est vrai que, par la route fluviale que j'ai suivie pour me transporter jusqu'à Athabasca, je n'ai guère vu que des roches de fusion ou de la silice pure, matière impropre à produire autre chose que du verre. Ces terrains primaires ou dus au métamorphisme se perpétuent au delà du lac, vers le Nord-Ouest, jusqu'à l'extrémité des portages de la rivière des Rochers. Mais je suis convaincu que, immédiatement à côté de cette zone de roches cristallines, sont des terres éminemment propres à la culture. La vaste prairie qu'arrose la rivière la Paix offre, dit-on, une terre de premier choix.

Le lac Athabasca lui-même apporte avec lui la preuve de cette appréciation, en ce que toutes les dépressions du granit qui ont pu retenir des terres de sédiment sont excellentes et trouvent, dans l'abri et la réfraction des rochers, une chaleur qui rend la végétation plus prompte et plus vigoureuse qu'ailleurs. Je prends pour exemple la mission catholique du fort Chippewayan. Elle est parvenue à défricher et à mettre en culture 28 hectares de terre arable après les avoir dépouillés et purgés de leur vigoureuse végétation vierge. Dans ce champ exigu, elle récolte annuellement de 80 à 100 minots de blé, et de 30 à 50 minots d'orge qui, à l'Exposition du *Centenial*, de Philadelphie, en 1876, obtinrent une médaille d'argent du groupe IV, dont le diplôme occupe une place honorable dans le parloir de la mission.

Les pommes de terre rapportent annuellement à la même mission de 500 à 550 bushels, soit 192 hectoli-

tres. En outre on y récolte toute espèce de légumes et plusieurs variétés de fleurs d'Europe.

Depuis que M. Roderick Mac-Farlane, l'ancien *bourgeois* des Esquimaux, est chef du district Athabasca, le fort Chippewayan a été entièrement et magnifiquement reconstruit. Ce poste commercial est, sans contredit, le plus beau, le plus élégant et le mieux installé de tous ceux que j'ai vus dans le Nord-Ouest. Aperçu du lac, son apparence est celle d'un joli village des pays civilisés. L'œil, déjà habitué à la désolation et à la sauvagerie du désert, quelque pittoresque qu'il puisse être, est délicieusement surpris d'apercevoir les gracieux et nombreux bâtiments du fort, auxquels fait escorte une respectable rangée de blanches maisons, identiques de forme, de dimensions et de disposition. L'alignement se termine par une chapelle et un *parsonage* anglicans.

En 1879, pendant un séjour de trois mois que je fis au lac Athabasca, j'étudiai avec soin la question de la colonisation future de cette contrée qui formera bientôt une province nouvelle. Je parcourus les deltas des rivières la Biche et la Paix, et composai un rapport circonstancié de mes appréciations, sur la demande de la Société de géographie de Londres. Cette société daigna publier mon travail, en 1883, année où elle récompensa mes explorations géographiques et mes études ethnographiques, en me décernant le prix de Back, qu'aucun Français n'avait encore obtenu depuis sir Francis Garnier.

Je ne peux répéter ici ce que j'ai mentionné dans ce mémoire; mais ce que je ne puis m'empêcher de constater, c'est que la partie occidentale du lac Athabasca tend à se combler entièrement. C'est au point que, en

1879, j'ai circulé de partout *à pied*, en chassant l'outarde et l'oie sauvage, dans de vertes et immenses prairies que j'avais traversées *en barque* en 1862, en 1871, en 1873 et même en 1876 ! L'archipel gracieux d'îlots granitiques, qui m'apparaissait alors comme une flotte en panne dans une rade, avait été transformé par la sécheresse en forts détachés, du haut desquels on dominait de vertes pelouses et des plaines délicieuses, dans lesquelles serpentaient d'étroits canaux naturels, derniers vestiges des anciens courants sous-lacustres.

Ces prairies récentes n'attendaient plus que les soins du laboureur.

Les alentours du lac Mamawi depuis longtemps essorés, le long portage des Rats musqués, et celui non moins long des Canards, m'avaient présenté les mêmes îlots boisés, changés alors en buttes rocailleuses, éparses dans des plaines de sédiment. Dans dix ans, personne ne voudra croire à l'assertion que je consigne ici, lorsque toutes ces boues ravies à l'élément aqueux, affermies et couvertes d'une rapide et dense végétation de saules, d'aunes et de peupliers, constitueront de nouvelles et jeunes forêts.

De quelle richesse ne doit pas être un sol tout d'engrais, formé par les apports sédimentaires, de deux vastes rivières, et dans lequel il ne se rencontre pas seulement un caillou de la grosseur d'une noisette? Quels heureux propriétaires ne seront pas ceux qui s'établiront sur ce sol fécond qu'il suffira de gratter pour qu'il rapporte au centuple?

Un examen tant soit peu intelligent de toute cette zone constate donc que l'estuaire commun des rivières Athabasca et la Paix s'est comblé à quatre différentes époques, en avançant toujours davantage vers le nord-

est; ce qui ne peut avoir lieu que par la diminution sensible du volume de leurs eaux. Ce travail des rivières, qui a depuis longtemps cessé, en Europe, est, en Amérique, en pleine activité. Le dernier estuaire, à la formation duquel j'ai assisté, en 1879, et dont j'ai eu l'avantage de profiter pour mes évolutions cynégétiques, est demeuré émergé et étanche. M. Mac-Farlane m'écrivait, près de trois ans après, que ce desséchement qui lui paraissait étrange mais qui n'est, après tout, que très naturel, était une vraie calamité pour les Indiens du lac Athabasca, qui jadis faisaient leurs pêches les plus abondantes dans les mêmes lieux où l'on pourrait aujourd'hui cultiver des choux et du blé à discrétion.

Mes fréquentes excursions dans les deltas de la rivière la Paix, en 1879, me révélèrent le même phénomène sur une échelle immense. Ce fut avec un étonnement mêlé de plaisir que je parcourus ce gigantesque delta plus grand que notre Camargue, coupé de ruisseaux, diapré d'étangs et de lagunes laissés par la retraite du fleuve, et littéralement couvert des grands troncs d'une myriade d'arbres que les eaux y avaient jadis charriés et qu'elles y ont abandonnés en se retirant. Elles ont ainsi assuré pour longtemps, aux futurs cultivateurs de ces riches plaines, une belle provision de combustible. Des récoltes de premier choix pourraient être réalisées dans ces prairies et même tout le long de la rivière des Esclaves, à l'exception de la zone des Rapides; parce qu'il est bien clair que le terrain y est analogue. Dans les Rapides seuls reparaît le noyau planétaire ainsi que des amas de sable quartzeux que les eaux amoncelèrent jadis contre ce barrage naturel.

Voilà donc des terrains qui conviennent à l'homme civilisé et dont la culture modifiera le climat du pays. Et cependant, dans tout le district d'Athabasca uni à celui de la rivière la Paix, il n'y avait, en 1879, que 2.268 âmes, dont 57 Blancs, 150 Métis, 251 Cris et 1,810 Castors et Tchippewayans!

Les animaux comestibles et ceux à fourrure sont encore assez nombreux dans l'Athabasca, à l'exception du cerf-bossu ou *Wawaskisiw*. L'élan américain ou orignal s'y rencontre fréquemment aussi. Je n'ai jamais navigué sur la rivière Athabasca — ce qui m'est arrivé six fois, — sans apercevoir plusieurs de ces vilains animaux ensemble. L'ours noir frugivore y est également commun, ainsi que le lynx, la loutre, le castor et le musqwach. Au mois de juin 1879, je rencontrai deux chasseurs cris qui m'assurèrent avoir tué à eux deux, en trois mois, le long de ladite rivière, 200 castors, 25 élans dix-cors, 20 ours noirs et 5 cerfs-bossus. Quant aux lynx et aux ondatras, ils ne les avaient pas comptés. Comme je suis certain, par l'expérience que j'ai des Peaux-Rouges, qu'ils ont plus de propension à diminuer qu'à exagérer le résultat de leurs chasses, on peut juger par ces chiffres des hécatombes que ferait une population plus dense, et quelle quantité de ruminants et d'animaux à fourrure nourrit encore le district d'Athabasca.

Les Tchippewayans d'Athabasca sont des néophytes doués d'une grande foi, qu'ils doivent à l'innocence de leur vie, à leurs mœurs naturelles, à leur esprit de droiture et à un grand fonds de jugement. Mais cette foi n'exclut pas chez eux une originalité native. Je vis à Athabasca un vieillard nommé Pierre Dènè-gonouzié qui est le prototype des Indiens de cette trempe

bizarre. C'est une nature solide que le malheur n'a pu abattre, qui a vu le doigt de Dieu et le bon plaisir de la Providence en tout ce qui lui est arrivé de déplaisant, et dont la conduite fit le plus grand honneur au prêtre français, maintenant évêque d'Anemour et vicaire apostolique du Mackenzie, qui fut son instructeur et son guide avant de devenir son premier pasteur.

Au fond de ses bois ou au milieu des steppes, Dènè-gonouzié se faisait un plaisir de remplacer le missionnaire. Mû par sa foi et sa religion, il réunissait ses compatriotes, leur transvasait la dose d'instruction qu'il avait reçue, apprenait les prières à ceux qui ne les savaient pas, chantait des cantiques et, comme Tobie, ensevelissait ses frères quand ils venaient à mourir loin de la mission. Dans ce cas, il ne manquait pas d'asperger d'eau claire le corps et la fosse.

Cela fut rapporté au missionnaire qui en fit des remontrances à l'Indien :

— Pierrèh, lui dit-il, à quoi penses-tu donc quand tu arroses les défunts d'eau de rivière? Cette eau n'ayant pas été sanctifiée par les prières de l'Église, ne possède aucune vertu. Pourquoi t'en servir?

— *Och!* fit Dènè, parce que je n'en ai pas d'autre. On se sert de ce que l'on a *ikkèla.* D'ailleurs, écoute, voilà ce que je me dis : Dieu qui est mon père est si bon qu'il suppléera à la vertu qui manque à cette eau. Donc, en bénissant les défunts au nom de la Sainte Trinité, je ne manque pas d'ajouter : « Puissant bon, je n'ai point d'eau sainte pour en purifier le cadavre de mon frère, bénis donc celle-ci, elle en vaudra tout autant » *dessi la!*

Le missionnaire se mit à rire et le laissa faire.

Outre le livre de prières que Dènè-gonouzié avait

reçu gratuitement de son prêtre, il en avait aussi obtenu une sonnette qui lui servait à rassembler ses compatriotes pour la prière. Il s'était posé en catéchiste. Son grand âge, sa vie édifiante, et sa piété l'avaient fait accepter comme tel par la majorité des siens. M. H. Faraud se gardait bien de le destituer.

Cependant quelques sauvages un peu plus fiers refusaient d'obtempérer à ses invitations. Ils lui déniaient le droit de *faire son prêtre*, ainsi qu'ils s'exprimaient. On ne lui en reconnaissait ni la compétence ni l'autorité. Cela attristait Dènè-gonouzié. Un jour donc, étant à la mission, il s'en ouvrit à son pasteur.

— Je ne sais comment me faire respecter d'un tel et d'un tel, lui dit il. Ils ne me récompensent pas de mes efforts par une assistance assidue à mes instructions. Mais, vois, j'ai découvert un bon moyen : J'ai vu dans ta stalle une calotte qui y traîne depuis assez longtemps. Tu n'en fais rien, tu vas toujours tête nue; donne-la-moi. Si j'étais l'heureux possesseur de ce petit couvre-chef et que je m'en coiffasse lorsque je réunis mes frères pour la prière, nul ne résisterait à mon invitation ; parce qu'ils comprendraient que je suis autorisé par celui qui a porté et sanctifié cette calotte. *Eltthi adessi oulla ?*

Le petit vieux obtint ce qu'il désirait, et on le vit depuis, tel qu'un custode dévoué, largement tonsuré, son occiput pointu affublé de la sordide calotte, agiter sa sonnette et convoquer ses paroissiens. Qui aurait osé révoquer en doute l'autorité de Dènè-gonouzié ainsi calotté par son curé? Qui aurait pu suspecter l'orthodoxie d'une parole inspirée par cette tête monacale?

L'automne qui suivit mon passage à Athabasca, Dènè-gonouzié, avant de repartir pour ses forêts en

compagnie de sa vieille femme et de son neveu, dit au missionnaire en lui serrant la main :

— *Sé Tsaïn*, mon Père, ma femme est bien vieille, elle est borgne, elle n'a pas grand esprit et n'est plus bonne à grand'chose. J'ai grand'peur qu'elle ne meure cet hiver.

Il s'arrêta un instant comme s'il n'osait pas continuer. Puis il ajouta :

— A propos, si elle meurt, que ferai-je? Dois-je pleurer ou chanter des cantiques?

L'apostrophe était cocasse. Le missionnaire répondit :

— Je ne vois pas pourquoi tu chanterais. Prie et pleure à ton aise, en te résignant toutefois à la volonté de Dieu.

— *Och!* je suis déjà résigné d'avance, repartit l'original Indien, et, réflexions faites, je crois qu'il vaut mieux que je chante à son enterrement que de pleurer. Ma femme a vécu longtemps, c'est une bonne créature sans malice; je suis sûr qu'elle ira vers Dieu. Donc, je chanterai. Donne-moi vite un autre livre de prières, car le mien est tout usé *ikkèla*.

Pierre reçut ce livre destiné à servir aux funérailles de sa femme. Il s'en alla content, oublia son livre dans un coin et renvoya son neveu à la mission, trois jours après, pour le chercher, afin qu'il lui fût donné de chanter aux obsèques de sa vieille qui, entre parenthèses, a enterré son singulier mari.

Des traits d'originalité de ce calibre ne sont pas rares parmi les Dènè. Ils attestent une âme ingénue et un esprit candide, types bien rares de nos jours.

CHAPITRE VI

LE GRAND LAC DES MAMELLES OU DES ESCLAVES

La rivière la Paix — Indiens Sécanais. — Je saute le rapide des Noyés. — Le Métis centenaire Beaulieu. — Estuaire de la rivière des Esclaves. — Missionnaires commerçants. — Un ministre polygame et panthéiste — Le grand lac des Esclaves. — Arrivée au Rapide, ma destination provisoire.

En partant d'Athabasca, nous doublâmes la Tête-au-Chien, gros cap de granit rouge, traversâmes un cul-de-sac maintenant à sec, et nous engageâmes dans le courant rapide et étroit de la rivière des Rochers, continuation de la rivière Athabasca à sa sortie du lac.

A 4 heures de l'après-midi, nous doublions la dernière des bouches de la rivière la Paix ou des Castors et entrions dans la rivière des Esclaves. Est-il besoin de dire que les rivières Athabasca, la Biche, des Rochers, des Esclaves et Mackenzie ne sont qu'un seul et même cours d'eau qui change cinq fois de nom ?

Ce fut en 1790 que sir Alexander Mackenzie remonta la rivière la Paix, dont l'embouchure avait seulement été vue, en 1780, par Peter Pond. Par cette voie, il arriva jusqu'au Pacifique en descendant le fleuve Fraser qu'il découvrit également.

Quatre forts de traite sont en activité le long de ce

beau et large cours d'eau dont la vallée le cède peu en largeur à celle du Mackenzie. Ce sont le petit fort Rouge, les forts Vermillon, Dunvegan et Saint-John ou des Epinettes.

La source la plus méridionale de la Paix avoisine l'une des sources du Fraser. Sa source septentrionale est tout près de celle du fleuve Simpson, autre tributaire de l'océan Pacifique. Ces deux sources se trouvent sur le versant occidental des Montagnes Rocheuses. Le cours de la rivière la Paix est de 1,368 kilomètres. Sa vallée atteint de 6 à 800 pieds de profondeur dans une plaine de terrain crétacé et tertiaire, quelquefois arénacé et parsemé de blocs erratiques. Ce cours d'eau commence à geler de la fin d'octobre au 15 novembre; la débâcle y a lieu du 15 au 25 avril. Sa largeur varie de 800 à 1,000 mètres.

Le fort Saint-John est demeuré célèbre dans les fastes du Nord-Ouest par un massacre général des Blancs qu'y firent les Danè Sécanais ou *Thé-Kké-nè* [1]. Lorsque le Canadien Touranjeau, qui y amenait la malle d'Europe, atteignit ce poste, le sac venait d'en avoir lieu fort peu de temps auparavant. Il n'y trouva que des cadavres, n'osa pas pénétrer dans le fort et s'en retourna incontinent.

Ces Sécanais sont des sauvages à galbe hindou. Ils sont blancs, ont de très beaux yeux noirs, fendus en amande, grands et d'une limpidité tout orientale; le nez busqué, la bouche large et voluptueuse. Ils sont largement circoncis. Il y a de très beaux types d'hommes et de femmes parmi eux. Ces dernières portent un anneau dans le septum du nez à la manière des femmes tamoules et des Phéniciens antiques. Mais ces Danè

1. Contraction de *Thé* (rochers) *Kké* (dessus) *Ottiné* (habitants, gens). Littéralement : gens des montagnes.

sont très farouches et portés au libertinage. Leur complet isolement au milieu des Montagnes Rocheuses les fait redouter des Dènè, parce qu'ils ont un caractère dur, froid et sans pitié. Leur genre de vie est des plus misérables. Ils se passent de tentes, vivent en plein air dans des campements de branchages. Ils se contentent de sayons et de pantalons en peau d'arghali ou de bighorn, laine en dehors ou en dedans suivant la saison. Leurs couvertures sont en peaux de chèvre cousues, ce qui leur communique une forte odeur de bergerie, qui cependant est moins écœurante que celle des peaux d'élan boucanées que répandent les Tchippewayans.

J'en ai vu une centaine le long du Mackenzie, en 1878. Ce sont les moins francs et les plus sournois de tous les Dènè.

Les journées du 3 et 4 août furent employées à franchir les rapides de la rivière des Esclaves et à faire les portages qu'ils y déterminent. Il existe maintenant un chemin sur la rive gauche de ce cours d'eau qui permet aux voyageurs d'éviter tous les portages. Mais il n'a pas moins de dix à douze lieues. Je l'ai franchi par deux fois en 1879, et chaque fois j'ai été obligé d'y camper.

Quant aux portages, ils se trouvent sur la rive droite et sont au nombre de cinq : la Cassette, le Brûlé, les Embarras, la Montagne, et les Noyés. Je les ai franchis cinq fois. Ils sont suscités par la chaîne des collines aux Cariboux, continuation de la montagne de l'Ecorce. Le noyau planétaire s'y montre à nu dans les sites les plus sauvages et les plus grandioses à la fois. Une forêt de résineux et d'autres arbres revêt ces rochers aux couleurs vives, et ajoute à la beauté des chutes et des cascades.

Celles-ci sont en nombre si considérable qu'on remplirait un album dans ces dix ou douze lieues de rapides. La plus belle est celle de la Cassette. Elle tombe d'une hauteur de trente pieds dans un couloir étroit dont les parois parfaitement polies sont si droites qu'on les dirait taillées au ciseau. Le rapide des Embarras offre des sites ravissants. La rivière s'y précipite par plusieurs chenaux pour former une double cataracte d'une quinzaine de pieds d'élévation, au milieu d'un paysage enchanteur. Le bois y est si épais, les arbres si beaux et si gracieusement découpés, les porphyres y revêtent des couleurs si brillantes, que l'on ne pourrait désirer un plus beau séjour.

Malheureusement, c'est surtout ici que le vieux M. Sinclair protesterait contre mon admiration; car on n'y trouve pas seulement assez de terre pour faire pousser un navet.

Aux Noyés, je me passai la fantaisie de sauter le rapide dans ma barge. C'est une émotion que je ne saurais trop engager les touristes de se procurer, pourvu qu'ils soient doués de bons nerfs. L'onde écumante s'y précipite entre des murailles de siénite, comme une bave impure hors de la bouche d'un frénétique. Elle y a une furie indescriptible. Il s'y fait des mouvements de recrudescence et d'assoupissement, comme dans une chaudière qui bout. Ils ressemblent à des accès de fièvre. Au-dessus de ces abîmes, qui montent pour s'effondrer sans cesse, tournoient des pélicans à l'énorme envergure. On dirait les gnomes de ces déserts ou les génies des tempêtes. Ils ne se plaisent que dans le fracas, le tumulte et les rauques clameurs des flots.

Cependant la barque, entièrement allégée de sa charge, sauf quant au lest, commence par filer comme

une truite dans un goulet étroit au bout duquel elle rencontre le rocher. Alors elle oblique brusquement à bâbord et court à toute vitesse sur une nappe bouillonnante. Parvenue à l'extrémité de cette lice et au moment où elle semble devoir se briser contre une autre muraille de granit, un vigoureux coup de *sweep*, ramène la barque à tribord et la lance sur les déclivités d'un véritable escalier de granit où l'embarcation est emportée avec une vélocité qui donne le vertige. A droite et à gauche, d'énormes roches retardent la fuite des eaux en augmentant leur furie. Parvenue tout au bas de ce château d'eau naturel, un dernier coup de l'énorme aviron reporte de nouveau la nef à bâbord et la jette dans un vaste remou, où elle tournoie deux fois sur elle-même en perdant ainsi sa vitesse acquise. Aussitôt elle devient stationnaire et est poussée au rivage où on l'amarre.

Cette descente est une vraie montagne russe aqueuse, bordée de brisants et d'abîmes. Le trajet n'en dure que dix minutes ou guère plus ; mais pendant ce peu de temps je certifie que personne ne souffle mot, dans la barque, à l'exception du timonier qui donne ses ordres. Je n'ai jamais pensé qu'avec effroi à ce qui arriverait si l'un de ces commandements était mal exécuté. Si un bord sciait au lieu de ramer, ou nageait au lieu de scier, et surtout si le *balai* venait à se briser entre les mains du timonier.

Ce vaste rapide doit son nom néfaste des *Noyés* à une catastrophe de ce genre qui y arriva dans les temps anciens. Un commis de la Compagnie du Nord-Ouest se rendait au lac des Esclaves dans une grande pirogue montée par des Iroquois. Ces Indiens sont les meilleurs canotiers du Canada. Aucun danger ne les épouvante. Ils sont si adroits à diriger leurs frêles canots d'écorce

au milieu de ces cascades bouillonnantes que souvent, pour faire montre de leur sang-froid et de leur force, ils les arrêtent tout à coup sur la verge d'une chute, en plantant vigoureusement leurs avirons dans le fond.

Aux *Noyés*, le caractère périlleux des rapides n'étant pas encore connu de ces voyageurs, ils mirent pied à terre en haut des chutes, tandis que le commis s'en allait les reconnaître par terre. Il avait convenu avec ses gens que si la rivière lui paraissait navigable, il tirerait un coup de fusil au bas du rapide, comme un signal pour les avertir de venir à lui.

Elle lui sembla périlleuse à l'excès. Mais pendant qu'il s'en retournait vers ses Iroquois afin de les aider à faire portage, un volier de canards vint s'abattre dans un remou et l'officier tira sur ces oiseaux, oubliant qu'un coup de feu pouvait déterminer un malheur irréparable. Il ne s'en souvint qu'après coup. Il cria afin d'arrêter ses gens ; mais il était trop tard et lui trop loin. Les Iroquois partirent comme un trait et sans méfiance. Ils brisèrent leur pirogue parmi les récifs et trouvèrent la mort dans ces eaux fougueuses.

J'ignore comment le commis, cause involontaire de ce malheur, put continuer son voyage.

Le soir de ce même jour, nous allâmes bivouaquer à la rivière au Sel. C'est un cours d'eau impotable qui sort de la montagne des Cariboux. Le sel dont ses eaux sont saturées se dépose naturellement sur ses bords, où on le recueille en assez grande quantité pour en approvisionner tous les forts et toutes les missions du Nord.

Cette rivière était la propriété de l'homme qui la découvrit, un Métis français nommé Beaulieu, qui y avait défriché une pièce de terre et construit une jolie ferme ou il habitait avec plusieurs de ses enfants.

C'était l'un des plus anciens témoins des événements qui se sont passés dans le Nord. Son père, un Français, était coureur-de-bois au service de la Compagnie des Sioux. Il s'était fixé dans ces déserts reculés, sans que personne s'en doutât en Canada. Son fils, notre héros, qu'il avait eu d'une femme tchippewayanne, vit arriver, en 1780, le premier explorateur du grand lac des Esclaves, Peter Pond; puis, en 1789, sir Alexander Mackenzie. Son oncle, Jacques Beaulieu, servit d'interprète au premier de ces officiers de la Compagnie du Nord-Ouest. Lui-même, étant âgé de 18 ans, accompagna au grand lac des Ours un autre Mackenzie à titre de chasseur pourvoyeur. En 1825, il était interprète de sir John Franklin.

Choisi par les Couteaux-Jaunes pour être leur chef, Beaulieu devint la terreur des Flancs-de-Chien, des Esclaves et des Sécanais dont il tua une douzaine, dans les environs du fort Halkett. Ce sultan métis, sybarite du désert, issu de sang français mais élevé en vrai sauvage, eut trois femmes qui appartenaient aux trois races crise, dènè et métisse. Il a laissé des rejetons dans toutes les tribus qu'il a parcourues, sans compter dix enfants mariés, pères et mères de famille ou déjà aïeuls, qu'il avait avec lui.

En 1845, Beaulieu vit le premier missionnaire canadien, M. Thibeault, au portage de la Loche. La foi de son père, qui couvait dans son âme de sauvage, se réveilla. Il se convertit sérieusement, licencia ses deux femmes indiennes pour ne garder que la vieille Métisse à laquelle il demeura toujours fidèle. Il dota les autres et leur rendit les enfants qu'il en avait eus, afin qu'elles pussent en être nourries et supportées. Après quoi, le patriarche, ainsi qu'on appelait Beaulieu dans le pays,

se fixa à la rivière au Sel, dont il exploita les produits pour les revendre à la Compagnie d'Hudson. Ce sel, la culture de son champ, le lait de ses vaches, la pêche du corégone dans la rivière des Esclaves, et la chasse, suffirent amplement pour lui assurer ainsi qu'aux siens une existence facile. Il se livrait aussi avec fruit au commerce des pelleteries.

Quand je vis Beaulieu, en 1862, il était âgé de quatre-vingt-cinq ans, et cependant il chassait encore seul, il parcourait des centaines de lieues à pied, courant derrière ses chiens. Il est mort à l'âge de cent un ans et quelques jours, laissant derrière lui un beau-frère nommé Poitras presque aussi vieux que lui.

Le 8 août, nous entrâmes dans les bouches de la rivière des Esclaves. Le même phénomène que j'ai constaté au lac Athabasca se renouvelle ici. Par cinq ou six embouchures qui s'avancent chaque année dans le lac, la rivière des Esclaves charrie une prodigieuse quantité de matières sédimentaires tenues en dissolution dans ses eaux. On peut évaluer à 48,000 pieds cubes l'eau saturée de calcaire qui passe en un seul jour par ces bouches, et qui, en déposant ses apports journaliers, recule d'autant le rivage méridional du grand lac des Esclaves.

Là encore on distingue facilement la première embouchure de la rivière des Esclaves de celle qui, de nos jours, est considérée comme la branche mère. De hautes et grandes îles rocailleuses, peuplées d'arbres de haute futaie, la font assez reconnaître; tandis que le réseau de battures boueuses, couvertes de saulaies et de champs de roseaux, qui lui fait suite, n'est que le résultat des apports successifs et subséquents. Entre ce réseau d'un terrain déjà condensé et étanche, et le grand lac, s'éten-

dent des boues meubles, un bourbier fluctuant au gré des flots qui le recouvrent graduellement depuis un pouce d'eau jusqu'à une profondeur de plusieurs pieds. Malheur à la barque qui s'envaserait dans cette glu noire et visqueuse. Elle s'y empâterait comme ces innombrables *arrachis* que les courants y ont transportés et qui sont destinés à être transformés plus tard en houillères ou en fossiles, en s'inoculant, molécule par molécule, les matières calcaires si ténues que les eaux tiennent en dissolution et qui les ensevelissent peu à peu.

Nous naviguâmes en pleine eau entre la terre ferme et les îles *Indènè noué* ou des Bruyères, dans un chenal qui, l'année suivante, était tellement obstrué par la vase, qu'il me fut désormais impossible d'y passer avec une grosse pirogue d'écorce. Aujourd'hui ce chenal est converti en prairie naturelle, et l'une des îles aux Bruyères est devenue une presqu'île.

Il est plaisant et instructif d'assister ainsi au travail des éléments, et j'aime beaucoup cette assertion des sauvages, que *les pierres croissent et poussent, et que la terre monte*. Ils en sont tous les jours témoins. Mais que deviennent les eaux ?

Par une certaine similitude phonétique que des oreilles inhabiles ont perçue entre *indènè*, bruyère, et *dénii*, orignal, les îles aux Bruyères ne sont connues des Blancs aujourd'hui que sous le nom d'îles de l'Orignal, que je leur laisserai désormais. Il s'y trouve une mission catholique française que dirigeait alors un ancien garde-forestier devenu prêtre, l'excellent M. Emide Eynard, de Gap. C'était un homme du monde qui avait jadis mené à Paris la vie agitée des étudiants avant d'embrasser la croix de missionnaire. Cette âme ai-

mante, charitable et zélée n'avait d'autres défauts que sa myopie et son originalité. Il était très distrait et manquait de mémoire. En retour, il était doué d'un jugement des plus solides. Sa dernière distraction fut la cause de son trépas. Il trouva sa fin dans le lac Athabasca où il se noya accidentellement au mois d'août 1874.

Je trouvai M. Eynard à table, n'ayant pour tout menu que du poisson sec et fumé, à peine grillé, des pommes de terre en robe de chambre et du thé noir sans sucre. Ni pain, ni vin, ni viande, ni dessert d'aucune sorte. Il me pria de partager son dîner ; mais j'avoue que je fis les dents longues. Je ne pus avaler une seule bouchée de cette abominable mangeaille. Puis il m'accompagna au fort Résolution pour y aller chercher les *marchandises* qui venaient de lui arriver. Je souligne à dessein le mot marchandises.

On a reproché à certains missionnaires, entre autres aux Jésuites, de faire du commerce à l'étranger. C'est la vérité. M. Eynard faisait du commerce et votre serviteur, quelque stupéfait qu'il fût tout d'abord de cette découverte, en fit bientôt autant et plus, peu après, sans en concevoir le moindre scrupule. Tous les missionnaires en pays sauvages en sont réduits à cette humiliation, qu'ils soient catholiques ou protestants. Seulement ils n'en font pas plus que les prêtres de tous les pays civilisés. Ils se procurent moyennant finance les objets nécessaires à la vie ; et, comme l'argent est inconnu dans le Nord-Ouest, ils se voient obligés de faire des trocs en nature. Voilà tout le secret de ce commerce.

Nous troquons donc des pipes et du tabac, sauf votre respect, des mouchoirs, du ruban et des limes, de la

poudre et des balles, etc., contre de la viande, du poisson, de la graisse, des fruits, des peaux qui serviront à faire des souliers et des vêtements, plus quelques fourrures pour en doubler nos gants, nos bonnets et nos surtouts de voyage.

Ces exigences de notre position coûtent à la fierté du prêtre. Il lui répugne d'être débitant de tabac et marchands de vêtements confectionnés, de laisser le calice et la croix pour prendre la balance et le pied-de-roy; mais *il faut* qu'il s'y résigne, à moins qu'il n'ait un économe fidèle qui puisse le remplacer dans ces fonctions mercantiles, en sauvant sa dignité de ministre de la religion; ou bien qu'il puisse vivre sans manger.

Outre sa nourriture, que le missionnaire doit acheter par des échanges en nature, il lui est également nécessaire d'avoir un ou plusieurs serviteurs des deux sexes, qui logent chez lui et qui ne le serviront pas s'il ne les rétribue convenablement. De plus, il a des voyages à entreprendre pour la visite des malades, pour donner les exercices religieux dans des localités privées de prêtre; et ces pérégrinations exigent des guides et autres serviteurs indiens qu'il lui faut également payer.

Voilà pourquoi le missionnaire tient magasin chez lui. Voilà pourquoi il fait du commerce et s'entend, même avec l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson pour que son tarif ne soit ni au-dessous ni au-dessus de celui de cette société. S'il lui était inférieur, il provoquerait des récriminations de la part d'officiers traitants que le missionnaire a intérêt à ménager; parce qu'ils sont ses voisins et qu'il est souvent sous leur dépendance relative. Mais son tarif ne saurait être supérieur au leur; parce qu'il ne recevrait plus rien de ses ouailles, qui ne voudraient ni ne pourraient nourrir

leur pasteur gratuitement, ou même avec perte pour leurs intérêts mercantiles.

Les missions françaises du Nord-Ouest ressemblent donc à de petits forts où l'on voit, à côté de l'église qui est la construction principale, une maison d'habitation pour les missionnaires, des cases pour les serviteurs et leurs familles, un hangar à provisions, une poissonnière, et enfin et malheureusement l'inévitable *magasin* aux marchandises-monnaie.

Bien souvent même elles sont dotées d'un mât de pavillon où l'on arbore le drapeau de la France, qui est aussi celui de la partie française du Canada, à côté de l'étendard de la croix.

La nécessité où se trouvent les missionnaires de se livrer à cette espèce de commerce et à colporter toujours avec eux l'amont de marchandises nécessaire à subvenir à leurs dépenses, n'est pas le moindre désagrément de leur position. Elle les assimile, jusqu'à un certain point, aux négociants pelletiers anglais, bien que le prêtre se fasse un devoir de ne jamais traiter d'autres fourrures que celles qui lui sont strictement nécessaires pour son propre usage. L'Indien est judicieux, mais il est ignorant. Il ne juge des autres que par lui-même; et ce n'est qu'après de longues années de patience, de zèle et de charité, que le prêtre peut lui faire comprendre qu'il n'est point amené chez lui par l'amour du lucre, ni par le désir de se livrer à des spéculations commerciales : mais dans le seul but d'être utile à son âme, en se consacrant à son instruction et à sa sanctification.

Dans certaines localités, cette *traite*[1], obligatoire

1. Le commerce est appelé *traite*, en Canada.

pour sa subsistance, a été si onéreuse au prêtre et si mal interprétée par la population, que les missionnaires ont préféré s'adresser à la Compagnie d'Hudson pour recevoir d'elle leur *prêt* [1] quotidien, plutôt que de le demander aux sauvages moyennant cette rétribution en nature. Mais la Compagnie ne le peut pas toujours, quelque bien disposée qu'elle soit en faveur des missions.

Que le lecteur me pardonne ces détails. Ils étaient nécessaires à cause de la vitalité de cette question, et parce que les établissements de missionnaires, — qui ont été attaqués bien mal à propos par certaines gens mal informés, — sont tout ce que la France a conservé dans des pays qu'elle posséda jadis ; la seule chose qui puisse y entretenir son influence et y perpétuer son souvenir. Le temps n'est peut-être pas éloigné de nous où les descendants de ces Indiens que nous avons convertis à notre foi, ignoreront jusqu'au nom des apôtres français dont leurs ancêtres surent apprécier l'aménité, le courage et l'énergie.

Nous ne pûmes séjourner longtemps au fort Résolution. Le départ des barges devait avoir lieu le même jour. Elles devaient venir me prendre à l'île de l'Orignal dans la soirée. Mais, avant leur retour, le Révérend M.. mon compagnon de voyage depuis la Rivière Rouge et que le lecteur n'a sans doute pas oublié, se présenta à la mission Saint-Joseph.

— Je viens vous faire mes adieux, master Pètitott, me dit-il. Vous allez demeurer ici, paraît-il ?

— Mais non, monsieur lui répondis-je. Je vous demande pardon, je suis destiné au Mackenzie.

— Ah ! oh ! vous allez à la Grande-Rivière ! Je sup-

1. *Prêt*, la part de nourriture quotidienne d'un serviteur.

posais que vous n'iriez pas plus loin qu'ici, et j'étais venu pour vous donner la main, en vous exprimant tout le plaisir que j'ai eu en votre compagnie, pendant le voyage.

— Je suis touché de votre politesse et vous remercie de votre visite, *sir*. Cependant, en allant plus loin, j'espère que je ne contrarierai pas vos plans. Pourrais-je savoir où vous vous rendez ?

— Au fort des Liards, sur la rivière des Montagnes, dit-il.

— Ah ! très bien. J'ai entendu dire que M. Lallongé, un de mes confrères, doit y accompagner Votre Révérence. Il aura la satisfaction de faire route avec un aimable compagnon.

La figure du ministre s'allongea un peu et se rembrunit. Il reprit :

— Vous descendez donc au fort Bonne-Espérance comme vous me le disiez, master Pètitott ? On m'a annoncé que vous aviez reçu contre-ordre, à Athabasca.

— Il paraît, par le fait, que M. Grollier, mon confrère, est bien rétabli et qu'il n'entend pas du tout quitter le fort Bonne-Espérance, auquel je suis et demeure destiné. Mais, en attendant que les événements se dessinent, j'ai reçu ordre, à Athabasca, de m'arrêter au premier rapide du fleuve Mackenzie, afin d'y aider d'autres collègues à fonder une nouvelle mission qui est destinée à devenir le futur évêché de ce district.

— *Indeed ? Aoh !..... well, then.*

Puis, comme contrarié par cette autre nouvelle qui semblait renverser ses projets, le ministre changea de conversation, et la reporta sur la scène pénible dont nous avions été témoins le long de la *Wissé-Gamiw Sipiy*.

—Moïse n'avait pas tort, dit-il, d'approuver le divorce,

tout en le soumettant à des lois restrictives. Cette scène odieuse ne le prouve que trop. *How shoking it was!*

— Vous m'étonnez, *sir*, répliquai-je. N'avez-vous pas lu ce que dit Jésus-Christ touchant cette question : « Que celui qui divorce commet un adultère; et que celui qui épouse une personne divorcée est également adultère? » Moïse n'avait toléré cet abus chez les Hébreux qu'à cause de la dureté de leur cœur.

— Que pensez-vous de la polygamie? continua-t-il sans insister. Et comment vous proposez-vous de vous conduire vis-à-vis des polygames?

— Je n'en pense ni plus ni moins que tout bon chrétien, lui dis-je; à savoir que la polygamie ne saurait être tolérée en aucune façon. Lisez donc l'Évangile.

— Eh bien! pour moi, continua sa Révérence, je ne me sens point capable de blâmer sur ces deux points les malheureux sauvages (*the pitiable Indians*), soit qu'ils se séparent de leurs femmes, soit qu'ils en prennent plusieurs; parce que tel est l'exemple que nous ont donné les patriarches Abraham, Jacob, Moïse, David et autres, qui furent tous polygames et divorcèrent avec certaines de leurs femmes. Ce qui était licite alors ne saurait être devenu criminel de nos jours.

Je me mis à rire.

— Vous êtes donc juif, *sir*, m'écriai-je et vous venez ici pour faire des juifs? Libre à vous. Mais nous, missionnaires catholiques, nous nous honorons du titre de chrétiens, et, comme tels, nous ne connaissons qu'une loi: la loi de grâce prêchée par Jésus-Christ, qui confirme la force obligatoire du Décalogue tout en nous affranchissant de ce qu'il y avait de trop grossier et charnel dans la loi mosaïque. Je suis vraiment peiné de voir que vous n'ayez pas mieux compris la

religion chrétienne avant de l'enseigner aux Indiens.

Le malheureux prédicant ! Je ne le savais que trop qu'il n'avait que des opinions et point de foi. En fait de philosophie et de théologie, il ne connaissait que l'éclectisme de Victor Cousin qu'il citait en toutes rencontres et portait aux nues, en affectant d'apprécier ce qu'il appelait « ses idées si profondes et si consolantes ». un panthéisme mitigé !

Nous avions déjà eu plus d'une occasion de nous convaincre, Grouard et moi, que comme *teacher of christianity*, cet homme était une nullité. N'ayant pas la foi, il ne pouvait la communiquer à autrui. Mais il possédait un lot qui est plus opposé que cette absence de convictions à la réussite d'un apôtre : il avait une bonne dose de sottise, et c'est ce qui excusait le pauvre diable.

Il nous débitait quelquefois les niaiseries les plus extraordinaires pour un homme de son caractère. Un jour de pluie, au lac des Bois, pendant que nous recevions sur le dos en grelottant, Grouard et moi, les douches célestes, le R^d M. se prélassait dans un waterproof, par dessus lequel il élevait et étendait avec vanité le parachute de son large parapluie. Il s'avança vers nous avec un sourire protecteur sur les lèvres, et faisant la roue dans ses bottes et son macfarlane de gutta-percha, comme si ces vêtements eussent ajouté à ses mérites personnels :

— « *How can you thinks*, nous dit-il, comment voulez-vous que les misérables sauvages puissent résister à l'éloquence d'un homme vêtu d'un costume aussi beau que celui ci (*in so fine a suit of beautiful clothes*)? avec bottes imperméables, *water-proof* et une *ombrella* comme celle que je tiens à la main ? Ces choses sont trop extraordinaires pour qu'elles ne donnent

pas à celui qui les possède une autorité invincible.

J'avais failli l'écraser du poids de mon jeune mépris, et G. lui avait ri au nez en lui débitant quelque facétie dont j'ai perdu la mémoire.

Dans l'occasion présente, il manifestait une absence complète de principes et de prudence, un cynisme révoltant pour un ministre du *pur Evangile*. Cependant il parut vouloir effacer la mauvaise impression qu'il m'avait causée, et ne se retira qu'après m'avoir adressé quelques banales flatteries.

Cet infortuné Métis dont le zèle se mesurait à l'année, et qui venait de passer un contrat pour quatre ans de ministère avec son évêque, à la Rivière-Rouge, n'alla point au fort des Liards, ainsi qu'il me l'avait annoncé. Dès qu'il vit que M. Lallongé, mon confrère, devait l'y accompagner, il l'y laissa aller seul, et prit son vol vers l'Amérique Russe où le fort Youkon le reçut. Mais il eut le déplaisir d'y être accompagné par un autre missionnaire catholique, M. Seguin. L'année suivante, j'appris qu'il avait baptisé *Sawiya*, chef redouté des *Kouchi Kouttchin* ou Gens Géants, en lui laissant ses *cinq femmes!*

Ces faits demandent à être connus, afin que l'on sache bien à quel prix et moyennant quels accrocs faits à la morale évangélique, les malheureux ministres protestants opèrent des conquêtes.

Je n'ai jamais compris la panique que la présence de ce Révérend fit éprouver au prélat qui dirigeait alors par intérim nos établissements du Mackenzie. Il aurait dû lui suffire d'une conversation comme celle que je viens de rapporter pour ne pas plus se soucier de ce pauvre homme que du plus inoffensif des commis. C'était lui faire beaucoup trop d'honneur que de bouleverser tout l'ordre établi dans le Mackenzie, pour le faire suivre

par d'anciens missionnaires, en donnant à croire aux populations que ce ministre anglican était un homme terrible dont l'éloquence pouvait être redoutable pour la vérité.

Il ne lui fit jamais aucun mal parce qu'il ne fut jamais écouté par des gens de bien.

Le vrai nom du grand lac des Esclaves, en langue dènè, est *Tthou tpoué* ou lac des Mamelles, qu'il doit à la disposition de deux vastes baies orientales qui ressemblent à de vastes poches enflées. Les dimensions exactes de cette mer intérieure ne sont pas encore bien connues. Il est probable que les cartes anglaises la font plus longue qu'elle n'est en réalité. Elles lui assignent 515 kilomètres de l'est à l'ouest sur 171 du sud au nord, et 48 kilomètres pour plus petit diamètre. On lui donne 270 pieds d'altitude au dessus de la mer Glaciale et 330 au-dessous du lac Athabasca; ce qui, à mon avis, est exagéré. Sa distance de ce dernier lac est de 386 kil. 160 mètres; près de 97 lieues.

Peter Pond visita, le premier, le grand lac des Esclaves, en 1780, et y traita avec les Indiens sur la Grande-Ile, à la sortie du fleuve Mackenzie, son déversoir. Mais, en 1772, la partie sud-est du lac avait déjà été découverte par Samuel Hearne, qui l'atteignit par la rivière des Poissons-Bleus (*Tsétiné*) et des Rochers (*Thou-bandéssè*). En 1789, sir Alexander Mackenzie le traversa de nouveau en se rendant à la mer Glaciale.

Ses productions sont les mêmes que celles du lac Athabasca. Sur son rivage méridional on trouve des sources sulfureuses qui ne sont point salées; sur le septentrional, des sources de pisasphalte propre à la fabrication du brai. La partie septentrionale est complètement stérile et couverte de roches cristallines;

mais les terres du sud sont aptes à la culture et se composent d'alluvions.

On compte 483 kilomètres entre le fort Résolution et le fort Simpson, chef-lieu du Mackenzie. Mais je ne devais pas me rendre jusque-là. Après avoir traversé toute la partie occidentale du grand lac des Esclaves, je pénétrai dans le beau fleuve *Naotcha-Kotchô* ou Mackenzie, et m'arrêtai au bas de son premier rapide, une simple accélération du courant, à 225 kilomètres du fort Résolution, et 64 kilomètres du fort Big-Island. Ce fut le *terminus* de mes voyages cette année-là. Certes, c'était bien suffisant pour un début 3,180 lieues françaises depuis Marseille!

Ce lieu se nomme *Théba bé trou çallén*, le Rapide dont les eaux se précipitent; un nom plus pompeux que le site ne le comporte. Le Mackenzie y mérite à peine le nom de fleuve. Le courant y est fort, mais il s'étend sur des espaces immenses que de longues îles divisent en une multitude de chenaux; après avoir formé un grand archipel en manière de labyrinthe, il se calme de nouveau à la rencontre de la rivière *Kkray-ra* ou des Saules, qui vient de l'est, pour constituer un nouveau lac qui a d'abord une forme triangulaire, puis, s'allonge en un beau et paisible bassin. Ce n'est qu'à l'extrémité de cette autre expansion que le *Naotcha* se décide enfin à prendre une allure vagabonde, pour ne plus s'arrêter qu'à la pointe Séparation, c'est-à-dire à son delta inférieur.

J'arrivai le 11 août 1862 au Rapide, site sauvage et dépourvu de beautés. J'y trouvai deux missionnaires, MM. Lallongé et Boisramé, qui depuis plus d'un mois s'y échinaient à faire le vide dans la forêt, avec l'aide de deux jeunes Indiens mariés. M. Lallongé, averti *ex-*

abrupto qu'il devait se rendre incontinent au fort des Liards pour y suivre le ministre, n'eut que le temps de faire un petit paquet de quelques hardes, et de prendre ma place dans la barque qui m'avait amené.

Les adieux furent d'autant plus sommaires que la connaissance n'avait pas même eu le temps de se faire.

Après un voyage qui m'avait constamment tenu en haleine pendant 133 jours, durant lesquels j'avais couché 72 fois sur la terre nue, j'éprouvais le besoin d'un peu de repos, du confort d'une bonne maison et surtout d'un bon lit. Au lieu de ces avantages, j'avais au sommet d'un rivage haut de quinze à vingt pieds, dont l'emplacement avait été ravi à la forêt qui nous entourait, une simple tente de toile semblable à la mienne, placée entre une croix de bois et un échafaud auquel pendaient tristement par la queue, au-dessus d'un petit feu de bois vert, de gros poissons blancs éventrés.

C'était mon nouveau domicile sous l'étoile polaire, celui qu'occupait déjà le missionnaire qui devait être mon compagnon pour quelque temps.

Un peu plus loin on voyait surgir une loge pointue, en peaux enfumées, qui était le logis de nos deux serviteurs, le Beau-Chemin et Tsinnayiné (l'orphelin), deux sauvages du grand lac des Esclaves, venus en ce lieu pour abattre des sapins et construire deux ou trois cabanes d'hivernement pour les missionnaires.

Notre seule consolation dans cet isolement c'était qu'en amont du Rapide, à seize lieues de chez nous, nous avions des voisins au fort Big-Island. Dans un cas urgent nous aurions pu avoir recours à eux !

Tout autour de nous, aussi bien sur la terre ferme que sur l'archipel qui nous entourait, on n'apercevait

qu'une épaisse et noire forêt de sapins, pleine de silence, de mystère et d'épouvantements pour quiconque n'est point accoutumé à faire des bois sa résidence ordinaire.

Après avoir admiré tant de belles campagnes, tant de sites agrestes et pittoresques dans leur sauvagerie, le Rapide ne m'offrit qu'un séjour misérable, rempli d'une mélancolie profonde. Fort heureusement que je n'étais destiné à y demeurer que sept mois, et, pendant ce laps de temps, je pus faire par deux fois le voyage du fort Résolution ; mais il ne devait m'être donné de voir le fort Bonne-Espérance et les terres arctiques que deux ans après.

CHAPITRE VII

COMMENCEMENTS DE MA VIE DE ROBINSON.

Un établissement dans la forêt. — Maisons à têtes-de-chien. — Le dévouement aux prises avec l'inhabileté. — Nos serviteurs. — Corbeaux et pies. — Nos constructions. — Arrivée de l'administrateur du Rapide. — Vanité des sauvages. — Camouflets et avanies. — On nous coupe l'herbe sous les pieds. — Départ pour l'île de l'Orignal.

M. Lallongé parti avec la barque qui m'avait amené, je me trouvai en face d'un travail neuf pour mon inexpérience : la construction d'un grand établissement, jointe au manque de moyens matériels pour la mener à bonne fin. Pour la première fois je sentais en moi une incapacité et une impuissance natives pour la besogne qui m'était dévolue. Ne devient pas charpentier qui veut. Tout le monde n'a pas le goût de la hache et la délectation du rabot. Aurais-je su manier ces outils, qu'aurais-je pu sans la moindre notion d'une construction à l'américaine, seul genre de demeures que nous pussions nous permettre d'élever avant l'hiver?

La vue seule d'une de ces baraques décèle le génie du peuple qui les inventa. Et pourtant il n'est pas nécessaire pour cela de sortir de l'École polytechnique ou forestière. On les construit comme un bûcher. Empilez

en quadrilatère des troncs d'arbres bruts ou décortiqués, mais coupés d'égale longueur. Fixez-les les uns sur les autres avec des goujons ou au moyen de poteaux à rainures placés aux quatre angles du rustique édifice; unissez-les en queue d'aronde comme les angles d'un coffre, ou en têtes de chien : peu importe. Ce dernier mode est cependant le plus simple; c'est celui que nous avions adopté pour les constructions présentes. C'est un genre de bâtisses qui convient aux débutants et aux gens pressés. A cette fin, on pratique à coups de hache vers l'extrémité de chaque boulin une encoche qui s'emboîte dans le boulin inférieur, et une autre qui reçoit le boulin supérieur. Il en résulte deux mains jointes. Ainsi de suite jusqu'aux sablières taillées en biseau, qui reçoivent les perches alignées formant la toiture. Celle-ci est rapide afin que la neige et la pluie ne s'infiltrent pas à travers. Deux pignons supportent un faîte ou frème sur lequel repose l'extrémité supérieure des perches de couverture.

On enduit le tout de torchis et d'une couche de terre glaise; puis, quand ce bousillage est sec, on bouche les fentes et les interstices en badigeonnant la maison au lait de chaux, au tuf détrempé ou avec des cendres tamisées.

Le toit se couvre de terre battue, mêlée à de la paille hachée. On y superpose de grandes plaques d'écorce de sapin fraîchement arrachées, que l'on imbrique comme des tuiles, et que l'on fixe par des lattes cloués ou des pièces de bois formant pesées.

On obtient ainsi une espèce de grand coffre en bois brut, dans lequel on taille porte et fenêtres à grands coups de gaudendard.

Tout cela est très amusant à faire, mais encore plus

à imaginer. Cela sent le Robinson. On éprouve ensuite une véritable satisfaction à loger dans un gîte que l'on doit à sa propre industrie, fût-ce une cabane. Jean Goujon ne devait pas être plus fier des palais qu'il édifia.

Mais pour trouver ce plaisir dans la construction d'une maison, fût-elle à l'américaine, il aurait fallu au moins jouir d'une nourriture substantielle, avoir des aides dévoués, et posséder quelques notions du métier. Or, M. Boisramé et moi manquions de ces trois choses. Je fis donc, pour ma part, un mauvais charpentier; si mauvais, que mon excellent compagnon, qui du moins avait déjà la pratique de la hache, ne voulut accepter de moi d'autre service que celui de mettre les murs d'aplomb et de scier l'extrémité des boulins. Ma hache s'était vue condamnée à ne bûcher que du bois de chauffage qu'il m'était permis de martyriser à mon aise. Il faut un apprentissage à tout.

Pour la première fois, je souffrais de ma condition de Mangeur de lard. On avait beau me dire : « Prenez patience, cela viendra, le métier entrera. » Je savais que cela ne viendrait pas, parce que je ne me sentais aucune espèce d'attraction vers la bisaiguë et l'herminette. Je n'en rougissais pas moins de n'être bon qu'à écrire, dessiner et étudier le tchippewayan. Plus que jamais, il me semblait que ma place eût été de suivre le ministre M. n'importe où, afin de lui tenir tête, puisque on le croyait redoutable. Dieu m'avait doué d'une mémoire heureuse et de quelque capacité pour les langues indiennes. Je sentais qu'en peu de mois je serais apte à me débrouiller seul avec les indigènes. Ce n'était que de ce côté-là que j'espérais pouvoir rendre service à l'œuvre commune.

Dès mon arrivée au portage de la Loche, j'avais

entrepris la composition d'un dictionnaire français-dènè que je poursuivais avec ardeur. Je ne manquais jamais une occasion de l'enrichir de toutes les locutions que j'entendais. Dans le Nord-Ouest à cette époque, il n'y avait encore ni dictionnaire ni grammaire en quelque langue que ce fût. Ce travail ne pouvait donc être que profitable à mes collègues et honorable pour moi. J'avoue que je m'y sentais beaucoup plus d'inclination que pour les métiers de bûcheron et de bousilleur. Mais la Providence — à l'enseigne de laquelle j'avais été placé, — ne me permit pas de m'exercer si tôt dans la sphère vers laquelle m'entraînaient mes goûts et mes aptitudes. Elle voulait auparavant me faire passer par une série d'épreuves, de labeurs et de sacrifices qui fussent comme l'initiation à la vie d'homme du Nord, et le meilleur des apprentissages.

Toutefois, celui qui supportait incontestablement le plus gros lot de ces déboires était mon confrère M. Boisramé. Ce missionnaire manceau que nous appelions plus simplement et plus cordialement : Mon frère! parce qu'il était laïque, n'était guère habile.

J'ai déjà dit qu'il n'était pas même charpentier. Il était sellier, de son métier. Mais il était doué de ce qui fait les ouvriers en toutes choses et les habiles : une bonne volonté capable de tout entreprendre, une énergie de fer susceptible de le faire réussir en tout, plus le goût et la passion du travail. Il avait deux ans de séjour dans le Nord ; il savait cultiver la terre, pêcher, bûcher du bois et faire la cuisine. Comme cuisinier surtout, il valait un cordon bleu. Des Anglais l'avaient tenté en vain par des offres réduisantes. Avec ces cinq talents il avait entrepris de bâtir de toutes pièces non

pas un gâteau de Savoie, ce en quoi il excellait, mais un établissement capable de faire honneur à la France et à la religion, sur l'emplacement le plus impropre et le plus ingrat que l'on eût pu choisir.

Il y réussit.

Un chenal assez étroit du Mackenzie nous séparait d'une île qui devait nous fournir le bois de charpente. Mais quand ce chenal fut congelé, il se trouva si obstrué de glaces raboteuses que c'était merveille. Rien d'étonnant cependant, puisqu'il était occupé par le Rapide même. Aussi les courriers n'y passaient-ils jamais. Leur route ordinaire la plus directe était un des chenaux occidentaux, celui où nous aurions dû nous établir.

Nos derrières étaient obstrués par un marécage au milieu duquel s'élevait un *brûlé*, c'est-à-dire une forêt incendiée. Il ne s'y trouvait aucun terrain découvert, immédiatement prêt à être défriché. Il avait fallu le disputer pouce par pouce à la forêt. Depuis le 3 juillet, MM. Lallongé et Boisramé étaient parvenus à déblayer un emplacement de 150 mètres de long sur une profondeur de 100 mètres. Au moyen de la sape ils l'avaient entièrement débarrassé du sous-bois qui borde le fleuve, entre les grèves graveleuses et la forêt de résineux qui occupe l'intérieur. Mais les souches de ces petits arbres, tels que saules, bouleaux, aunes et trembles, nous meurtrissaient les pieds. Les abatis étaient restés sur place, ce terrain était encore à nettoyer et à niveler. Il y avait trois caves et des fosses d'aisance à creuser.

Naturellement, ce fut le lot qui m'échut comme étant le moins difficile.

Les pièces de bois destinées aux *log-houses* auxquelles travaillait mon compagnon étaient coupées. Bois-

ramé et l'un des sauvages les amenaient à dos du fond du brûlé, escortés d'un essaim de maringouins chargés de stimuler leur courage, et d'une nuée de *brûlots* ou moustiques qui avaient la mission d'exercer leur patience. Je ne parle pas du charbon qui les mâchurait au point de les transformer en nègres.

A la vérité, nous avions deux aides plus forts et plus habiles que nous dans le maniement de la hache. Le Tchippewayan Beau-Chemin était un excellent travailleur quand on le flattait et qu'il était dans ses bons moments. Il était baptisé depuis peu et marié à une Métisse anglo-esclave nommée Marianne Wentzel, fille naturelle d'un commis de la Compagnie du Nord-Ouest, élevée en sauvagesse dans les bois et qui, heureusement pour mon inexpérience, jargonnait assez de français pour faire la conversation avec moi et me donner quelques leçons de langue.

Elle tenait ce français d'un Canadien nommé Charbonneau, qui avait été le mari de sa mère et qui l'avait élevée.

Tsinnayiné, l'autre engagé, était un Couteau-Jaune encore infidèle, un franc vaurien, cynique, brutal et colère, que sa conduite indigne envers sa femme nous força de congédier tout à fait avant qu'un an se fût écoulé.

Il avait la charge de la pêche, notre unique moyen d'existence, et s'en prévalait d'autant plus qu'il n'y avait dans notre tente, en fait de victuailles, qu'un reste de lard et de pémican que j'avais rapporté de mon voyage, plus cinq livres de farine et une livre de beurre rance.

Vous figurez-vous ces trois hommes travaillant du matin au soir à abattre des sapins, à les débiter en boulins, à les transporter sur leurs épaules, sans autre

pitance que du poisson bouilli sans sel, ou rôti devant le feu sans friture; et n'ayant pour toute boisson que de l'eau du fleuve ou tout au plus du thé noir sans sucre?

Le 14 août, Boisramé n'avait encore placé que les premières assises de boulins à la première bâtisse, que déjà il se sentait épuisé par ce régime débilitant.

Sous prétexte que le poisson ne lui donnait point de forces, ce qui, par le fait, était une excellente raison, Beau-Chemin se croisait les bras, sans regard pour notre misère ni pour l'hiver qui s'avançait à grands pas. Et quand le pauvre catéchiste essayait de stimuler le courage de l'Indien, celui-ci le traitait de crapaud, de chien et de méchant ours : *Ttsalé, l'in, sas stini lanetté!*

Ah! vous vous imaginiez que les néophytes sont de petits saints? Cela est bon dans les légendes dorées. Les Indiens convertis, à part leur foi qui est vive, sont ce qu'est la généralité des mortels. Il y a des exceptions, mais ici comme en tout elles confirment la règle.

La besogne que B. me voyait entreprendre avec plus de plaisir était la cueillette des airelles bleues et rouges, des groseilles, des framboises, des amélanches et des fruits de rosier. Oui, des gratte-culs. Ces petits péponides ne sont pas à dédaigner dans le Nord-Ouest où les fruits font absolument défaut. Ils tiennent la place de la pomme et ont une saveur comparable à celle de la jujube. On fait de la compote de gratte-culs que ne désavouerait pas un gourmet. Pourquoi pas? Les Canadiens font bien des confitures de carotte, de tomate et de citrouille!

Quoi qu'il en soit des indiscutables propriétés de l'églantine comestible (*rosa esculenta*), Boisramé se réservait d'en faire de la confiture et, en attendant, ce fruit, comme tant d'autres baies, nous tenait lieu de

dessert. Quant aux raisins d'ours ou attocats, nous les conservions sans les faire cuire, pour en assaisonner plus tard nos ragoûts en guise de câpres.

J'avais un fusil de chasse. Dans les moments libres, je me passais la satisfaction de faire le coup de feu, le long du chenal dormant qui flanquait le nord de notre propriété, et qui était en train de s'obturer à sa partie inférieure. Quand nos deux sauvages m'en laissaient la possibilité, j'y tuais quelques macareux à tête rouge et à oreilles blanches, quelques sarcelles vertes. Bouillis ou rôtis, ces oiseaux étaient trouvés excellents par le bon frère, qui commençait à ne plus pouvoir digérer le poisson bouilli.

Nos aides étaient de grands enfants contre lesquels mon compagnon s'élevait sans cesse bien inutilement. A titre d'ancien soldat il prétendait que leurs jeux lui rappelaient trop les allures d'une certaine classe de gens qui ne mettent pas la main au bénitier. Pour moi, ils me paraissaient simples et sans malice. Ils m'amusaient trop pour que je me fâchasse. Capricieux, jaloux et taquins, ils se jouaient ensemble, maris et femmes, avec autant de grâce et de désinvolture, à défaut de dignité matrimoniale, que des petits chiens ou de jeunes chats, et avec les mêmes cabrioles.

C'était surtout les cabrioles féminines qui provoquaient l'indignation du pauvre frère. On les voyait se poursuivre en riant aux éclats, se saisir, lutter, se renverser, rouler ensemble dans l'herbe dessus, dessous; puis, tout d'un coup, minouche lançait la patte et égratignait le matou, qui ripostait par un amical coup de poing sur le visage. On se relevait en colère, houspillé, froissé, l'œil au beurre noir, en se montrant réciproquement le poing et la griffe.

C'était là les spectacles gratuits que nos aimables voisins de tente nous donnaient journellement pendant leurs heures de récréation. A la prière de B. je m'en étais quelquefois mêlé, m'interposant malencontreusement entre mari et femme, pour remontrer l'inconvenance de cette gymnastique à des époux âgés de vingt printemps. Je m'en revins chaque fois de leur *nipàti* avec la ferme résolution de laisser jouer à leur guise Isaac et Rébecca, sans plus me permettre d'interférer.

A part deux ou trois sauvages *Étcha Ottinè*, nous n'eûmes d'autres visiteurs dans ce désert que les corbeaux et les pies, auxquels nous faisions tous une guerre d'extermination. Les pies coupaient la queue des poissons suspendus à notre *boucau*, et les faisaient tomber dans le feu d'où nos chiens les retiraient et les croquaient. Les corbeaux salissaient tout de leurs ordures: ils nous volaient de mille manières, puis nous étourdissaient de leurs croassements d'allégresse. Ils étaient devenus d'une familiarité si inquiétante qu'ils disputaient à nos chiens leur pâture. Quand nous mangions, ils venaient saisir les arêtes de notre poisson jusque à nos pieds.

Un jour, en voulant en tirer un, je ne réussis qu'à lui casser une aile et une patte. Une chatte que nous avions lui sauta dessus pour y apposer sa griffe ou ses dents. Maître corbeau, tout haletant de douleur, ouvre de larges mandibules et happe minette par la queue, qu'il serre à outrance sans lâcher prise. Voilà la chatte partie avec la rapidité d'une flèche. Elle monte, descend, court, grimpe, se précipite, criant, grondant, jurant, crachant, sacrant sans que le corbeau abandonnât sa proie. Il était devenu assaillant tout en étant attaqué.

Il fallut l'aplatir au passage d'un coup de hache, pour délivrer la pauvre mimiche de ce sosie qui l'affolait.

Comme notre cuisine était tout à fait rudimentaire, c'était moi ou Marianne qui l'apprêtions ordinairement. Mais lorsque mon compagnon était trop écœuré par le poisson bouilli ou rôti sans beurre ni saindoux, alors il s'en mêlait pour le second service. Après avoir lavé ses mains noires de charbon, il arrachait une botte de chiendent, la tordait dans un plat avec du frai de corégone, et, en pétrissant l'un avec l'autre, il parvenait à écraser ces œufs gluants et à les réduire en un brouet dont il faisait des omelettes ou du flan. C'était notre seul régal; et, par le fait, le frai de poisson ainsi préparé est excellent lorsqu'on le mange récent et tout chaud.

Le 24 août, la carcasse de la première maison fut terminée. Le 30, les écorces furent placées et fixées sur la toiture. Ma cave était également finie, et notre future demeure était augmentée d'un appendice destiné à devenir une chapelle domestique. Mais combien tout cela était irrégulier, branlant et peu solide! D'une poussée j'en agitais les murailles, au désespoir du bon frère qui protestait contre mon procédé, en me faisant remarquer « qu'une maison n'est point faite pour être poussée »!

Plus tard, il fit aussi une table qui n'avait pas mauvaise mine, mais dont la constitution était tellement rachitique qu'un jour elle se déroba sous moi et se démolit. Nouvelles protestations de l'artiste : « Une table n'est pas faite, s'écria-t-il, pour qu'on s'appuie dessus! »

Ceci vous prouve, amis lecteurs, qu'à cette époque préhistorique de la mission de la Providence, nous

n'étions pas habiles. C'était notre âge de la pierre brute. Aussi je craignais sérieusement que le tas de poutres et de troncs de sapin que nous décorions du nom de maison ne s'écroûlât sur nos têtes quelque nuit d'ouragan; ce qui eût été pour nos serviteurs indiens un spectacle désopilant. Eh bien! il n'en fut rien. Avec du bousillage, quelques chevilles et quelques lattes, cela a tenu et si bien que, douze ans après, cette baraque était encore debout, bien qu'elle fût devenue une étable. On aurait dit qu'elle tenait en dépit des lois de l'équilibre, par la force de la routine qu'elle en avait contractée.

Dès que nous fûmes possesseurs de cet abri, nous y transportâmes nos pénates. A la vérité, il y faisait plus noir et plus froid que sous notre tente de toile; les interstices des boulins non encore bousillés laissaient passer bien des courants d'air; mais au moins nous y étions à couvert des pluies de l'automne et nous pouvions nous y remuer à l'aise.

Le 31 août, c'est-à-dire vingt jours après mon arrivée au Rapide, l'évêque administrateur du Mackenzie revint du fort Simpson et décida de nouveau que nous hivernerions au Rapide, bien que nous y fussions destitués de tout et que tout le monde fût d'avis que nous tentions une sorte d'impossibilité.

Je n'ai jamais compris pourquoi le futur siège épiscopal du vicariat de Mackenzie fut établi en ce lieu, placé si en dehors des voies jusqu'alors fréquentées. Mais, du moment que notre supérieur provisoire le jugeait bon, il ne nous restait plus qu'à conformer notre conduite à sa volonté, et à travailler de toutes nos forces, en bons soldats, à nous mettre à couvert des éventualités de l'hiver. A pareille latitude il ne faut pas plaisanter avec cette saison. C'est un ennemi mortel et inexorable.

Au fort Simpson, M. l'administrateur avait pris à la mission de Bonne-Espérance la moitié des marchandises que ses colis contenaient. De retour au Rapide, il me donna ordre de m'en aller à la mission Saint-Joseph de l'Ile de l'Orignal, pour en rapporter la moitié de tout ce qu'elle possédait.

La distribution de la moitié de leurs gages aux deux serviteurs indiens du Rapide fut une scène divertissante. Qui dépeindra la joie enfantine, les protestations de fidélité, les flatteries, les rires fous que cette circonstance fit naître? Des enfants ne sont pas plus heureux un jour de foire. Sitôt les étoffes et les vêtements reçus, sitôt ils sont endossés. Celui-ci se promène fièrement sur la falaise, quoique seul. Il a grandi de vingt coudées depuis qu'il a revêtu une redingote de drap fin à boutons dorés, que serre autour de sa taille une ceinture de L'Assomption. Quel bonheur s'il pouvait être aperçu de quelqu'un, et qu'il pût entendre dire de lui :

— *Yazé! noroné hékkaodhéri tantté si!* Excusez du peu! celui-ci ressemble à un bourgeois!

Regardez cet autre qui arrange et dérange vingt fois les dix aunes de rubans multicolores dont il a couvert sa casquette de fourrageur. C'est la pièce importante de son costume; celle qui va captiver tous les regards et faire sensation, seule chose à laquelle vise un sauvage. Et sa femme, comme elle s'atiffe dans son châle neuf. Avec quelle complaisance elle se mire dans son petit miroir rond à deux sols, qui lui en a coûté cinquante. Pas plus que cela.

— *Dertchri illé, kroulou!* Cela n'est pas cher, cependant. Rien qu'un pelu! *Inchlaré tsa-dhœsh oyi!*

Elle allonge les lèvres, découvre son fin ratelier, se sourit à elle-même, grimace et minaude comme une

petite maîtresse devant sa psyché. La femme est la même sous tous les climats... et l'homme aussi, monsieur.

Mais le plus fou de tous est un certain Joseph Norqway surnommé Flanquet. Métis écossais peau de lièvre, venu du grand lac des Ours avec les barques et engagé par M. l'administrateur, au fort Simpson, après en avoir été baptisé et marié à une jeune veuve, mère de deux enfants. Cet homme reçut sur-le-champ pour une valeur de trois cents francs de vêtements : c'est-à-dire une avance de six mois de gages, nourriture et logement non compris, alors qu'il n'en passa pas quatre à notre service C'était un heureux caractère et un bon compagnon; mais autant dépourvu de bon sens qu'un enfant de dix ans. Il était trop loin de ses steppes, trop sevré de viande de renne, pour être fidèle au Rapide. Il fut pris de nostalgie avant peu de temps, et dès lors rien ne put le retenir à la mission. Il partit au milieu de l'hiver avec femme et enfants, pas plus soucieux des cent cinquante lieues qu'il devait franchir à la raquette, que des larmes que son départ fit verser à notre trop sensible supérieur.

Tsinnayiné n'attendit pas même quatre mois pour lever le pied. Quatre jours seulement après avoir reçu ses trois cents francs, il se prit de querelle avec ses compagnons de travail, nous fit une scène impossible, et s'en alla endetté de quarante pelus qu'il promit de payer au missionnaire de l'Ile de l'Orignal où il se rendit. Il tint parole. Malheureusement, sa conduite odieuse vis-à-vis de sa femme obligea M. Eynard à le renvoyer tout à fait de notre service, ainsi que je l'ai dit plus haut. On ne le reprit plus.

La barque du fort Résolution qui devait me conduire

pour la seconde fois à l'île de l'Original, conformément au désir de M. l'administrateur, arriva du fort Simpson le 1er septembre, avec une autre barge destinée au fort Raé. Celle-ci portait M. C., commis de ce fort, ce même Canadien irlandais que j'avais vu au portage de la Loche si curieusement accoutré; plus M. R., chef du poste de la Grande-Ile et pêcheur attitré du fort Simpson.

La barque du fort Résolution portait M. L., ex-commis du fort Youkon, nouvellement promu au poste du grand lac des Esclaves avec le titre et les appointements de traiteur en chef. Il était célibataire et suivi de son commis, M. James Flett, un bon vieil Orcadien marié à une femme dindjié et père de deux enfants.

M. L. s'était posé en ennemi déclaré des missionnaires catholiques et de l'élément français en général. Au fort Simpson, il avait insulté en pleine table notre administrateur provisoire, lui intentant une accusation qui porta les officiers présents à se lever et à quitter immédiatement la table par manière de protestation : usage anglais.

A la vérité, L. avait ensuite présenté des excuses banales, mais d'une manière si gauche qu'il était évident que ce n'était que la crainte d'être dénoncé au gouverneur de la Compagnie qui le faisait agir.

L'administrateur du Rapide ne négligea rien pour convaincre ces messieurs de notre supériorité, en les frappant par le prestige d'un bien-être dont nous ne jouissions point.

Il les reçut grandement, comme un homme qui n'a pas besoin d'eux.

Le mot prestige dont je me suis servi est ici à sa place : car nous étions aussi pauvres que des rats d'église, et ne cherchions qu'à leur en imposer par les dehors d'une opu-

lence qui n'était que de l'indigence dorée. Mais nous savions que le monde ne juge des gens que par leurs succès et d'après leur apparence; qu'il ne méprise jamais personne plus qu'un indigent. Nous ne voulions donc pas nous exposer aux sarcasmes de ces *gentlemen*.

Ils sentirent le renard et ne se laissèrent pas leurrer par notre semblant de confort. Il nous fut prédit que nous ne tiendrions pas au Rapide, pendant l'hiver. On n'eut que des allusions provocantes à notre pauvreté, que des railleries pour les constructions mal équilibrées du bon Boisramé, et des rires impertinents ou amicaux, — je ne sais, — mais qui nous blessèrent au vif tous les trois!

Boisramé et moi partagions bien le sentiment de ces messieurs, touchant l'inopportunité actuelle de cet établissement que dédaigna toujours, plus tard, l'évêque titulaire du Mackenzie; mais ce n'était pas une raison pour manquer de convenance envers notre administrateur et lui faire la leçon.

Ce qui acheva de nous indisposer à l'égard de ces messieurs fut une avanie qu'ils nous firent et qui n'est point ordinaire aux officiers de la baie d'Hudson. Pendant qu'ils étaient assis à notre table, nos serviteurs aperçurent deux élans qui traversaient le fleuve à la nage, en face de la mission, et s'empressèrent de se mettre en chasse.

Aussitôt ces messieurs crièrent à leurs gens de s'emparer de nos propres canots et de poursuivre les élans, frustrant ainsi nos engagés de l'espoir bien légitime de s'approprier cette double proie qui leur appartenait.

Les orignaux furent pourchassés et tués par les équipages des deux barques, avec nos canots. Eh bien! tout ce que nous reçûmes de cette viande fut un unique

gigot. Encore fallut-il, pour l'obtenir, forcer la main à nos hôtes.

On ne pouvait manquer de plus de délicatesse.

Nous vîmes dans ce procédé discourtois un démenti direct, quoique tacite, aux excuses que M. L. avait adressées au prélat, après son algarade publique, au fort Simpson.

Le bon Boisramé s'en vengea innocemment en me laissant partir sans provisions de route pour le fort Résolution. Je ne m'en aperçus qu'au campement du soir et lorsqu'il ne m'était plus possible d'y remédier.

J'avoue que je ne fus pas fâché de cette petite vengeance qui obligea ces messieurs à me nourrir gratuitement pendant la traversée.

CHAPITRE VIII

UN VOYAGE EN BARQUE SUR LE GRAND LAC DES ESCLAVES.

Coups d'épingle. — Aventures d'un facteur du Nord-Ouest. — Seconde vue et manifestations spirites. — Mauvaise foi et vengeance sournoise. — Une traversée périlleuse. — *L'Aurore* et son timonier. — Pêcherie de la Grande-Ile.

Les officiers, en compagnie desquels je voyageais, étaient trop polis pour me laisser manquer de nourriture; Boisramé le savait bien.

— *No matter, master Pêtitott.* me fut-il répondu avec courtoisie, lorsque je me mis en quête de mon souper que j'ignorais encore n'avoir pas été embarqué; *no matter.* Vôs prendre vot' sopper avec nous. Cela être pas le premier foës que nous faire mandger les missionaries, en voyadge. Nous y être accoutumés.

Il n'y avait probablement que de la bonhomie dans ce langage de M. C. La disposition de mon esprit me le fit paraître mordant. Il m'alla au cœur, parce qu'il humiliait ma fierté. Il n'y a pas de doute que les officiers de la Compagnie d'Hudson sont si polis envers les missionnaires qui voyagent avec eux ou qui visitent leurs postes de commerce, qu'ils ne peuvent souffrir de leur voir prendre leurs repas ailleurs que chez eux et avec eux. Je me plais à leur rendre cette justice.

L'Anglais est généreux, c'est reconnu.

Seulement, dans les circonstances qui avaient précédé mon départ, il y avait eu tant d'ironie et de malveillance dans les allures de ces messieurs, que je n'étais que trop porté à voir du sarcasme dans cette réponse acerbe. J'eus certainement tort, et je me hâte d'ajouter que, par la suite, je n'eus à constater d'impolitesse de leur part que très rarement.

Au souper, qui eut lieu à la Pointe aux Brochets, j'affectai de ne point toucher aux friandises telles que pain, beurre, crêpes, confitures, sachant de quelle rareté sont ces choses dans le Nord, même à la table des *bourgeois*.

M. C. s'en aperçut :

— *Well*, Père, je crés que vous ne touchez pas à lé pain. *Take some braid and some préserve, sir*. Mandgez beaucoup de cette pain, peut êt' ben i'se passera longtemps *before* vous mandgez de loui, à lé Rapide.

C'était une autre pointe que je dévorai sans la relever. Je ne sentais que trop qu'en nous établissant sur cette côte solitaire, à l'entrée de l'hiver, sans y être pourvus des nécessités de la vie, et malgré ces messieurs, nous choquions toutes leurs susceptibilités en leur laissant supposer que bientôt nous leur imposerions la charge de nous y nourrir et de nous venir en aide. De plus, c'était obliger la Compagnie à construire en ce lieu un poste nouveau, puisque sa jalousie ne lui a jamais permis de tolérer aucun établissement religieux sans qu'elle en contrôlât les actes, de crainte que les missionnaires n'attirent les Indiens à eux pour commercer ou les détourner des forts anglais.

L'instant d'après, mon interlocuteur, convaincu de la supériorité que lui donnait sur un jeune Français mangeux d' lard, le pain qu'il venait de lui donner,

ajoutait d'un ton protecteur, dans son même jargon demi-canadien, demi-anglais :

— Jé avais toudjours démandé à moë pourquoës toutes les gentlemen de lé Compagnie i'parlaient toutes en français; *and* pourquoës y en a pas heune (un) de les Pères françaises dans lé Norrd qui parlaient en anglais. Cela était beaucoup strandge; *because*, continua-t-il en anglais faute d'expressions ou pour mieux faire passer la pilule, *because I suppose that you are as intelligent men as ourselves.*

Sa supposition impolie s'élevait d'elle-même contre ce témoignage plus que douteux qu'il rendait à notre intelligence. Je n'eus pas la patience d'endurer ce nouvel affront. Il attaquait ma nationalité. Je répliquai donc avec un peu d'émotion :

— Cela n'est pas aussi étrange, monsieur, que vous le pensez. Vous, marchands, vous êtes obligés de connaître et de parler le français, parce que ce fut la langue des premiers possesseurs de ce pays; parce que c'est celle dont les sauvages ont retenu le plus de lambeaux et dont ils ont formé le jargon esclave qui a cours dans tous vos forts; enfin, parce que c'est la langue de vos subordonnés canadiens et métis.

« Mais quel intérêt voulez-vous qu'aient des missionnaires français, venus ici pour évangéliser les sauvages, à apprendre la langue des sujets britanniques, qu'ils savent ne point appartenir à l'Église catholique, et qu'ils ne cherchent point à convertir à leurs convictions?

« C'est aux langues sauvages que nous nous appliquons, monsieur, et, de ce côté, si l'on devait établir une comparaison entre les officiers de l'honorable Compagnie et les prêtres français, je suis loin de penser que l'avantage demeurerait aux premiers.

Mon interlocuteur irlandais resta coi. Il ruminait une réponse et n'en trouvait point. M. L. vint à son secours en défendant l'ancien chef du district Mackenzie, M. A., si peu glorieusement révoqué par le gouverneur Simpson.

— Quant à moi, dit-il, j'approuve fort la détermination qu'avait prise le chef-facteur A. de ne répondre à aucune lettre qui lui était adressée, à moins qu'elle ne fût écrite en anglais. Je voudrais faire revivre cette loi...

— Qui n'a jamais existé, me hâtai-je d'ajouter. En tout cas, elle nous exempterait d'écrire, pour ne pas nous exposer à des affronts immérités.

Le souper était fini; la conversation, déjà un peu tendue, en demeura là à ma grande satisfaction. Les barques se séparèrent. Celle du fort Raë doubla l'île aux Bouleaux et prit le chenal oriental pour se rendre au fort Big-Island; tandis que nous doublâmes nous-mêmes la pointe de la Grande Ile, nous dirigeant vers les îles Desmarets par le chenal de l'Ouest.

Il nous fallut six jours pour nous rendre de ce point à l'île de l'Orignal. Pendant ce voyage, je dus rompre deux autres lances avec le nouveau facteur en chef du fort Résolution, que sa nouvelle promotion avait rempli de suffisance. Il se montra l'homme le plus impoli et le plus intolérant que j'aie jamais rencontré parmi les Anglais d'Amérique. Son absence de jugement et sa grossièreté finirent même par provoquer plus tard son expulsion du sein de la Compagnie d'Hudson.

Et cependant, ce jeune homme était doué d'excellentes qualités : il était adroit charpentier, bon musicien, il jouait du violon d'après la note et était doué d'une voix juste et agréable. Il s'occupait d'ornithologie et

était un Nemrod consommé. Ce fut un grand malheur pour lui qu'il fût né orangiste et qu'il eût si peu de judice.

Dans l'intimité du bivouac, sur les bords du grand lac des Esclaves, j'appris de sa bouche, en moins d'une heure, qu'il était né à Toronto, sur les bords du lac Ontario, de parents écossais; qu'à l'âge de dix-sept ans il s'était engagé dans la Compagnie de la Baie d'Hudson et avait été envoyé au fort Williams, sur le lac Supérieur, à l'embouchure de la Kaministikwéya, où il passa plusieurs années dans l'intimité d'un missionnaire catholique qu'il me représentait comme habile en peinture, en musique et dans la connaissance des langues indiennes. Il n'y a que des Jésuites dans ces parages; mais M. L. ne voulait pas que ce fût un missionnaire de cet Institut.

— Jésuite ? *Oh ! no, no, master Pétitott.* Il était trop instruit, trop gentleman pour cela.

— Mais, monsieur L., vous paraissez ignorer que les Jésuites comptent presque autant de savants, d'artistes, de mathématiciens, de poètes et d'écrivains qu'ils ont de sujets; et qu'il y a un très grand nombre de gentilshommes dans leurs rangs.

« Pour ce qui est de la doctrine et de la direction, nul n'est plus coulant ni de meilleure composition qu'un Jésuite. Il serait absolument ridicule d'en faire des rigoristes ou des fanatiques. On leur reproche précisément tout le contraire. Il y a eu jusqu'à des rois qui les ont traités de démocrates régicides et communards.

Impossible de le faire démordre. Le nom seul de Jésuite le faisait rugir. Il en prit occasion de tomber sur le pauvre asthmatique M. Grollier, le courageux pionnier des forts Bonne-Espérance et Mac-Pherson,

qui, selon lui, était le type consommé du Jésuite et du jésuitisme.

Ce fut à cette occasion que je rompis ma seconde lance avec L.

En 1855, L. fut envoyé à la grande rivière des Poissons, en compagnie de MM. Anderson et Stewart, à la recherche des compagnons de sir John Franklin. Revenu de cette expédition, il rebâtit le fort Reliance avec un des fils de Beaulieu surnommé *the King*.

Ceci me prouva qu'à cette époque L. n'était qu'un simple ouvrier charpentier. Dans ce cas, on conçoit que sa grossièreté était excusable.

Beaucoup de ces gentlemen du Nord-Ouest ont débuté effectivement par être de simples manouvriers, des pêcheurs, des marins, et se sont élevés par leur intelligence et leur mérite à des positions supérieures. Cela les honore.

L. fut ensuite envoyé au fort Mac-Pherson, sur le fleuve Peel, et de là au fort Youkon, dans l'Amérique Russe. De ces deux postes de commerce il me raconta des ineffabilités qui me prouvèrent que, à défaut de convictions religieuses solides, le jeune orangiste possédait une forte dose de superstition, sans compter le don de seconde vue *(fore sight)* qu'il s'attribuait comme tant d'highlanders.

— Quand j'étais à la rivière Plumée (Peel-River), me dit-il, je connaissais toujours d'avance par mes rêves quand il devait m'arriver des Loucheux ou des Esquimaux, et en quel nombre ils se trouvaient.

Pour qu'un homme puisse affirmer sérieusement une telle baliverne, il faut qu'il soit bien sot ou qu'il croie son interlocuteur bien crédule.

— Au printemps de 1860, continua-t-il, j'ai été

témoin au fort Youkon d'une chose vraiment extraordinaire : il était cinq heures du soir, au mois de juin, lorsque je vis apparaître dans les airs l'image du fort Youkon en traits lumineux, semblables à ceux d'une aurore boréale ; à cette différence près que ses contours étaient immobiles et ne vacillaient pas comme les éclairons. Je distinguais parfaitement les palissades du fort, ses bastions, le blockhaus, les maisons d'habitation et même le mât de pavillon.

— C'était sans doute l'effet de l'un de ces mirages en vertu desquels une personne placée sur une hauteur, voit son spectre se reproduire dans les airs avec des proportions colossales ou même naturelles, mais entouré d'un halo. De semblables phénomènes ont été observés dans les mers polaires par des temps brumeux avec soleil.

— Je suis trop accoutumé aux effets du mirage, reprit M. L. avec un sourire ironique, pour donner le change à mes yeux d'une manière aussi grossière. L'air était pur, le soleil brillant, et c'était au bord du fleuve Youkon et non sur des montagnes que cela avait lieu. Quatre de mes serviteurs en furent témoins comme moi, entre autres Peter Erasmus.

— Alors ce doit être quelque chose d'analogue au phénomène de la *Fata Morgana*, de Messine ; mais sans sortir du genre mirage.

Il protesta de nouveau. Il aurait voulu que je crusse à une intervention divine ou à une manifestation spirite.

— Je vous assure qu'il n'y avait rien du mirage dans ce que j'ai vu.

« Cette brillante représentation dura dix minutes, puis elle se disloqua. Bastions, blockhaus, palissades et poteaux se disjoignirent et se brouillèrent, pour former

une inscription de laquelle je ne pus déchiffrer que le mot WAR (guerre), en grandes capitales romaines, qui commençait une phrase. Les jambages des lettres se déplaçant au fur et à mesure qu'ils s'unissaient, je ne pus lire l'inscription. Puis nous vîmes l'*Union Jack* amené et remplacé par le drapeau *with stars and stripes*.

— Le pavillon des États-Unis?

— Lui-même. Vous voyez bien qu'il n'y avait pas de mirage là dedans.

— Et qu'est-ce que vous avez auguré de ce météore?

— *By Georges!* Je n'en sais rien. Je n'ai rien auguré du tout; à moins que ce ne fût le pronostic de la grande guerre américaine et de la cession du fort Youkon aux Yankees.

— Pas possible! Qui vous le fait supposer?

— Ce que je viens de vous dire, diable! Puis, je crois aux Esprits, moi, master Pètitott : et l'année dernière nous avons eu, au fort Youkon, une foule de manifestations spirites des plus invraisemblables.

Mais je ne l'écoutais plus. J'avais souri d'un air incrédule, et cela avait empêché mon interlocuteur de continuer son récit. Cependant je ferai observer à mes aimables lecteurs que ceci eut lieu avant la guerre de la Sécession et plusieurs années avant que l'Amérique Russe ne passât en la possession des États-Unis pour devenir État d'Alaska. Il n'en était pas même question.

L'hiver suivant et d'autres après, je devais apprendre sur le fort Youkon une foule d'événements extraordinaires que je relaterai en leur temps et qui ressemblent beaucoup à ceux du presbytère de Cideville, rapportés par M. de Mirville. Il en résulta la conversion au catholicisme de la famille savanaise de Charles William Burke, et le départ d'un commis de Youkon, que

les effets par trop charivariques de ces manifestations ghostales mirent bellement en fuite.

Mais pourquoi anticiper?

Je demeurai vingt jours à la mission Saint-Joseph de l'île de l'Orignal, dans la compagnie de mon excellent et docte confrère M. Emide Eynard, que j'aidai à faire et à serrer sa récolte.

J'en donne ici le rendement à titre de renseignement sur la fertilité du grand lac des Esclaves. Pour deux ares de terrain seulement, elle s'éleva à 52 décalitres 50 litres de pommes de terre, et 4 décalitres de choux-raves dont un très grand nombre étaient aussi gros que ma tête. Ce fut tout.

Ce bon confrère se dépouilla en faveur de la mission naissante du Rapide d'une valeur de 110 kilos de provisions, outils et marchandises. J'en composai moi-même 22 colis, pour lesquels j'obtins passage à bord de la barque *Aurore* qui devait partir pour le fort Simpson dans les premiers jours d'octobre.

Pendant mon séjour sur l'île de l'Orignal, j'expérimentai une fois de plus l'astuce de M. L. Son prédécesseur, M. Anthony Mackenzie, que j'avais vu au fort Norway-House, au mois de juin, avait emprunté de M. Eynard pour la valeur de 400 pelus en marchandises sèches (600 francs), qu'il s'était engagé *viva voce* à lui rendre cette même automne, pelu pour pelu.

Nous allâmes ensemble, M. Eynard et moi, réclamer cette somme au nouveau facteur du fort Résolution.

L. nous fit une querelle d'Allemand, parce qu'il ne trouva pas, dans les registres du fort, une seule ligne qui justifiât de notre part cette réclamation. M. Mackenzie n'avait pas couché cet emprunt sur son livre de comptes; et M. Eynard, dans sa bonne foi de

prêtre, fort peu rompu aux affaires commerciales, n'avait pas exigé de ce marchand le moindre reçu.

M. Eynard invoqua le témoignagne de deux Métis, serviteurs du fort, qui, pour faire la cour à leur bourgeois, nièrent rien connaître de cette affaire. Cette lâcheté me valut de rompre ma troisième lance avec M. L. Elle fut raide; mais il parut se rendre de bonne grâce, lorsque M. Eynard lui réclama la récolte d'un champ de pommes de terre qui avait été ensemencé par la mission, sur un fonds alors sans emploi, appartenant au fort, et du consentement de M. Mackenzie qui en avait touché le prix convenu.

Nouvel orage encore plus terrible que le premier :

— S'il en est ainsi, s'écria L., je n'ai plus qu'à vous donner les clés de mon fort et à partir d'ici, puisque tout vous y appartient.

Je dus encore prendre la défense de mon débonnaire confrère qui se laissait intimider par les éclats de voix de L. et lui aurait abandonné toute sa propriété. En insistant avec fermeté, je l'obtins de l'irascible et pétulant Écossais, qui finit par nous inviter à dîner et définitivement conclut la paix avec nous *inter pocula*. A la vérité cette paix lui coûtait peu; car elle était cimentée avec de l'eau claire, et, s'il eût fallu en croire le vieil adage, quelque inexplicable qu'il soit : « Croyez cela et buvez de l'eau ! » nous aurions pu prévoir que cette concorde n'était qu'extérieure et superficielle.

Toutefois elle ne fut plus rompue. Les 400 pelus nous furent restitués, les pommes de terre transportées à la mission, sous le nez des deux serviteurs parjures; et M. L. devint dès lors aussi aimable qu'il avait été arrogant et mal en mains.

Hélas ! ce fut moi, innocent et ingénu, qui payai les

pots cassés par l'extrême confiance de mon compagnon.

L'année suivante, j'étais en charge à sa place, et M. Eynard était transféré à Athabasca, dont le supérieur venait d'être promu à l'épiscopat. Je croyais me conduire en missionnaire prudent et économe. lorsque je fus révoqué et remplacé par M. Lallongé qui n'avait pu tenir le coup au fort Bonne-Espérance.

Je me demandais ce qui avait pu m'attirer du provicaire cette déchéance imméritée, lorsque je reçus de la Rivière Rouge une verte mercuriale touchant les dépenses extravagantes que l'on m'accusait d'avoir faites à Saint-Joseph, pendant l'année 1863. La Compagnie de la Baie d'Hudson au fort Résolution ne chargeait pas moins mon compte que d'un débit de £ 95, ce qui fait 1.800 pelus, soit 2,250 francs!

Or, tout ce que je me rappelais avoir demandé à M. L. avait été deux carreaux de vitres, une livre de mastic. une vessie de graisse dure de cinq livres. et huit journées de scieur de long. En évaluant chaque journée du scieur à raison de douze francs par jour (ce qui ne se peut dans le Nord-Ouest), il y en aurait eu pour 96 francs. Mais cet homme m'avait été prêté gratuitement, à condition que l'un de mes serviteurs, le Canadien Narcisse Pépin, conduirait le *packet*, le printemps suivant, à la rivière au Sel; ce que j'avais fidèlement exécuté.

Quant aux articles susmentionnés, ils pouvaient s'élever en tout à 20 francs. Où donc avait-on pris les autres 2,230 francs?

Je me creusai longtemps la tête avant de trouver une solution à cette énigme, quand je me rappelai les 400 pelus prêtés par M. Eynard à M. Mackenzie et rendus bien à contre-cœur par M. L. eu égard à mon

plaidoyer. Le brave facteur avait considéré cette restitution comme une escroquerie que je lui avais soutirée à grand renfort de rhétorique; et, conformément à la loi mosaïque suivie par tout bon lecteur de la Bible, il me faisait payer le quadruple de cette somme, plus les intérêts d'un an.

Pour avoir eu la simplicité d'avancer 400 pelus au fort Résolution, sans une ligne de reconnaissance, la mission eut à lui en rembourser 1,800!

Telle fut la vengeance sournoise de cet homme qui avait imploré notre pardon pour ses diatribes et qui, en quittant le grand lac des Esclaves, en 1864, m'avait légué toute sa musique comme un témoignage de son amitié.

Je me hâte de dire que les L. sont rares dans le sein de l'honorable Compagnie. La conduite de L. ne l'incrimine nullement.

*
* *

Le 27 septembre, je faisais de nouveau mes adieux au bon M. Eynard, et repartais pour le Rapide, dans la bonne barque *Aurore*, patron William Houle, Métis franco-castor. Mes 22 colis ne purent être embarqués que moyennant un pourboire assez fort que je payai à cet homme; mais je m'exécutai volontiers, parce que sa barque était vieille et bien chargée. Outre le contingent ordinaire des huit milieux ou rameurs, elle portait encore M. Smith, jeune commis nouvellement arrivé, deux autres Mangeurs de lard canadiens nommés Durand et Lerouge, la Vve Sauvé, nouvel interprète du fort Big Island, avec ses cinq enfants; plus ma personne et un jeune garçon de quinze ans que notre administrateur avait fait demander pour se l'attacher. En tout, onze passagers.

Aussi étions-nous calés jusqu'au dernier *déclin*.

Nous partîmes avec un fort vent debout, effectuâmes à grand'peine la première traversée du lac, celle des îles Brûlées, et dûmes relâcher dans l'anse au Soufre où le vent contraire nous retint toute la journée suivante.

A la pointe De Meules, nouvelle relâche d'une journée. Le vent y fit tellement baisser la température, que, le 1er octobre, le thermomètre centigrade marquait — 5° au-dessous de zéro, et que les bordages du lac prenaient en glace. Cependant, cette journée-là, nous pûmes atteindre à force de rames un îlot perdu au large d'une grande traversée, entre la pointe de Roche et la Grande Ile, et appelé la petite île de Roche. Nous y ramassâmes sur la grève assez de bois charrié pour allumer un grand feu autour duquel nous passâmes la nuit sans abri contre le froid ni le vent d'est, le plus terrible des vents du pays. Il chassa sur nous une bordée de neige fondue qui se convertit immédiatement en verglas.

Longtemps avant le jour, le vent nous devint favorable sans diminuer d'intensité, et j'entendis de dessous mes couvertures le timonier William Houle questionner le commis Smith sur l'opportunité du départ. Celui-ci répondit d'une manière évasive. Les milieux Esclaves questionnaient la veuve Sauvé qui, à son tour, interrogeait le Canadien Durand. Chacun manifestait son anxiété et eût voulu recevoir de ses voisins l'assurance que le gros temps ne durerait pas, ou plus probablement un prétexte pour demeurer sur le plancher des vaches, quelque inconfortable et exigu qu'il fût.

Personne ne voulait prendre sur lui la responsabilité du départ, de crainte d'assumer celle de conséquences périlleuses.

— Si on le demandait au prêtre? hasarda le commis écossais.

— Le Père dort, dit la veuve. On le lui demandera quand il s'éveillera.

Et elle se reblottit sous sa couverture.

Mais le Père semblait dormir avec une obstination désespérante.

Avec le jour, le froid et le vent redoublèrent. Celui-ci soufflait avec une telle violence que je me demandais comment notre barque non pontée pourrait tenir le lac. A voir seulement les grandes lames qu'il soulevait sur cette petite mer, la fureur avec laquelle il en décapitait les têtes écumantes qu'il dispersait en larges embruns, les plus braves étaient intimidés.

Au bord de l'eau régnait une ceinture de glace dans laquelle des sarcelles et des pluviers, attardés ou paresseux, s'étaient laissé prendre par les pattes. C'était pitié de voir les efforts inutiles que faisaient ces pauvres oiseaux, pour se dégager de cette glu naturelle et prendre leur essort vers le sud. Ils y trouvèrent la mort et fournirent à notre déjeuner.

Pour la seconde fois, le timonier Houle demanda à l'officier :

— Faut-il partir, m'sieu? Le vent est bon.

I don't know, répondit l'Écossais. Ce n'est pas mon affaire. A vous de juger du temps et de donner le signal. Qu'en pensez-vous?

Le Métis se gratta l'oreille.

— Il vente ben fort, dit-il d'un air qui semblait demander grâce. Si ça dépendait rien que de moë je ne partirais pas. Cependant si ces gens-cite veulent partir, je veux ben itou. Eh ben! nos gens, *asou soutel yénoushen a?* Voulez-vous partir!

Les huit Esclaves se regardent, se consultent d'un mot, promènent sur la surface blanchie du lac des Esclaves un regard effaré, et répondent comme ils font toujours quand un Blanc les interroge :

— *Lla! Soundi!*

Cela signifie : Je ne sais pas, je suppose, peut-être bien, probablement, j'en doute, je l'ignore ; tout ce que vous voudrez excepté *oui* et *non*.

La veuve Sauvé, elle, n'eut pas de respect humain :

— Mon Yieu! *Ouyam*, fit-elle au patron, mes pauv'es enfants!

Il sentit de la détresse dans ce peu de mots et n'insista pas.

— C'est bon, dit-il, satisfait d'avoir une excuse pour temporiser. On va laisser faire encore un bout de temps.

Je ne pus m'empêcher de sourire de sa déclaration. C'était sans malice ni forfanterie de ma part. Les indécisions et le manège de William m'amusaient ; voilà tout. Mais *Ouyam* s'en aperçut et en fut peut-être mortifié :

— Je voudrais ben savoér ce qu'en pense, not'Père, dit-il comme en parlant en l'air, sans s'adresser directement à moi.

— Le prêtre? Il a plus peur que nous tous, dit un sauvage dans sa langue.

Et tous ses compagnons de rire.

— Que dit cet homme? demandai-je à la veuve, en sortant enfin de mon silence prudent et réservé.

— Il dit comme ça que vous auriez trop peur de partir par le mauvais temps qu'il fait.

— Il me semble, au contraire, dis-je, que nous avons là une magnifique brise. En courant vent arrière nous pourrions peut-être canarder, car nous sommes bien chargés. Mais en prenant le vent de trois quarts

ou grand largue bâbord amures, et en tirant ensuite quelques bordées pour gagner la pointe de la Grande Ile, il me semble que nous pourrions tenir le lac.

Je n'avais pas encore fini que *Ouyam* s'écriait avec dépit :

— *Halloh! boys*, en barque, en barque! on va assayer. Et pis si on l'est pas capab', ah! ben tant pis! ça sera pas drôle, je le garantis. Y aura plus d'île ousqu'on pourra débarquer. Mais ça ne fait rien, en barque donc!

— M'sieu, ajouta-t-il en se retournant vers le commis, son bonnet à la main, on va partir.

— *All right!* dit l'Ecossais avec la même indifférence de tout à l'heure; et il entra aussitôt dans la barque pour s'y recoucher à l'arrière.

L'aparté de notre timonier me prouva qu'il n'était ni brave ni sûr de lui-même. Je fus alors fâché de l'avoir décidé à partir par ma réflexion; mais pourquoi m'agaçait-il? Heureusement que, à part lui, nous étions quatre hommes résolus et propres à lui remonter le courage si les circonstances l'exigeaient. Quant à la force, elle ne lui faisait pas défaut et, de plus, il connaissait bien sa route. C'était tout ce qu'il fallait.

Nous abandonnâmes au vent notre unique voile carrée. La secousse que nous éprouvâmes quand on largua l'écoute fut telle que nous manquâmes chavirer. Mais l'*Aurore* se releva promptement et commença à chevaucher sur le dos des grandes vagues avec ces élancements de balançoire et ces mouvements gracieux qui me transportent d'aise et de plaisir. Je vis aussitôt qu'elle se défendrait bien.

En un clin d'œil nous eûmes perdu de vue et l'île de roche et la fumée de notre bivouac glacé, filant comme

une mouette. En rien de temps nous ne vîmes plus que le ciel gris et l'eau blanche du lac qui se plombait des ternes reflets de ce ciel d'automne.

Notre barque si lourde, si paresseuse à la rame, avait pris la vie et les allures d'un oiseau, sous l'haleine âpre du vent. Elle volait devant l'ouragan; elle bondissait comme un cheval qui franchit une haie. Par moments, il semblait qu'elle ne touchât pas le lac.

Dans ces circonstances, je conçois que le marin s'attache à son navire, qu'il lui voue une sorte d'amour comme à un être ayant esprit et vie, qui l'écoute, lui obéit, suit ses moindres impressions, et le porte triomphant à travers les éléments domptés et impuissants.

Tels n'étaient cependant pas les sentiments de l'équipage dènè de l'*Aurore*, pas plus que ceux de son vaillant patron. Je n'essayerai pas de dépeindre la perplexité de ces hommes qui, l'instant d'auparavant, se riaient de moi. Ils regardaient avec effroi ces profondeurs noires comme du goudron liquide que veinaient des stries blanches d'écume, ce lac qui se creusait en mugissant sous notre étrave, pour remonter tout à coup comme une soupe au lait et s'empanacher d'une bave mousseuse, au ras du plat bord.

Pendant une heure nous n'embarquâmes pas une seul goutte d'eau, et William reprenait assurance, lorsque le vent fraîchit davantage et tourna à la furie.

— Diminuez la voile! cria le timonier. Prenez les deux ris.

Pas un homme ne bougea.

— Diminuez la voile, tas de crabes! continua William d'une voix qui tremblait de crainte.

Les Esclaves s'exécutèrent si ganchement que les deux Canadiens et moi dûmes nous en mêler. On

diminua la voile de ses deux ris. C'était tout ce qu'elle comportait. Réduite à sa plus simple expression, le tangage sembla encore augmenter, et l'on dut l'amener à mi-mât et en contenir les élans en la retenant à poignées.

Les Canadiens et moi étions les seuls qui fussions gais, capables de converser et de badiner. Couché à l'arrière dans ses couvertures, le commis paraissait absorbé dans la lecture d'un roman de Dickens. La veuve Sauvé, assise à l'avant et tournant le dos au lac, avait rassemblé ses cinq enfants autour d'elle, et leur avait caché la tête sous des couvertures pour qu'ils ne vissent pas le lac, semblable à une maman-poule qui ramasse sa poussinière dans un moment de danger. Elle égrenait pieusement son rosaire en pleurant, pensant beaucoup plus à mourir qu'à vivre.

Et les sauvages? Tapis au fond de la barge, ils ouvraient des yeux aussi grands que des écubiers de vaisseau à trois ponts, l'oreille fermée à la manœuvre que leur criait *Ouyam* d'une voix chevrotante, et se retenant des deux mains à tous les cordages, à tous les cabillots.

Le pauvre Métis Houle semblait prêt à perdre la carte, quoi que je fisse pour remonter son courage, en m'écriant :

— Quel bon vent! vrai, quelle magnifique brise! Encore une heure, et nous serons rendus au fort.

En ce moment, comme pour me donner le démenti, l'avant de la barge plongea sous l'eau et un paquet de mer s'abattit sur la maman-poule et ses poussins. En même temps un cri d'effroi sortait de toutes les bouches : le mât venait de craquer, et la voile semblait devoir être emportée. On l'amena encore plus bas; le mât fut

étayé avec un cordeau doublé que l'on fixa à l'arrière. S'il eût cédé, nous n'aurions jamais pu nous défendre des vagues. La voile seule, en nous soulevant, nous permettait de les franchir. Nous en gravissions bien deux; mais la troisième passait sur l'avant au coup du tangage. L'*Aurore* était trop chargée et trop mal arrimée.

— On va pirir, s'écria tout à coup d'une voix étranglée William, blême comme un mort. Faut jeter tout le butin à l'eau en commençant par ce s... butin de la mission. Quand qu'on l'a des Pères à bord, su'le voyage, c'est toujours dé même. On l'a ren que de la malechance et de la misère.

Je partis d'un éclat de rire.

— Vas-tu pas jeter le Père par-dessus le bord, itou, William? dis-je à cet insensé. Si tu as aussi peur que cela, mon gars, comment veux-tu que ces pauvres hères de sauvages t'obéissent? L'*Aurore* se défend bien, et nous volons comme un goéland.

Mais j'entendais bien l'eau clapoter sous le vengrage qu'elle atteignait. Nous devenions trop lourds de moment en moment.

M. Smith se leva enfin sur son séant et promena sur le lac ses grands yeux verts étonnés :

— William, si vous clouiez les bâches sur le pourtour de la barge? fit-il. Et il se recoucha, comme un oracle qui en a assez dit.

Cela fut aussitôt exécuté, et tout le personnel y fut claquemuré. M. Smith, les Canadiens, William et moi demeurâmes seuls à l'arrière, prêts à tout événement.

Sous le prélart nous entendions les sanglots de la pauvre veuve et de ses six enfants, y compris Baptiste Pépin, ce grand garçon que j'emmenais au Rapide.

Un moment, un seul, j'éprouvai au diaphragme

comme un petit griffement d'étreinte : la barre du gouvernail venait de se rompre entre les mains du timonier, qui s'écria :

— A moë, nos gens, nous allons pirir !

— Pas encore, William, pas encore ! répondis-je. Et sautant sur les bâtons de ma tente qui fort heureusement se trouvèrent à ma portée, je lui en passai un. Il se trouva justement de calibre à entrer dans le trou du gouvernail, et nous continuâmes à filer comme une hirondelle, sans que l'*Aurore* eût eu le temps de dévier de sa route. Si nous avions eu vent de côté, elle eût été perdue. Le vent nous aurait coiffés.

Le pauvre Métis était tellement affaibli par les efforts qu'il venait de faire, et par l'anxiété qu'il éprouvait, qu'il dut passer la barre aux deux Canadiens. Il se mit à vider l'eau de la cale par grandes chaudières.

Fort heureusement qu'en ce moment la terre se montra à l'horizon, semblable à une bande de brouillard bleuâtre. En rien de temps, elle eut grandi et nous pûmes distinguer les sapins de la Grande Ile. Cette vue ranima les esprits abattus. Nous côtoyâmes l'île le reste de la journée, à la distance d'une ou deux lieues, et le même jour avant le coucher du soleil, sans avoir pris aucune nourriture depuis le matin ni relâché sur l'île, nous atterrîmes devant le fort Big-Island, au grand ébahissement de M. R. et de ses gens qui ne pouvaient en croire leurs yeux.

Qui fut le premier et même le seul à publier dans le fort sa valeur, sa présence d'esprit et sa science nautique ? On devine que ce fut William Houle, celui-là même qui n'avait pu se décider à partir de lui-même ; qui, au départ, avait montré une irrésolution pusillanime ; et qui eût fait sombrer sa barque s'il n'avait eu

à ses côtés des hommes pleins d'assurance qui se riaient de ses terreurs.

Il le fit avec une jactance qui le couvrit de ridicule.

— Voyez donc c'té *Ouyam*, qui a manqué nous faire néyer dans le lac, comme qu'se met à chanter le coq ! disait la veuve Sauvé, laquelle après avoir pleuré de frayeur et de tendresse se dédommageait en pleurant de joie.

« I' ferait ben mieux de remàrcier le bon Yieu que de faire le vantard ! ajoutait-elle avec bon sens.

— Vous ne pourrez pas descendre vos colis au Rapide, me dit l'Orcadien R., chef du poste *Big-Island*. La barque sera chargée de poisson pour le fort Simpson. Laissez-les ici dans le magasin, puis vous viendrez les quérir en canot d'écorce.

C'était une nouvelle difficulté qui nous était créée. J'échouais au port après avoir échappé au naufrage sur le lac. Un nouveau voyage de 40 milles allait devenir nécessaire aussitôt de retour au Rapide.

Le fort *Big-Island*, ancien fort Georges, est un poste de provisions et la principale pêcherie du Mackenzie. Pendant l'automne, on y prend de 600 à 1.000 corégones par jour. Ce poisson y est de premier choix. Percés près de la queue et enfilés dix par dix dans des broches de bois, ces poissons sont suspendus à un grand échafaud où ils s'égoutent et se dessèchent en partie. Ainsi préparés, ils portent le nom de *poissons à la pente*. A force de geler et de dégeler, ils contractent une odeur putride et un goût amer et faisandé. Il faut avoir été élevé avec de tels mets pour les préférer au poisson frais.

A l'issue du déjeuner, le lendemain, je reprenais place à bord de l'*Aurore*, juché sur un tas immense de poisson à la pente, et me dirigeais vers le Rapide que j'atteignis à dix heures du soir.

CHAPITRE IX

PREMIER HIVERNAGE DANS LE NORD-OUEST.

Aspect de nos cabanes. — Pêche sous la glace. — Poissons congelés ressuscitant. — Animaux blancs. — Lagopèdes. — Les Esclaves ou *Étcha-Ottiné*. — Abjection des femmes. — Foi et fourberie du Petit Bouleau. — Biandrie et bigamie. — Tétras. — Fabrication du savon, de la chandelle et de la teinture. — Préparatifs de départ.

Quand j'arrivai au Rapide, à mon retour de l'île de l'Orignal, j'y trouvai une cabane de plus, celle de nos engagés. Elle était construite en troncs d'arbres et à têtes-de-chien, comme la nôtre. On l'avait disposée pour recevoir deux familles.

Présentement on bâtissait un hangar à provisions.

Ce qui me frappa le plus dans ces bâtisses, c'est qu'elles avaient été disposées avec autant d'ordre et de plan que si on les eût jetées en l'air à pile ou face, et qu'elles fussent retombées comme elles auraient pu.

Toutes les missions, à l'exception de celle de l'Isle à la Crosse, présentent ce même aspect. Pas la moindre symétrie, pas le moindre projet de régularité pour les constructions à venir. On ne voit que trop que ce ne sont ni des géomètres ni des architectes qui les ont élevées. Ce sont des Robinsons issus le plus souvent

des populations agricoles de la France et du Canada, lesquelles, on le sait, n'ont pas reçu en partage la bosse de l'ordre ni de la symétrie.

Une simple couche de torchis avait été donnée à notre cabane; mais ce bousillage était déjà tombé en tant de places que l'on y voyait une foule de constellations, comme dans une nuit profonde. Le vent et le froid y pénétraient amplement. On y couchait encore sur la terre battue, sans plancher, sans lits ni même de grabats. Chacun y mangeait et y écrivait sur ses genoux, et nous célébrions le saint sacrifice sur un coffre qui reposait sur un baril de clous.

La grande fosse décorée du nom de cave que j'avais creusée, les mois précédents, était encore béante au milieu de la maison, appelant les chutes comme un abîme. Il ne restait qu'un étroit passage entre elle et les murailles. Mon premier travail fut d'aller couper quantité de petits arbres bien droits que je disposai sur la cave pour l'obturer provisoirement. Avec d'autres arbres disposés en rangs pressés sur les soliveaux et recouverts de larges écorces de sapin, j'obtins une façon d'étage et de suspente sur lequel je disposai les marchandises-monnaie dont nous disposions, ainsi qu'une foule d'objets qui nous encombraient.

J'avais été constitué économe attitré du futur évêché en herbe. Quant à M. l'administrateur, après mon retour, il avait pris avec lui Baptiste Pépin, Joseph Norqway et deux sauvages, et était parti pour la Grande Ile, dans le dessein d'en ramener quelques colis.

Notre personnel s'était augmenté de plusieurs bouches nouvelles. Nous avions deux autres familles de plus, celle d'un chasseur esclave nommé Baptiste Le Noir et celle d'un pêcheur de la même tribu appelé le

Grand Maigre qui était aidé de son fils. La Compagnie nous avait cédé un Canadien nommé Napoléon Roy, dont le nom jurait autant avec le prénom que ses aptitudes de bon-à-rien étaient en désaccord avec ses prétentions au titre de charpentier. Charpentier, il l'était encore moins que moi. Il ne réussit qu'à gâter du bois, à commettre des brioches et à nous faire dépenser de l'argent inutilement. Il finit par se faire renvoyer avant l'hiver, et fut remplacé par un excellent garçon nommé Cassette.

Le Noir avait déjà fourni à la mission trois orignaux. *Sed quid sunt hæc inter tantos?*

Les deux pêcheurs avaient suspendu 3,000 corégones à notre échafaud. C'était un joli commencement, mais qui satisfaisait plus l'œil que l'odorat; car l'arome qui s'échappait de ces corps pendus n'était pas précisément celui de l'ambre.

Nous avions calculé qu'il nous fallait encore 5,000 poissons pour que notre approvisionnement fût complet. En conséquence, après le départ du prélat pour le fort Big-Island, et d'après ses ordres, je fis tendre tous les filets et bouts de filets que je pus trouver dans mon magasin. Cependant nous ne prîmes jamais plus de 250 corégones par jour. Le poids de chaque poisson était de 2 kilos. La pêche terminée, nous nous trouvâmes toutefois possesseurs de 15,000 de ces excellents poissons s'élevant ensemble à 30,000 kilos de victuailles; ce qui était bien satisfaisant et de nature à nous faire passer sans jeûner les sept mois de ce rude hiver du Nord.

M. Boisramé en retira tout le frai, dont il remplit plusieurs tonneaux. Il n'avait plus ensuite qu'à le détacher à coups de pic ou de hache pour le moudre, le réduire en farine et en faire du pain qu'il mélangeait à une certaine quantité de baies de bruyère.

Vers le 20 octobre, les chenaux les plus petits étant assez solides pour porter, nous y tendîmes nos rets sous la glace. Dans ce but, on creuse dans la glace, à l'aide d'un tranche-glace, des trous disposés en ligne droite. Par le premier trou, plus large que les autres, on introduit une longue latte de bois souple à laquelle on a attaché une petite corde. Au fur et à mesure que la latte passe devant l'orifice des trous, on la soutient à l'aide d'un crochet de bois. Lorsqu'elle arrive au dernier trou, qui est aussi large que le premier, on retire la latte et la corde avec. Mais à l'autre extrémité de ce cordeau on a lié le filet; de sorte qu'en tirant à soi le cordeau, le filet pénètre sous la glace et y prend la place de la latte et du cordeau retirés. Parvenu au dernier trou, on fixe ce filet à un panforceau que l'on plante dans la vase du fond. Même opération est faite au premier trou, et le rets est tendu. C'est simple et ingénieux tout à la fois.

Les bassins des extrémités se congèlent bientôt, de sorte que lorsqu'on doit visiter le filet — ce qui se fait tous les jours — on a besoin d'en trancher la glace de nouveau. On en débarrasse les bassins à l'aide d'une sorte de raquette ronde sertie d'un manche, que l'on nomme escoubane. En guise de flotteurs à rets, on se sert de lames de bois blanc taillées en manière de poissons. Les plombs sont remplacés par des cailloux.

Dès que le pic à atteint l'eau, celle-ci s'élève en bouillonnant jusqu'au niveau de la glace et même l'inonde le plus souvent. Quand les deux bassins sont suffisamment élargis, on attache le cordeau à une extrémité du filet, on retire celui-ci par l'autre bassin en le disposant sur la margelle du puits de glace pour qu'il ne se congèle pas, et on en détache le poisson que l'on jette sur

la glace où il s'enfarine de neige et se congèle instantanément. Puis, l'aide pêcheur court à l'autre bassin, tire sur le cordeau, et le filet reprend sa place sous la glace.

On répète cette opération pour chaque filet.

Cette pêche ingénieuse est plus facile et moins dangereuse que celle qui se fait en barque; mais elle est plus vite décrite qu'exécutée. Je dus m'y livrer comme les autres personnes qui résidaient au Rapide. Rien de plus pénible que de travailler les mains dans l'eau ou sur des objets mouillés, lorsqu'il règne un froid de 15° à 25° centigrades. Les moindres inconvénients sont les fortes onglées que l'on y gagne. A la vérité, il suffit de plonger les mains dans l'eau froide pour se sentir soulagé, parce que cet élément est plus tiède que l'air et surtout que la glace; mais, comme il est cependant plus froid que le sang, ce bien-être n'est que relatif et ne laisse pas de rendre la pêche sous la glace une besogne rude et douloureuse. J'avais beau chanter avec Daniel : *Benedicite, gelu et frigus, Domino!* j'aurais préféré que nous eussions joui d'une température du mois d'août pour m'acquitter de ce travail.

Grâce à ce froid, qui cependant était loin d'avoir atteint son maximun, nous pouvions dès lors conserver le poisson sans le boucaner ni le mettre à égoutter sur des tréteaux. A peine tiré hors de l'eau et congelé, on le charriait en traîneau jusqu'au hangar où on l'entassait en grenier.

Me croira-t-on si j'assure que du poisson ayant ainsi passé une heure sur la glace, entouré d'une couche de glace et dur comme une poterie de verre, donnait encore signe de vie lorsqu'on l'introduisait chez nous et qu'il sentait la chaleur? Il dégelait alors, palpitait, et se

mettait à frétiller et à sauter sur le plancher. Cependant peu d'instants auparavant, les nageoires et la queue de l'animal se brisaient au moindre choc.

De tous les poissons du Nord, la carpe est celui dont la vie est la plus dure et qui la conserve le mieux dans la congélation. Mais pour cela il ne faut pas que le poisson ait eu le temps de s'asphyxier dans l'air. Il faut que le froid le surprenne instantanément, en l'entourant d'une enveloppe de glace qui préserve les voies respiratoires de tout contact avec l'air extérieur et permette cette ultra-existence.

Lorsque le poisson congelé survit, il suffit de le replonger dans l'eau pour le voir reprendre sa vitalité première; mais, si on le laisse regeler une seconde fois, c'en est fait, la vie ne reparaît plus.

Le 9 octobre, l'administrateur du vicariat revint du fort Big-Island avec plusieurs colis dans son canot. Le tout était si complètement couvert de glace, si lourd, si peu maniable, que c'était merveille qu'ils n'eussent pas sombré vingt fois en route, avec un tel canot et une telle cargaison de plomb. L'équipage était lui-même dans un état de demi-congélation.

Le prélat nous amenait deux autres bambins plus jeunes que Baptiste et qui pleuraient de froid, de fatigue et de faim. Ils avaient brisé la pirogue à plusieurs reprises, avaient dû la décharger chaque fois pour la radouber, puis la recharger ensuite; tout cela par un froid qui devenait de plus en plus insupportable, et des bordages de glace auxquels on ne pouvait accoster sans courir le plus grand danger.

Pendant que ces dix mains pagayaient, dans le canot, l'administrateur, plein de sollicitude et d'anxiété pour notre avenir, y faisait du filet. De retour au Rapide, il

se mit à pratiquer à la hache un chemin à travers bois, sur la rive droite de notre chenal, afin d'épargner aux courriers d'hiver la difficulté de traverser le Rapide sur les glaces qui y sont toujours raboteuses et dans un état de chaos indescriptible.

La neige commença à tomber abondamment deux jours avant l'arrivée du canot. Elle recouvrit bientôt la terre d'une couche de trois pieds d'épaisseur, et dès lors ne fondit plus qu'au mois d'avril 1863.

Le premier hiver que l'on passe dans les contrées hyperboréennes attriste, épouvante. On ne peut s'en faire une juste idée, dans notre belle France qui ignore l'hiver, où l'herbe des prés ne cesse de croître et de verdir d'un printemps à l'autre, où certaines fleurs éclosent même durant les mois de froidure, où les parterres et les jardins ne sont jamais complètement dépouillés de verdure ni d'ornement végétal.

Au grand lac des Esclaves et au Mackenzie, l'herbe et le feuillage des arbres, jaunis et fanés dès les premiers jours d'août, meurent complètement pour ne plus reverdir qu'au mois de mai ou de juin suivants. Il y a à peine trois mois complets de vie végétale. Par contre, la blanche livrée que la terre revêt en septembre ou octobre, elle la conserve pendant huit ou neuf mois sans aucun dégel ; elle en revêt même la plupart des habitants du Nord comme pour leur donner une couleur locale. Et de fait, c'est la seule du *Far North*. Dès le commencement d'octobre, renards, belettes, lièvres, lapins, perdrix, passereaux, roitelets endossent leur fourrure ou leur plumage d'hiver et le tout est d'une blancheur immaculée qui ne se distingue nullement de la neige elle-même.

Cette couleur locale est alors l'unique sauvegarde

que la Providence départit à ces animaux. Et toutefois, comme elle établit sans cesse des compensations entre les êtres, en pourvoyant à la subsistance des uns par le sacrifice des autres, il est rare que ces animaux si parfaitement blancs ne portent pas sous leur livrée un point vulnérable qui, par sa couleur noire ou rouge, tranche et broche sur le tout en décelant la malheureuse bête à ses ennemis, dès qu'elle se découvre et fuit.

L'hermine a le bout de la queue noire; noires sont aussi les pennes de la queue des tétras. Les ptarmigans en ont de rouges. Quelques plumes rousses se montrent sur les ailes des moineaux blancs, et la crête rouge du roitelet blanc le trahit toujours.

Fait singulier, et que je ne m'explique que par une épizootie générale : Entre 1862 et 1870, dès les premiers jours d'octobre, des tourbillons de gelinottes et de ptarmigans blancs, descendaient comme une neige vivante des plages arctiques, avec les premiers flocons de la neige météorique que chassait le vent du nord-est. Mais, à partir de cette dernière époque, rares, très rares, devinrent ces lagopèdes. C'est tout au plus s'ils se montrèrent par petits groupes de cinq à six individus, aussi sauvages et farouches qu'ils étaient familiers lorsqu'ils nous visitaient par grands voliers.

Explique qui pourra cette anomalie et ce changement total dans les habitudes et l'habitat de ces gallinacés.

Il est curieux de voir bivouaquer gelinottes et ptarmigans, à la tombée de la nuit. Ils s'abattent obliquement dans l'épaisse couche de neige, qui sert à la terre de couverture et qui leur tiendra lieu d'édredon pour dormir et conserver leur chaleur. Le poids de leur corps y fait un trou rond, dans lequel ces oiseaux se retour-

nent sur eux-mêmes en présentant leur tête à l'orifice. Puis ils se pelotonnent, mettent la tête sous l'aile, et leur nid improvisé est si bien obturé par leur plumage, qu'on ne distingue pas du tout l'oiseau de la neige environnante.

Dame Nature les a revêtus de ce blanc duvet jusqu'aux pieds. Ils ont les pattes emplumées comme celles des pigeons. De là leur nom de lagopèdes ou pieds de lièvre qui, d'ailleurs, n'est que la traduction de leur nom dènè *Kha-sba*, manchons de lièvre blanc.

Dans l'énumération des animaux à pelage blanc, je n'ai point nommé l'ours ni le loup arctiques, le phoque, le morse, le bighorn, l'argbali ou antilochèvre, le renne, la martre et quelques autres quadrupèdes. Mais j'éprouve le regret de ne pouvoir offrir à mes lecteurs un merle blanc, ce qui, peut-être, les aurait émerveillés davantage.

Avec la peau du lièvre blanc, qu'elles découpent en minces lanières et tordent ensuite, les femmes dènè et dindjié tissent des vêtements à la samoïède que l'on revêt *super nudum*, ce qui donne à ceux qui les portent l'apparence de gros ours blancs. Ce vêtement, aussi chaud que léger et confortable, est porté en hiver depuis le grand lac des Esclaves jusqu'au territoire esquimau et même au delà. Dans l'Ouest, on le trouve répandu dans tout l'Alaska, dans le Kamtchatka, la Mandchourie, et le nord de la Sibérie jusqu'aux Samoïèdes, y compris ces sauvages eux-mêmes.

C'est à cet accoutrement que les Dènè Peaux-de-Lièvre du Bas-Mackenzie doivent leur nom. Je l'ai porté maintes fois moi-même avantageusement, et en ai laissé différents échantillons en France, en 1875.

Autour de nos pauvres *log-houses*, je trouvai cinq ou

six familles d'Indiens *Étcha-Ottinè* ou Gens qui vivent à l'abri des montagnes. Ce sont les mêmes sauvages que l'on appelle communément Esclaves. J'en avais vu quelques-uns au mois d'août. Ils étaient alors si timides qu'ils n'osaient pas prendre la main que je leur tendais. Ils cachaient la leur derrière leur dos, comme s'ils se fussent méfiés de quelque sorcellerie. Il est vrai qu'ils n'avaient vu de prêtres que depuis deux ans. Mais les Dènè sont un peuple doux et docile. Au mois d'octobre, ces Esclaves étaient déjà familiarisés avec nous et remplissaient régulièrement notre maison, le dimanche, traversant le fleuve, pour venir assister au saint sacrifice et recevoir les enseignements de la religion.

Quelque nouveau que je fusse dans le pays, grâce après Dieu à mes efforts pour apprendre, j'étais déjà apte à faire le catéchisme aux Indiens, et fus chargé de ces *Étcha-Ottinè*.

Eu égard à son costume national, qu'elle avait su préserver plus ou moins primitif, cette peuplade avait conservé une physionomie originale. Elle était vêtue en peaux d'orignal boucanées, d'une belle couleur jaune safran. Ses vêtements étriqués et adhérents au corps en dessinaient les belles formes. Ils ne sont guère plus longs chez les femmes et les filles que chez les hommes. La robe leur reste au-dessus du genou, comme celle de nos cantinières; mais elle est coquettement décorée de lisérés de drap rouge et noir, de verroteries blanches, bleues et rouges, de franges, de pendeloques, de boutons de cuivre, de fémurs de cygne, d'onglons de renne, de poils de porc-épic, etc., qui donnent aux jeunes femmes un air à la fois guilleret et élégant.

Elles se coiffent d'un grand capulet noir, semblable à celui des Basques, et qui a la propriété d'être une

Femmes Etcha-Ottiné ou Esclaves.

(D'après une aquarelle de M. Petitot.)

bien laide coiffure, en dépit des bandes rouges dont il est strié.

Les Esclaves ne portent pas plus de pantalons que les autres Peaux-Rouges du Sud. Ils prétendent que ce vêtement les empêche de courir, lorsqu'ils sont à la chasse. Ceux-là donc qui imitent les Blancs, au point de porter des hauts-de-chausse, les dépouillent pour reprendre le pagne et les mitasses de peau frangées, dès qu'ils partent pour cet exercice violent.

En instruisant ces Dènè, je remarquai, chez les hommes, une intelligence susceptible de comprendre et d'apprécier les choses de l'ordre spirituel, en dépit de sa médiocrité. Sur ce chapitre, les Indiens sont même supérieurs à la portion de nos classes ouvrières, que le matérialisme et l'infidélité envahissent chaque jour davantage. On ne peut nier que nous ne retournions à la sauvagerie.

Quant aux femmes, c'était autre chose. Il était impossible de leur faire comprendre ni accepter quoi que ce fût. Elles montraient une sottise, une niaiserie, dont on ne peut se faire une idée, et que je n'ai retrouvées nulle part ailleurs. Il faudrait les voir et les entendre pour comprendre le degré d'abjection et d'avilissement dans lequel ces pauvres créatures étaient tombées.

Leur type est assez joli. C'est même chez les *Étcha-Ottinè* que j'ai vu les plus jolies figures. Ces Indiens ressemblent aux Apaches. Leur face est ronde et potelée; leurs yeux grands, beaux et limpides; mais la bouche, qui est sardonique chez les hommes, est abjecte ou niaise dans le beau sexe. C'est un apophthegme, parmi eux, que ceux qui ont de grands yeux ont plus de bêtise que d'esprit.

Les femmes esclaves éprouvaient de la honte lorsque nous les traitions avec considération. Elles ne pouvaient croire qu'on s'adressât à elles, qu'on leur parlât sérieusement, qu'on ne voulût point s'en moquer. Elles s'imaginaient que la religion est trop relevée pour elles, qu'elles n'ont point d'âme, comme les hommes, ou que la leur ne vaut guère plus que celle des bêtes. Chez elles, ce n'était pas humilité, c'était servilité, abrutissement.

C'est surtout ici que la femme est entièrement sous la puissance de l'homme, et qu'il la domine dans toute l'acception du mot. Son nom générique, en esclave, est *éha*, ce que l'on commande, l'esclave de l'homme; car *éha* signifie aussi esclave.

Je le répète donc ici encore, il n'y a pas de maris proprement dits, chez les sauvages; il n'y a que des souteneurs ou des sultans.

Lorsque je demandais à ces malheureuses si elles comprenaient les instructions que je délivrais en tchippewayan :

— Je ne savais pas que tu parlais pour moi, me répondaient-elles.

Ou bien :

— Je suis trop bête pour comprendre ces choses-là. *Otsédendi él'i*. Parles-en à l'homme. Il les goûtera peut-être.

Beaucoup me disaient :

— Je vis malheureuse sur cette terre. Je m'ennuie toujours. Comment veux-tu que je prête l'oreille à de si belles doctrines? Elles ne sont pas faites pour moi assurément.

Et quand je leur demandais si elles désiraient le baptême :

— *Soundi!* Je n'en sais rien. Demande cela à l'homme. Si l'homme veut être baptisé, je le veux bien aussi. Puis-je avoir une volonté, alors que c'est lui qui est le maître?

L'homme, toujours l'homme. Quant à elles, leur opinion, leur sentiment, ne comptaient pour rien.

Elles avaient l'habitude de se pendre, ces pauvres femmes esclaves, lorsque leur triste vie devenait intolérable. J'ai connu deux de ces malheureuses qui avaient pu être décrochées à temps. Elles en étaient restées contrefaites. Maintenant, un rayon d'espérance luisait aux yeux de ces misérables, qui autrefois se réfugiaient dans le suicide pour mettre un terme à leurs maux et parce qu'elles ne croyaient à rien.

C'est l'incrédulité, le remords ou la crainte du châtiment qui font les suicides. Elles s'entendaient dire maintenant qu'elles étaient les égales de leurs maris devant Dieu et devant nous. Elles se voyaient traitées avec respect par des Blancs qu'elles voyaient se suffire à eux-mêmes et vivre en bourgeois. Elles entendaient prêcher que leur âme a été créée à la ressemblance de Dieu, que l'Éternel les convie au bonheur dans une vie meilleure, où elles seraient dédommagées de ce qu'elles avaient souffert d'humiliations et d'opprobres dans celle-ci. L'audition de ces vérités opérait dans leur entendement une révolution salutaire. Ces filles d'Ève sortaient comme d'un cauchemar; leur cœur se prenait à battre d'amour, à se gonfler d'émotion et de reconnaissance pour le Dieu qui les avait tant aimées et qui venait les relever, elles qui, jusqu'alors, avaient entendu dire qu'elles étaient faites pour le bon plaisir et la seule jouissance de l'homme.

Ah! je comprenais alors pourquoi la femme est plus

religieuse que l'homme; pourquoi Jésus était surtout suivi par des femmes et même par des pécheresses; pourquoi les principales consolations du prêtre lui sont fournies par la portion féminine de son troupeau. La religion est nécessaire à l'homme, mais elle est indispensable au bonheur de la femme, si elle ne veut pas être avilie. Malheureuses sont celles qui ont oublié l'insigne bienfait qu'elles tiennent du Christ.

Dans ces moments de réaction, j'ai vu des femmes esclaves se retourner d'un air menaçant vers leur mari, et leur dire devant nous, en leur montrant le poing :

— Ah! canailles, c'est donc ainsi que vous nous trompiez! Vous abusiez de notre crédulité et de notre ignorance pour nous ravaler. Maintenant, vous ne ferez plus de nous ce que vous en faisiez autrefois Nous connaissons enfin notre dignité.

Mais, quelque belles et consolantes que soient les vérités chrétiennes pour les déclassés, les déchus, les désespérés, on ne rompt point tout d'un coup avec la routine et l'habitude, sans que la nature, ou plutôt le vice qui en a pris la place, ne proteste et ne crie. Je me rappelle encore le cri d'effroi que poussa une femme esclave en recevant le baptême. On aurait dit qu'elle avait été touchée par un fer rouge. Cependant, c'était bien de son plein gré qu'elle avait reçu ce sacrement.

Nous la revîmes le même soir. Elle était souriante et joyeuse. Elle nous remerciait avec effusion.

— Mais, lui dîmes-nous, pourquoi as-tu montré tant de terreur, ce matin? Qui t'a portée à pousser ce cri d'épouvante?

— Je n'en sais rien, répondit-elle. Il m'a semblé qu'on m'arrachait le cœur. Maintenant, je ne crains plus. Tout est passé. Je suis rassurée et bien contente.

* * *

Le 9 novembre, alors que le fleuve charriait depuis huit jours les glaçons du grand lac des Esclaves; alors que toutes les baies, toutes les criques étaient déjà congelées et capables de porter de pesants chariots, un Esclave nommé *Kha-sendi* vint nous apprendre que Le Noir, notre chasseur, tenait à notre disposition quatre-vingts lièvres blancs, et nous mandait d'envoyer quelqu'un pour les chercher. Il ajouta qu'un vieillard nommé le Petit-Bouleau que nous avions laissé partir sans le baptiser à cause de son ignorance, était à toute extrémité, au même camp, et réclamait notre assistance.

Il fallait traverser le fleuve.

Pour des lièvres, je n'aurais pas osé me confier au Mackenzie dans une frêle pirogue d'écorce, au milieu des banquises qui dérivaient; mais pour procurer la régénération d'une âme prête à paraître devant Dieu, on peut tenter beaucoup plus que cela. Je partis donc avec trois hommes, nos serviteurs : William Houle, mon timonier de l'automne, maintenant scieur de long au Rapide, François Piché, son compagnon de hout, et Baptiste Pépin. Ce dernier devait m'interpréter si besoin était.

En moins d'une demi-heure de lutte contre les glaçons, nous eûmes traversé le chenal et atteint la susdite île, sur laquelle nous continuâmes notre route à pied jusqu'au campement des chasseurs.

Je trouvai le malade couché à terre sur le dos, les yeux renversés, le visage décomposé, la poitrine haletante. Toute sa famille était rangée silencieusement

autour de lui, avec un air consterné sur le visage et une pipe entre les dents.

Je tâtai le pouls du moribond. Il était faible et petit, mais il n'accusait pas de fièvre. C'était le pouls d'un vieillard.

— *Inrah, inrah, sé traïn*, me dit la vieille Dent d'Orignal, sa femme. Vite, vite, mon Père, si tu ne te dépêches il ne sera plus temps. Il est très mal, pense-t-on. *Douyé si!*

Ce disant, elle essuyait un pleur, de ses cheveux grisonnants.

Je fis quelques questions au malade. Il ne me répondit que par un vague murmure et des signes d'adhésion, par lesquels je compris qu'il m'entendait et se rendait compte de ce que j'allais faire. Je le baptisai donc, le mariai avec sa vieille Dent d'Orignal, et lui administrai l'extrême-onction.

Miracle! Quand mes gens eurent quitté la loge, chargés de nos quatre-vingts lièvres embrochés dix par dix, et que j'eus achevé les cérémonies saintes, voilà mon prétendu moribond qui pousse un profond soupir, une sorte de soufflement palatal propre aux malades, aux femmes et, dit-on aussi, aux Chinois. Puis il se lève sur son séant, d'un air gai, et commence à jacasser comme une pie qui vient de trouver une cache-à-viande.

— Qu'est-ce à dire? fis-je un peu abasourdi. Aurait-on voulu se moquer de nous?

— Mais non, mais non, Père. Tu le vois bien, c'est ton baptême qui m'a guéri. Me voilà ressuscité. Je me sens tout à fait bien maintenant. *Sé-kiénè khé*, ma suite, donnez-moi à manger. Je ne mourrai pas encore de celle-là.

Et le petit vieux riait à gorge déployée en prenant

de la nourriture. L'assemblée avait aussi changé de visage et de contenance. On se réjouissait du miracle, on riait, on chuchotait à voix basse en me considérant en-dessous.

Le jeune Métis demeuré seul avec moi me dit :

— Ah! Père, le vieux t'a retapé, je vois ben. Il avait envie de se faire baptiser, c'té vieux-là. Vous l'avez refusé. A c'tte heure il vient de te jouer le tour, et il a son baptême.

Je donnai une bonne semonce à ce vieux voleur du Saint-Esprit ainsi qu'à toute sa famille. Puis nous repartîmes, comme disent les Canadiens, à la brunante.

La traversée fut périlleuse. A la débâcle du lac s'était joint une brume épaisse à travers laquelle nous n'apercevions pas même les glaçons flottants dont nous reçûmes plus d'un horion. Cependant notre périssoire d'écorce n'en fut point crevée et nous pûmes aborder indemnes sur nos rivages glacés.

Le lendemain ou le surlendemain, le Mackenzie était pris en glace, et toute la petite peuplade venait nous voir, après avoir traversé le fleuve à pied. Le Petit Bouleau marchait en tête de la bande, rayonnant.

Ce qui me consola dans la mystification dont je venais d'être la victime, c'était le mobile qui avait fait agir cet Indien et qui n'était autre que sa foi vive et la crainte de mourir sans baptême. De tels sentiments ne sauraient venir que de Dieu. Mais, malheur! peu de mois après, quelle ne fut pas notre stupéfaction d'apprendre que la Dent d'Orignal était une biandre adelphogame! Oui, elle avait simultanément pour époux les deux frères, le Petit Bouleau et son cadet, le Faisan danseur.

Ceci était peut-être dans les mœurs des Esclaves.

Dans leur ignorance ils n'y voyaient peut-être pas plus de mal que tant d'autres peuples qui vivent dans les mêmes incestes. Mais ce que j'appris avec dégoût, du Canadien qui travaillait chez nous et qui recherchait en mariage la fille du Petit Bouleau, c'est que cette fille était elle-même la seconde femme de son propre père !

N'y a-t-il pas là de quoi déconcerter le zèle d'un missionnaire ? Maintenant, conciliez, si vous le pouvez, ces mœurs exécrables avec cet ardent désir de la régénération qu'avait manifesté le Petit Bouleau.

J'ai parlé du faisan danseur. A proprement parler, cet oiseau, ainsi désigné par les Canadiens, n'est autre que le coq de bruyère ou tétras, le *tetrao* des Latins, dont se rapproche le nom de ce gallinacé en dènè, *eltrasi*, en finnois, *tétri*, et en tchoude, *tédr*, *tédrid* [1].

En dènè, *eltrasi* signifie celui qui piétine. Ce nom fait allusion au manège du coq de bruyère lorsqu'il fait la roue devant ses poules. Est-ce aussi le sens des mots *tetrao* et *tétri* ?

Une variété de ce gallinacé a reçu des Dènè le nom de *ti*, et des Dindjié celui de *ten*. Comparez ces mots avec le sanscrit *tir-tiri* [2], le russe *tilirki*, et le finnois *té iri* [3]. Ce ne sera pas la dernière fois que nous aurons à constater de ces étranges mais étroits rapports entre les langues américaines et celles des autres continents.

Grâce à l'activité fébrile de notre estimable confrère, M. Boisramé, notre demeure fut terminée le 30 novembre. Elle avait un plancher et un plafond. Elle était

1. *Revue d'ethnographie et de philologie*. Ch. de Ujfalvy. Paris. 1875.
2. François Bopp *Grammaire comparée*.
3. *Revue d'ethnographie*, etc.

divisée par une cloison qui séparait la pièce où nous couchions d'avec une petite salle faisant suite à notre chapelle domestique. Notre chambre avait d'abord reçu trois lits informes en gros rondins garnis d'un treillis en lanières. Ils furent remplacés par des cadres de marine superposés. Chacun avait le sien. Dès lors, le pauvre frère put se délasser quelque peu de toutes ses fatigues, tout en fabriquant pour l'hiver notre provision de savon et de chandelles.

Après avoir obtenu un lessif avec des cendres bouillies, il y mêlait de la graisse fondue et un peu de résine de sapin, et faisait bouillir le tout jusqu'à épaississement et mixtion parfaite. Retirant ensuite ce mélange du feu, il y jetait du sel pour que, en s'unissant au lessif, il formât un alcali qui pût décomposer le mélange et en précipiter la matière grasse. Et le savon ou plutôt la perlasse se trouvait fabriquée. L'eau en était égouttée, puis la pâte, d'un vert pâle, coupée en morceaux-cubiques, était mise à refroidir.

Comme on le voit, notre vie de Robinson ne cessait pas de continuer.

La fabrication de la chandelle nous occupa tous les deux. Le procédé est des plus simples. Nous préparions quantité de mèches d'égale longueur avec des fils de coton en pelote. Nous les enfilions dix par dix sur des brochettes de bois. Nous remplissions ensuite d'eau tiède une barrique dans laquelle nous versions une chaudière de suif d'élan fondu et bien chaud. Puis nous trempions dans ce suif une et chacune des dizaines de mèches, que nous mettions ensuite à égoutter et à figer, en reposant les deux extrémités des broches sur deux tréteaux. Quand toutes les mèches avaient été trempées nous recommencions l'opération autant de

fois que cela était nécessaire pour que les chandelles atteignissent le calibre désirable.

Une troisième occupation fut la teinture en noir de vêtements en peau ou en laine, au moyen de l'écorce d'aune bouillie avec du moulard de meule. Ce genre de teinture est usité au Kamtchatka ainsi que chez les Sibériens septentrionaux.

Outre mes études linguistiques, je donnais des leçons de calligraphie, de géographie et d'arithmétique aux deux jeunes Métis qui nous servaient; tandis que l'évêque administrateur faisait la classe et le catéchisme en langue crise aux époux Piché, dont la femme était une Savanaise protestante qui désirait embrasser la foi catholique.

Ainsi s'écoula ma vie de Robinson jusqu'au 8 décembre, jour où j'entrepris mon premier voyage à la raquette. Ainsi se termina ma première année passée dans le Nord-Ouest.

Nous aurions bien désiré alors que les personnes qui nous avaient nargués et raillés, trois mois auparavant, vissent les résultats que nous avions obtenus par la puissance de la volonté et l'énergie que donne la nécessité. J'admirais le courage et la persévérance de notre supérieur, qui avait déterminé et créé cet établissement en dépit des hommes et des événements, bien que je n'aie jamais compris pourquoi il nous avait imposé cette tâche, ni pour quelle raison il avait choisi un tel emplacement.

L'œuvre résolue, elle n'avait pu être mieux exécutée, eu égard à la saison, à nos faibles ressources et aux ouvriers qui nous avaient aidés.

Mais M. Boisramé était sur les dents. Son estomac, dégoûté du poisson bouilli ou rôti, ne digérait plus.

Lui et moi soupirions après la viande qui n'arrivait pas, parce que la température s'obstinait à demeurer calme, et que, pour chasser l'orignal, le vent est nécessaire. Les travaux étant finis, il ne nous restait plus à moi qu'à étudier, à Boisramé qu'à se reposer. M. l'administrateur crut mieux faire : il nous envoya tous deux à l'île de l'Orignal pour y passer les fêtes avec le bon M. Eynard.

Dès lors commença pour moi une série de voyages qui devaient me conduire enfin au fort Bonne-Espérance, dans le bas Mackenzie, et ne plus cesser pendant vingt ans.

J'espère bien pouvoir les raconter à mes bienveillants lecteurs en temps opportun.

FIN

NOTE

Liste des gouverneurs français du Canada.

	Capitaine	général Jacques Cartier, de Saint-Malo.	1534-1540
1er	gouverneur.	François de Laroque de Roberval de Norimbègue, de Poitiers . . .	1540-1549
2e	—	Marquis de la Roche, breton.	1598-1599
3e	—	Capitaine Chauvin, de Saint-Malo .	1600-1602
4e	—	Commandeur De Chattes, de Rouen.	1603-1604
5e	—	Pierre Dugast de Mons, d'Angoulême	1604-1607
6e	—	De Poutrincourt.	1607-1608
7e	—	Charles de Bourbon, comte de Soissons (De Champlain lieutenant colonial).	1608-1612
8e	—	Prince de Condé.	1613-1620
9e	—	Maréchal duc de Montmorency . . .	1620-1625
10e	—	Henri de Lévis, duc de Ventadour.	1625-1627
11e	—	Samuel de Champlain.	1627-1635
12e	—	Chevalier de Montmagny.	1636-1648
13e	—	D'Ailleboust.	1648-1650
14e	—	Jean, duc de Lauzun.	1651-1658
15e	—	Vicomte d'Argenson.	1658-1661
16e	—	Baron d'Avaugour.	1661-1663
17e	—	De Mézi.	1663
18e	—	Alexandre de Prouville, marquis de Tracy	1663-1665
19e	—	Daniel de Remi de Courcelles (Talon, intendant colonial)	1665-1672
20e	—	Comte de Frontenac (Talon, intendant).	1672-1682
21e	—	Le Febvre de la Barre (De Meules, intendant).	1682-1685

22e	gouverneur.	Colonel marquis de Denonville . . .	1685-1689
23e	—	Comte de Frontenac (2e fois) . . .	1689-1698
24e	—	Capitaine chevalier de Caillères . . .	1699-1703
25e	—	Marquis de Vaudreuil (De Laporte, intendant).	1703-1724
26e	—	Baron de Longueil.	1725-1731
27e	—	Marquis de Beauharnois (Chevalier de La Corne, lieutenant colonial).	1731-1746
28e	—	Amiral de la Jonquière.	1746-1749
29e	—	Comte de la Galissonnière	1749-1752
30e	—	Marquis Du Quesne de Menneville. .	1752-1755
31e	—	Marquis de Rigaud de Vaudreuil de Cavaignac	1755-1759

Liste des évêques de Québec.

1er	évêque.	De Montmorency-Laval (Laval).	1658-1708
2e	—	Jean-Baptiste de Lacroix-Chevrière de Saint-Valliers (Grenoble)	1688-1727
3e	—	Louis François Du Plessis-Mornay (Vannes)	1714-1733
4e	—	Pierre Hermann-Dosquet (Lille).	1725-1739
5e	—	François Louis Pourroy de Lauberivière (Grenoble)	1739-1741
6e	—	Henri Marie Dubreuil de Pontbriand (Vannes).	1741-1764
7e	—	Jean Olivier Briand (Saint-Brieuc). . . .	1766-1774
8e	—	Louis Philippe Mariauchau d'Esglis (Québec)	1770-1788
9e	—	Jean François Hubert (Québec).	1784-1793
10e	—	Charles François Bailly-Messain (Varennes).	1788-1794
11e	—	Pierre Denault (Montréal).	1794-1806
12e	—	Joseph Octave Plessis (Montréal).	1800-1825
13e	—	Bernard Claude Panet (Québec).	1806-1833
14e	1er	archevêque. Joseph Signay (Québec).	1825-1850
15e	2e	— Pierre Flavien Turgeon (Québec).	1833-1867
16e	3e	— Charles François, comte Baillargeon (Lisle-aux-Grues)	1850-1871
17e	1er	cardinal. Éleazar Alexandre Taschereau (Sainte-Marie de la Beauce). .	1871-18...

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. 1

PREMIÈRE PARTIE

LES TROIS ÉTAPES

CHAPITRE PREMIER

Un avant-goût des glaces arctiques.

L'Angleterre à vol d'oiseau. — A bord du *Norwegian*. — Mes compagnons de voyage. — Je faillis tomber à la mer. — Comment un verre de champagne fit avorter un discours éloquent. — Jacob fut-il le premier des menteurs? — L'alcyon sans pattes. — Bizarre jugement d'un jury canadien. — A travers les glaces. — Marche ou crève! — Arrivée dans le Maine. 1

CHAPITRE II

La nouvelle France.

Portland. — Chemins de fer américains. — « Ces gros bourgs des *Narragansett* ». — Extermination des Peaux-Rouges de la Nouvelle-Angleterre. — Nos bons amis les Abénakis. — Rivières Alsigantèka et Yamaska. — Le fleuve Katarokwi et le pont-tunnel Victoria. — Montréal et les Canadiens français. 22

CHAPITRE III

Kahnawaké.

La Chine et le Sault Saint-Louis. — Le Grand Feu des Mohawks. — Les Hilliné. — Hurons et algonquins. — Les *Onkwé-honwé* au

physique et au moral. — Fabrication du sucre d'érable. — Costumes iroquois. — Berceaux indiens. — Un Indien libre-penseur. 42

CHAPITRE IV

Les grands lacs canadiens.

Poésie de la vie au désert. — Lac des Deux-Montagnes. — Kingston. — Le lac Ontario. — Samuel de Champlain et ses découvertes. — Toronto. — Traversée du lac Sainte-Claire. — Une page de statistique. — L'État de Michigan. — Les Grands Lacs. — Colonie française du Détroit Sainte-Claire. — Le lac Erié. 59

CHAPITRE V

Du Michigan au fleuve Missi-Sipiy.

Wagons à tablier. — Lac Michigan. — *An inquisitive gentleman.* — Chicago. — Repas américain. — Un indiscret mis à sa place. — Libertés du sexe aimable. — Une tête romanesque. — La glorieuse cité des Forêts. — Le roman avorte. — Sommes-nous supérieurs aux Américains? — La Rivière Ouiscouche et les *Hochoun-Gorah.* — Un vrai géorama. — Arrivée à La Crosse. 78

CHAPITRE VI

Sur le haut Missi-Sipiy.

Panorama splendide. — Le colon français comparé au squatter anglo-saxon. — Bateaux à vapeur mississipiens. — Explorateurs français du bas Missi-Sipiy. — Le béquillage. — Lac Pépin. — Saint-Pol de la Minnésota. — A propos des Américains. — Amour des honneurs et des titres. — Explorateurs français du haut Missi-Sipiy. — Multitude de forts français. — Les Sioux ou *Kanzas.* 102

CHAPITRE VII

Les Prairies de la Minnésota.

Un *stage-coach.* — Le Sault Saint-Antoine. — A propos des Diables Rouges. — Politique américaine et popularité des Français vis-à-vis des Peaux-Rouges. — Marseille. — Spéculateurs en villes. — L'enfance chez les Américains. — Saint-Cloud. —

Faune des prairies. — Sauk-center, Chippeway et Pomme de terre. — Un repas homérique. — L'égalité devant la loi. — Les prairies plates 124

CHAPITRE VIII

Le Dakota et la Miskwa-Kamaw Sipiy.

Un palais dans un désert. — Incendie de prairie. — Georgestown. — Prouesses d'un bateau à vapeur américain. — La *Miskwa-Kamaw-Sipiy* ou Rivière Rouge. — L'Haliète ou aigle pêcheur. — Une peuplade de Tchippeways. — Discours de l'Ours Jaune. — Scène hideuse. — Aspect de la Rivière Rouge en 1862. — Les Métis ou Bois-Brûlés 143

CHAPITRE IX

Les Prairies de l'Amiska Sipiy.

L'aurore boréale. — Le *Whip-poor-Will.* — Beautés des prairies. — Un orage-ruban. — La prairie du Cheval-Blanc et les Métis chasseurs. — Découverte de la rivière Assiniboine. — Fondation des forts La Reine, Pierre, Rouge, Dauphin et Bourbon. — Découverte des lacs Manitoba, Dauphin et Winipégous. — Expéditions françaises du haut Missouri et de la Plate. — Présence d'esprit de Le Gardeur de Saint-Pierre. — Départ 166

CHAPITRE X

Coup d'œil rétrospectif sur un passé glorieux.

Le Domaine canadien. — Compagnie française du Castor. — M. de Bourdon, premier pionnier du Nord-Ouest. — Autres explorateurs français. — Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson. — Le Moyne d'Yberville. — Gauthier de Varennes de la Vérandrye et ses quatre fils — Massacre des Français par les Sioux, au lac des Bois. — Le P. Arneau. — Compagnie franco-écossaise du Nord-Ouest. — Colonie d'Assiniboya. — Des soldats de Meudon fondent Saint-Pol et Mendotta. — Assiniboya en révolte. — Nouvelle province de Manitoba. 182

DEUXIÈME PARTIE

LES PAYS D'EN HAUT

CHAPITRE PREMIER

Le lac Winipeg et le fleuve Bourbon.

En barge. — Le bagage d'un Mangeux d'lard. — Lac Winipeg ou Maurepas. — Premier bivouac dans le désert. — Une horde de Tchippeways. — Maringouins. — La vieille Gibotte. — Poésie de la vie nomade. — Lacs Dauphin et Winipégous. — Les Cris. — Superstitions des Métis. — Plongeons. — Lacs Pelé et fort Norway — L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. — Le lot des Mangeux d'lard dans le Nord-Ouest. 203

CHAPITRE II

Sur la Rivière Du Pas ou Kisiskatjiwan.

Une peuplade de Savanais. — Le Grand Rapide ou *Kisiskatjiwan-Sipiy*. — Flore alpestre. — Otchippeways chrétiens. — Lacs et forts Bourbon. — Rivière Paskéyaw. — Le pémican ou taureau. — Rivière Du Pas. — Découvertes des Français sur la haute Saskatchewan. — Fondation des forts La Corne et La Jonquière. — Massacre de onze compatriotes, à la Butte des Français . . 229

CHAPITRE III

Du fort Cumberland à l'Isle à la Crosse.

Le fort Cumberland et les chiens du Nord. — Les *Ottawawa*. — Béquillage sur la rivière Maligne ou la Peule. — Rochers à hiéroglyphes. — Splendeurs du désert. — Une vaillante mère. — Portage des Grenouilles. — Les premiers Indiens Tchippewayans. — A propos du fleuve *Missi-Nipiy*. — L'éphémère. — Kinik-kinik. — Touchant les aurores boréales 244

CHAPITRE IV

Traversée des Terres hautes.

Lac de l'Isle à la Crosse. — Le Fils-de-Dieu réincarné. — Le portage de la Loche. — Enthousiasme des Dénè chrétiens. — Une vraie Babel. — Deux originaux du Grand-Nord. — Un homme féroce sur le chapitre des préséances. — Un chief-factor cuisinier. — Beautés de la *Wâssé-gamiw*. — Drame conjugal. — Sites romantiques 265

CHAPITRE V

L'Athabasca.

La rivière Athabasca et ses falaises de bitume. — Le réseau d'herbes. — Arrivée au lac Athabasca. — Guerre entre les Cris et les Esclaves. — Apparition des Tchippewayans sur le lac Athabasca — *Sha-nareltthœr*. — Les Anglais et les Canadiens à Athabasca. — Population. — Établissement français de la Nativité. — Fort Chippewayan. — Un lac qui se comble. — Abondance de vie animale. — Originalités de *Dénè-gonouzié*. . . 288

CHAPITRE VI

Le grand lac des Mamelles ou des Esclaves.

La Rivière la Paix. — Indiens Sécanais. — Je saute le rapide des Noyés. — Le Métis centenaire Beaulieu. — Estuaire de la rivière des Esclaves. — Missionnaires commerçants. — Un ministre polygame et panthéiste. — Le grand lac des Esclaves. — Arrivée au Rapide, ma destination provisoire. 307

CHAPITRE VII

Commencements de ma vie de Robinson.

Un établissement dans la forêt. — Maisons à têtes-de-chien. — Le dévouement aux prises avec l'inhabileté. — Nos serviteurs. — Corbeaux et pies. — Nos constructions. — Arrivée de l'administrateur du Rapide. — Vanité des sauvages. — Camouflets et avanies. — On nous coupe l'herbe sous les pieds. — Départ pour l'île de l'Orignal 328

CHAPITRE VIII

Un voyage en barque sur le Grand Lac des Esclaves.

Coups d'épingle. — Aventures d'un facteur du Nord-Ouest. — Seconde vue et manifestations spirites. — Mauvaise foi et vengeance sournoise. — Une traversée périlleuse. — L'*Aurore* et son timonier. — Pêcherie de la Grande Ile. 344

CHAPITRE IX

Premier hivernage dans le Nord-Ouest.

Aspect de nos cabanes. — Pêche sous la glace. — Poissons congelés ressuscitant. — Animaux blancs. — Lagopèdes. — Les Esclaves ou *Étcha Ottiné*. — Abjection des femmes. — Foi et fourberie du Petit-Bouleau. — Biandrie et bigamie. — Têtras. — Fabrication du savon, de la chandelle et de la teinture. — Préparatifs de départ 365

NOTE

Liste des gouverneurs français du Canada. 387
Liste des évêques de Québec. 388

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES GRAVURES

(Dessins de P. Méjanel.)

---

1. Émile Petitot, prêtre missionnaire, en costume dindjié. (D'après une photographie.) Frontispice.
2. Kahnawaké, Grand-Feu des Iroquois Mohawks. (D'après un dessin de M. Petitot.) 44
3. Jeune Dakota, fils de chef. (D'après une photographie.) 126
4. L'Ours Jaune, chef des Tchippeways du lac Rouge. . . 152
5. Vallée de la Wassé-Gamiw Sipiy. Portage la Loche. (D'après une aquarelle de M. Petitot.). 280
6. Femmes Étcha-Ottiné ou Esclaves. Marianne Wentzel et sa mère (D'après une aquarelle de M. Petitot.). . . . 374

Imprimerie Charaire et fils.

D.

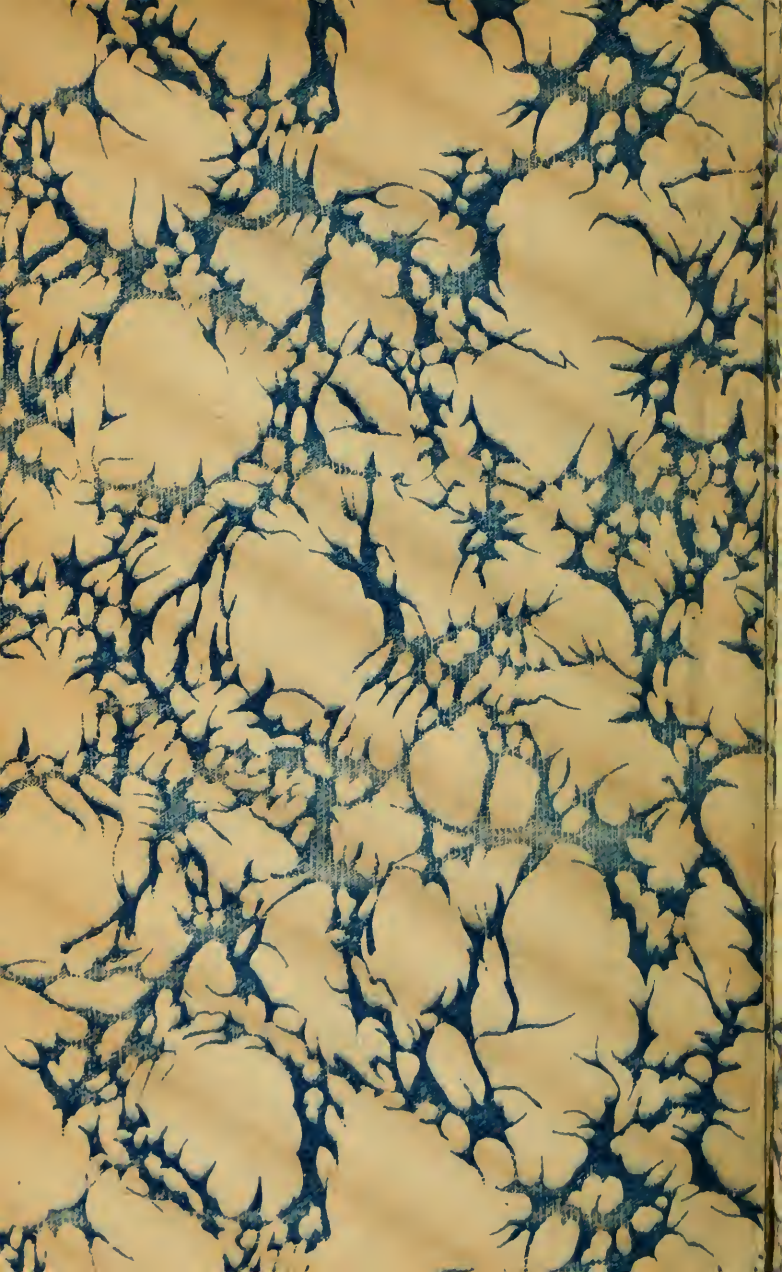

HAm.
P 491e

135242

Author Petitot, Emile

Title En route pour la mer Glaciale.

DATE. NAME OF BORROWER.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 16 02 14 003 6